MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

TOURAINE

2e SÉRIE IN-4°, TOME II



Hardion del.

L'abbaye : le clocher, la nef ruinée, l'entrée de l'église avant la restauration.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

LEGS MEUSNIER

L'ABBAYE

DE

BEAVLIEV-LÈS-LOCHES

ET

QUELQUES MONUMENTS DE SA DÉPENDANCE

PAR

JEAN HARDION

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

ET

L. BOSSEBŒUF

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE



PERICAT

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

[illegible], RUE DE LA SCELLERIE, [illegible]

TOURS

M DCCCC XIV



Hardion del.

Beaulieu : la ville et l'église au cours des travaux de restauration.

PRÉFACE

Pour rendre un juste hommage aux généreux sentiments d'un bienfaiteur de Beaulieu, et aussi pour conserver le souvenir du plus important des monuments de cette petite ville, la Société archéologique de Touraine a cru de son devoir de réunir tous les documents que l'on possède aujourd'hui sur l'abbaye et de publier les résultats de quelques sondages faits en même temps que les travaux de 1908, qui avaient pour objet la restauration de l'église paroissiale.

Ces notes seront malheureusement incomplètes et quelque peu inexpérimentées, certains points ne pourront être précisés avec toute la rigueur désirable ; le lecteur sera donc indulgent, nous l'en remercions à l'avance.

Les archéologues lochois, bien que richement dotés, n'ont jamais négligé d'étudier Beaulieu, qui est, pour ainsi dire, un faubourg de la ville de Loches.

L'un des plus enthousiastes et des plus autorisés, le regretté Edmond Gautier, observant et dessinant sans cesse, visitait un jour les ruines de Beaulieu avec quelques amis; il leur expliquait ce que devait être le monument avant d'avoir subi les mutilations des hommes et du temps.

Dans son zèle, aurait-il exprimé le regret de cet état d'abandon, et aurait-il souhaité de voir un jour ces ruines restaurées pour reprendre leurs formes premières?

Il n'y aurait là rien d'impossible.

Autour des étrangers, quelques passants s'étaient groupés et écoutaient avec intérêt. La leçon devait porter ses fruits, et d'une manière bien inattendue.

Quel ne fut point, en effet, l'étonnement général, quand, après de longues années, Edmond Gautier disparu, on apprit qu'un ancien clerc de notaire, M. Meusnier, célibataire ne jouissant que d'une fortune modeste, mais enthousiasmé par les visions qu'on avait évoquées devant lui, s'était promis de contribuer à leur réalisation et léguait par testament à la Société archéologique de Touraine presque cent mille francs, pour réédifier le déambulatoire et la nef de Beaulieu!

Touchante illusion! l'intention était parfaite, mais l'entreprise était folle. Pour la mener à bien, il eût fallu des ressources autrement importantes. D'ailleurs, était-ce bien nécessaire?

Les monuments ont souvent eu à redouter les trop grandes libéralités, autant sinon plus que l'abandon prolongé. Le temps, mieux que les hommes et les architectes parfois, respecte les traces de l'histoire, et ce sont elles qu'il importe de conserver honnêtement, sans parler de l'œuvre d'art par excellence qu'est une ruine pittoresque!

Aussi la Société archéologique, très reconnaissante de la confiance que lui avait témoignée M. Meusnier, et sans abdiquer ses traditions, chercha le moyen de tout concilier. Après



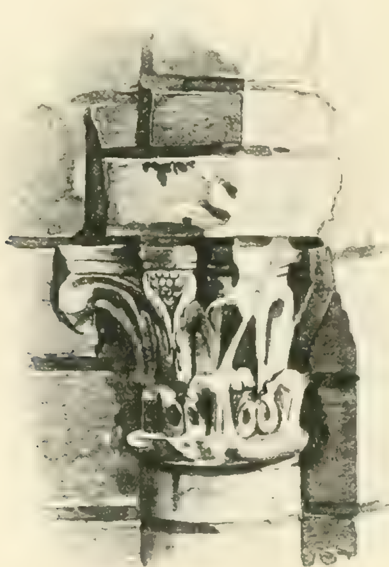
Vue de Loches et de Beaulieu, d'après Gaignières.

avoir remis la plus grande partie des fonds au service des Beaux-Arts pour abriter, consolider ce qui menaçait, pour édifier une travée avec une façade réclamée par la population et prévue dans le testament, elle décida en même temps de consacrer une petite partie du legs à l'étude de l'abbaye et de l'église de Beaulieu.

Les travaux entrepris ont permis de connaître le monument d'un peu plus près, et, grâce au legs de M. Meusnier, nous pourrons élucider certains points restés douteux et donner une idée de ce qu'était l'abbatiale au temps de sa splendeur.

Comme toujours, le développement de la ville suivit celui de l'abbaye, et l'histoire de Beaulieu ne saurait être séparée de celle du monastère. Le savant président honoraire de la Société, M. l'abbé L. Bosseboeuf, a bien voulu se charger de cette partie du travail.

J. H.



Hardion del.

Chapiteau du déambulatoire.

L'ÉGLISE ABBATIALE

DE

BEAULIEU-LÈS-LOCHES

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

I

FONDATION DE L'ABBAYE

L'ÉGLISE de Beaulieu fut étudiée pour la première fois au congrès tenu, à Loches, en 1869, par la Société française d'Archéologie, sous la présidence de M. A. de Caumont. L'histoire de cet édifice, faute de documents certains, n'est pas facile à préciser. Quoi qu'il en soit, nous savons que sa fondation est due à Foulques Nerra, comte d'Anjou et de Touraine, dont les forteresses et les donjons de Loches, Montbazon, Langeais, Montrichard et autres lieux, attestaient la puissance.



Hardion del.

Clef de voûte du chœur. Trinité.

La consécration aurait eu lieu, suivant les textes, un certain

jour de mai, probablement 1007[1], et en très grande solennité. Mais le soir, d'après les mêmes auteurs, une tempête effroyable disjoignit les charpentes, les jeta bas et renversa également le pignon de la façade occidentale.



Vue générale de l'abbaye, d'après Gaignières.

Si nous consultons dom Mabillon, les frères de Sainte-Marthe, dom Galland, les anciennes chroniques de Tours, de Beaulieu et

[1] Les années 1008 et 1009, dernières du pontificat de Jean XVIII, ne peuvent être retenues, parce que l'affaire de Hugues de Beauvais, qui causa les plus sérieux embarras à Foulques, commençait en 1008 et n'était pas encore assoupie en 1009.

Il n'y a, d'autre part, aucun fond à faire sur les bulles de Jean XVIII et de Serge IV, démontrées apocryphes; ainsi se trouve éliminé le désaccord existant entre les actes et les chroniques. — Voyez notamment d'Espinay, *Congrès archéologique de Loches*, 1869, p. 97-105.

Sur la question d'authenticité, Halphen, *Comté d'Anjou*, Appendice III, consacre des chapitres à l'examen de la fondation de Beaulieu; il y donne le véritable texte de la charte de Foulques et tend à prouver la fausseté des bulles.



Vue générale de Beaulieu et de l'abbaye. Détail du dessin de Gaignières.

de Saint-Florent d'Amboise, ces événements se seraient passés en 1010 ou 1012, sous le pontificat de Serge IV; mais leurs récits, dérivés les uns des autres, paraissent s'appuyer sur les bulles papales de Jean XVIII et Serge IV, et des études plus approfondies semblent bien démontrer qu'elles sont apocryphes.

Si donc nous admettons les progrès de la critique des textes, il faut reculer à 1007, au lieu de 1009 ou 1012, l'époque de la fondation de Beaulieu. Ainsi se trouverait solutionné le désaccord des écrits et des dates qui embarrassait tant les historiens de Beaulieu.

Dom Galland nous dit encore qu'après la chute de la charpente, Foulques fit réparer sur-le-champ cette église et l'orna d'un clocher fait comme celui de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, lequel n'y était pas avant l'accident.

Là se bornent toutes les données historiques certaines qu'on a pu rassembler jusqu'à ce jour, les archives de l'abbaye n'existant plus, et depuis très longtemps.

Déjà, au XVIe siècle[1], les moines adressaient une requête à la Chambre des Comptes de Paris afin de se procurer les privilèges ou confirmations qui pourraient y être enregistrés.

Dom Billoüet, en 1589[2], chargé de recueillir des notes pour le *Monasticum Benedictinum,* croyait impossible de rien « avoir d'asseuré de l'antiquité du monastère, les anciens n'ayant jamais tenu registre de rien et le chartrier ayant été autrefois entièrement brûlé ».

[1] Bibl. Nat., ms latin 12662. F° 140.
[2] *Ibid.* F° 132. Lettre du 4 mai 1689, orig.

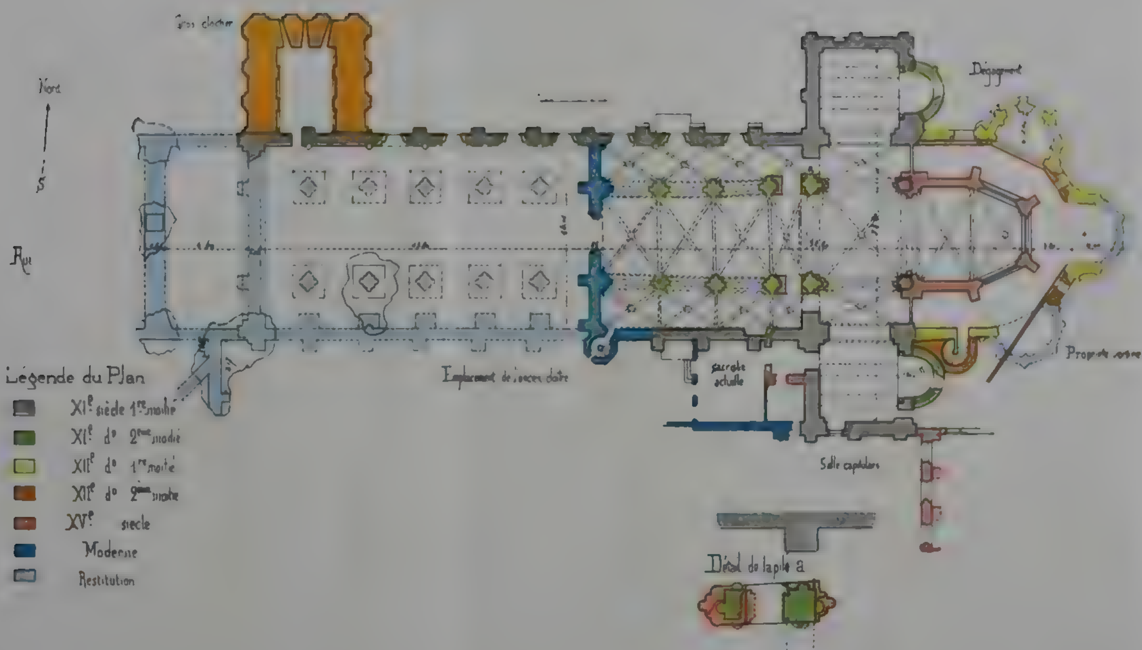
tiale dans
nous par-

ıe hauteur
ın clocher
e nef.
église qui

le était la
sept et le
e du côté

e.
puisqu'un
privée de
entale ont

t les deux
oservaient


Gros clocher
Nord
S
Dégagement
sacristie actuelle
Salle capitulaire
Légende du Plan
XIe siècle 1re moitié
XIe d° 2me moitié
XIIe d° 1re moitié
XIIe d° 2me moitié
XVe siècle
Moderne
Restitution
Détail de la pile a

II

LA NEF ET SES TRANSFORMATIONS


AINTENANT, nous pouvons étudier l'église abbatiale dans tous ses détails. Pour analyser ce monument, nous parlerons tout d'abord de la nef.

Elle présente, au dehors, un grand pan de mur d'une hauteur imposante, auquel est accolé, vers son extrémité ouest, un clocher remarquable. C'est le mur nord d'une partie de la grande nef.

La façade occidentale nouvelle ferme la partie de l'église qui est encore utilisée.

En plan, l'église était fort simple. Un long rectangle était la partie réservée aux fidèles; venaient ensuite le transept et le chœur, partie réservée aux moines et terminant l'édifice du côté de l'est.

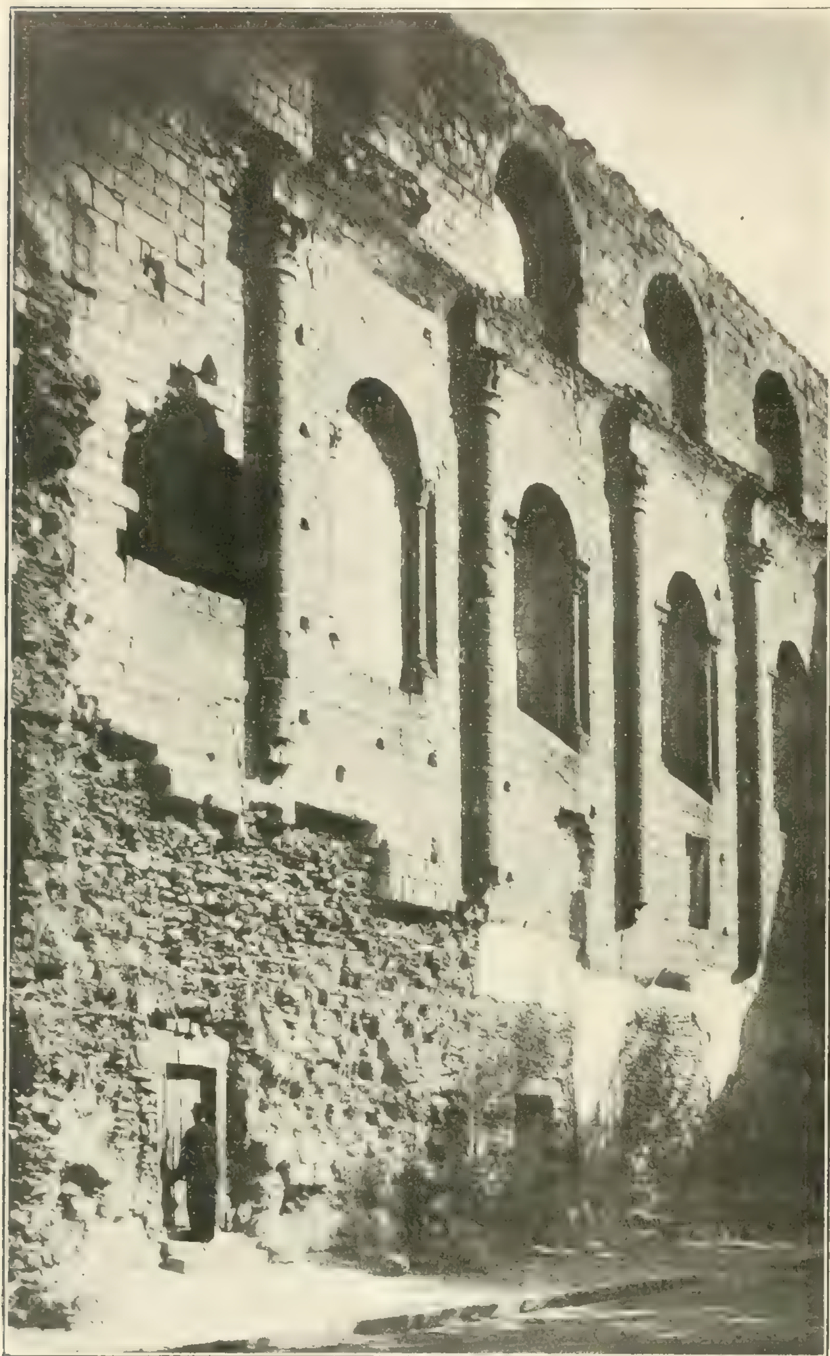
La forme primitive de ce chœur devra être recherchée.

Cette nef était déjà en partie inutilisée au XVIIe siècle, puisqu'un dessin de Gaignières, de 1699 [1], nous la montre à moitié privée de sa toiture. Depuis lors, le mur sud et la façade occidentale ont également disparu.

Ces restes du mur nord nous font connaître aussitôt les deux états successifs de la nef, et les archéologues qui observaient l'église en 1869 l'avaient parfaitement remarqué.

[1] Bibl. Nat., département des Estampes, coll. Gaignières, V. a. 2.

Tout en haut, de larges fenêtres à peine ébrasées, larges de 2 mètres sur 4 m. 50, laissent la lumière pénétrer librement dans ce vaste vaisseau, qui n'a pas moins de 14 mètres de largeur et une douzaine de hauteur jusqu'aux entraits de la charpente.



La nef et ses transformations.

De petits contreforts, montant d'une seule traite jusque sous l'entablement, encore visibles vers l'ouest, consolident ce mur; il n'a qu'à supporter le poids d'une charpente et d'une toiture relativement légères, celle-là même que la tempête enleva aussitôt après la consécration.

La trace de cette charpente se voit encore dans les combles, sur ce qui subsiste de la façade ouest du gros clocher central. Ces charpentes apparentes comme on en faisait au XIe siècle, lambrissées et richement peintes et dorées, formaient un décor très brillant. Les exemples n'en étaient pas rares à cette époque. Citons la nef construite par Airard à

Saint-Rémy de Reims, en 1005; celle de Saint-Ouen à Rouen, et celle de Fulbert à Chartres, en 1025.

Telle était donc la nef primitive; aucun pilier ne s'opposait à la vue des cérémonies qui se passaient dans le chœur.

Mais si Foulques fit rétablir la charpente primitive, cet état ne dut pas subsister bien longtemps; et s'il ne vit point la transformation de son œuvre première, elle dut se faire très peu de temps après sa mort, laquelle eut lieu en 1040.

Les voûtes commençaient à apparaître sous l'influence normande, et, soit pour diminuer les chances d'incendie, soit par goût de ce nouveau mode de décoration, les constructions nouvellement édifiées étaient toutes ornées de voûtes; on en ajoutait même partout aux anciens édifices, ce qui



Hardion del.

Église. Coupe transversale sur le transept.

en ruina un grand nombre, les murs n'étant point faits pour résister à des poussées qui tendaient à les renverser.

Beaulieu n'échappa pas à l'entraînement général; mais on n'avait point encore imaginé les voûtes sur croisées d'ogive, qui permettent de couvrir de grands espaces en reportant les poussées sur certains points particulièrement consolidés.



Chapiteau de la nef.

Les premiers constructeurs ne connurent que le berceau ou demi-cylindre, le plus souvent construit en blocage à la manière romaine et renforcé de nervures saillantes appelées doubleaux. Et c'est ainsi qu'il fut fait à Beaulieu.

Mais ces berceaux ne pouvaient atteindre de grandes dimensions, et dans les édifices antérieurs au XIe siècle, les murs manquant de l'épaisseur nécessaire, il fallait subdiviser l'espace pour diminuer les portées, et par suite les poussées.

Deux rangs de chacun dix groupes de colonnes furent donc établis à une petite distance des murs, à 3 mètres l'un de l'autre environ; puis une série d'arcs reliant longitudinalement ces supports formèrent, de chaque côté de l'axe, comme un mur intermédiaire, ajouré, sur lequel s'appuyaient la voûte centrale et celle des bas-côtés. Ces voûtes étaient toutes renforcées de doubleaux.

Un claveau de ces arcs, allant d'une pile à l'autre, et l'une des colonnes du faisceau avec ses dimensions primitives furent



Église. Coupe longitudinale d'ensemble.

retrouvés au cours des travaux. Ils étaient cachés dans le mur servant de clôture occidentale avant la reconstruction de la nouvelle façade; ces témoins furent laissés intacts, on peut les voir aujourd'hui dans la dernière travée.

Les grandes fenêtres carolingiennes coupées par cette voûte durent être abandonnées. On en reperça de plus petites à un niveau inférieur; pour compenser leur faible dimension, on les ébrasa fortement, et des colonnettes avec leurs chapiteaux les ornèrent à l'intérieur. Les voûtes furent établies sur un redan ou rainure horizontale, creusé dans le mur. Mais, pour porter la retombée des arcs-doubleaux, il fallut incruster de grosses colonnes. On ne prit nul souci de raccorder leurs assises avec l'appareil ancien; cette circonstance nous permet de suivre la marche des transformations. En outre, des erreurs d'exécution empêchèrent leur correspondance avec les contreforts extérieurs; aussi, dans les dernières travées vers l'est, voit-on les nouvelles baies toucher presque le contrefort, et cela malgré l'obliquité des piles à l'intérieur de l'église, par rapport au grand arc de l'édifice.

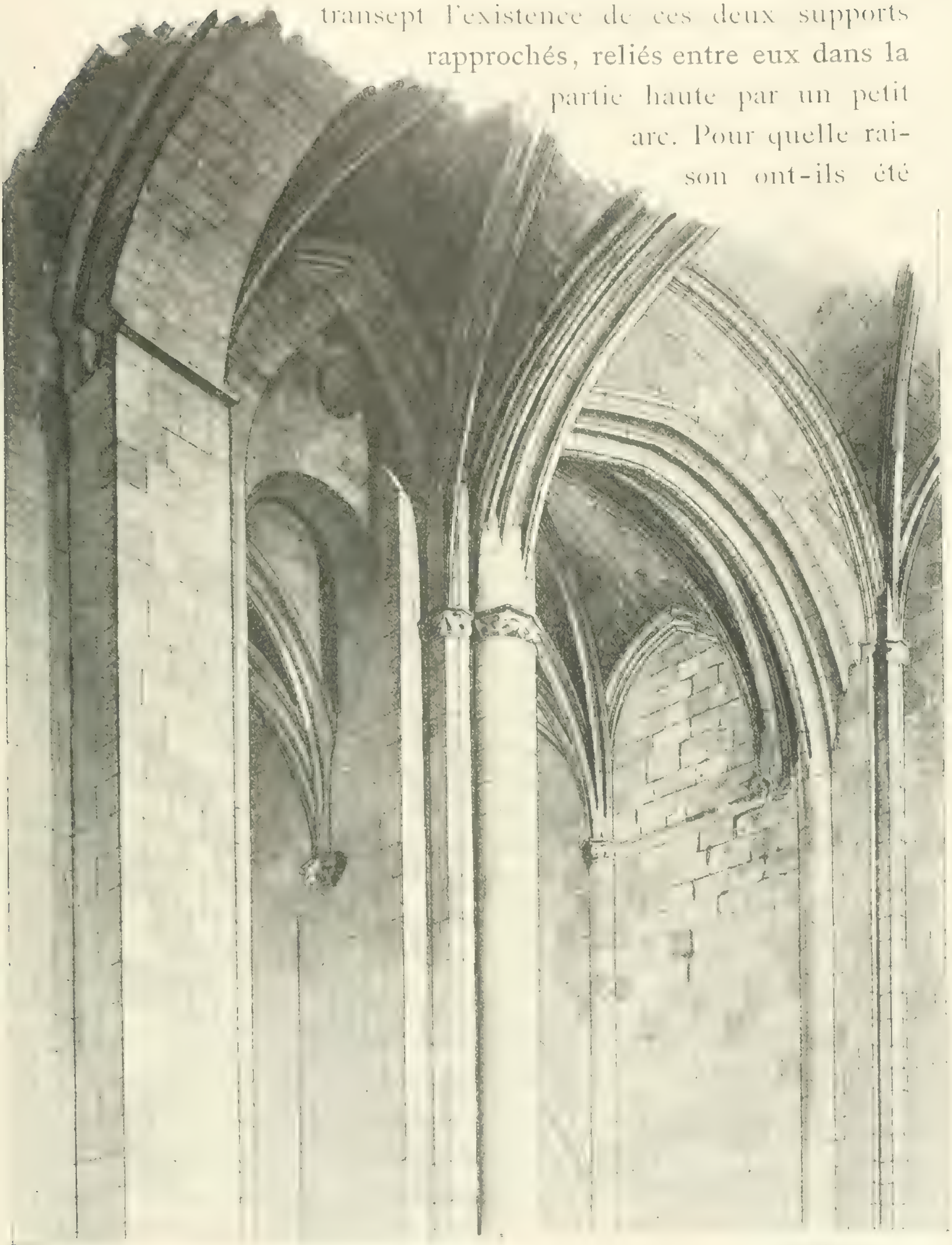
Les transformations du XVe siècle n'ont heureusement pas fait disparaître ces témoins des différents travaux. L'ensemble des voûtes se composait donc de trois berceaux complets, et non pas d'un berceau central flanqué de deux quarts de cercle. Cet état nous a été révélé par le reste d'un départ de doubleaux qui se voyait encore dans la clôture occidentale, avant la construction de la façade nouvelle. Une photographie en a conservé le témoignage[1].

Pourquoi la division par travées ne fut-elle pas égale et se termina-t-elle par une pile double, pour ainsi dire? Nous ne pouvons l'expliquer autrement que par une erreur de plantation.

Quoi qu'il en soit, les sondages ont révélé vers la croisée du

[1] Phot. des Monuments historiques, 6061.

transept l'existence de ces deux supports rapprochés, reliés entre eux dans la partie haute par un petit arc. Pour quelle raison ont-ils été



L'arc triomphal du transept.

renforcés au XV[e] siècle? Nous ne la voyons pas. Ils ne sont plus séparés aujourd'hui que par une porte basse; le poids qu'ils supportent est pourtant moins lourd que celui des autres piles, et l'on ne pouvait craindre l'écrasement. Ce serait alors le commencement d'exécution d'un plan abandonné par la suite.

Pour avoir une idée exacte de ce qu'était la nef dans son second état, flanquée de ses collatéraux, il faut imaginer les peintures à fresques qui recouvraient les murs, et telles que d'autres monuments nous en donnent l'idée. Les piqûres des pierres pour faire prendre le mortier ne laissent aucun doute là-dessus. Grâce à l'ouverture du chantier, les fondations de ce qui a disparu ont pu être reconnues; dans la nef, celles de certaines piles ont été mises à découvert. A l'extérieur, sans parler de la façade qu'on pouvait prévoir, le mur oblique qui clôturait l'abbaye vers le sud, et qui a été dessiné par Gaignières, a été retrouvé; d'autres vestiges aussi, en avant de l'entrée, porteraient à supposer l'existence d'un narthex comme à Saint-Ours de Loches, ou peut-être un simple auvent en charpente, qui aurait déjà disparu avant 1699. Ce détail n'a pu être fixé.



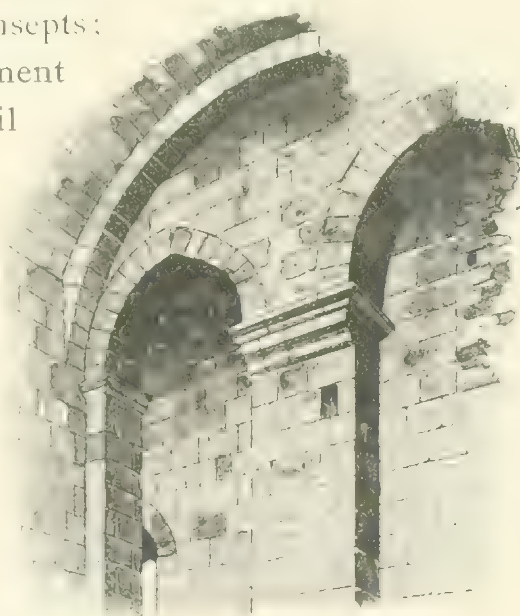
Hardion del.

Chapiteau de la nef primitive.

III

LE CLOCHER OCCIDENTAL ET LE CLOCHER CENTRAL

Vers l'est, la nef se terminait par un grand arc triomphal de 12 mètres d'ouverture. Cet arc robuste et à deux rangs de claveaux était solidement contre-bouté par les deux murs des transepts; ses pieds-droits débordaient légèrement sur l'alignement de ceux de la nef; il était destiné à supporter l'énorme clocher central, celui-là même, sans doute, dont il est parlé dans la Chronique de dom Galland, et sur lequel le dessin de Gaignières nous renseigne d'une manière précise.



Hardion del.

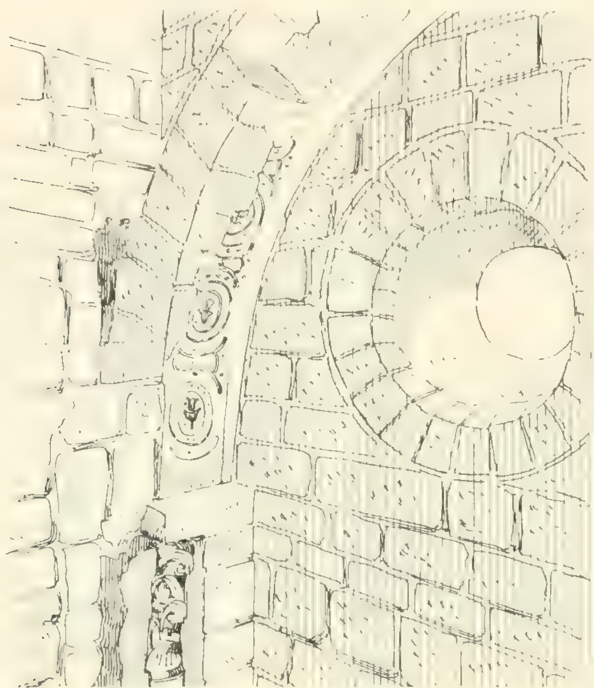
Clocher occidental. Ornement de la base

Les dernières piles de la rangée entre la nef et les bas côtés qui aujourd'hui déchargent cet arc lui sont certainement postérieures; car, si elles avaient été construites dès l'origine, il était inutile de faire un arc d'une seule volée et d'une pareille solidité.

Ce clocher correspond certainement à l'époque du premier état

de la nef, celle de la construction de Foulques, bien que peu d'années aient dû s'écouler entre les différentes campagnes de travaux.

Nous ne pouvons déterminer la date des voûtes que par celles qu'on peut attribuer aux sculptures : chapiteaux des grosses colonnes ou colonnettes des fenêtres, en les comparant à des décorations similaires, d'époque connue, et cela nous conduit à peine aux dernières années du XIe siècle.


Oculus et arcature sous le clocher central.

Déjà M. Bouet avait remarqué l'analogie des sculptures de Beaulieu avec celles des constructions normandes.

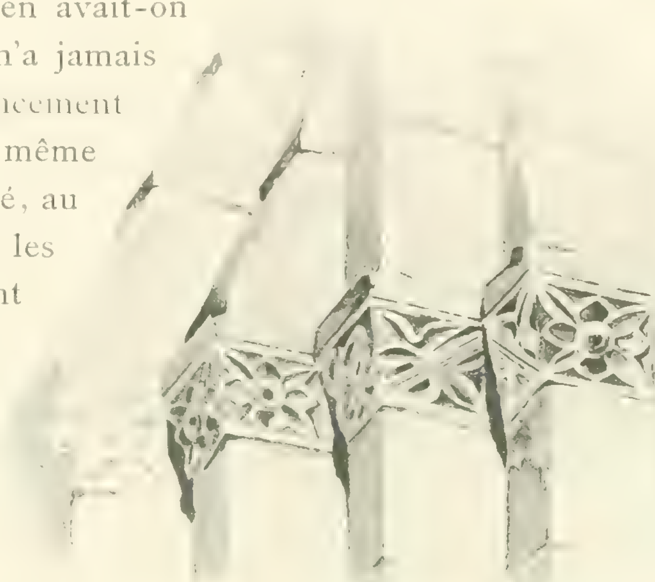
Saint-Étienne de Caen fut consacré en 1079; les chapiteaux de Beaulieu paraîtraient plutôt plus archaïques que ceux de la crypte de la Trinité.

C'est un art déjà sûr de lui, qui ne sera pas dépassé au temps où l'on ajoutera le déambulatoire et ses chapelles. A défaut de celles des grosses colonnes, qui ont disparu, les bases des colonnettes des fenêtres, dont le profil est encore hésitant, nous conduisent à la même conclusion.

Une autre raison nous empêcherait encore de ne pas trop rapprocher du XIIe siècle cette série de transformations : c'est l'aspect du clocher occidental, situé au nord de l'entrée, et la date qu'on peut lui attribuer.

Le clocher avait-il son symétrique? Les fouilles ont répondu

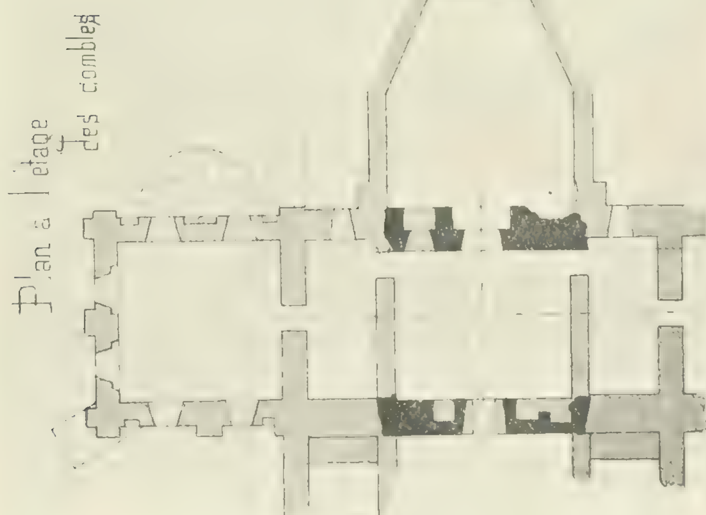
négativement; peut-être en avait-on conçu le projet, mais il n'a jamais reçu même un commencement d'exécution. Celui-ci même semble avoir été influencé, au cours des travaux, par les changements qui s'étaient produits dans les traditions artistiques.



Hardion del.

Clocher occidental. Ornements de la base.

Sa base jusqu'au premier glacis, à 9 mètres à partir du sol, à peu près, est carrée et renforcée de contreforts nombreux et peu saillants; elle rappellerait l'art du Poitou : le clocher de Saint-Porchaire, et aussi l'art de l'Anjou; dans la frise, plus d'un ornement se retrouve à la tour Saint-Aubin d'Angers, avec un caractère identique.



Hardion del.

Clocher central. Plan à la hauteur des combles.

Dans la partie haute, ces contreforts disparaissent; des colonnes engagées, isolées ou

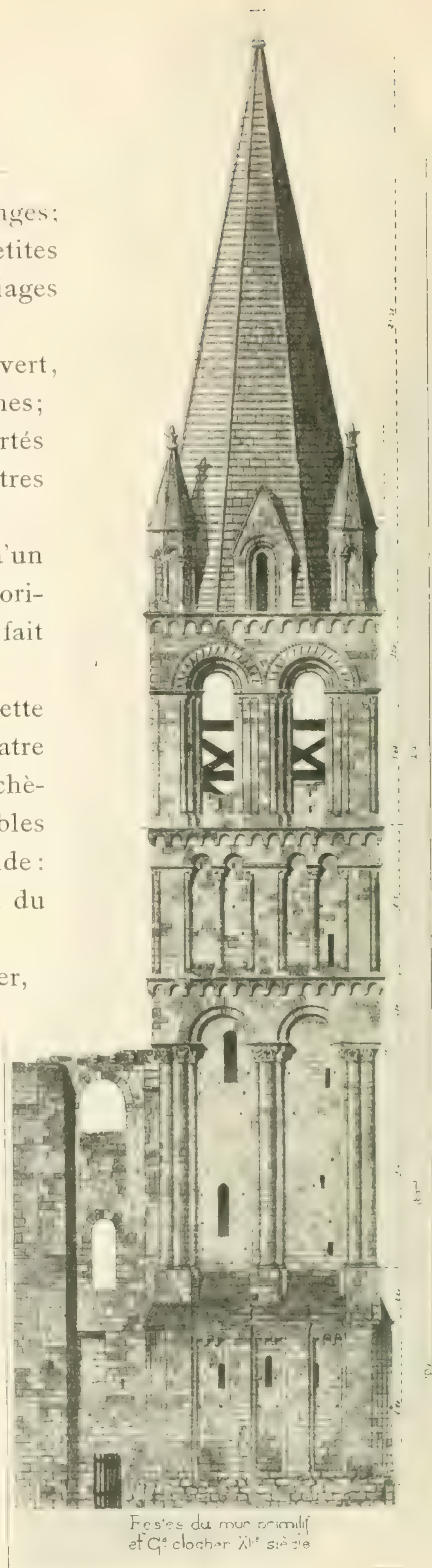
par faisceaux, décorent chacun des étages; une corniche les couronne, elle est à petites arcatures sur corbelets ornés de feuillages ou de figures.

L'étage du beffroi, largement ouvert, donne passage aux vibrations des cloches; trois rangs successifs d'archivoltes, portés par des colonnettes, donnent aux fenêtres un aspect de grande richesse.

Ces groupes de chapiteaux sont d'un art très avancé, très souple et très original; déjà l'étude de la nature a fait sentir son influence.

Une flèche octogonale couronne cette tour et s'harmonise bien avec elle; quatre pinacles, également octogonaux, rachètent les angles; quatre lucarnes à câbles aigus décorent les faces de la pyramide: nous sommes certainement au milieu du XIIe siècle.

En considérant la coupe de ce clocher, on ne trouve pas encore les recherches de constructions comme on en rencontre à Vendôme ou à la tour Saint-Aubin d'Angers, ainsi qu'en plusieurs autres endroits; néanmoins, notre édifice ne le cède en rien aux meilleurs exemples pour les dispositions d'une bonne construction, et surtout pour le bonheur des proportions harmonieuses, la mise en valeur des éléments principaux et leur décoration.

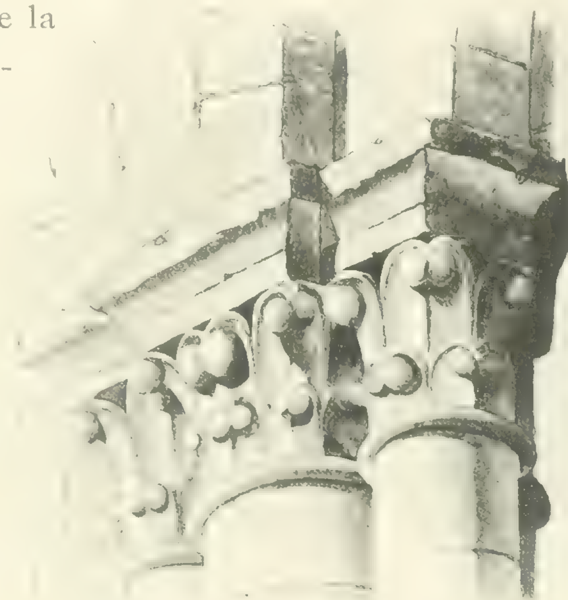


Restes du mur primitif et Gd clocher XIIe siècle

Hardion del.

Au premier étage se trouvait une grande niche, elle conserve encore son petit autel. C'était sans doute une chapelle dédiée, comme d'habitude, à saint Michel; de petites baies en plein cintre en assuraient l'éclairage.

Les arcatures intérieures, qui remplacent sur une certaine hauteur le quatrième côté du clocher, sont accolées au mur primitif de la nef, utilisant même un des anciens contreforts. Au travers de ces arcatures, apparaissent les fenêtres de la première travée, elles se sont trouvées bouchées par le clocher; cela achèverait, s'il en était besoin, de démontrer la succession des époques de ces deux constructions.

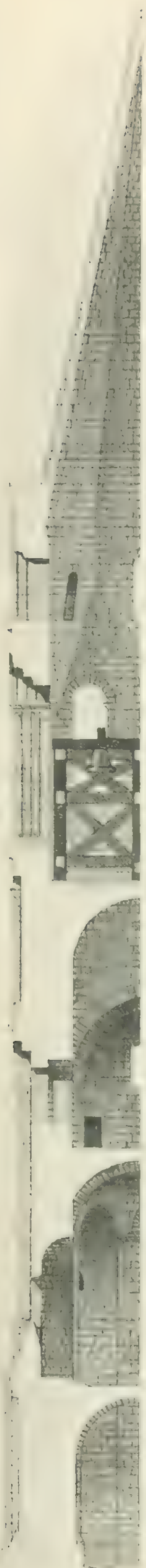


Hardion del

Clocher occidental.
Groupe de chapiteaux.

Mais revenons au grand clocher central, dont nous avons déjà décrit l'arc de support, celui qu'on appelle l'arc triomphal, situé à l'extrémité est de la grande nef. Cet arc, avons-nous dit, existait avant les voûtes ; il fait donc partie, sans aucun doute, de la première construction. Ajoutons qu'il ne peut en être autrement du clocher dont il était le support.

Ce clocher, encore vu et dessiné par Gaignières, semble être celui dont fait mention dom Galland, quand il rapporte la chute des toitures et ajoute que Foulques fit immédiatement réparer les dégâts et orna l'église d'un clocher, fait comme celui de l'église du Saint-Sépulcre, qui n'y était pas



Hardion del.

Clocher occidental.
Coupe.

avant l'accident. Il faut donc essayer de se rendre compte de la forme que pouvait bien avoir cette sorte de lanterne centrale.

Ce qui subsiste sous les charpentes, se réduit à deux énormes murs de près de 1 m. 50 d'épaisseur, percés l'un de deux, l'autre de trois baies, égales et remaniées. L'une d'elles, celle du sud-est, laisse voir une anfractuosité où l'on peut reconnaître les traces d'emmarchement.

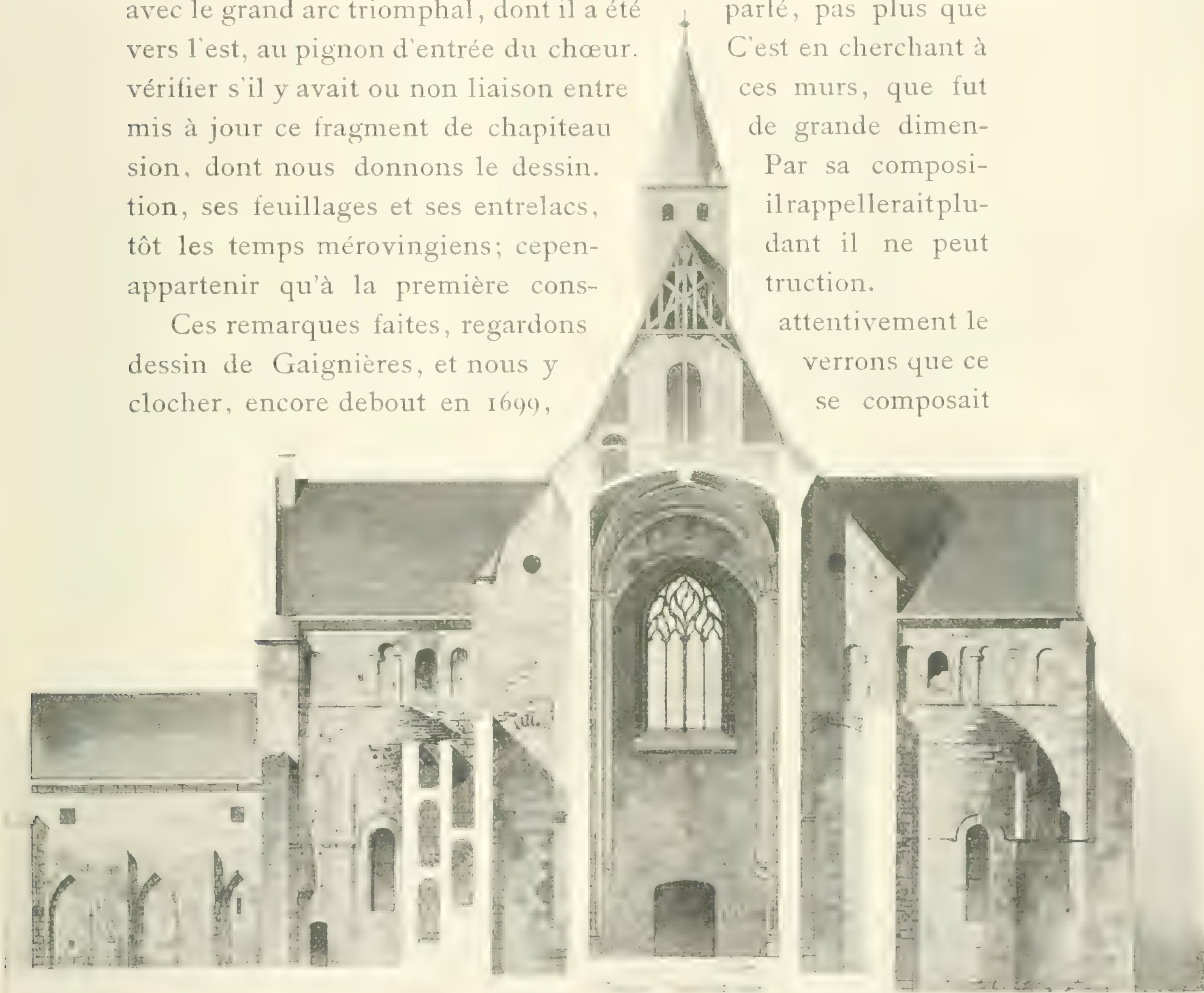

Hardion del.
Clocher occidental. Groupe des chapiteaux.

C'était sans doute l'escalier d'accès aux étages supérieurs du clocher; il partait de ce côté de la voûte du chœur. Le mur ouest, dont les extrémités sont presque complètement détruites, présente cependant, entre les deux sablières de la nef et du bas côté, une surface ébrasée, tournée vers la nef, ce qui révèlerait l'existence de deux baies; elles se seraient trouvées à la hauteur des charpentes. Dans le mur opposé, c'est-à-dire celui regardant l'est, les deux parties correspondantes ont été un peu moins détruites; elles nous laissent voir deux oculi, situés à la même hauteur.

Une arcature les surmontait; elle était décorée de peintures à fresque, dont quelques restes subsistent heureusement : cercles, filets et points; ocre rouge et ocre jaune sur fond clair. Aujour-

d'hui, la petite flèche en charpente qui remplace le gros clocher disparu est élevée sur plan carré et s'appuie, au nord et au sud, sur deux murs surmontant les arcs du xve siècle qui prolongent la ligne des piles. Ces murs ne se lient aucunement, vers l'ouest, ni avec le grand arc triomphal, dont il a été parlé, pas plus que vers l'est, au pignon d'entrée du chœur. C'est en cherchant à vérifier s'il y avait ou non liaison entre ces murs, que fut mis à jour ce fragment de chapiteau de grande dimension, dont nous donnons le dessin. Par sa composition, ses feuillages et ses entrelacs, il rappellerait plutôt les temps mérovingiens; cependant il ne peut appartenir qu'à la première construction.

Ces remarques faites, regardons attentivement le dessin de Gaignières, et nous y verrons que ce clocher, encore debout en 1699, se composait

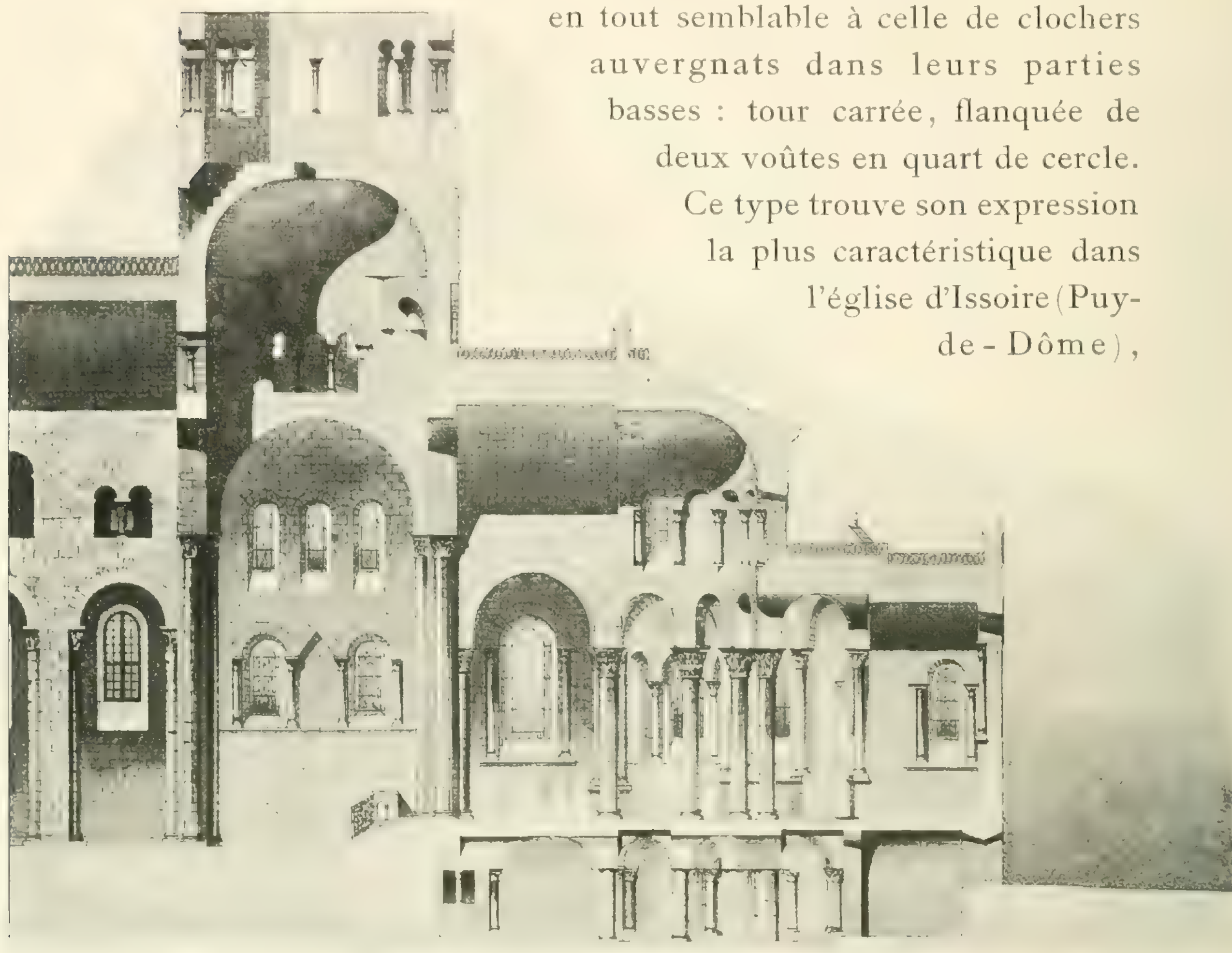


Hardion del.

Beaulieu. Coupe sur le chœur montrant ce qui reste du clocher central

d'un centre sur plan carré, flanqué de deux bas côtés couverts en appentis ; mais nous ne pensons pas qu'à Beaulieu il y ait eu une coupole en pierre et des voûtes en quart de cercle.

Le détail de construction excepté, cette disposition paraît en tout semblable à celle de clochers auvergnats dans leurs parties basses : tour carrée, flanquée de deux voûtes en quart de cercle. Ce type trouve son expression la plus caractéristique dans l'église d'Issoire (Puy-de-Dôme),



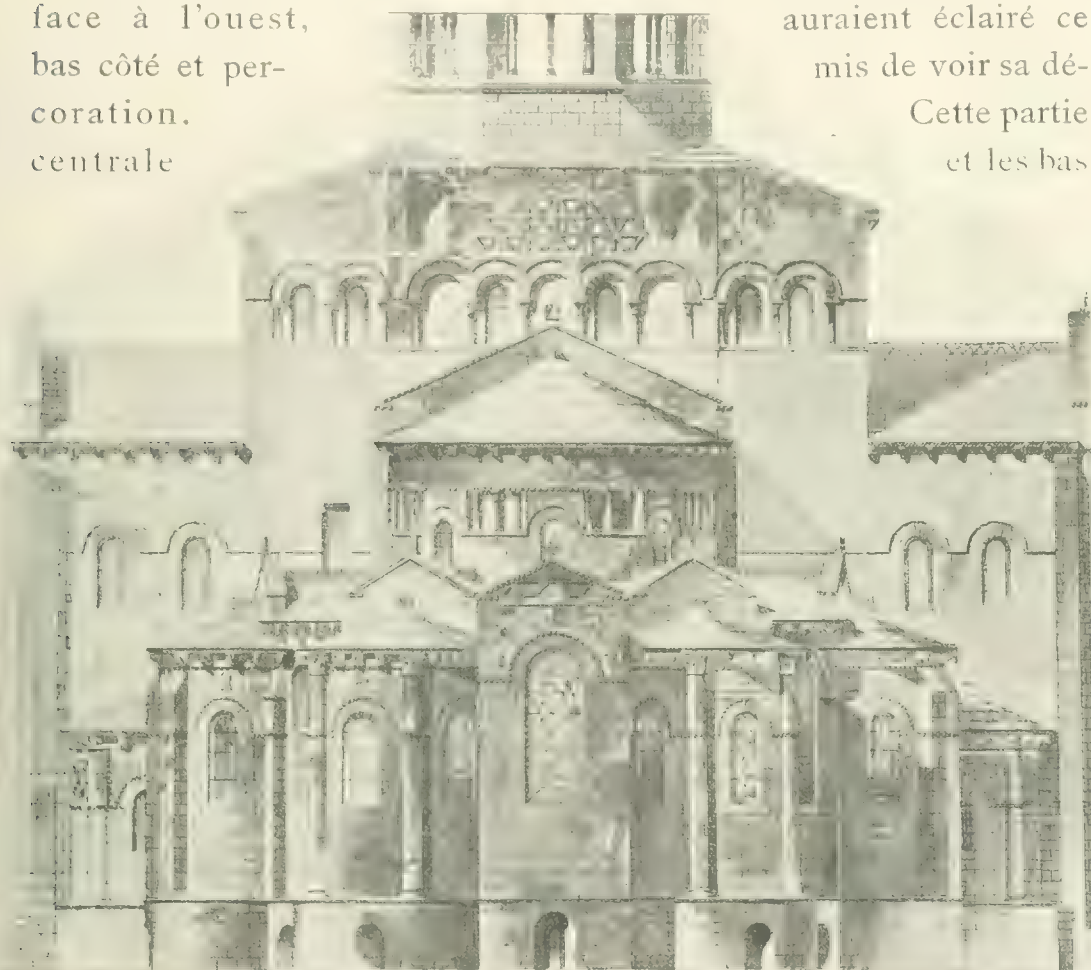
Petitgrand del

Église d'Issoire. Coupe longitudinale.

dont nous donnons les plans, façades et coupes, d'après les remarquables dessins de M. Petitgrand.

Ce chapiteau, que nous avons trouvé sous les combles à moitié caché et détruit par le mur du xve siècle, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, pouvait parfaitement recevoir la retombée

d'un arc plus ou moins surélevé, portant le mur sud de la tour. Du côté opposé, le chapiteau a complètement disparu ; mais cela ne change pas la conclusion. L'oculus et la baie qui lui faisaient face à l'ouest, auraient éclairé ce bas côté et permis de voir sa décoration. Cette partie centrale et les bas

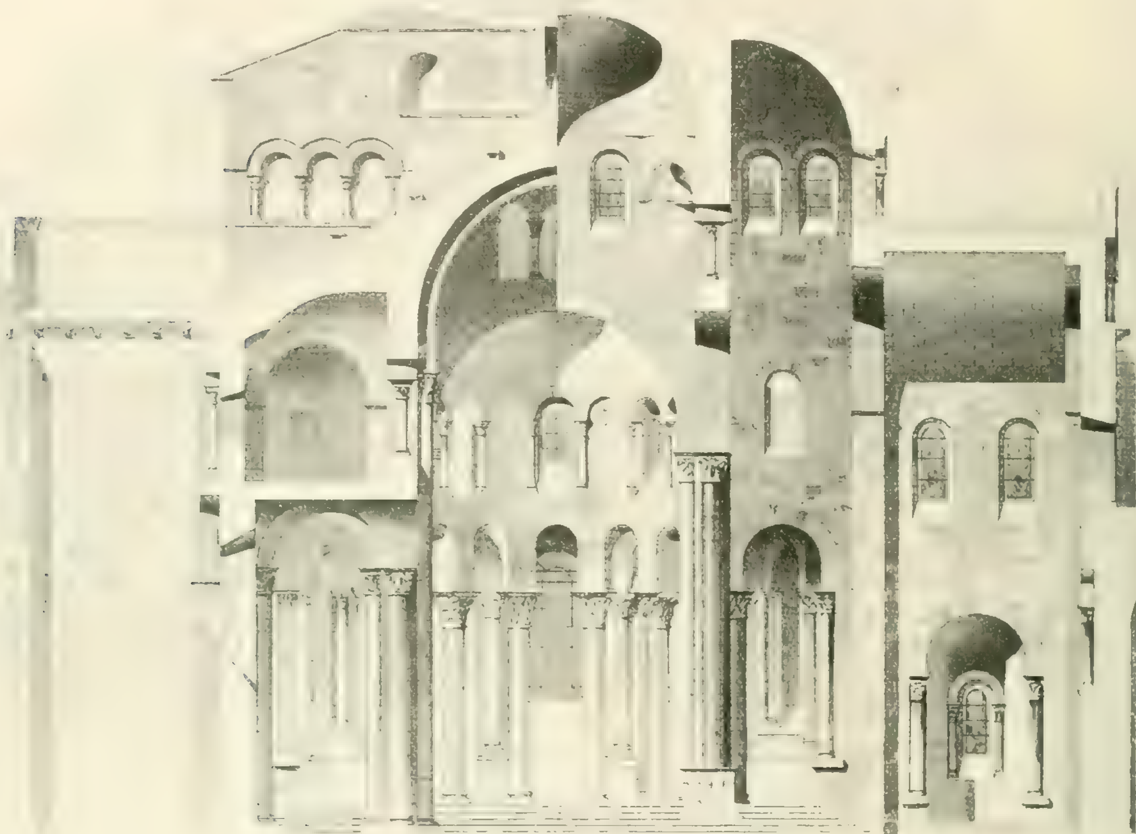


Petitgrand del.

Église d'Issoire. Vue du chevet.

côtés étaient-ils voûtés, comme en Auvergne? Nous ne saurions l'affirmer; les constructeurs de cette époque n'étaient peut-être pas encore très aptes à équilibrer de grandes voûtes, et surtout à pareille hauteur. Peut-être les charpentes apparentes, et peintes comme dans la nef, s'y poursuivaient et complétaient la décoration ?

Pour la partie centrale, d'après ce que nous avons expliqué plus haut, et quoique le monument soit de proportions beaucoup plus restreintes, c'est peut-être à Germigny-les-Prés qu'il faut se reporter. Un plancher de bois aurait soutenu le beffroi, au lieu et place d'une coupole.



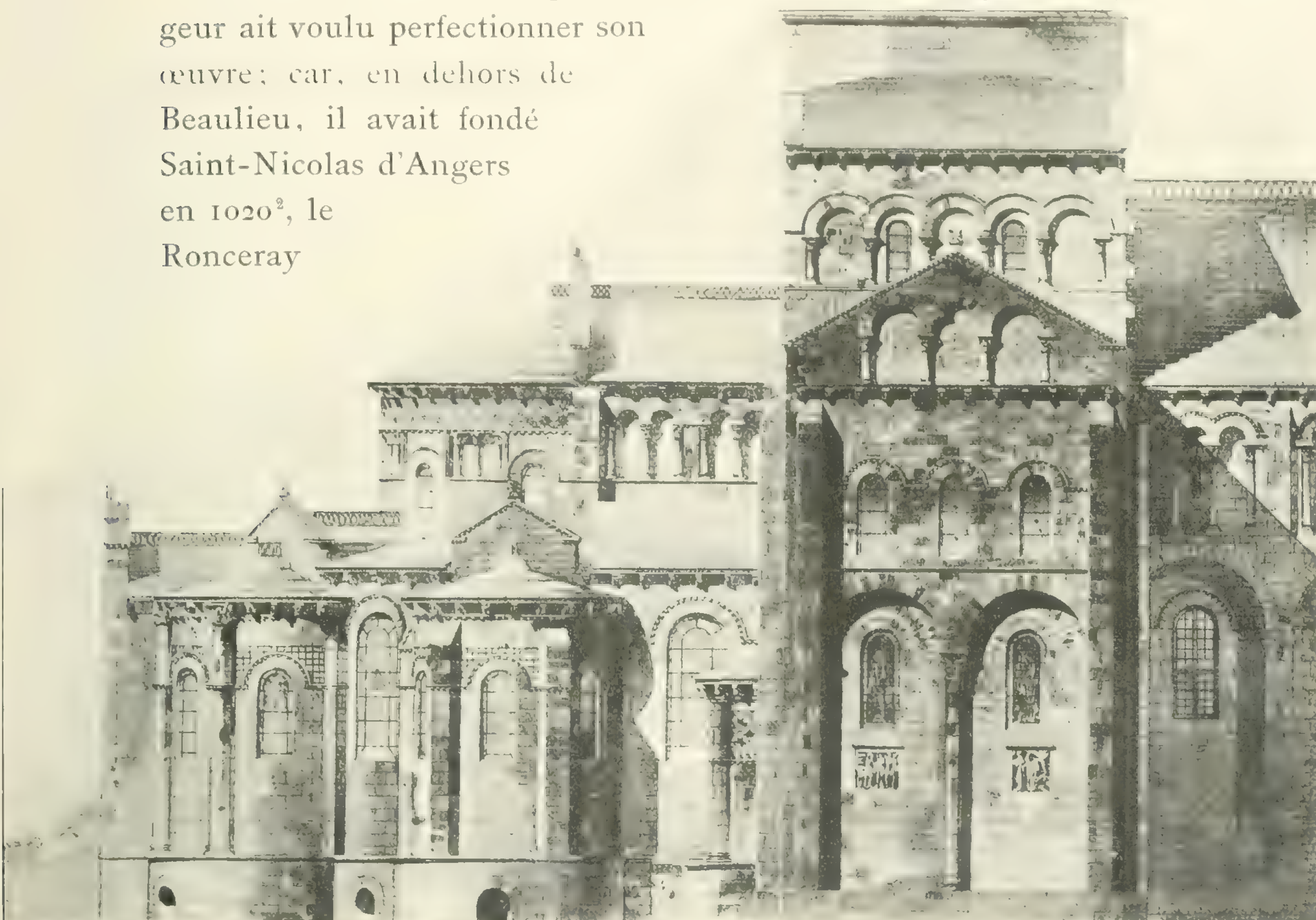
Église d'Issoire. Coupes transversales.

La similitude de cette construction avec celle de la nef nous porte donc à l'attribuer à Foulques, non pas peut-être à la première campagne, mais à une époque ayant précédé sa mort, qui survint en 1040.

A cette date, en effet, l'église devait être achevée, puisqu'il

y fut enterré, comme le prouve la découverte de son tombeau[1].

Rien d'étonnant à ce que le grand bâtisseur et le grand voyageur ait voulu perfectionner son œuvre; car, en dehors de Beaulieu, il avait fondé Saint-Nicolas d'Angers en 1020[2], le Ronceray



Petitgrand del.

Église d'Issoire. Façade latérale.

en 1028[3]; il avait relevé Saint-Martin d'Angers avant 1029[4]. Malgré leur importance, ces fondations n'avaient pas épuisé l'activité, ni la générosité du comte d'Anjou, car on lui attribue

[1] Cf. de Salies, *Histoire de Foulques Nerra*; *Congrès archéologique de Loches*, 1870, p. 53.
[2] Dom Housseau, vol. 2[1], n° 417.
[3] Cartulaire du Ronceray, n° 1.
[4] Dom Housseau, vol. 2[1], n° 417.

aussi un grand nombre de châteaux : Langeais (994-995[1]), Montrichard (1005[2]), Montbazon[3], Montboyau vers 1007[4], Trèves vers 1020[5], Montreuil-Bellay[6], Montrésor et Sainte-Maure[7], Mirebeau[8], Montrevault[9], Montfaucon vers 1026[10], Saint-Florent-le-Vieil[11], Château-Gontier vers 1007[12], Baugé[13]. Mais, en aucun cas, la durée des constructions n'est précisée; cela montre toutefois que les ressources ne lui manquaient point, et l'abbaye de Beaulieu ne devait point être la moins favorisée : de là l'ampleur de l'édifice et la richesse des peintures.

Jusqu'alors les transepts eux-mêmes étaient recouverts d'une charpente apparente décorée. Les voûtes en berceau qu'on y voit maintenant sont semblables à celles de la nef, à cette seule différence près, que les doubleaux font suite au mur et que les remplissages qu'ils supportent sont légèrement en retrait. Elles ne sauraient correspondre à la première campagne, ni s'éloigner beaucoup de la seconde, si même elles n'en font pas partie.

La disposition de ces doubleaux, tombant sur les absidioles et divisant la voûte en trois parties égales, est assez difficile à expliquer. Les restaurateurs de 1840, voulant tout remettre à neuf, eurent

[1] Richer, 4-90, édit. Waitz, p. 170; Foulques le Rechin, *Chron. des comtes d'Anjou*, édit. Marchegay et Salmon, p. 377; *Historia sancti Florentini*, dans la *Chronique des eglises d'Anjou*, édit. Marchegay et Mabille, p. 274.

[2] *Gesta comitum Andegavensium*, dans *Chron. des comtes d'Anjou*, p. 107.

[3] Histoire de France, t. X, p. 577; *Chartes de Robert le Pieux*, Cf. Pfister, Catal. n° 24.

[4] *Gesta comitum Andegavensium*, p. 108; *Historia sancti Florentini*, p. 276; *Annales de Vendôme* et *Annales dites de Renaud*, dans le recueil des *Annales Angevines et Vendômoises*, édit. Alphen, p. 60 et 86.

[5] *Historia sancti Florentini*, p. 276.

[6] Foulques le Réchin, p. 377; Chronique de Mérai, dans la *Chronique des églises d'Anjou*, p. 85.

[7] *Ibid.*, p. 377.

[8] Cf. note 6, ci-dessus; Foulques le Réchin, p. 377.

[9] Coll. Dom Housseau, II[2], n° 582; Chartes de Saint-Serge d'Angers.

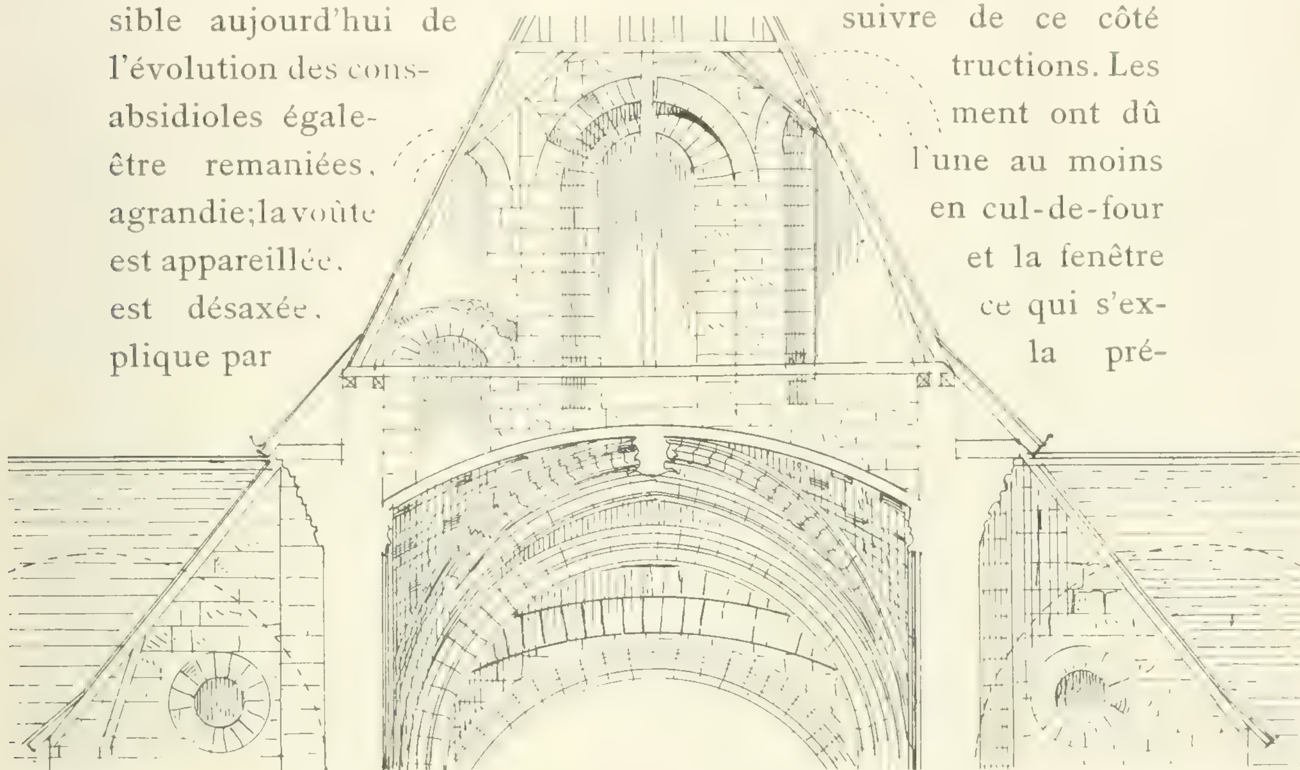
[10] *Historia sancti Florentini*, p. 281.

[11] *Chronique de Nantes*, édit. Milet, XLVIII, p. 139-140; *Charte de 1061*, édit. Marchegay; Bibl. de l'École des Chartes, 1875, p. 396.

[12] *Cartulaire de Saint-Aubin*, édit. Bertrand de Broussillon, n° 1.

[13] Foulques le Réchin, p. 377.

le grand tort de faire disparaître, autant qu'ils le purent, l'appareil réel en le recouvrant partiellement d'un badigeon avec de faux joints d'une régularité lamentable, de sorte qu'il est impossible aujourd'hui de suivre de ce côté l'évolution des constructions. Les absidioles également ont dû être remaniées, l'une au moins agrandie; la voûte en cul-de-four est appareillée, et la fenêtre est désaxée, ce qui s'explique par la présence d'un escalier en vis, ajouté après coup; mais, au nord, quelle raison a poussé à la symétrie sans but apparent? Encore un point d'interrogation qui se pose.

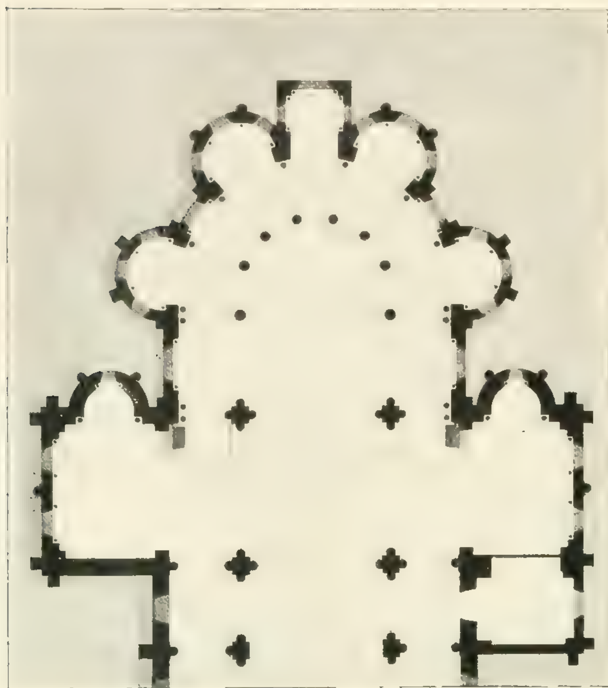


Beaulieu. Coupe regardant l'est et montrant le clocher central.

C'est dans l'un de ces croisillons, celui du sud, que des fouilles entreprises en 1870 ont fait découvrir un tombeau considéré comme celui de Foulques[1], sur la foi d'un dessin de Gai-

[1] Les fouilles ont amené la découverte d'un cercueil de pierre en forme d'auge, peut-être du XIe siècle, mais violé, et de fragments de colonnettes du XIVe. A l'intérieur se trouvaient, avec un crâne et quelques ossements, une monnaie de Guy Ier de Châtillon, comte de Blois (1307-1342), et une petite tête de pierre sculptée du XIVe siècle. Ce sont des arguments inopérants, même assortis d'une tradition remontant au XVIe siècle, surtout devant l'indication de Foulques le Réchin, qui place la

gnières[1], sous une profonde voûte d'un tracé légèrement brisé, portée de chaque côté sur trois colonnettes reposant elles-mêmes sur une dalle assez basse. Un gisant s'y trouvait, drapé d'une longue robe, la tête appuyée sur un coussin, les pieds sur un lion; la main droite serrait l'épée sur la poitrine. Il n'en restait plus trace probablement depuis longtemps, car deux dallages superposés furent découverts sous le carrelage moderne.



Petitgrand del.

Église d'Issoire. Plan du chœur.

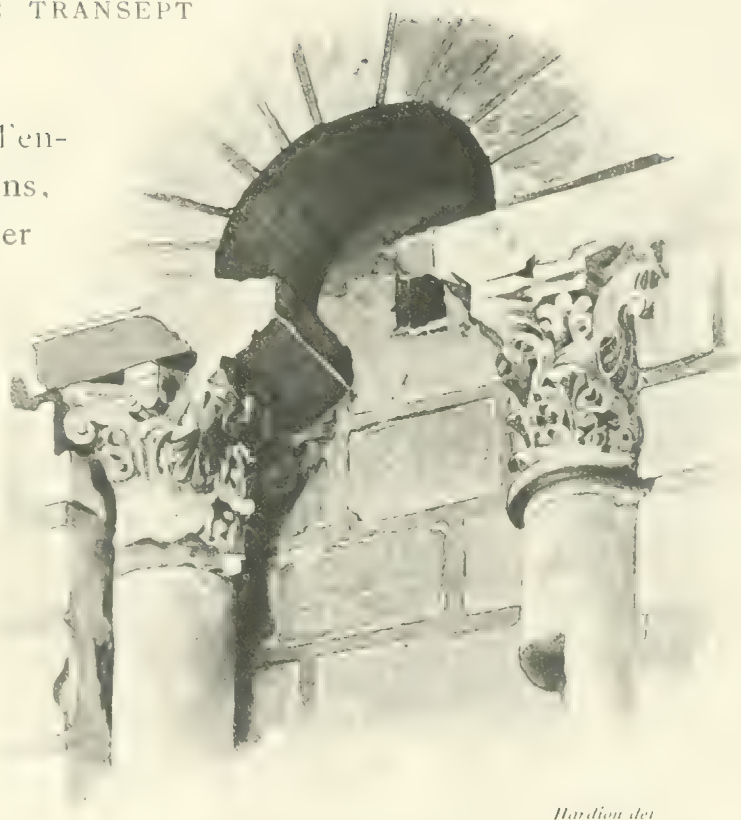
Malgré les transformateurs, personne ne met en doute l'authenticité de cette sépulture, qui correspond aux récits des diverses chroniques.

tombe de Foulques Nerra *in capitulo* (*Chron. des comtes d'Anjou*, édit. Marchegay et Salmon, p. 377). — Sur les fouilles : Procès-verbal des fouilles, dans *le Congrès arch. de Loches*, 1870, p. 359 et suivantes ; de Salies, *Hist. de Foulques Nerra*. Cf. Halphen, appendice 5.

[1] Coll. Gaignières, cal. Pe 1g., fol. 171.

IV

LE TRANSEPT


Arcature du transept sud. *Hardion del.*

Si nous examinons l'ensemble des croisillons, rien ne fait supposer une modification en plan, car les angles qui se raccordent à la nef ne dénotent aucune trace de reprise ; mais les parties hautes confirment pleinement la transformation déjà signalée des voûtes, substituées aux charpentes apparentes. Ces voûtes, en effet, bouchent la série des fenêtres qui, alternant avec des arcatures aveugles, décorent les murs gouttereaux des transepts.

Mais ici la dissymétrie des transepts par leur face est doit être au moins signalée : cinq arcatures au croisillon sud, y compris l'arcature centrale et ses deux colonnettes monolithes, six au croisillon nord, le centre étant accusé par une seule colonnette

semblable aux autres. Les chapiteaux de ces arcatures méritent également une attention toute spéciale, car ils sont d'un art bien plus parfait que ceux de la nef, ce qui porterait à les rajeunir.



Cliché Lefèvre-Pontalis.

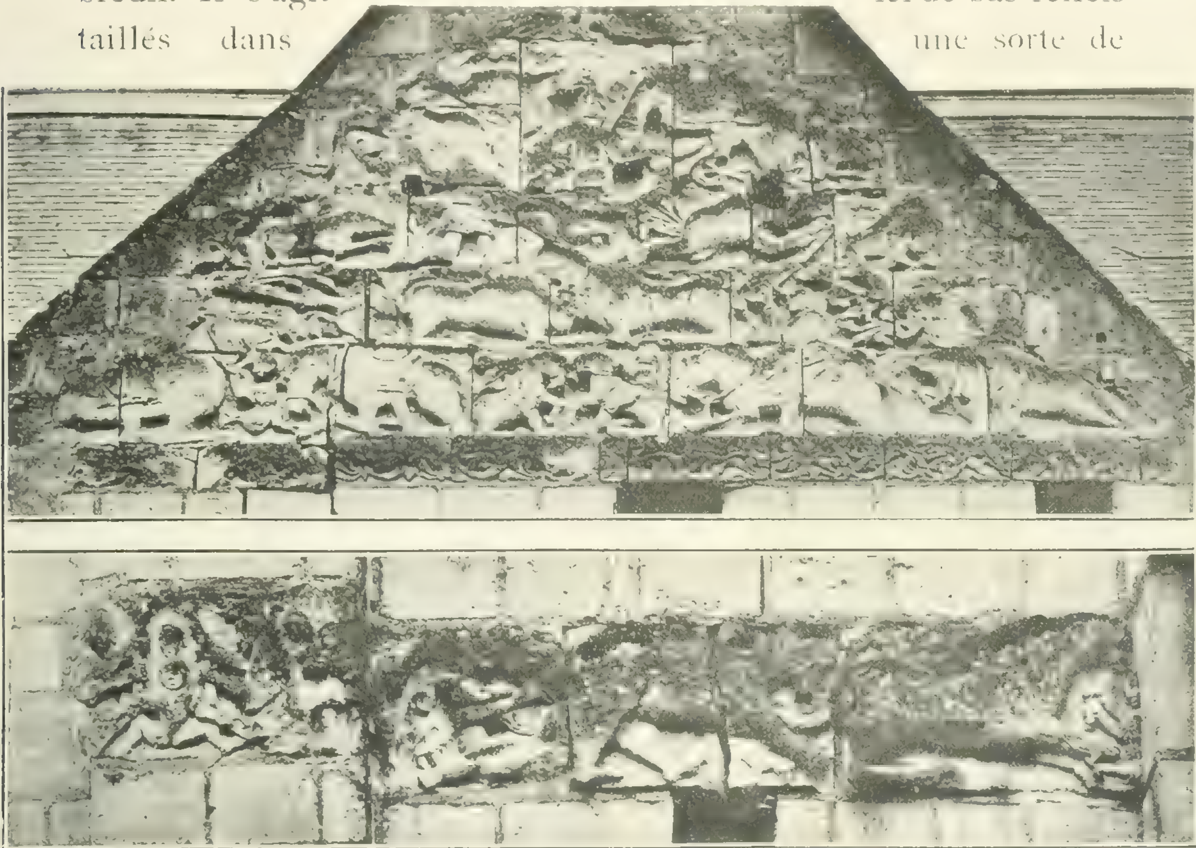
Beaulieu. Transept nord, façade est.

Par contre, en considérant leur composition, on les dirait plus anciens, car ils rappellent davantage la forme antique. Il ne faut pas trop s'en étonner : la valeur des différents artistes dans un même chantier a eu de tout temps pour résultat de dérouter la chronologie. — Cependant nous ne saurions conclure de là à un remaniement ou à une époque très différente de celle des premiers travaux.

Les sommets des absidioles ne concordent pas davantage avec les arcatures; elles ont dû être dérasées, et leur toiture en pierre refaite. La seule décoration qu'on y trouve est un ban-

deau à damier ressautant sur les contreforts et entourant la fenêtre.

Il faut signaler encore les bas-reliefs qui décorent tout le pignon du transept nord. Les exemples semblables sont peu nombreux. Il s'agit ici de bas-reliefs taillés dans une sorte de



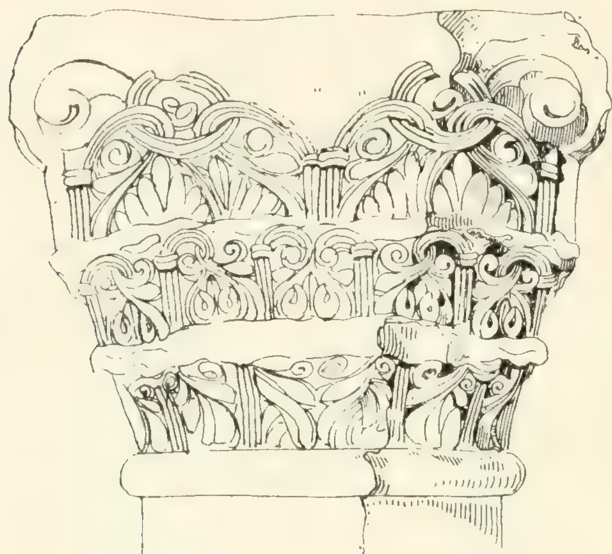
Cliché Hense.

Transept nord. Sculpture du pignon.

défoncement, et dont l'ensemble forme une vaste composition, mais dont le sens n'apparaît pas clairement. Dans le bas, un cavalier occupe plusieurs assises. Au sommet, dans de grandes dalles de dimensions variées, on reconnaît des oiseaux dévorant un homme. Un peu partout, pêle-mêle, des animaux bondissants, des cavaliers galopants ou affrontés, s'étagent sur de différentes assises, qui laissent voir clairement la forme ancienne du gable, moins aigu que celui refait ultérieurement. Personne aujourd'hui

n'admettrait volontiers les explications de cette vaste allégorie que l'on proposait il y a quarante ans [1].

Pour quelle raison, d'ailleurs, aurait-on mis à cette place des sujets de chasse ou de guerre? Plus bas, des fragments de même nature semblent provenir d'un édifice démoli, et avoir été réemployés. Tout cela, bien que fort curieux, est d'un art peu avancé : mouvements, proportions, exécution, trahissent une réelle barbarie et une totale inexpérience de l'art du bas-relief, aussi bien que des lois qui président à son exécution.



Gros chapiteau à la base du clocher central.

Combien différente était, dans cette même époque et dans le même moment, la sculpture ornementale : celle des chapiteaux, celle surtout du bandeau qui forme la base de ce pignon, où les palmettes alternées sont d'une délicatesse et d'une habileté qui n'ont point été dépassées ailleurs !

[1] L'abbé Auber, *Congrès archéologique de Loches*, p. 115 et suivantes.

V

ABSIDE DE L'ÉGLISE

Reste maintenant à étudier le chevet de ce vaste édifice. Tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, le chœur du xv[e] siècle domine les ruines du déambulatoire avec chapelles rayonnantes. Il s'élève sur la fondation du mur intérieur d'un déambulatoire; mais à quelle époque peut-on rattacher ce déambulatoire? Il ne faisait vraisemblablement pas partie du plan primitif. Cependant des exemples en sont connus dès cette époque. La basilique d'Hervé à Tours en 997, Notre-Dame de la Couture au Mans, la cathédrale d'Hubert de Vendôme à Angers, retrouvée par M. de Farcy, possédaient déjà des déambulatoires. La Trinité de Vendôme, en 1040, et Notre-Dame-du-Pré suivent le même exemple; mais il faut dire que ces monuments avaient déjà une nef et des bas côtés, et non point une nef unique comme Beaulieu; par conséquent, une abside unique répondait peut-être à l'unité de la nef. Néanmoins on signale certaines abbayes bénédictines avec des bas côtés et des absidioles[1].

Les deux arcatures à gauche et à droite du chœur servaient d'entrée à ce déambulatoire; étant aujourd'hui murées, elles ne peuvent pas être consultées. Leurs pieds-droits, d'ailleurs, sont mal-

[1] E. Lefèvre-Pontalis, *Essais sur quelques particularités des églises romanes bénédictines*, dans *le Millénaire de Cluny*, t. I.

heureusement encastrés dans les reprises du xve siècle, d'un côté comme de l'autre; et il eût fallu déterminer si elles ont été ouvertes après coup dans ce pignon est de l'église, ou si elles sont contemporaines de la première construction.

Ne perdons pas de vue que cette façade orientale supporte une des faces du gros clocher. Extérieurement, au-dessous de ses ouvertures, des arcatures aveugles, faisant suite à celles du transept et destinées à être vues, en ornaient la base; or la toiture du bas côté de la construction du xiie semble en avoir recouvert une partie. Une trace de solin en mortier est encore visible du côté du sud; c'est à coup sûr une raison de plus pour reporter à une campagne postérieure la construction d'un déambulatoire avec chapelles rayonnantes. Les fouilles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du chœur, n'ayant révélé aucune fondation, il faut admettre qu'antérieurement au déambulatoire aurait existé une simple abside, dont les fondations ont plus tard servi de support aux constructions du xve siècle.

Si l'on admet cette manière de voir, ce déambulatoire avec trois chapelles rayonnantes, fenêtre intermédiaire entre chacune d'elles et colonnade entourant le chœur et portant ses voûtes, dont nous voyons les vestiges, serait une adjonction très peu postérieure, peut-être, à la campagne des grandes voûtes.

Bien que ne répondant pas à toutes les questions qu'on peut se poser pour imaginer l'édifice à son plus beau développement, ce qui en reste va nous donner des renseignements capables de nous éclairer.

Intérieurement, le mur de la clôture extérieure était circulaire; on le revoit au-dessus des revêtements et reprises du xve, avec, par endroits, les traces de piques destinées à faire prendre l'enduit peint à fresque, qui décorait cette partie de l'édifice, comme on les retrouve dans bien d'autres endroits, pour ne pas dire presque partout à cette époque.

La voûte de ce passage circulaire, dont la hauteur nous est donnée par les arcs recouvrant les deux baies d'accès au déambu-



Hardion del.

L'abside : vue d'ensemble (XIe, XIIe et XVe siècles).

latoire, était probablement constituée par un berceau annulaire en blocage avec ou sans arcs-doubleaux ; elle contenait les pénétrations nécessaires aux fenêtres, aux chapelles et peut-être aux arcs de la colonnade du chœur; à moins que cette dernière n'ait été plus basse que la naissance de cette voûte, ce qui est peu probable et peu fréquent.

Des chapelles qui se greffaient sur le déambulatoire, une seule subsiste : celle du nord-est. Sa voûte en cul-de-four était en blocage, ce qui est conforme à la tradition de cette époque; elle reposait sur cinq arcatures, dont trois entouraient des fenêtres peu évasées. Les colonnettes de ces arcatures sont petites; les chapiteaux rappellent le style de ceux du transept; mais, à quelques années près, on ne saurait tirer de là une preuve que les deux constructions sont exactement contemporaines. Les tailloirs portent encore la trace de peintures et de dents-de-scie; la chapelle était entièrement décorée de fresques, ainsi qu'en témoignent les murs repiqués pour faire tenir l'enduit. Une sorte de voûte en blocage divise cette chapelle en deux étages, et on y a pratiqué une entrée pour accéder à cette partie inférieure; mais c'est une modification à laquelle on ne saurait assigner une date.

L'absidiole centrale est en partie détruite, et tout le sommet de son plan a disparu; d'après ce qui en reste, elle était un peu plus profonde que les deux autres, mais décorée et peinte comme elles.

Les arcatures qui portent la voûte sont absentes. La partie basse de cette chapelle est remplie par une maçonnerie de la fin du XIIIe, qui semble être le massif d'un autel; mais, pour expliquer sa présence en cet endroit, il faut admettre que la chapelle avait déjà été diminuée de profondeur. Cet autel faisant partie d'un ensemble disparu, malgré tout, ce point d'histoire reste incertain.

La chapelle du sud-est a complètement disparu. Dans l'espace qui s'étendait entre elle et l'absidiole du transept sud, un escalier en tour ronde a été accolé dès le XIIe siècle. Son noyau plein, sa voûte rampante en moellons, la fenêtre du déambulatoire qui l'aveugle, ne laissent aucun doute sur l'époque de cette construction; mais, en réalité, la conclusion première n'en est que fortifiée : il s'est écoulé peu d'années entre tous ces remaniements de détail.

Cet escalier, démoli à sa partie supérieure, donne aujourd'hui accès aux combles par l'intermédiaire du toit en pierre de l'absi-

diole sud; mais n'est-on pas fondé à penser qu'il se raccordait par l'extérieur à la petite vis accolée au grand clocher?

Évidemment l'extérieur de ce déambulatoire n'est pas moins mutilé que l'intérieur. A la base surtout, tout le parement a disparu. La partie supérieure, bien que ruinée, permet de retrouver les anciennes moulures, fenêtres, colonnes faisant contrefort, et aussi l'entablement, car les deux arcs d'entrée dont nous avons parlé plus haut indiquent la hauteur des voûtes.

Entre les chapelles, les fenêtres sont encore visibles. Elles étaient simples, grandes et plus élevées que celles des chapelles, disposition commandée par les hauteurs différentes des voûtes.

Les différences de symétrie, ou les négligences décoratives, ne doivent point nous étonner dans un monument de cette importance et de cette époque; aussi nous ne nous attarderons point à signaler ces détails, qui n'ajoutent rien à la connaissance du monument.

Bien autrement important par la question qu'il soulève est ce parement intérieur polygonal, rapporté au XVI[e] siècle vraisemblablement, autant qu'on peut déterminer sa date par la dimension des pierres et leur structure; et encore ce parement n'est-il rapporté que sur une partie seulement du pourtour.

Évidemment la consolidation de ces murailles à demi ruinées s'imposait pour y asseoir les grands contreforts du XVI[e], destinés à buter les grandes voûtes du chœur. Cependant, le parallélisme de ces revêtements n'indique-t-il pas une intention d'utiliser cet espace et de le couvrir?

Des amorces de murs vers l'abbaye semblent révéler des projets abandonnés, et il n'en reste pas assez pour pouvoir deviner la pensée qui les a fait naître; car ce que nous voyons ne répond à aucune hypothèse.

VI

L'ABBAYE A PARTIR DU XIVe SIÈCLE



AVEC le XIVe siècle, avaient commencé les années de désastre pour l'abbaye.

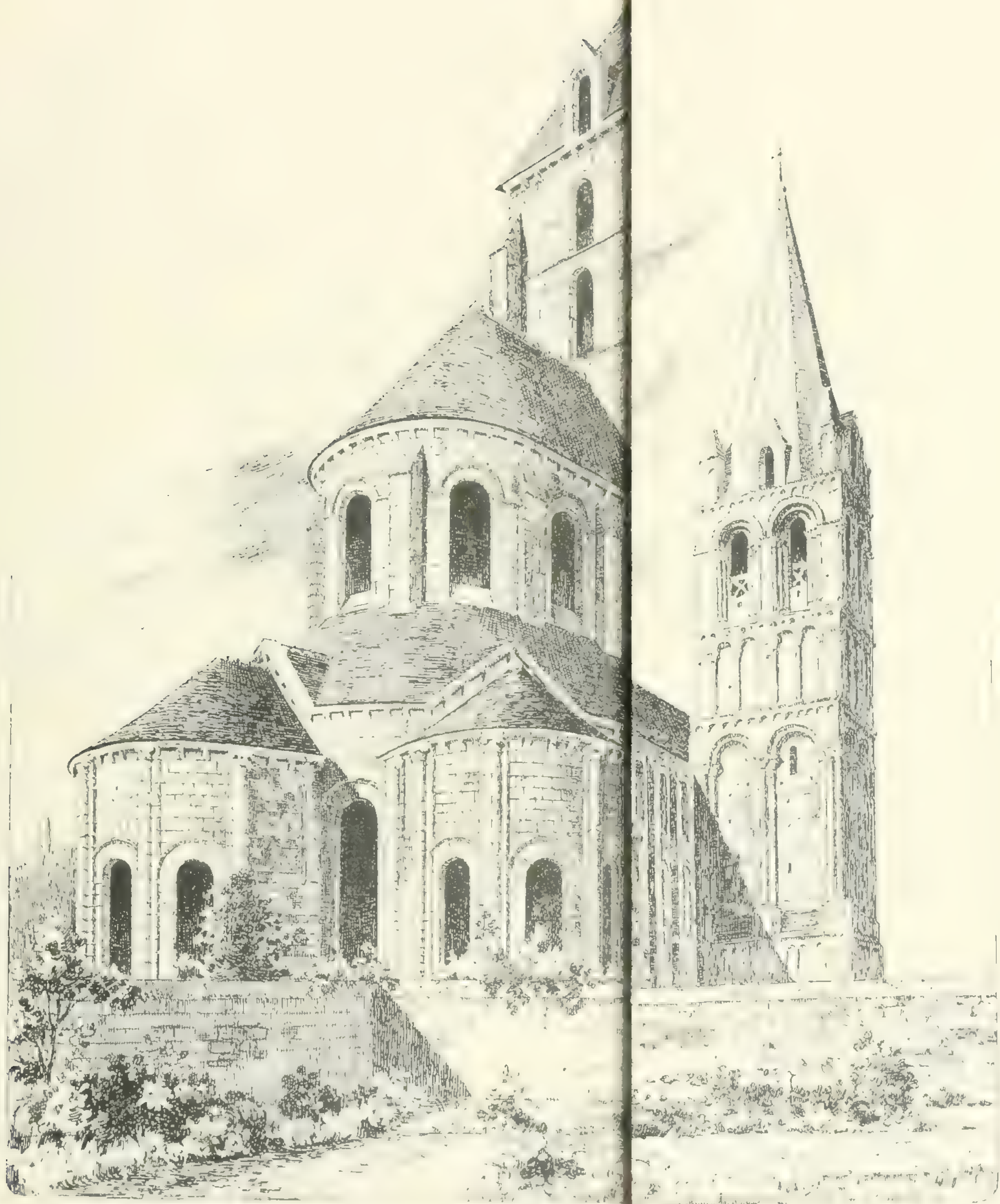
Dans un acte du 6 mai 1366[1], nous voyons les religieux réclamer au sujet des marchés : ils rappellent que l'abbaye et la ville de Beaulieu avaient été incendiées « excepté l'église, tant seulement laquelle ils avaient empierrée, fortifiée et diligemment gardée »; mais elle n'avait été épargnée que pour peu de temps, car les troupes du duc de Clarence la mirent à sac en 1412, et l'abbé fut emmené captif en Angleterre.

Ce fut le dernier coup, dont elle ne semble pas s'être relevée.

Si nous consultons dom Galland[2], Guillaume Moreau, prieur, aurait fait faire à neuf le mur méridional de la nef et réparer l'église, qu'on aurait couverte et lambrissée. La lanterne aurait été construite aux frais de Jean Cignory, curé de Saint-André de Beaulieu, en 1452. Cette lanterne, ne pouvant être le petit clocher en bois qui n'existait pas en 1699, se rapporterait donc à l'imposant clocher dessiné par Gaignières; mais ce dernier remontait à une époque

[1] Bibl. nationale, ms lat. 12662.

[2] Dom Galland aurait écrit son histoire de l'abbaye en 1741. Son manuscrit serait d'une bibliothèque privée. Nous ne le connaissons que par des citations puisées dans *le Congrès archéologique de Loches*, et dans Archambaud, *Hist. de l'abbaye de Beaulieu* (*Revue de l'Anjou*, t. XI et XII, 1874).



Hardion del

(Etat vraisemb



Hardion del.

ÉGLISE ABBATIALE DE BEAULIEU

(État vraisemblable du monument au XII[e] siècle)

bien antérieure. Il y a donc lieu de critiquer les textes ou au moins de les interpréter.

Enfin, les voûtes du chœur, d'après le même auteur, seraient dues à Hugues III Farnèse (1485), et ce que nous voyons confirme cette partie du récit.

Les clefs de voûte ne sont pas moins remarquables que les grandes fenêtres avec leur rampelage. On a remarqué la différence de leurs profils avec ceux des ouvertures bouchées, qui sont dans la partie inférieure du mur; cela ne donne pas grande précision, car c'est le bas qui semblerait le plus récent.

L'époque troublée à laquelle nous sommes arrivés, et les guerres de religion, expliquent peut-être pourquoi l'abbaye ne retrouva pas son ancienne prospérité.

Enfin, vers la fin du XVIe siècle, le 5 juillet 1598, d'après un procès-verbal des officiers de la baronnie, rédigé à la requête de Jean Noquet, prieur, à la suite d'une tempête « le faîte de la nef fut renversé sur une longueur de 16 toises, ainsi que les pilastres ».

La charpente seule était abattue, la maçonnerie demeurait intacte. Toutefois les moines, ne pouvant obtenir du roi le droit de prendre le bois nécessaire aux réfections, se bornèrent à réparer le chœur, et tel était l'ensemble en 1699 lorsque Gaignières le dessina.

Le mal ne fit que s'aggraver.

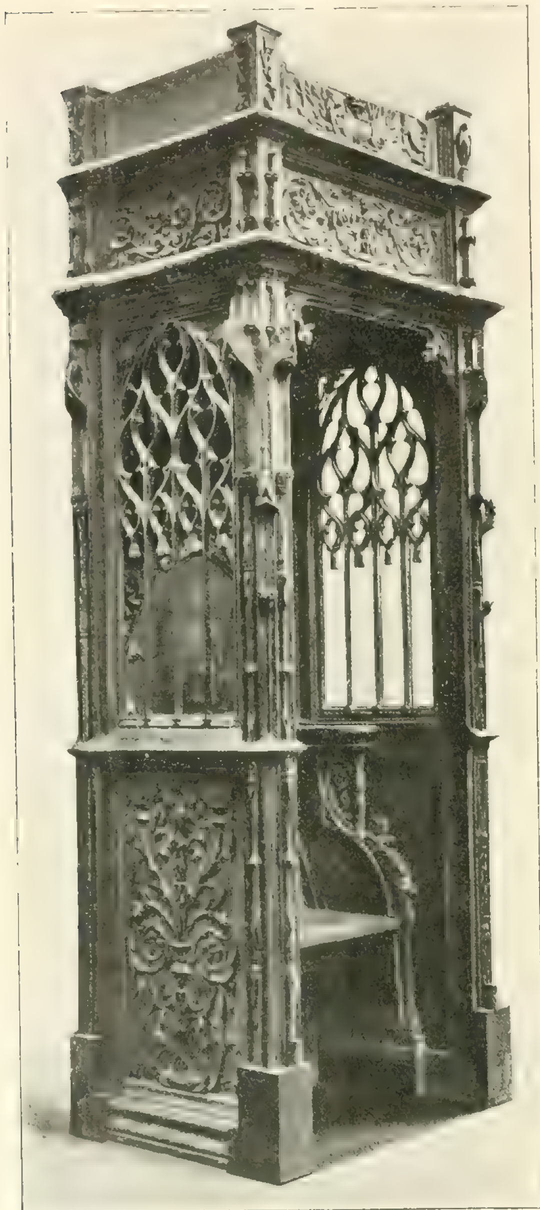
« L'abbaye est encore délabrée et sans cloître, porte une note de la fin du XVIIIe siècle[1].

« Le réfectoire tomba vers 1610, faute de réparations, et n'a point encore été réparé...

« Tout ce qu'il y a de remarquable à l'abbaye, c'est une pyramide de pierre de taille qui était dans le cloître. Elle fut élevée au commencement du onzième siècle par Foulques, comte d'Anjou,

[1] Bibl. nationale, ms lat. 12662.

quand il fonda l'abbaye. La base a 24 à 25 pieds de diamètre et environ 90 pieds de hauteur. Il y avait autrefois une fontaine d'eau vive où les moines lavaient leurs mains.



Siège abbatial du XVIe siècle. — Polychrome.

« Les dehors sont ouvragés par de petits compartiments semblables à ce qu'on appelle aujourd'hui vair et contrevair. »

Cette description est bien d'accord avec le dessin relevé par Gaignières[1], c'est bien une pyramide octogonale portée sur des arcatures, et on connaissait encore il n'y a pas très longtemps, à Beaulieu, la fontaine qui l'alimentait; elle a disparu depuis, soit par suite du déboisement, soit par suite de travaux fortuits ayant détourné son cours.

Quant à la date indiquée, elle était inexacte, et M. Enlard a justement montré qu'elle était du XIIe siècle seulement[2]. La forme de ce petit monument ne doit nullement nous surprendre, quand on songe combien les mêmes formes étaient appliquées à de grands édifices et souvent à des objets d'orfèvrerie.

[1] Dessin à la plume, coll. Gaignières, V. a. 72.
[2] *Bulletin des Antiquaires de France*, 1857, p. 140.

Cette forme de pyramide servait parfois à terminer un clocher; d'autres fois, elle représentait une lanterne des morts ou chapelle funéraire; ici, elle rappelait de loin l'emplacement de la fontaine. Le prieur Thomas Pactius, mort en 1168, n'avait-il pas, à l'église Saint-Ours, remplacé les charpentes incendiées par deux pyramides creuses formant voûte à l'intérieur?

Cette fontaine était réputée dans la contrée. En 1697, sur une vague insinuation qu'elle allait disparaître, un avis rendu en conseil le 11 novembre, signifié le 2 décembre, fait défense de la détruire.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne l'abbatiale de Beaulieu, il faut remarquer une petite voûte étoilée, semblable à celles que les dais du xive-xvie siècle ont toujours employée; elle recouvre le passage entre le transept sud et la sacristie. Cependant elle pourrait bien ne pas être antérieure au xviie siècle; mais aucun renseignement ne permet de dater sûrement ce morceau.

Le chœur possède des stalles au milieu desquelles se trouve une chaire venant, dit-on, de la Chartreuse de Liget.

Ce qui est remarquable dans ce meuble du xvie siècle, c'est la persistance des formes du xve siècle avec le style de la pure Renaissance. Il conservait encore ses peintures originelles, retrouvées en 1891 sous une couche de faux bois.

J. Hardion



Beaulieu, la ville, avec le mur d'enceinte du XIVe siècle et l'église abbatiale.

BEAULIEU-LÈS-LOCHES

NOTES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

OTRE intention n'est pas de rédiger une histoire, même sommaire, de Beaulieu et de son abbaye. Au point de vue des annales locales, nous renvoyons à ce qui a été écrit sur ce sujet[1]. Il nous suffira d'étudier certains points qui nous intéressent particulièrement, et sur lesquels il nous paraît utile d'apporter quelques éclaircissements, à l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de l'abbaye.

[1] On consultera avec fruit : les Archives d'Indre-et-Loire, en particulier la série H, et le fonds Salmon à la Bibliothèque de Tours; la collection D. Housseau à la Bibliothèque Nationale, notamment le *Mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye de Beaulieu*, par D. Galland; *Mémoires sur l'abbaye de Beaulieu* (extrait d'un manuscrit de l'abbé Micolon de Blanval), et quelques autres manuscrits. Parmi les imprimés : publications de la Société archéologique, *Mémoires* et *Bulletins*; *Gallia christiana*, XIV; Nobileau, *Notice sur Beaulieu*; Dufour, *Dictionnaire de l'arrondissement de Loches*; L. Archambault, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Beaulieu* (dans la *Revue d'Anjou*, 1874); Congrès archéologiques de France, 1869 et 1910; enfin l'Étude bien personnelle de M. Hardion, qui prêtera un contrôle technique à ces Notes, rédigées sans la connaissance de son Mémoire.

I

LES ORIGINES DU COUVENT

Au sujet de la désignation de la localité, les chroniqueurs des XIe et XIIe siècles emploient les termes de *Belli locus* et de *Bellus locus*. La première appellation semble faire allusion à un événement militaire, à l'instar de Saint-Martin-le-Beau (*de bello*); la seconde a trait au site délicieux sur la rive droite de l'Indre, et dont on goûte tous les charmes des hauteurs du plateau de Loches aussi bien que des cimes du versant opposé. A défaut de documents pour motiver la première interprétation, nous pensons qu'il y a lieu d'accepter la seconde. On sait, en effet, que maints endroits doivent leur nom à leur position, et il y a, en Touraine, une vingtaine au moins de localités offrant cette appellation.



L'Indre, à Beaulieu.

Ce milieu fertile et agréable dut être habité de bonne heure.

L'époque protohistorique y vit les constructeurs des mégalithes, ainsi que les ouvriers de la pierre taillée et de la pierre polie,

dont on retrouve çà et là les vestiges, jadis dédaignés par les historiens et aujourd'hui l'objet de précieuses investigations scientifiques.

La vie locale prit une particulière activité avec les établissements gaulois et romains, dont les restes se montrent sur plusieurs points. Pour ce qui est de l'époque gallo-romaine, on a signalé une série de documents. Ce sont, notamment : à l'ouest de Beaulieu, à Loches, l'autel antique qui sert de bénitier à l'église de Saint-Ours; au nord, les restes constatés à Dolus, Chambourg et Corbery, ainsi qu'à Ferrières, dont le nom accuse la présence de forges. On se souvient que Perrusson conserve un bas-relief romain dans le mur de l'église, et qu'au château de Rouvray, sur Saint-Jean-Saint-Germain, on a découvert un trésor de vases en verre et en bronze du plus haut intérêt.

Le développement de la foi chrétienne se fit par l'institution paroissiale. La première église que l'on rencontre est celle de Saint-Pierre, dont Dufour place la fondation en 1004; mais il semble qu'elle peut être reculée plus avant. Deux autres églises paroissiales, Saint-Laurent et Saint-André, dont le titre curial paraît au XIIIe siècle, se partagèrent le champ religieux. Mais c'est surtout à l'installation de l'abbaye de Bénédictins que le chercheur doit s'attacher au point de vue de l'histoire et de l'archéologie.

Pour l'abbaye de Beaulieu, comme pour plusieurs autres, les débuts sont mélangés de quelques détails moins précis. Suivant les *Gesta consulum,* l'abbaye fut dédiée aux saints Anges, les « Chérubins et les Séraphins »; selon des chroniques, elle fut placée sous le vocable de la sainte Trinité et du saint Sépulcre. Il n'y a pas là de contradiction, si l'on songe qu'il existe une distinction entre le patron et le titulaire, et que d'ailleurs l'Église admet plusieurs patrons à des degrés différents.

La date de la charte de fondation et d'approbation a été égale-

ment l'objet d'assertions diverses. De fait, d'aucuns ont attribué au pape Serge IV la bulle qui approuve et confirme la création de l'abbaye de Beaulieu par le comte Foulques Nerra[1]. Mais c'est là une erreur. La preuve ressort manifestement de ce fait que son prédécesseur, le pape Jean XVIII, dans une bulle antérieure au mois de mai 1009, date de son abdication, déclare que ladite abbaye est fondée et qu'elle sera exempte de la juridiction de l'archevêque de Tours pour relever directement du souverain pontife.

Cette clause, du reste, ne devait pas empêcher l'archevêque de faire valoir ce qu'il considérait comme son droit, et, lorsque l'église fut élevée, il entendit la consacrer lui-même.

Or à quelle date se rattache la fondation du couvent? On la place entre 996 et 1009[2]. Cette incertitude tient aux circonstances de la fondation de l'abbaye. Foulques Nerra l'installa, rapporte Glaber, à la suite du meurtre d'un chevalier commis à l'instigation de Constance, femme du roi Robert et nièce de Foulques. Sur l'admonestation de Fulbert, évêque de Chartres, le comte s'en remit au pape, qui, comme expiation, lui imposa de fonder un couvent, ce qu'il fit au retour d'un voyage de Terre sainte.

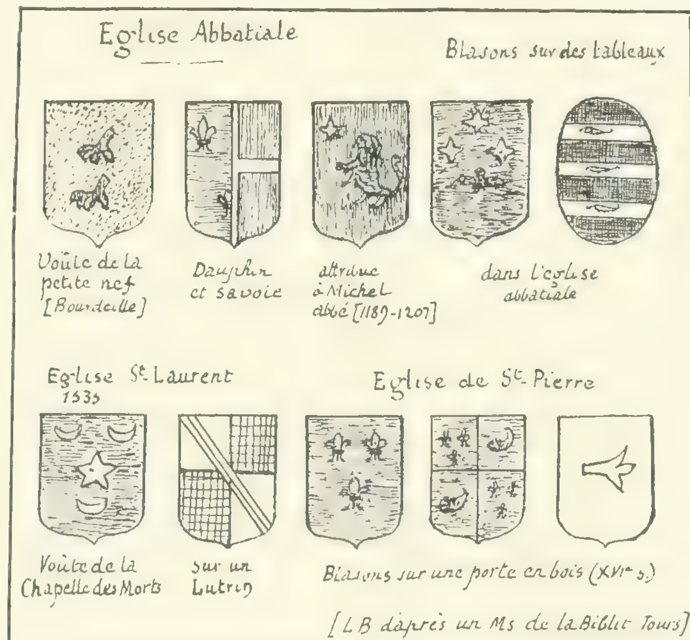
On ne saurait admettre que le pape en question soit Serge IV[3]. De fait, la charte de fondation donnée par Foulques est datée de la dixième année du roi Robert, de la quinzième de Foulques, de la quatrième du pape Jean XVIII, et de la septième de l'archevêque Hugues, date qui correspond à l'année 1007. Le chroniqueur Glaber parle, il est vrai, du pape Serge IV; mais cela tient à ce qu'il y a confusion avec l'époque de la consécration de l'église abbatiale, ainsi que nous le verrons.

[1] On écrit Foulques, suivant la coutume ancienne, ou bien Foulque, selon une formule plus moderne.

[2] Selon Baronius (*Annal. ecclesiast.*, X, 272), en 996; abbé de Marolles, en 998; Maan (*Sanct. et Metrop. Eccl. Turon.*), en 1004; Mabillon (*Annal. Benedict.*, IV), en 1007; de Petigny, en 1009.

[3] *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, art. Beaulieu, p. 168.

De son côté, le chanoine Maan, qui ne manque pas d'esprit critique, attribue la fondation à la pieuse influence de la comtesse Hersende, désireuse d'expier les perturbations causées par son mari; il admet la date de 1003 pour l'envoi du légat Pierre, et de 1004 pour la consécration[1].



Armoiries jadis en trois églises de Beaulieu.

Mais il est à remarquer que l'argumentation de Maan tend surtout à écarter la date de 996 donnée par Baronius, et à montrer que le nom de l'archevêque Hugues oblige à reculer tout au moins jusqu'à l'an 1004. Au surplus, en présence de l'examen de la charte, ce doute s'évanouit. Dans son Histoire ecclésiastique manuscrite, l'abbé du Baut résume ainsi les origines avec la charte de fondation, qui était conservée dans les archives de l'abbaye, où elle a été copiée par Housseau et par Dufour, lequel l'a publiée dans son Histoire.

« Beaulieu est ainsi nommé parce qu'il était le lieu fixé pour les combats dits jugements de Dieu, *locus belli.* Foulques Nerra s'illustra dans cet établissement par l'étendue de terrain et de domaines qu'il donna à cette abbaye, par la multitude des droits et privilèges qu'il lui accorda et par les concessions qu'elle acquit

[1] *Loc. cit.*, p. 79-80.

elle-même par la suite. Dans le titre de fondation, Foulques donne en entier la petite ville de Beaulieu, ou lieu du duel, tous les habitants qui la composent, hommes et femmes, vieillards et enfants, à la condition expresse qu'ils seront libres, depuis le ruisseau de Contré, le chêne de sainte Eulalie et jusqu'à l'Orme pendu, sa maison de plaisir auprès de Chenays, les bois, les terres cultivées et incultes, les serfs, les femmes serves, sans réserve d'aucune coutume, les acquisitions faites par lui dans le territoire de Tours, auprès de Trion et de Tressoure, Ville Païs et Sarpillière, lesquelles acquisitions sont franches, et libres tous les habitants desdits lieux ; la permission de prendre dans la forêt du Bois-Oger, que Foulques réserve, tous les bois de construction, de réparation et de chauffage nécessaires à la communauté, le gland et la nourriture de leurs porcs ou le droit de pacage.


L'Indre à Beaulieu, où elle servait de douves.

« Les droits sont les prestations coutumières sur les moulins, les fours, les ventes, le terrage, le débit et l'emmagasinement des vins, de vente sur toute marchandise dans les limites de leurs possessions, un marché à perpétuité le samedi de chaque semaine, haute, basse et moyenne justice, droit de faire frapper monnaie, les lods et ventes de tout leur fief, le droit de joyeux avènement à chaque nouvel abbé, celui de désigner le lieu du duel judiciaire, les amendes judiciaires, l'amende de 60 livres contre ceux qui s'insurgeront contre les moines, et celle de 10 livres contre ceux qui auront pris querelle ensemble,

enfin celle de 3 livres contre ceux qui auront fourni des armes[1]. »

La fondation arrêtée, on se mit de suite à l'œuvre. Il s'agissait d'élever un monastère digne du grand bâtisseur qui voulut placer son œuvre sous le vocable du saint Sépulcre. Les chroniqueurs rapportent en effet que, lors de son pèlerinage à Jérusalem, Foulques revint avec une relique de la vraie Croix et un fragment du tombeau du Christ qu'il aurait détaché avec ses dents, en le vénérant des lèvres, suivant l'usage; détail qui caractérise bien le terrible aventurier du moyen âge jusque dans sa piété, mêlée de violence[2]. Le comte d'Anjou donna la vraie Croix à la collégiale de Loches et résolut de placer la relique du saint Sépulcre dans l'abbatiale qui reçut le vocable. D'autre part, le comte fit appel au concours de Eudes,



Beaulieu, abbatiale. Chapiteaux du clocher occidental.

[1] L'abbé du Baut ajoute : « Les moines acquirent, par concessions ou transactions, les églises de Crouzilles, de Balesmes, de Mouzay, de Varennes, de Dolus, le droit de sépulture des habitants de Loches, et plusieurs autres droits concédés par les seigneurs. L'abbé n'obtint qu'en 1480 le droit d'officier crossé et mitré. En 1430, cette communauté fut prise, saccagée et brûlée par les Anglais; mais elle se releva de ses ruines, et elle recouvra la propriété de ses biens et l'exercice de ses anciens droits. » Le manuscrit de l'abbé du Baut, ancien moine de Fontaines-lès-Blanches et ancien chanoine de Tours, consiste en deux in-folios, conservés chez Mme A. Gabeau, à Amboise.

[2] Foulques avait une façon peu ordinaire de se procurer des reliques. Au cours d'un voyage à Jérusalem, « il obtint des gardiens du saint Sépulcre, à prix d'argent, de pénétrer dans l'édifice avec ses compagnons, afin de prier à loisir. Comme il priait pieusement et embrassait le saint Sépulcre, en signe de vénération, il sentit sous ses dents céder une parcelle du saint Sépulcre, et il la rapporta en France. » (D. Housseau, t. XII, n. 4963.)

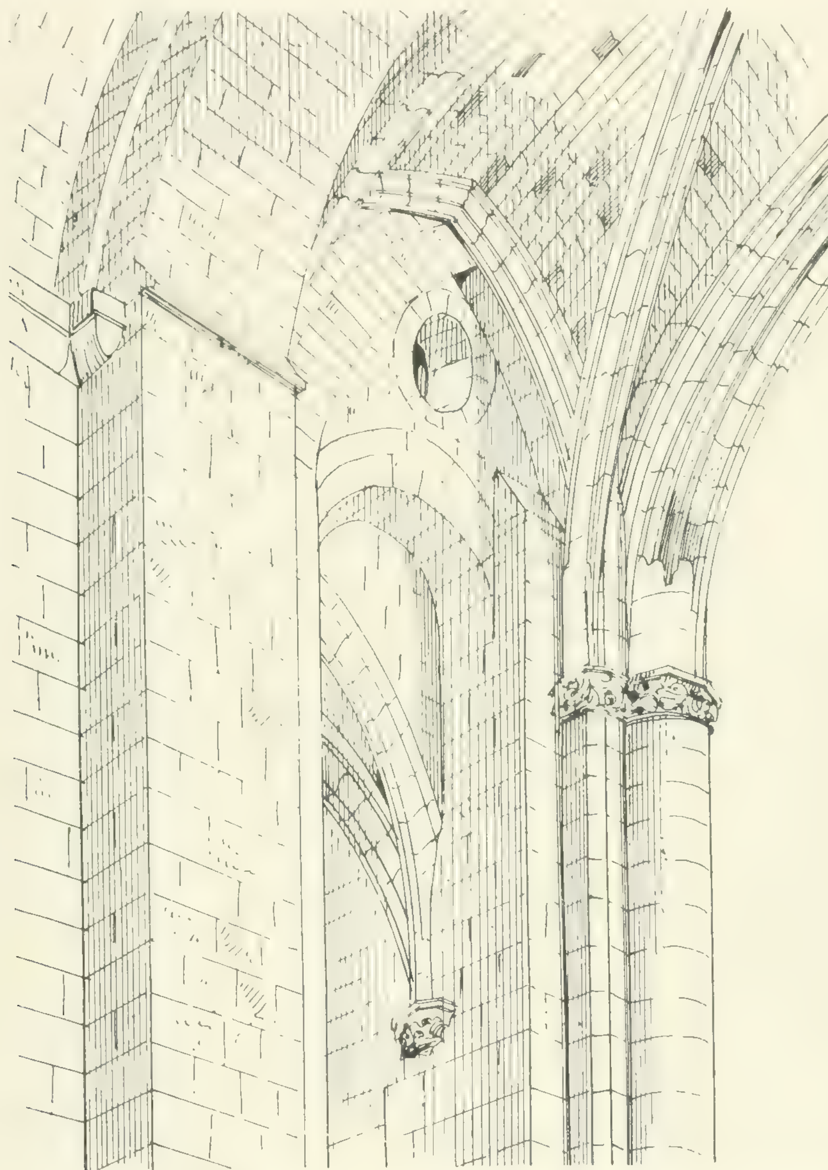
abbé de Saint-Genou en Berry, qui lui envoya des Bénédictins et qui paraît avoir gouverné la nouvelle abbaye durant un demi-siècle.

De la collaboration de ces deux hommes devait sortir un établissement important. Les restes de la grande nef et du transept, avec les robustes murailles et les fenêtres hardies, indiquent assez le caractère de l'œuvre. Plusieurs années furent employées à la construction de l'abbatiale et des logis conventuels. Quand tout fut prêt, le comte fit demander à l'archevêque de Tours, Hugues, de venir consacrer l'église. Le prélat refusa de le faire avant que le comte réparât les dégradations qu'il avait commises à l'encontre des biens de l'église métropolitaine. Ce que voyant, Foulques envoya à Rome un ambassadeur chargé de présents pour obtenir la consécration par une autre voie. Le Pape désigna à cet effet son légat, le cardinal Pierre, évêque de Piperno, qui fut reçu en grande pompe à Beaulieu.

Ici encore il y a divergence parmi les écrivains à propos de la date. D'après le chroniqueur Raoul Glaber, l'envoi du cardinal Pierre aurait eu lieu par le pape Jean XVIII. Or ce dernier décéda en 1009. On peut admettre que Foulques ait eu des pourparlers avec ce pape au sujet de son couvent; mais l'assertion relative au légat ne tient pas devant les textes officiels. La date de 1010 a été indiquée par les auteurs des chroniques de Tours, d'Amboise et de Beaulieu. Sur les affirmations des chroniqueurs, le bénédictin dom Galland, dans son histoire de l'abbaye, a accepté cette même date, et celle-ci a été adoptée par M. l'abbé Chevalier dans son rapport fait au Congrès archéologique tenu à Loches, en 1869. Mais, cette fois encore, il importe de recourir aux actes conventuels qui ont le pas sur les textes des chroniques, lesquelles ne sont pas toujours contemporaines des événements.

Le bullaire pontifical tranche nettement la question. Il nous

apprend que le pape Serge IV, la troisième année de son pontifi-



Beaulieu, abbatiale. Transept nord, avec parties de la construction de Foulques.

cat et le 14 août, a donné mission au cardinal-légat Pierre de consacrer l'église de Beaulieu[1]. Or Serge IV fut élu en 1009.

[1] « Bulla Sergii papæ IV, quâ Petrum Vipernsem episcopum delegat qui monasterium Bellilo-

C'est donc en 1012 que tombe la troisième année. Devant l'évidence, cette dernière date a été suivie par Mabillon et les frères Sainte-Marthe, et, au cours du congrès de Loches, elle a été soutenue par M. d'Espinay, auquel une faute de typographie fait écrire « le 16 avril » dans le texte, et « le XIV » en note. La bulle faisait partie des archives de Beaulieu, où elle a été transcrite par dom Housseau, en sorte qu'on s'explique difficilement les hésitations de dom Galland, si ce n'est par le désir de suivre les chroniques générales. Mabile l'a résumée ainsi : « An 1012. Bulle du pape Serge IV, qui confirme les privilèges de l'abbaye de Beaulieu, fondée par Foulques, comte d'Anjou, et qui règle le différend né entre ladite abbaye et Hugues, archevêque de Tours. »

Les divergences entre les dates fournies par les chroniques et les bulles pontificales ont mis en garde contre ces dernières. M. Halphen, qui les a étudiées avec soin, conclut au caractère apocryphe des bulles. En même temps, l'auteur donne ce qu'il considère comme le texte véritable de la charte de fondation de Beaulieu par Foulques Nerra[1]. Mais formuler des objections même sérieuses à l'encontre de l'authenticité des bulles, n'est pas trancher la question archéologique relative à l'église. Aussi nous renvoyons à l'étude dont il s'agit au point de vue critique, que nous reprendrons dans un appendice, et nous maintenons nos appréciations sous le rapport des dates. En effet, de ce que l'affaire de Fouques avec Hugues de Beauvais causa au comte des

cense vice suâ consecret, cum Hugo Turonum episcopus jus suum in dictum monasterium ecclesiæ Romanæ transmisisset. — Datum anno III Sergii Papæ, Indict. X, die XIV aprilis. »

La bulle de Serge IV : « In nomine Dñi... » a été copiée par D. Housseau sur l'original avec la bulle pendante au plomb et lacs de soie verte.

Dans la Notice de fondation, qui cite la charte de Foulques : « Cum sit incertum... signum Gauterii capellani, » il est dit que de même que la Touraine est appelée « Franciæ hortus », de même Beaulieu doit être nommée « viridarius horti ». — Cf. *Gallia* ; Dufour ; Dachery, *Spicil.*, t. III ; *Gesta Consul. Andeg.*, ch. VIII, p. X et seq. ; Raoul Glaber, lib. II, ch. IV, dans Duchesne ; Martène, *Ampl. coll.*, t. V, col. 997 et 1114.

[1] L. Halphen, *Le comte d'Anjou au XIe siècle*, in-8, 1906 ; appendice II sur les pèlerinages de Foulques à Jérusalem ; appendice III sur les bulles pontificales.

embarras durant les années 1008 et 1009, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'on doive, pour ce motif, accepter la date de 1007 en ce qui concerne la consécration de l'église.

Cependant, l'affaire de la délégation n'avait pas été sans difficulté. Au rapport de dom Galland, qui suit la chronique de Beaulieu, l'archevêque de Tours soutint ses droits de diocésain auprès du pape. Une assemblée d'évêques entendit ses réclamations et les dires du comte. Comme conclusion, Hugues, paraît-il, finit par s'incliner, et le pape désigna son légat pour la consécration. Quoi qu'il en soit de l'acceptation de l'archevêque en cour de Rome, ce qu'il y a de certain, c'est que les évêques français virent en cela une dérogation à leurs droits.

De fait, au rapport de Pactius et de Glaber, les évêques, émus par les angoisses du schisme et de la simonie, unirent leurs plaintes à celles de l'archevêque de Tours, selon que Maan le raconte.

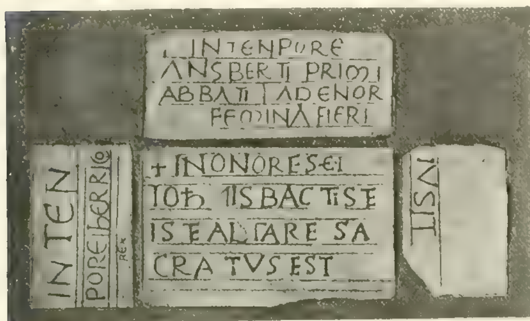
Aux origines de l'église de Beaulieu se rattache un fait raconté par les historiens. A son retour du pèlerinage de Jérusalem, entrepris pour donner satisfaction aux réclamations des évêques contre ses déprédations, le comte fonda vers 1010, raconte Maan, la collégiale du château d'Amboise, dédiée à Notre-Dame[1]. On ajouta à celle-ci le titre de Saint-Florentin, parce que Foulques y fit transporter le corps de ce saint, venu du Poitou. Au cours du transfert fait par les clercs, qui prirent les restes mortels à *Sacro-Martis*, on passa à Beaulieu, et le comte voulut que les reliques reposassent une nuit dans l'église de cette localité nouvellement bâtie.

[1] *Chronicon Turonense magnum* : « Anno Henrici VIII° et Roberti regis XIII°, Fulco Nerra comes Andegavensis, pœnitentia ductus, Jerosolymam adiit... In patriam suam regressus abbatiam Belli-Loci in honore Sancti Sepulcri in Turonensi diœcesi fundavit ».

Chronicon Turonense abbreviatum « MX. Abbatia Belli-Loci et ecclesia S. Florentii de Ambazia a Fulchone fundantur. »

« Anno propitio pontificatus nostri Sergii summi pontificis universalis quarti papæ, in sacratissima sede beati Petri apostoli tertio, indictione X, mense aprilis die XIV. » (*Gallia christiana*, t. I, Turon. archiep.)

Sans chercher à préciser ce dernier point, nous revenons à à l'abbaye. La chronique des *Gesta Consulum Andegavum* s'étend sur la fondation de Beaulieu, et nous résumons son récit. Foulques, ayant fait le voyage de Terre sainte pour racheter les fautes de son naturel violent et batailleur, « bâtit au retour une belle église, à un quart de lieue du château de Loches, » ou à Beaulieu. Comme l'archevêque Hugues ne consentit pas à la consacrer, à cause des rapts de biens ecclésiastiques commis par le comte, celui-ci s'adressa avec des présents au Pape, qui délégua un cardinal à cet effet. Le jour de la pompe solennelle, au mois de mai, un ouragan terrible « secoua l'église fort longtemps, jusqu'à ce que les lambris et toutes les pièces de la charpente grosses et menues, étant venues à se disjoindre, vinrent s'affaisser contre le pignon du temple de la partie occidentale et tombèrent par terre »; ce qui fut considéré comme une punition céleste, dit le chroniqueur.



Inscription d'une consécration d'autel à Pontlevoy avec le nom d'Adénor, femme de Gelduin, rival de Foulques Nerra.

Cependant le comte bâtit une maison pour y placer des religieux qu'il fit venir du couvent de Saint-Genou, au monastère d'Estrée, sous la direction du très pieux Odon. Outre les biens, meubles et ornements utiles, il leur donna « une partie du bois de la vraie Croix, ainsi que de ce qu'il avait mordu merveilleusement du sépulcre de Notre-Seigneur. »

Le comte fit deux autres pèlerinages à Jerusalem. Au retour du troisième, la mort l'enleva à Metz. « Son corps fut ouvert par les médecins, et ses entrailles furent mises dans le cimetière de

l'église, où l'on mit une pierre par-dessus. D'où vient que jus-



Tombeau de Foulques Nerra dans l'abbatiale de Beaulieu.
(Dessin de Gaignières à la Bibliothèque nationale.)

qu'à présent ceux du pays l'appellent le *Sépulcre de Foulques, comte d'Anjou*. Son corps, qui fut embaumé, fut apporté avec

magnificence jusques au château de Loches, d'où il fut transporté au monastère qu'il avait bâti et y fut honorablement enseveli. »

A propos de ce récit, l'abbé de Marolles, dont nous avons suivi l'édition, fait remarquer que la fondation de Foulques eut lieu « avant l'an 1009 », que le monastère d'où provenaient les nouveaux moines était « sur la paroisse d'Estrée-sur-Indre, en Berry »; et, à ce propos, il rappelle « une satire enjouée dont le principal héros demande à cinq pèlerins de ces quartiers-là des nouvelles de l'abbé Tranchelyon le bon Beuveur, abbé de Saint-Genou, de la maison de Palleau, environ l'an 1530[1] ».

D'après l'ensemble des divers documents que nous venons d'analyser, c'est donc au mois de mai 1012 que se fit solennellement la consécration de l'abbatiale par le cardinal-légat, entouré des prélats qui se trouvaient dans les terres soumises à l'autorité du comte, et d'une nombreuse assistance de gentilshommes et de peuple. Au témoignage de Glaber, le soir même de la cérémonie, une violente tempête, soufflant de l'est, rompit la couverture de l'église. La poussée violente dans le sens de l'ouest fit céder le pignon occidental, et renversa par suite le toit, la charpente et la voûte lambrissée de toute l'église[2].

Si l'on prend à la lettre le texte de Glaber, la partie en bois de l'église, c'est-à-dire toute la charpente du transept et de la nef, fut ruinée par l'ouragan. Mais peut-être y a-t-il là quelque exagération d'un récit qui grossit à mesure qu'il fait du chemin. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne faut voir qu'une distraction

[1] *Les Histoires des Comtes d'Anjou*, etc. (Paris, 1681), p. 30-50, 100.

[2] Glaber écrit : « Solutis laquearibus, universæ ejusdem ecclesiæ trabes simulque tota teges, per pignam templi ejusdem occidentalem in terram corruentis eversum ierunt (lib. II, c. IV). »

Maan (p. 245) résume ainsi le texte du chroniqueur : « Adjicit Glaber novam ecclesiam eâdem ipsa die quâ consecrata est ad vesperam corruisse ex turbine ab australi plaga impellente quæ, solutis ædificii totius laquearibus, non modicam ejus partem versùs meridiem diruit, ut verissimum sit quod ait *Ecclesiasticus*, c. XXXIV : Dona iniquorum non probat Altissimus. »

dans la réflexion de dom Galland écrivant : « On croit même que la voûte fut jetée par terre. » C'est là une méprise causée par le défaut de connaissance archéologique. De voûté en pierre il n'y avait que le sanctuaire et le pourtour; le reste était voûté en bois. Les voûtes dont on voit les arrachements dans la nef sont d'une date postérieure et, partant, n'ont pas eu à souffrir de la tempête en question, ainsi que l'établit le très compétent M. Hardion, dans son étude archéologique.

Il importait de remédier au désastre. Le comte et les religieux se mirent de suite à l'œuvre. « Foulques, dit dom Galland, fit réparer sur-le-champ cette église et l'orna d'un clocher fait comme l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qui n'y était pas avant l'accident. » Nous réservons pour plus tard la question du clocher, et nous nous arrêtons à celle de la reprise de l'église.

En quoi consista cette « réparation sur-le-champ »? S'il faut en croire certains auteurs, c'est alors que l'on modifia le système de la voûte unique en bois et qu'au lambris on substitua les nefs à voûtes en pierre avec nouveau fenêtrage inférieur au premier, colonnade et chapiteaux tels qu'on en voit encore les intéressants vestiges dans la nef et dans le transept. Quant à la modification du style, accusant un progrès considérable, elle serait tout à l'honneur d'un nouvel architecte. Cette opinion est résumée ainsi par un brillant historien, M. l'abbé Chevalier : « Si nous en croyons dom Galland, ce serait deux ans après l'accident que la seconde église aurait été commencée. Il semble qu'un nouvel architecte ait été chargé de la restauration. Ce qui le fait penser, c'est que la seconde construction est plus riche, plus savante et sacrifie sans pitié plusieurs des conceptions sévères, mais grandioses, du premier constructeur. Il y a, il est vrai, une certaine différence de style et de décoration entre les deux constructions de Foulques Nerra; mais un simple changement d'architecte suffit à expliquer ces modifications,

le second constructeur ayant voulu effacer le premier, assez mal habile pour avoir laissé crouler son église[1]. »

Cette opinion n'est pas acceptée par d'autres archéologues, frappés par la différence notable qu'il y a entre les deux styles et par les rapports qui existent entre les caractères de la seconde construction et ceux des monuments de la deuxième moitié du XIe siècle. M. Bouet, qui a le mérite d'avoir le premier bien analysé les divers styles de l'église, a fait remarquer « la ressemblance des chapiteaux avec les constructions normandes de Guillaume le Conquérant, ainsi que celle des fenêtres ». Il est vrai que l'archéologue ajoute : « Les pérégrinations lointaines de Foulques et son goût pour les constructions pourraient presque, à un certain point, rendre possible l'introduction par lui, dans nos provinces du nord, de voûtes qu'il avait vues dans ses voyages. S'il en était ainsi, ce serait un fait important pour l'histoire du progrès dans nos contrées. » Mais il poursuit aussitôt : « Mais si je regarde comme possible qu'à la fin du règne du grand bâtisseur (1040) la Touraine ait été d'une trentaine d'années en avant de la Normandie, il me semble difficile d'admettre, sans des textes formels, qu'une église bâtie en 1010 ou 1012 ait été reconstruite cette même année 1012 dans un style si différent de celui de l'église primitive[2]. »

Cette manière de voir a été adoptée notamment par MM. de Cougny, L. Archambault et d'Espinay, qui pensent que « le travail des voûtes fut effectué dans la seconde moitié du XIe siècle », en se fondant sur d'autres monuments. M. d'Espinay, en particulier, résume ses réflexions en disant : « Ce n'est point à un simple changement d'architecte qu'il faut attribuer les différences observées dans le style de l'église de Beaulieu, mais aux progrès et aux variations de l'architecture et de la sculpture[3]. »

[1] *Congrès archéologique de France*, 1869, p. 89-92.

[2] *Bulletin monumental*, t. XIV, p. 651 : *L'église de Germigny et celle de Beaulieu.*

[3] *Congrès archéologique*, etc., p. 105.

La question qui se pose devant nous semble ne présenter qu'un intérêt secondaire. Mais, en réalité, elle touche intimement au problème de l'évolution de l'architecture romane en France, et tout particulièrement en Touraine et dans l'ouest. Aussi tenterons-nous, sinon de la résoudre, du moins de lui apporter quelques éclaircissements. Afin de la serrer de plus près, nous emploierons la rigueur de la méthode qui procède logiquement du plus connu au moins connu, en essayant de formuler quelques propositions de nature à obtenir une adhésion réfléchie.



Beaulieu, abbatiale.
Ancienne nef avec les deux séries de constructions.

1° Ainsi que le déclare l'historien bénédictin de Beaulieu, dom Galland, il va de soi que du moment que la toiture, la charpente et le lambris tout au moins d'une partie de l'église étaient rompus et emportés, on fit de suite le nécessaire pour recouvrir le monument et abriter les religieux et les fidèles.

2° Cette restauration immédiate consista avant tout à refaire la charpente et la toiture enlevées, en utilisant les murs latéraux, d'une robuste épaisseur, qui avaient été respectés par l'accident; et, afin de donner moins de prise au vent, on dut murer la partie

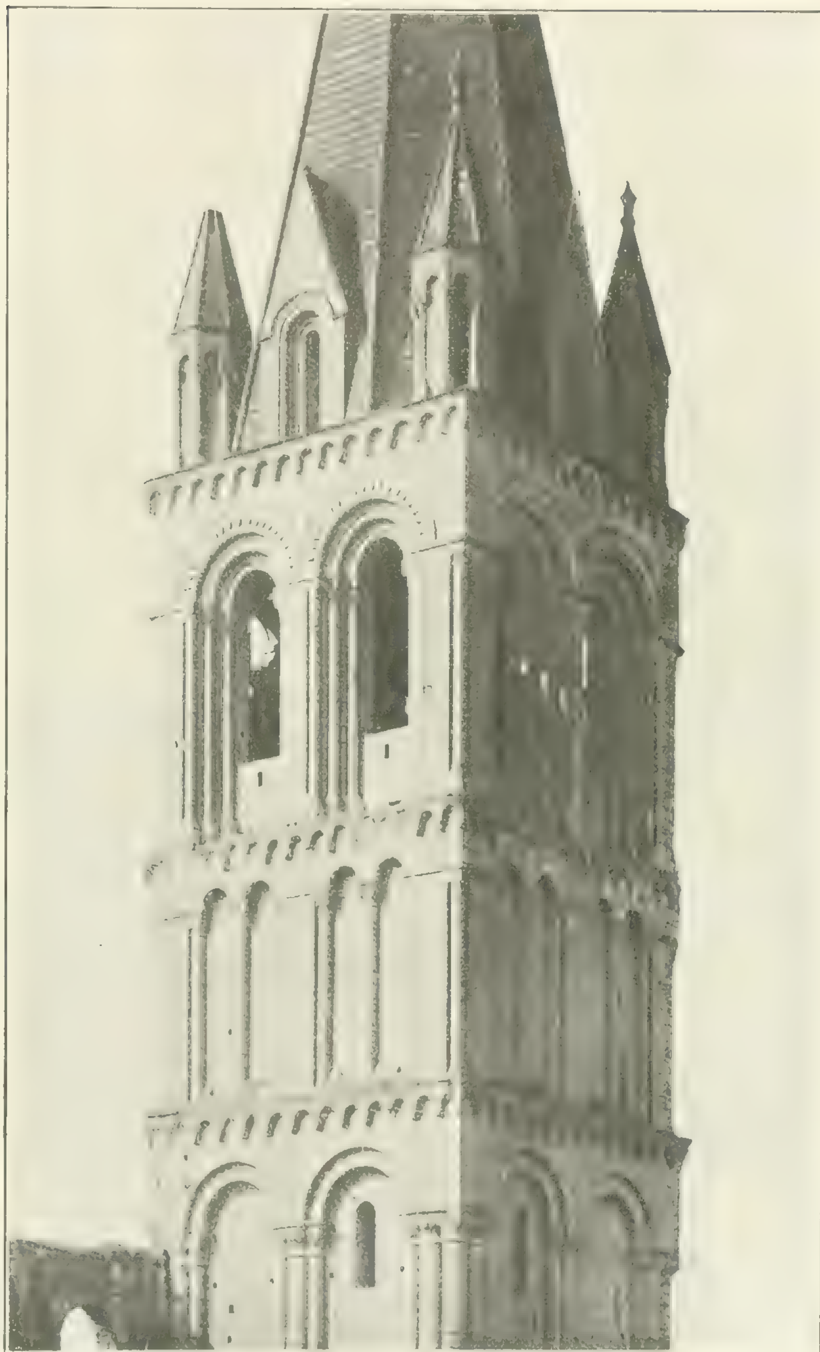
inférieure des grandes fenêtres, ainsi qu'on l'observe encore dans la muraille du nord.

3° Pour ce qui est du genre de voûte, on avait le choix entre la voûte en lambris qui avait été rompue, au moins partiellement, par le cataclysme, et la voûte en pierre, en berceau ou bien à arêtes, telle qu'on la pratiquait au XIe siècle. Employer la première, c'était à la fois plus expéditif et moins coûteux. Afin donc de mettre rapidement l'église à l'abri, on dut y recourir, au moins à titre provisoire, en s'efforçant d'ailleurs de donner à l'armature plus de stabilité qu'à la précédente.

4° Quant à la durée qui s'écoula entre cette réfection, qui ne présenta sans doute aucun caractère original, et le remaniement, qui changea l'aspect intérieur du vaisseau en conservant la physionomie extérieure de l'église, il importe de chercher à l'apprécier d'après les renseignements historiques et d'après les documents architectoniques. A cet égard, il est juste de remarquer que jusqu'à sa mort, arrivée en 1040, Foulques Nerra, le grand bâtisseur, porta ses soins sur plusieurs monuments religieux de la Touraine, en particulier sur Beaulieu, qu'il dota largement et qu'il fit exempter de la juridiction épiscopale et rattacher directement au Pape; et, à cet effet, celui-ci régla que les religieux payeraient trois sols de redevance pour l'entretien des lampes devant le tombeau de saint Pierre.

5° Son goût pour les constructions, ses nombreux voyages et ses séjours en Orient, à Constantinople et à Jérusalem, l'intérêt qu'il montrait aux arts et aux artistes, portèrent tout naturellement Foulques Nerra à réaliser des embellissements dans l'abbaye qu'il avait fondée et dans l'église où il avait résolu d'être enterré. Du reste, l'occasion semble lui avoir été fournie par des désastres arrivés au couvent vers la fin de sa vie. D'après une charte que Mabile place vers la mort de Foulques, le fils de celui-ci, Geoffroy, comte d'Anjou, pour le repos de son père et de sa mère Hilde-

garde, enterrés dans l'abbatiale, donna au couvent Saint-Ours et ses dépendances. En outre, il laissa aux religieux leurs biens sans aucune redevance, en considération de ce « qu'ils avaient été pillés par les barbares », incursion qui avait pu avoir lieu dans les derniers temps de Foulques.



Phot. Lefèvre-Pontalis

Beaulieu, abbatiale. Clocher occidental (XIIe siècle).

6° Que l'embellissement ait été fait sur l'initiative des comtes Foulques et Geoffroy, ou de l'abbé Eudes, toujours est-il que c'est vers cette époque que l'on peut placer le remaniement de l'intérieur de l'église, ainsi que l'indiquent les chapiteaux à feuillages et volutes des

colonnes et colonnettes de la nef unique divisée en trois nefs avec triple voûte. Ainsi que cela s'est pratiqué dans plusieurs églises du XIe siècle, en particulier au Mont-Saint-Michel, nous admettons une nef centrale assez large, voûtée en lambris, et deux collatéraux étroits avec voûte en pierre reposant sur le versant du mur, et dont nous voyons les arrachements dans la muraille septentrionale.

7° Dans la suite du XIe siècle, on poursuivit le remaniement par la reprise du transept, dont les fenêtres primitives paraissent encore et dont les chapiteaux diffèrent de ceux de la nef, ainsi d'ailleurs que les chapiteaux du chevet. Avec la fin du XIe siècle, l'abbaye voyait confirmer tous ses biens, droits et privilèges par une bulle d'Urbain II en 1097, et pouvait ainsi envisager l'avenir avec plus de tranquillité.

8° Le siècle suivant ajouta des embellissements au couvent, et en particulier à l'église, et édifia le clocher de lignes si pures et de silhouette à la fois si robuste et si élancée, qui se dresse comme une fière sentinelle près de l'ancienne façade de l'abbatiale. Ainsi placée sur le côté gauche de l'entrée, cette tour appelait une sœur jumelle; mais elle ne fut pas bâtie, ainsi que le montrent les anciens dessins du couvent.

II

LE TOMBEAU DE FOULQUES NERRA

U rapport de Mabillon, Foulques mourut à Metz, le 21 juin 1040. A part ses entrailles laissées en Lorraine, son corps fut rapporté en Touraine.

« Toutes les histoires et chronologies (excepté celle de Saint-Maixent) marquent que Foulques fut enterré dans le monastère de Beaulieu, comme il l'avait souhaité avant que de mourir, et qu'il avait même désiré être enterré dans le chapitre. Ses entrailles furent mises dans un cimetière avec une pierre dessus, ce qui a fait appeler longtemps cet endroit le tombeau de Foulques Nerra. Et son corps fut porté dans l'église de Beaulieu, où on lui fit un mausolée en façon de chapelle voûtée, proche le mur de la porte du chapitre (qui sert aujourd'hui de sacristie), sous les orgues; le tombeau est assez simple, fait de pierre de tuf, portant sa figure de la même pierre[1].

« Il ne faut pas s'étonner si l'on ne trouve pas les tombeaux de tant d'abbés qui ont vécu dans l'abbaye, d'autant que ces personnes avaient enseveli leur noblesse dans le cloître. On ne peut douter qu'il n'y eût des tombeaux. Mais, l'église ayant été plusieurs fois réparée, on a négligé de conserver ces restes pré-

[1] D. Calmet, *Histoire de Lorraine*.

BENEDICTINÆ HUIUS DOMUS APUD BELLILOCEM.
SES FUNDATIO ET FUNDATORIS TUMULUS.
An Chiliadis 2ᵃ. christianæ quarto.
Hoc iacet exigui Tumuli sub marmore Fulco.
Nerra, potens, proles, Chrysogonelle, tua.
Andium uterqꝫ Comes, Regi charusqꝫ Roberto,
Queis erat eximium condere templa decus.
Virgineas Luccis, Pater ut fundauerat Aras.
Filius hanc patria sic dedit arte Domum.
Ossaqꝫ fundato mandat sua quisque sepulchro
Thesaurum in superis et sibi quisqꝫ parat.
EIUSDEM FULCONIS PEREGRINATIO
HIEROSOLYMITANA.
Post laceros artus conscissaqꝫ pectora dure
Verbere confessum et voce tremente scelus
Fulco redux Solymis peregrino more pedester
Singula post uoti iura soluta sui.
Busta Redemptoris te isthic uenerarier omni
Relligione iubet templaque tanta facit.
Quam pius inquis erat; scelerum vindexqꝫ suorum
Durus et in christi feruidus ille fide.
Hoc satis: et tanti zelum miramus amoris
Crimina sed lacrymis tergore nostra piget.
STANCES.

Foulques a son retour d'un long Pelerinage
fait en Hierusalem au tombeau du Sauveur
[illegible] quel vray penitent il avoit le coeur.
Sur son dos [illegible]
Ce bon fils imitant l'exemple de son père
qui venoit de bastir [illegible] au chasteau
un temple virginal si florissant et beau
[illegible]

Et affin de laisser aux nepveux la memoire
d'un si pieux effect voulut que tous les ans
les chanoines d'entr'eux vinsent isy chanter
de ce tombeau sacré les honneurs et la gloire
Braves [illegible] d'Anjou vrais soleils de Noblesse
[illegible]
[illegible] de Jesus [illegible] de sa Croix.
Eschauffez de nos cœurs la trop lente paresse

FR. MIN. COL. RECTOR [illegible] AN. SAL. CIC.D.XXX. [illegible]

Inscription du tombeau de Foulques Nerra, à Beaulieu.
Dessin de Gaignières à la Bibliothèque nationale.

cieux de l'antiquité; on se servait des tombes pour réparer l'édifice, de sorte qu'il ne reste que le tombeau du fondateur de cette

abbaye qui est tout simple, en forme de chapelle, situé proche la porte de l'ancien chapitre, sous les orgues[1]. »

Ce tombeau en pierre, dans le mur du transept à droite, proche la porte de la sacristie, a été dessiné par Gaignières au XVII[e] siècle. La partie de la collection, qui se trouve à la Bibliothèque bodléienne à Oxford, a été calquée et est conservée avec le reste à la Nationale. Le f° 170 donne une série d'épitaphes relatives à Foulques, et le f° 171[v] garde un dessin du tombeau, avec l'arcade et la statue. Près du tombeau, sur une plaque de cuivre, on grava une inscription en vers latins et français, au temps de l'abbé Jean de Bourdeille, en 1530[2].

[1] D. Galland, *loc. cit.*, p. 142.

[2] Benedictinæ hujus domus apud Bellilocenses fundatio et fundatoris tumulus an. Chiliadis 2æ christianæ quarto.

Hic jacet exiguo tumuli sub marmore Fulco
Nerra, potens proles Chryssogonelle tua.
Andium uterque comes regi charusque Roberto,
Queis erat eximium condere templa decus.
Virgineas Luccis, pater ut fundaverat aras,
Filius hanc patria sic dedit arte domum.
Ossaque fundato mandat sua quisque sepulcro,
Thesaurum in Superis et sibi quisque parat.

Ejusdem Fulconis peregrinatio Ierosolymitana.

Post laceros artus conscissaque pectora durè
Verbere confessum et voce tremente scelus,
Fulco redux Solymis peregrino more podester
Singula post voti jura soluta sui,
Busta redemptoris te isthic venerarier omni
Relligione jub, et templa que tanta facit,
Quam pius, inquis, erat scelerum vindexque suorum
Durus et in Christi fervidus ille fide !
Hoc satis : et tanti zelum miramur amoris,
Crimina sed lacrymis tergere nostra piget.

STANCES

Foulques a son retour d'un long pèlerinage
Fait en Hiérusalem au tombeau du Sauveur,
Duquel vray pénitent il avait la douleur
Sur son dos imprimé se criant si la frage.
Ce bon fils, imitant l'exemple de son père
Qui venait de bastir de Loches au chasteau
Un temple virginal si florissant et beau,
A Dieu en Trinité fonda ce monastère
Et affin de laisser aux nepveux la mémoire
D'un si pieux effect, voulut que tous les ans
Les chanoines d'en haut vinssent isy chantant
De ce tombeau sacré les honneurs et la gloire.
Braves comtes d'Anjou, vrais soleils de noblesse.
Que vous estiez dévots et que nous sommes froids
Disciples de Jésus, peu amis de sa croix.
Échauffez de nos cœurs la trop lente paresse.

FR. MIN. COL[GI]. RECTOR PONEBAT AN. SAL. MDXXX.

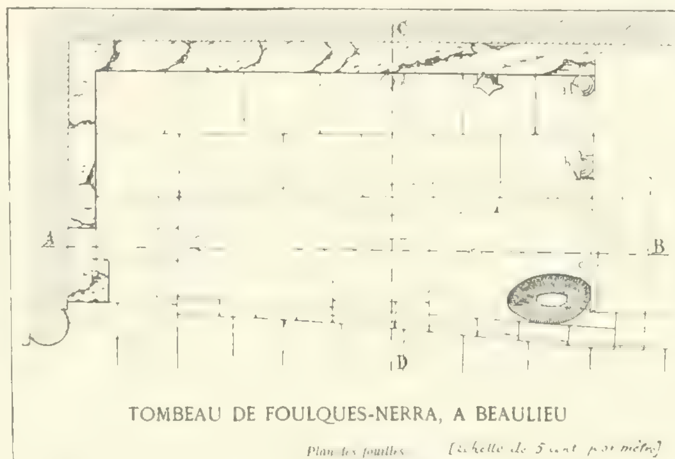
Longtemps les ossements du redoutable comte reposèrent dans le calme des prières monastiques. Mais l'invasion des troupes anglaises, dont le quartier général fut à Beaulieu, causèrent la ruine de l'église abbatiale, et le tombeau de Foulques dut ressentir le contre-coup de ces troubles. A la restauration de l'église et du couvent, les religieux voulurent consacrer le souvenir du fondateur par la reconstruction d'un édicule avec enfeu et par une inscription sur cuivre en vers latins et français qui fut placée en 1530, sous l'abbé Jean de Bourdeille, ainsi qu'il a été dit.

Nous ignorons si la tombe avait été ouverte alors que les travaux obligèrent à relever successivement le niveau du dallage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au XVIIe siècle le monument funéraire demeurait dans son ensemble, ce qui permit à Gaignières d'en prendre un dessin. Du reste, le temps, sinon la main des hommes, ne le conserva pas dans son intégrité, et un écrivain du XVIIIe siècle nous apprend que « le monument présente une statue de pierre informe et mutilée presque en entier ».

A la Révolution, Foulques partagea le sort de ceux qui étaient inhumés dans l'église, du moins les personnages de marque, et l'on fouilla sa tombe, dont les restes sans intérêt furent replacés pêle-mêle. Il lui était réservé de subir une autre visite, mais faite celle-là dans un but désintéressé et avec tout le respect dû au défunt.

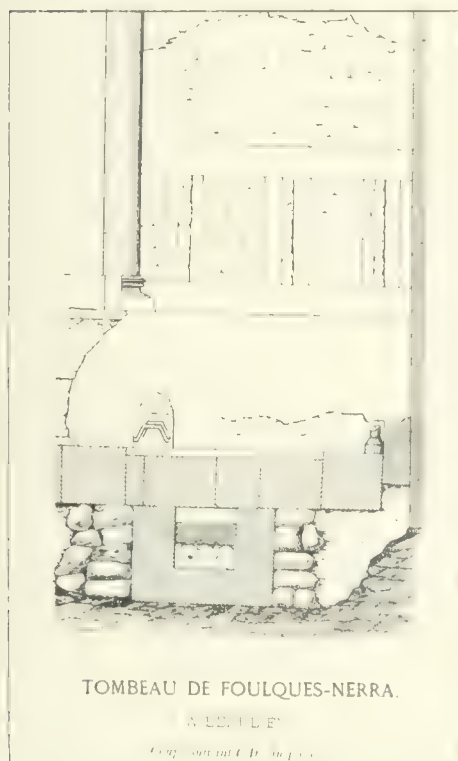
Au cours du congrès de la Société française d'archéologie, tenu à Loches en 1869, on avait exprimé le vœu de voir rechercher le tombeau de Foulques à l'aide des descriptions et dessins que l'on possédait. Au mois de février de l'année suivante, une commission archéologique formée d'une quinzaine de membres, dont le maire et le curé, procéda à l'exécution des fouilles à partir du 16 février. Le procès-verbal détaillé a été publié dans le volume du Congrès et dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tou-*

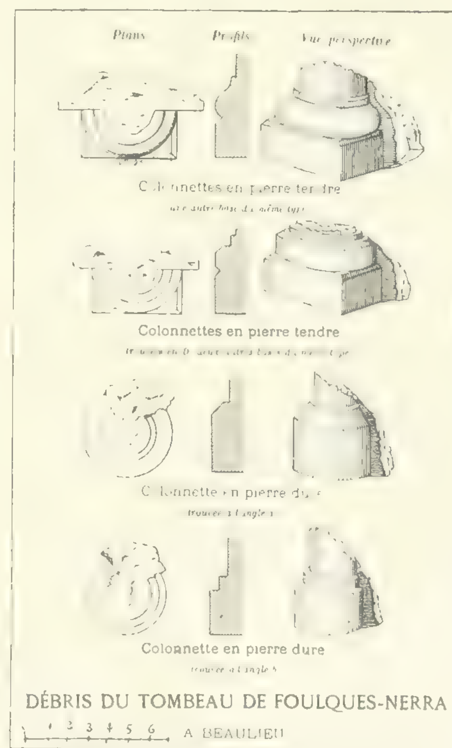
raine (t. I, p. 243-520), et nous y renvoyons pour les détails. Mais nous en extrayons ce qui est nécessaire pour notre sujet.



TOMBEAU DE FOULQUES-NERRA, A BEAULIEU

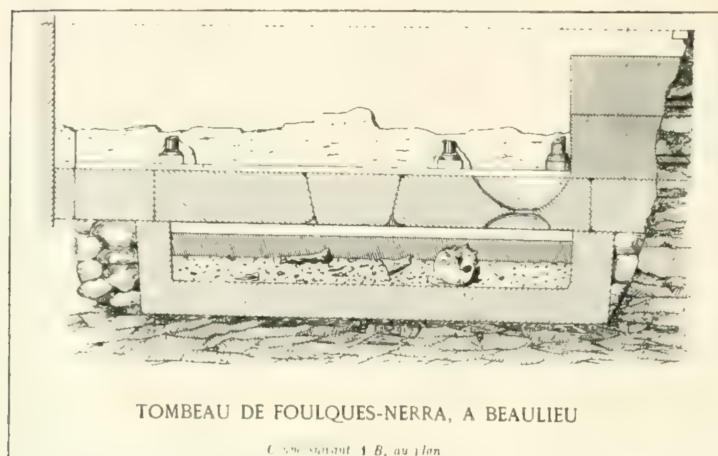
A l'angle sud-est du transept, au-dessous du premier carrelage et du remblai, à 0 m. 30 de profondeur, se trouvait un second carrelage identique recouvrant de la terre avec des charbons. Celle-ci ôtée, à 0 m. 60, sous un troisième carrelage analogue, apparaissent dans une terre plus noire des os,


TOMBEAU DE FOULQUES-NERRA.



DÉBRIS DU TOMBEAU DE FOULQUES-NERRA
A BEAULIEU

du charbon et du bois carbonisé; dans l'angle est se voit une couche de cendre très noire d'environ 2 millimètres, et à ce niveau se montrent des fragments de colonnettes et d'arcatures. A la profondeur de 0 m. 75, on attaque le terrain solide pour pratiquer la fouille, limitée sur les côtés par la maçonnerie, où l'on remarque des débris de colonnettes en pierre dure et tendre, dont quelques-unes dans l'enduit.



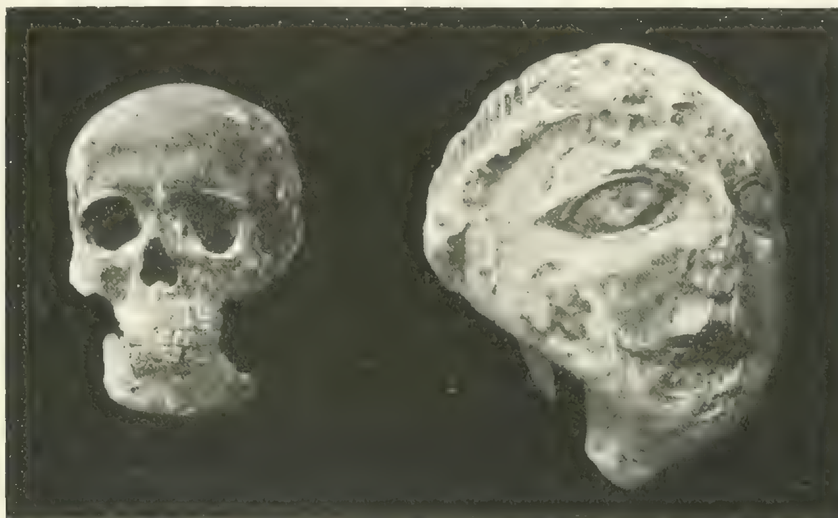
TOMBEAU DE FOULQUES-NERRA, A BEAULIEU

(Correspondant à B, au plan)

Après avoir reconnu, en particulier, une pierre portant un dessin en noir, des traces de faux-joints en noir et en rouge, on arrive à un dallage en tuffeau de pierres maçonnées, dont le parement supérieur non taillé garde les traces d'outils. Au milieu paraît une grande pierre de tuffeau de 2 m. 20 de long, de forme trapézoïdale et tournée la petite base vers l'est, avec deux ouvertures, l'une à l'ouest en forme d'entonnoir, l'autre vers le milieu rectangulaire (0 m. 30 × 0 m. 50), fermée par une pierre de tuffeau sur un lit de mortier que l'on referme.

On dégage la grande dalle posée à bain de mortier et prise dans les maçonneries, et l'on aperçoit « un cercueil en pierre dure, en forme d'auge, débordant de tous côtés sous la grande dalle ». La nécessité de dégager le cercueil et la chute du jour firent remettre la continuation au lendemain, toutes précautions prises. Le couvercle descellé en sciant les joints de mortier, on constate que la sépulture a été déjà ouverte et presque remplie de terre analogue à celle qui l'entoure. En l'enlevant, on com-

mence à trouver des fragments de poterie en terre et en verre, une portion de fémur encore en place. La tête se trouve rejetée au côté droit, la mâchoire en l'air, et près d'elle une petite tête en tuf, sculptée et peinte; quant à la mâchoire inférieure, placée



Phot. Yvon.

Tombeau de Foulques Nerra. Tête du défunt et tête de statue.

près du fémur, « rapprochée de la mâchoire supérieure, elle s'y adapte parfaitement. Les os sont presque tous enfermés dans un mélange de vidange blanche et de charbon, qui occupe le fond du cercueil. » Étant emportés à la main, les médecins présents y reconnaissent : « deux fémurs brisés, quelques fragments de vertèbres, les deux clavicules, l'axis, des phalangettes, les deux temporaux et la tête avec ses deux mâchoires garnies de toutes leurs dents. On remarque que les os du crâne sont complètement soudés. Les dents ont conservé leur émail; mais elles ont, comme le reste de la tête, un aspect jaune foncé, presque brun; elles sont un peu usées, sauf les incisives : une des dents s'est perdue dans le trajet de la mairie. Le reste des os est excessivement friable et tombe en poussière à la moindre pression. » En passant au tamis la terre du cercueil, on trouva encore quelques morceaux

d'os et de poterie, un anneau et un objet dans lequel quelques-uns virent un bout de fourreau d'épée ou de poignard, en cuivre ou en bronze.

Le lendemain, M. Yvon, photographe à Loches, fit une reproduction de la tête. Le reste des terres tamisées donna encore des fragments de verre, une médaille brisée, des grains de collier ou de chapelet en os, un petit morceau de fer rond, et une autre médaille, « sur laquelle M. d'Espinay a cru lire : ... *VLCO COII* (*FVLCO COMES*), avec, au revers, d'après M. Gautier : *ECA* ... *VRBS ANDECAVI* (?). On avait remarqué sur le cercueil des stries en losanges et en feuilles de fougère, dans le genre des pierres en petit appareil du castrum de Loudun et des sarcophages carolingiens décrits par MM. de Caumont et Cochet. M. Gautier les dessina.

Le soir, « les ossements sont replacés dans une case maçonnée faite à la tête du cercueil, » que l'on remplit de terre non sans y déposer une bouteille cachetée du sceau de la fabrique et contenant un procès-verbal sommaire. Puis M. le curé, après une dernière bénédiction, fit sceller au mortier le petit compartiment et le grand couvercle dans son premier état. Comme les dessins rappelaient que le tombeau était surmonté d'un édicule voûté, en enlevant les enduits et le badigeon du mur du fond du transept, on vit « les traces parfaitement distinctes d'une ogive détruite », dont on releva le plan. Finalement, les assistants signèrent le procès-verbal des opérations, dont nous avons donné ici les indications nécessaires.

III

LA FONTAINE MONUMENTALE DU CLOITRE

La fontaine dans le préau du couvent est à la fois la source utile à l'observation des principes d'hygiène, le mémorial emblématique et le décor artistique qui ajoute au pittoresque du milieu, d'ordinaire plein de charmes, qu'il s'agisse des cloîtres des abbayes ou des collégiales. Le couvent continuait ainsi la tradition de l'atrium romain, dont on retrouve la disposition dans la plupart des installations monumentales du vieux temps. La règle monastique y ajoutait les préceptes posés par les fondateurs d'ordres.

Indépendamment des divers soins recommandés par la propreté, tels que l'à-propos de se nettoyer les mains avant l'entrée au réfectoire, ordinairement contigu au préau ou bien à l'église pour le service religieux, il y avait les usages liturgiques. Le Jeudi saint, l'abbé lavait les pieds à douze moines en souvenir de la Cène du Christ, et l'on se souvient à cet égard du superbe *Lavatorium* placé au côté sud-est du merveilleux cloître du Mont-Saint-Michel. Au décès d'un religieux, on faisait la toilette mortuaire, et l'eau de la fontaine servait une dernière fois à l'hôte du couvent et au familier du préau, à tous égards si favorable aux pieuses méditations.

Au surplus, le symbolisme, qui joue un rôle considérable dans l'art chrétien, n'a pas été sans prêter son inspiration à la création des fontaines monastiques. Les emblèmes dont on les ornait rappellent parfois les souvenirs de l'Orient et les usages bibliques. On n'a pas oublié qu'à Jérusalem, notamment, on remarquait une fontaine dont l'eau mystérieuse avait la réputation de guérir les malades. Elle s'appelait Betsaïda et était entourée de cinq portiques, par lesquels on y accédait. Le comte Foulques, dit le Jérosolymitain pour ses pèlerinages en Terre sainte, n'a-t-il pas songé à transporter dans son couvent favori la fontaine Betsaïda avec ses multiples portes? De fait, il est bien permis de voir un ressouvenir du monument biblique dans la fontaine de Beaulieu aux huit arcades avec sa pyramide monumentale, même avec les embellissements qu'elle a pu recevoir dans la suite.

Dans le couvent se perpétuait une tradition au sujet d'un clocher bâti par Foulques Nerra. On disait que, sous l'influence des idées architectoniques que lui avait données la vue des monuments d'Orient, et en particulier sous l'inspiration du saint Sépulcre qu'il avait vénéré et dont il avait rapporté un fragment, le comte avait doté Beaulieu d'un clocher imité de ce dernier édifice, c'est-à-dire de forme circulaire ou polygonale. Dom Galland, dans son Histoire, s'est fait l'écho de cette tradition, qui devait bien avoir quelque fondement. Lors de la restauration de l'église rompue, dit-il, Foulques « l'orna d'un clocher fait comme l'église du Saint-Sépulcre, qui n'y était pas avant l'accident ».

S'agit-il ici d'un campanile sur l'intertransept? Outre la difficulté d'installer en cet endroit un clocher ayant la forme du Saint-Sépulcre, on connaît la forme du clocher roman par les dessins de Gaignières. — Est-il plutôt question d'un clocher placé à l'entrée occidentale? En principe, les tours de forme ronde ou à pans coupés ne sont pas inconnues, bien que rares; mais il importe de remarquer que Foulques, habitué à élever des murs

considérables comme celui de la nef, a dû bâtir une tour dont on retrouverait la silhouette dans les dessins, dans les arrachements actuels ou dans le sol. Or l'entrée de l'église n'a révélé aucun clocher de ce genre, ni dans les dessins anciens, ni dans l'examen de la tour quadrangulaire du XIIe siècle toute d'une venue, ni dans les fondations du voisinage. Il n'y a donc pas à chercher de ce côté.

Il s'ensuit que la science archéologique de dom Galland a été en défaut sur ce point, comme au sujet des voûtes en pierre de la nef qu'il attribuait à Foulques Nerra. La tradition qu'il a recueillie était vraie au fond, mais il ne l'a pas bien entendue. Avec plus d'éléments d'informations, nous avons le devoir d'essayer de mieux comprendre.

Belleforest, qui a été renseigné par le Lochois François Grujet, conseiller du roi, écrit : « Il (Grujet) dit qu'il a veu une Pyramide de la hauteur de dix à douze toises, et icelle toute de pierre, en la concavité de laquelle se voit quelque escriture en lettres gothiques, et icelles très anciennes. » Il se demande si ce sont « lettres gauloises, romaines ou des Goths », et conclut : « De cecy je laisse libre le jugement à ceux qui iront tascher de lyre ces lettres[1]. »

A son tour, Duchesne signale à Beaulieu : « Un très remarquable vestige de l'antiquité, c'est à sçavoir une Pyramide de dix à douze toises de hauteur et tout de pierre, en la concavité de laquelle estoient gravez quelques caractères, que les uns ont estimez gotiques, les autres gaulois[2]. »

Un peu plus tard, vers la fin de la première moitié du XVIIe siècle, l'abbaye fut visitée par le savant géographe du Buisson, qui nous a laissé dans son manuscrit, conservé à la bibliothèque Mazarine, la description de ce qu'il a vu. Il y a notamment celle d'un clo-

[1] *Cosmographie*, etc., éd. 1575.
[2] *Les Antiquités*, etc., éd. 1624, p. [illegible].

cher à pans, qui recouvrait la fontaine du cloître. Voici cette description, avec les notes historiques qui précèdent et que nous préférons ne pas diviser.

« Dans le pourpris de cette mesme abbaye, se veoit une pyramyde ronde par dehors, ou cône à écailles si bien jointes qu'il semble que ce ne soit qu'une seule pierre. Elle est à huit faces par dedans, ayant trois ou quatre rangs d'escriture qui va tout à l'entour desdites faces et circuit intérieur. Elle est noire unciale et plus, et latine, à caractères qu'on nomme gothiques, presque toute effacée, *apicibus litterarum solis restantibus præter aliquot verba et syllabas.* Entr'autres il me souvient d'y avoir veu cecy : *deique* que je prends pour *denique* ou pour *relique* à cause que les trois premières lettres sont mutilées et à demi-mangées, et n'y a que les trois dernières entières. Ce n'est donc pas ni charactères ni langage gothiques ou gaulois, comme dit Duchesne, mais escripture latine de cinq à six cents ans. Aussi la tradition ou mémoires de l'abbaye portent que ce fut leur dit fondateur Foulques Nerra qui la bâtit pour servir de couverture à un bassin de fontaine pour l'usage des moines, comme il y en a une semblable, quoique de moindre hauteur et apparence, à Saint-Aubin d'Angers.

« Ce bassin se veoit encore là, à demi rompu, la fontaine estant tarie, et est de figure arrondie de pierre de liais ou sonnante, d'une toise et plus de diamètre, et gravée tout autour par le dehors de testes tournées l'une à l'autre et se regardant deux à deux, de fort bonne sculpture. La pyramide ou cône est portée sur huit piles composées de petites colonnes très longues et mesme ayant les chapiteaux fort gothiques. Il y a donc huit entrées soubs la dite pyramide qui sont huit arcades et ouvertures, hautes de deux toises environ sur terre, et le solide de la pyramide du cône au-dessus de la porte a dix à douze autres toises environ de hauteur[1]. »

[1] Du Buisson, ms de la bibliothèque Mazarine.

Vers 1685, en vue du *Monasticon Gallicanum*, l'abbaye de Beaulieu appartenant à la Congrégation de Saint-Maur, on dut préparer une vue cavalière du couvent; mais la planche n'a pas été exécutée. Du moins, on possède une courte notice qui, d'après M. Delisle, a été rédigée pour l'accompagner. Elle décrit en particulier le bassin central et est ainsi conçue : « Stat etiamnum illa Pyramis elegantis admodum structuræ et quam demirantur omnes inter ruinas monasterii conservatam (ruines des Anglais au xve siècle). Superstes ergo sola fuit præfata Pyramis, in cujus medio prægrandis rotundus, sipedalis aut circiter spissitudinis, lapis collocatus est, habens in circuitu suo affabrè sculpta ubique capita, e medio ejus fons olim scaturiebat, in usum officinarum monasterii, ibique monachi lavabant manus ante refectionem[1]. »



Logis au bord de l'Indre,
à l'ouest du cloître et de la fontaine.

« L'an 1676, le 10 de décembre, jour de sainte Eulalie d'Emerite (patronne de la paroisse de Genillé), il fit sur les 3 heures du soir un ouragan si affreux, que la pointe de la piramide en tomba, aussi bien que plusieurs maisons des villes de Loches et de Beaulieu; ce qui détermina les religieux à faire abattre cette pyramide après cet accident. A peine les maçons avoient-ils com-

[1] *Chronique de l'abbaye*, par Gaigneron, 1685. Bibl. Nat., lat. 12662, f° 110 v.

mencé de l'abattre, que M. le procureur du Roy (Olivier Colin) y fit opposition et en écrivit à la cour, qui fit défense d'y toucher par un arrêt du conseil du 7 novembre 1697. (Par cet arrêt) S. M. fait défense de faire abattre ladite pyramide et ordonne de faire incessamment les réparations qui seroient nécessaires pour qu'elle soit en bon état, et de l'entretenir de sorte qu'il n'y arrive aucun dommage, sous peine de désobéissance, et enjoint à M. l'Intendant de Tours de tenir la main à l'exécution dudit arrêté. »

Dans un dossier formé en 1697 afin de parer à toute destruction de la pyramide, on trouve un dessin à l'échelle quelque peu sommaire, mais intéressant pour nous, et une note descriptive portant au dos cette mention : « Piramide — joindre dans ordonnance du XI[e] novembre 97 — pour qu'elle ne soit pas détruite. » La note, qui donne l'état de dégradation, est conçue en ces termes : « La piramide qui est dans le cloistre de l'abbaye de Beaulieu paroist avoir esté bastie en mesme temps que le monastère, qui fut fondé au commencement du XI[e] siècle par Foulques de Nera, comte d'Anjou. C'est un ouvrage octogone dont la base a 24 à 25 pieds de diamètre, et environ 80 pieds d'élévation, il y en a 5 costez qui se sont bien conservez, mais les trois autres ont esté beaucoup endommagez par la pluye et le mauvais vent, principalement celui qui est à l'occident est tout mangé et menace ruine. Il s'y est mesme fait un grand trou qui a bien 5 pieds en quarré parce que les pierres en sont tombées. Le haut de cette piramide a aussi esté miné par la pluye, environ 5 à 6 pieds de hauteur, le bas est en assez bon estat. Il y avait autrefois une fontaine où les religieux s'allaient laver avant d'entrer au refectoire; mais elle est ruinée[1]. »

Une note conservée à la Bibliothèque nationale, et qui est considérée comme d'environ 1700, porte : « Tout ce qu'il y a de remar-

[1] Archiv. nation., L. 1010.

quable à l'abbaie, c'est une pyramide de pierre de taille, qui est dans le cloître. Elle fut élevée au commencement de l'onzième siècle par Foulques, comte d'Anjou, lorsqu'il fonda l'abbaie. La baze a 24 à 25 pieds de diamètre, et environ 90 pieds de hauteur. Il y avoit autrefois dedans une fontaine d'eau vive, où les religieux lavaient leurs mains quand ils alloient au réfectoire. Les dehors sont ouvragés par de petits compartiments semblables à ce qu'on appelle aujourd'hui, en termes de blason, vairé et contre-vairé, avec un tel artifice que ces compartiments paroissent à l'œil tous égaux depuis le bas jusqu'au sommet de la pyramide. Sur un bruit vague qui courut en 1697, que les religieux vouloient l'abattre et démolir, il y eut un arrêt du Conseil donné à Versailles, le XI novembre de la mesme année, qui le leur défend, et il leur fut signifié le 2 décembre suivant[1]. »

Dom Galland, dans son *Histoire de Beaulieu,* dont le manuscrit appartenait il y a quelque trente ans à M. Fleurus Olivier, propriétaire à Bleneau (Yonne), a donné la description la plus complète que nous possédions ; nous la transcrivons ici.

« Pyramide située dans le cloître de Beaulieu. — C'est un monument des plus beaux du royaume, que Foulques Nerra, fondateur de cette abbaye, fit bâtir pour servir de calotte ou de couverture à un grand bassin porté de huit piliers. Le bassin, qui était d'une seule pierre de taille, recevait l'eau d'un puits appelé Puits-Renard, situé à un petit quart de lieue de Beaulieu, au-dessus de la chapelle de Bonne-Nouvelle, en Guigné, qu'on voit dans le grand chemin qui conduit au Liget. Ce puits n'avoit pas plus de 5 pieds d'eau excellente, et ne tarissoit jamais ; il n'a que 10 pieds de profondeur en tout, à prendre du rez de la la terre du grand chemin. On voit dans le fond une fenêtre par laquelle passoit l'eau qui, par le moyen de canaux, descendoit

[1] Bibl. nat., lat. 12662, f. 189.

de la grande rue et, après avoir passé sous les murs de ville et sous des jardins, entroit dans le bassin et formoit un jet d'eau de plus de 30 pieds.

« La forme de la Piramide de Beaulieu est un octogone qui a huict faces, huict angles; l'ouvrage du dehors est façon d'ondes; le dedans, au-dessus des huict pilliers, diversifié et marmouzé.

« En les deux faces du costé du Levant, les lettres, que l'on tient estre gothiques, sont si effacées par l'injure du temps, qu'elles ne sont point lisibles.

« En les deux faces du costé du midy : en la première face paroissent ces lettres :

FIs BVSV PENSIRc IADoc S

(*Joannes Busu sacerdos. Petrus Ensirc sacerdos. Joannes Adocsacerdos*)

« En la seconde face :

S IECSVS TVS

(*Dominus Jesus Christus*)

« Plus bas des susdites lettres, en la mesme face, sont ces lettres moindres, plus petites que les susdites lettres :

NSENGRIN

(*Nicolaus Sengren sacerdos*)

« En la quatrième face du côté du couchant :

LVES S

(*Ludovicus Vesi sacerdos*)

« En la deuxième face, il y a encore quelques apparences, mais si effacées qu'il n'y en a aucune en son entier.

« En les deux faces du septentrion; en la première :

RELIQUE RUN M FRs CVRIN

(*Reliquerunt mundum frater Claudius Uri novitius*)

« Plus bas des susdites lettres, il paroist encore certains caractères qui ne se peuvent lire ; en la deuxième face, l'on ne peut apercevoir aucunes lettres.

« La hauteur de la Piramide est fort recommandable, estant ellencé de terre environ de dix-huit toises, porté sur huict petits pilliers qui chacun porte son angle, sa face ; chaque pierre travaillée en façon d'ondes par le dehors, et par le dedans fort polie depuis la pointe jusques au-dessus desdits pilliers, moins qu'une toise autour de la piramide qui est tout diversifié de marmouzez.

« Le bassin qui recevoit l'eau antiénement est tout d'une pierre très dure, qui a de circonference vingt-quatre pieds de roy, et deux d'espesseur ; autour de laquelle sont gravées faces d'hommes à double rang. Les curieux qui viennent remarquer tout l'ouvrage n'estiment pas moins ce bassin que la Piramide[1]. »

Dans l'*Almanach historique de Touraine* pour l'année 1755, on lit : « Au milieu du cloître de leur monastère, fondé en 1007 par Foulques de Nerra, on remarque avec admiration une pyramide de 18 toises de hauteur, d'une forme octogone, dans laquelle il se trouve un bassin qui a 24 pieds de circonférence. Ce monument, orné de figures et de reliefs, tant dedans que dehors, attire la curiosité des étrangers. »

Celui de l'année 1756 porte : « On voit dans le cloître une pyramide de pierre de hauteur extraordinaire et de forme octogone, avec un bassin de 24 pieds de circonférence. Dans sa concavité sont gravés quelques caractères que les uns croyent être gothiques, les autres gaulois. Ce monument est admiré des étrangers. »

[1] Le texte de dom Galland a été cité ou reproduit partiellement par MM. L. Archambault, de Salies et Nobileau, et intégralement par M. Boulay de la Meurthe. Le passage qui va de l'alinéa : « La forme de la piramide, » à « n'estiment pas moins le bassin que la piramide », se retrouve avec le schéma fruste des inscriptions dans le fonds D. Housseau, soit que celui-ci l'ait copié dans dom Galland, soit plutôt qu'il s'agisse d'une note communiquée par ce dernier, qui sur place pouvait à la fois tenter de déchiffrer l'inscription et éclairer ses confrères.

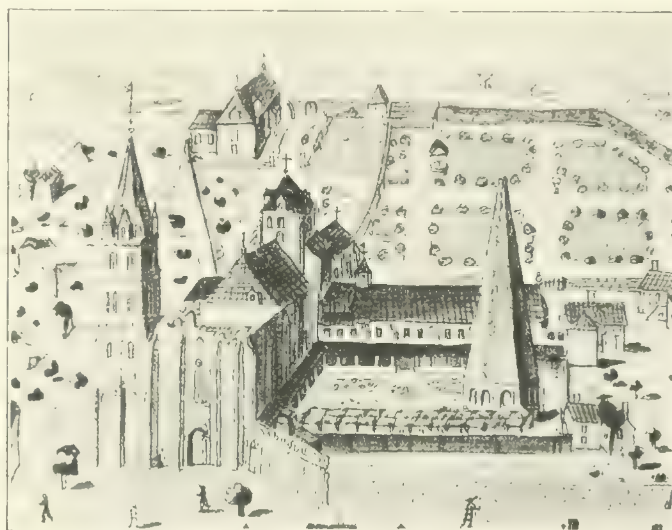
L'*Almanach* de 1774 est plus explicite : « L'abbaye de Beaulieu présente aux curieux deux monuments antiques. L'un est frappant par sa singularité, l'autre par la rusticité de son exécution. Le premier, dont la bâtisse ne paraît pas remonter au delà du règne de François Ier, est une pyramide de 110 à 120 pieds d'élévation, creuse dans sa totalité. Elle présente huit surfaces égales; chaque angle de ces surfaces est soutenu de colonnes accouplées, dont le chapiteau donne naissance à un arceau, qui se termine sur le chapiteau des colonnes accouplées de la surface voisine : le socle qui sert de base à ces colonnes forme une enceinte régulière, et à huit pans perpendiculaires à ceux de la pyramide qui terminent ce monument.

« La frise de chaque colonne est ornée d'agrafes : quatre seulement portent dans leur contour des griffons, des chauves-souris et des aiglons, ce qui prouverait que les deux arceaux qui soutiennent ces quatre colonnes accouplées servaient de principales portes pour arriver au bassin qui se trouve au milieu de l'enceinte que couvre cette pyramide. Ce bassin, de 24 pieds ou environ de circonférence, nous persuaderait aisément que ce monument aurait été construit dans la vue de procurer aux religieux un réservoir d'eau, propre à leur usage journalier.

« La délicatesse de ce monument, jointe à la solidité de son exécution, nous a décidé à le rappeler aux amateurs qui le verront toujours avec un nouveau plaisir. Les angles extérieurs de chaque surface, travaillés avec soin, sont à vive arête et poussés avec propreté. L'intérieur de la pyramide a 12 pieds au-dessus des arceaux sur lesquels elle est établie : il présente en relief de petits arceaux sur de petites colonnes accouplées, dont la frise est également chargée de sculptures[1]. »

[1] Ce dernier texte a été cité par M. de Busserolle dans son *Dictionnaire géographique, historique et biographique*, t. I. — Il est superflu de faire remarquer que l'attribution de la fontaine à l'époque de François Ier est dénuée de tout fondement.

Dans une description de la Touraine en 1784, dont le manuscrit appartient à M. A. Viot, et que nous avons publiée jadis, on lit : « On voit dans l'abbaye de Beaulieu une pyramide de 110 pieds d'élévation; elle couvre un bassin de 24 pieds environ de tour; huit surfaces égales sont soutenues chacune par des colonnes accouplées, dont quatre seulement portent dans leur contour des griffons, des chauves-souris, des aiglons. Aucune inscription, aucun titre n'indique la cause et l'usage de ce fastueux monument; on a peine à croire qu'il n'ait été élevé que pour servir de réservoir d'eau à l'abbaye. »



Fontaine et cloître.
Détail du dessin de Gaignières à la Bibliothèque nationale.

La pyramide de Beaulieu, comme œuvre originale, a frappé les imaginations et n'a pas manqué d'influer sur le type des clochers : les dubes ou cônes de la collégiale du château de Loches, les clochers de Beaulieu et de Cormery, de l'abbaye de Déols et d'autres. S'il faut en croire du Buisson, l'abbaye de Saint-Aubin, à Angers, avait une pyramide de ce genre, quoique plus petite. Mais, en observant que les plans de ce couvent ne montrent pas d'édicule de cette façon, on se demande si le voyageur, d'ordinaire si averti, n'a pas fait une confusion avec Saint-Cyprien de Poitiers, également couvent de Bénédictins, qui lui aussi offrait une pyramide semblable, vraisemblablement fille ou sœur de celle de Beaulieu.

Beaumesnil, en 1780, la décrit ainsi : « C'est un édifice de pierre renfermé dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Cyprien, haut d'environ 16 toises sur 14 de circonférence, qui, quoique de figure circulaire, n'est pas moins un heptagone percé de quatorze petits arceaux, dont deux en chacun des pans. Ce bâtiment sert aujourd'hui de lavoir aux moines, et est à peu de distance de l'église et tout en face de l'entrée de cette maison. Je le crois un charnier, en ce que son intérieur ne paroît avoir jamais eu de pavement, et que la fosse centrale en a été comblée par la suite. »

La pioche allait parler à son tour. Au cours de fouilles faites en 1874, on mit à jour les fondations de cet édicule, qui permirent de le comparer avec les dessins, d'ailleurs assez médiocres, que l'on connaissait. Les archéologues poitevins, en étudiant la question, se crurent autorisés à placer la pyramide de Saint-Cyprien à la fin du XII[e] siècle, sinon au début du XIII[e] siècle. Mais ils firent observer les différences entre le style de celle-ci et celle de Beaulieu, qu'ils considéraient comme séparées presque par deux siècles[1].

Mais revenons à Beaulieu. Des descriptions que nous avons données à la suite, afin de les compléter les unes par les autres et de pouvoir en tirer les conclusions utiles, se dégagent plusieurs points relatifs au caractère, à la destination et à la date du monument. Nous devons essayer de les mettre en relief.

§ 1. — *Caractère de l'édifice.*

Le monument comprenait un *bassin* rond et un *édicule,* ou pyramide en forme octogonale évidée, à pans ouverts, et terminée par

[1] Cf. M. de Longuemar dans le *Bull. des Antiq. de l'Ouest :* « Rapport sur les fouilles » (2[e] trim., 1874) et « la Pyramide de Saint-Cyprien » (7[e] trim., 1875), inséré avec léger remaniement dans le *Bull. monumental* (juill.-août 1875, p. 335) ; M. Ledain (id., 2[e] trim., 1874) : « la Pyramide de Saint-Cyprien, le clocher de Déols et la fontaine de l'abbaye de Beaulieu. »

Il y a de l'analogie entre la pyramide de Beaulieu et le clocher de Saint-Leu-d'Esserent (Oise).

un toit conique. Le bassin, d'environ 24 pieds de circonférence et de 2 pieds d'épaisseur, était en pierre très dure ; son pourtour était orné « de faces d'hommes gravées à double rang », et affrontées deux à deux, « de fort bonne sculpture, » ce qui lui donnait une particulière originalité. La pyramide en pierre de taille, d'environ 100 pieds de hauteur totale et de 24 pieds de diamètre, avait absolument la forme octogonale de la base au sommet. Sur un socle uni s'élevait un soubassement de 4 mètres de haut, sur lequel reposait le toit conique. Les angles du soubassement, formant support, étaient rehaussés d'un faisceau de colonnettes accouplées deux sur chaque retour, de manière à constituer un rythme harmonieux, des lignes bien pondérées et une ornementation à la fois simple et élégante, d'une forme agréable et harmonieuse. Sur les chapiteaux avec frise décorée de volutes, de feuillages, d'entrelacs et d'animaux, reposaient les voussoirs d'arcades formées d'un triple tore.

Ces baies servaient à communiquer avec le bassin central, et il semble que quatre d'entre elles jouaient plus particulièrement le rôle de portes. A l'intérieur, on retrouvait, avec plus de simplicité, les voussoirs avec colonnettes accouplées et ornements. Au-dessus régnait un entablement, duquel s'élançait la pyramide évidée, dont les huit côtés étaient rehaussés de motifs imbriqués ou ondés, qui donnaient l'impression de feuillages superposés, d'écailles ou de vairs héraldiques. Dans ces reliefs et ces creux, d'un pittoresque achevé, la lumière accrochait à loisir ses rayons et ses ombres de façon à produire des sensations presque orientales, d'un charme tout particulier.

L'intérieur évidé de la pyramide était à surface lisse, et, au-dessus des colonnettes et des arcades, il était d'ouvrage « diversifié et marmouzé » ou « diversifié de marmouzez » sur l'étendue d'une toise. Tout autour régnait une inscription qui se poursuivait sur chaque face intérieure de l'octogone. Par malheur, c'est

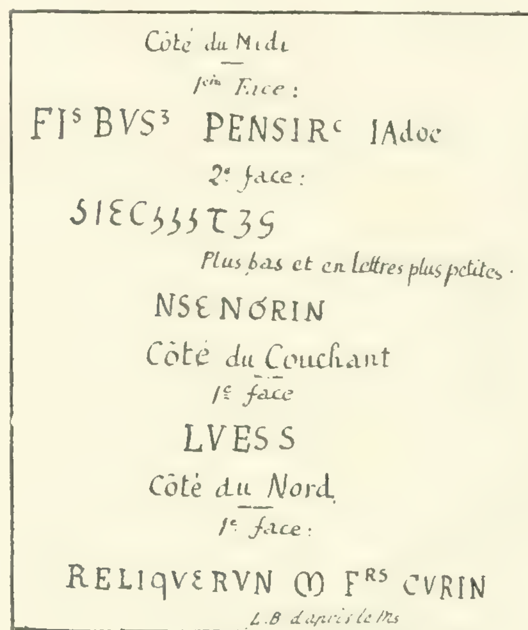
au XVIIe siècle qu'on a essayé de la relever pour la première fois, et le temps avait rongé la plus grande partie des lettres. Sa disparition complète est une raison de plus pour essayer d'en préciser le caractère, sinon le sens.

Il importe d'écarter d'abord toute formule en langue et en lettres gauloises et romaines, ainsi qu'on l'a écrit sans avoir vu. Par caractères « gothiques », les auteurs ont entendu parler non pas de l'écriture en usage à partir du XIIIe siècle, mais bien de l'écriture moyenâgeuse, différente de la classique. Par « unciale », suivant l'expression de l'un d'eux, il faut manifestement entendre la capitale fleurie, plus ou moins mélangée et capricieuse, telle qu'on la voit dans les manuscrits et sur les monuments au cours du moyen âge. C'est ce que rendait fort bien l'un des plus experts des visiteurs, du Buisson, en disant que « c'est escriture latine de cinq ou six cents ans ». Par les termes « d'escriture noire », faut-il comprendre que l'inscription était non pas gravée, mais peinte, ou bien en creux et rehaussée de noir ou de mastic par manière de nielle, ainsi qu'on le pratiquait autrefois? Peut-être.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la légende était en langue latine. Mais quelle en était la teneur? Pour la comprendre, il importe avant tout de ne pas partir d'un faux point. Parce que, au temps passé, plus d'un moine s'est amusé à graver son nom sur les murs (et plus d'une fois les archéologues se réjouissent de cet oubli de la discrétion religieuse), il ne faut pas s'imaginer qu'une inscription officielle, sur un monument d'un caractère très particulier, pouvait servir à recueillir une série de noms des hôtes de céans. Pas davantage il ne convient de faire entrer en ligne de compte le caractère fantaisiste de fontaine symbolique (parce que très haute), et funéraire (parce que pouvant servir à laver les morts après avoir lavé les vivants). Cette interprétation funéraire ne servirait qu'à faire perdre la véritable piste. Précisément, c'est pour s'être mis en tête une idée étrange de cette sorte que l'érudit

dom Galland y a cherché des nom propres, tous plus bizarres les uns que les autres, de « Busu » à « Iadoc », et des qualifications de « novitius » et de « sacerdos », à cause de l'S répété, comme si le terme de « frère » ou « père » ne prenait pas ici la place de « prêtre ».

Essayons de reprendre la voie normale de l'épigraphie. Suivant l'usage, une inscription officielle aussi importante, sur tout le pourtour de la pyramide, a eu pour but de rappeler les circonstances de l'établissement, qu'il s'agisse de fondateur laïque ou ecclésiastique. Si nous avions à proposer une formule, nous la résumerions en ces mots : « Élevé avec le concours ou sous l'abbatiat de *N.*, abbé, en l'an *x*, » et peut-être était-elle suivie de quelque formule pieuse dans le genre de celles des anciennes cloches[1].



Inscription de la fontaine, d'après un manuscrit du XVIIIe siècle.

Le commencement de la légende pouvait être du côté du levant, où les lettres très effacées étaient devenues plus illisibles, si bien que dom Galland (que nous sommes obligés de suivre dans sa transcription matérielle, du moins pour essayer de deviner quelque sens sous ses lettres plus ou moins bien lues et reproduites), n'y a rien relevé. Nous poursuivons du côté du midi.

[1] Peut-être se complétait-elle par une légende artistique dans le genre de l'inscription gravée sur le portail de Notre-Dame de Paris.

Sur le premier pan :

FIs BVSV PENSIRc IADoc S

Nous proposerions de lire :

ARTIBVS IMPENSIS ODONIS

Sur le second pan :

S IECSVS TVS

Nous serions tenté de voir un vestige incompris de :

QVONDAM ABBATIS S GENVLPHI

Plus bas, en lettres plus petites :

NSENGRIN

nous fait songer à :

YSENGRIN

Ce nom du loup dans les fabliaux du moyen âge, en caractères « moindres », peut avoir été ajouté après coup par quelque moine. On sait, en effet, qu'au vieux temps, on désignait le loup par les termes « Jsangrin, Isengrin, Ysengrin ». Notamment on le voit dans les *Annales* de Jacques Meier (lib. VIII); dans Guibert (lib. III *de Vita sua*); dans le roman d'Aubery, et dans le roman du Renart, où on lit :

Lupus qui s'apiele en sornon
Isengrin, venoit en lor route.

A cet égard, on peut supposer qu'il s'agit ici d'un personnage de ce nom d'Isengrin, ou de celui de Le Loup, comme on le rencontre parfois. Peut-être même s'agirait-il, par manière d'antiphrase, d'un rapprochement avec le rusé mystificateur d'Isengrin, de « maître Renart ». Ne voit-on pas, sur la belle tour sud d'Amboise, le nom de « Regnard, » qui a été un « maître de l'œuvre »? Et puis, n'y a-t-il pas le nom très suggestif de la source de la fontaine?

Sur la face du couchant, au premier côté :

... LVES S

Peut-être s'agit-il de :

SOLVES

Sur la face du nord :

RELI QVE RVN M FRs CVRIN

et, au-dessous, des caractères illisibles.

Du Buisson avait lu « deique, denique, relique ». Cette dernière lecture coïncide bien avec celle de dom Galland, et elles se corroborent mutuellement, en sorte que l'on pourrait comprendre :

RELIQVERVNT ME FRATRES CVRIN ET

Nous serions ici en présence des religieux qui ont élevé la pyramide. On se rappelle que le célèbre cloître du Mont-Saint-Michel garde gravé sur ses rosaces, aussi en capitales fleuries, le nom de *Dans Garin,* que l'on peut considérer comme l'un des artistes dont le nom est attaché à la construction de la Merveille. On a pu procéder de même auparavant, pour ce qui regarde l'édification de la petite merveille d'un autre couvent de Bénédictins, de celui de Beaulieu.

§ 2. — *Destination de l'édifice.*

Les détails de la description fournie par les visiteurs ne laissent aucun doute sur l'usage de cet édicule. C'était une fontaine monumentale. On sait que la plupart des cloîtres renfermaient un puits ou une fontaine, et plusieurs de celles que l'on voit en Italie sont des œuvres d'art remarquables. Ces fontaines servaient à

fournir l'eau pour l'alimentation et pour la cuisine, parfois aussi pour le lavage soit du linge, soit des mains; en certains endroits, comme au *Lavatorium* du Mont-Saint-Michel, on y faisait la cérémonie du lavement des pieds le Jeudi saint, et l'on pouvait aussi y faire la toilette des morts.

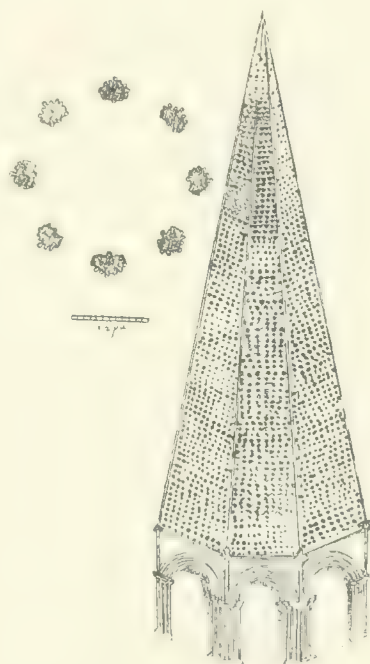
Ici, par le témoignage des religieux, on sait que l'eau venait de la source dite le Puits-Renard, à un quart de lieue (y aurait-il quelque rapport avec le mot gravé *YSENGRIN?*), et qu'une canalisation passant sous le mur de ville amenait l'eau dans le bassin rond d'une vingtaine de pieds de circonférence. Par suite de la pression, il y avait un jet d'eau d'une dizaine de mètres de haut. Dom Galland dit, en 1741, que ce bassin « recevoit l'eau antiénement », ce qui indique qu'elle n'y arrivait plus à cette époque. Peut-être, à l'occasion de la chute de la pointe, en 1697, cessa-t-on d'y prendre de l'eau, dont la prise aura été faite en une autre partie du couvent. Du moins, depuis l'époque de sa construction, cette fontaine servait à l'usage du couvent. Quant à la pyramide qui surmontait le bassin, elle avait été construite pour le couvrir et pour servir de décoration. C'est une idée semblable qui a inspiré les édicules pleins, tels que ceux de la fontaine de Beaune à Tours, de la fontaine d'Amboise à Clermont, et les autres charmants édifices que la Renaissance éleva en France ou bien en Italie, où le visiteur les étudie et les admire encore avec tant d'empressement.

En 1696, un ouragan démolit une partie de la flèche, et les religieux, par précaution, allaient la démolir totalement, quand ils en furent empêchés par l'intervention de Olivier Collin, procureur du roi à Loches. Sur son rapport, un arrêt du Grand Conseil, en novembre 1697, interdit la destruction de l'édicule, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut.

§ 3. — *Époque de l'édifice.*

A quelle époque rattacher la très curieuse fontaine monumentale de Beaulieu?

Si sa fière silhouette continuait à se dresser dans le cloître de Beaulieu, pour préparer une réponse mûrie et adéquate, il n'y aurait qu'à convoquer autour d'elle un groupe des plus experts amis des monuments. Mais, hélas! on n'a plus de ses nouvelles, depuis qu'à l'époque de la Révolution ont passé par là les salpêtriers d'abord (1793-94), et puis le besoin de déblayer la nouvelle place de la mairie. Quelque quinze ans plus tard, Dufour gémissait en écrivant : « Ce monument a été mis en pièces et nous n'avons pu même recueillir aucun de ses débris. » Il n'y a donc pas d'autre ressource que celle de dégager l'inconnu des divers éléments que nous connaissons.



La pyramide de la fontaine.
Élévation et plan du XVIIe siècle.

Les historiens ont d'ordinaire rapporté la construction de la fontaine à la fondation du couvent, et attribué cette œuvre à Foulques Nerra, tout imprégné des souvenirs d'Orient. Nous n'avons pas à citer à nouveau les textes qu'on a lus, de du Buisson à dom Galland. Or, en présence de cette tradition, constatée par les Bénédictins mêmes, il semble évident que l'on doive s'en tenir à cette conclusion, tant qu'elle n'aura pas été détruite par un document contraire ou par le style du monument bien et dûment constaté.

De fait, la pyramide ne saurait appartenir à la seconde moitié

du XIIe siècle, où l'ogive naissante se mêle aux procédés du roman, tandis que, d'après les descriptions et le dessin conservé aux Archives nationales, il n'y a pas trace de style ogival. Après cela, du côté de la pyramide conique avec ses ornements ondés, aussi bien que du côté des arcades à plein cintre et des colonnettes géminées avec motifs d'entrelacs et d'animaux, il n'y a rien qui oblige à placer l'édicule dans la première moitié du XIIe siècle plutôt que dans la seconde moitié du XIe siècle, sinon dans le premier tiers de ce dernier.

Très probablement Foulques, en installant le couvent avec le cloître traditionnel au sud de l'église, l'a doté dès le début de la fontaine qui formait l'apanage ordinaire des monastères. Dans son amour des arts, le comte aura éprouvé le besoin d'embellir la fontaine primitive et aura bâti la pyramide, que l'on peut placer vers 1035. Le fait aura été consigné dans quelque document ou conservé par la tradition, et dom Galland le recueillait, sans le comprendre parfaitement, lorsqu'il écrivait que Foulques dota l'église « d'un clocher comme celui du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qui n'y était pas avant l'accident (f° 110) ».

Cet édicule, on le voit, présentait le plus vif intérêt. Au dire de du Buisson, on en voyait un assez semblable dans le cloître de Saint-Aubin d'Angers. D'autre part, Gaignières nous en a donné la silhouette générale dans sa représentation de l'abbaye de Beaulieu, si bien qu'à l'aide de ce dessin et des deux descriptions détaillées que nous possédons, on pourrait en réaliser une restitution assez complète. Pour ce qui est du souvenir du Saint-Sépulcre, évoqué ici par la tradition, il nous rappelle que nous avons vu jadis dans l'église de Louans, après l'incendie, une peinture murale du XIIIe siècle qui recouvrait la nef, et, parmi les panneaux, apparaissait une représentation du Saint-Sépulcre en forme d'édicule à huit pans.

M. de Salies, à l'occasion de son docte ouvrage sur Foulques

Nerra, étudia la question de la pyramide et essaya, d'après les descriptions, d'en reconstituer un dessin avec flèche ronde ornée d'écailles, appuyée sur une base formée d'arceaux reposant sur des colonnes isolées. Son dessin et ses réflexions ont paru dans le *Congrès archéologique de Châteauroux* (1874, p. 370-405), dont il fit un tirage à part (Tours, Bousrez, 1874). La tentative était motivée; mais la restitution péchait par les détails, soit des colonnes de la base, soit de la flèche conique.

Un peu plus tard, M. le comte Boulay de la Meurthe, ayant connu à la Nationale un dessin du XVIIe siècle, le publia avec des considérations sur la pyramide et les diverses descriptions[1]. Est-il vrai que ce dessin « reporte la construction à la seconde moitié du XIIe siècle », attendu « les formes extérieures, qui paraissent appartenir à la fin du XIIe siècle, par exemple les nervures, le feston et même la disposition octogone de la pointe, les colonnettes superposées des angles, etc.[2] »? Pour nous, contre « l'exactitude du dessin » nous nous tenons en garde, comme étant « fruste dans le détail », avec « bases et chapiteaux à peine marqués »; en sorte qu'il est impossible d'y voir autre chose que les grandes lignes et d'y puiser les détails nécessaires pour dater l'édicule avec quelque rigoureuse précision.

Au surplus, rien n'empêche d'admettre que le « clocher du Saint-Sépulcre » en pyramide à huit pans, que fit élever Foulques d'après la tradition, ait été l'objet de restaurations et de remaniements au cours des âges, notamment à l'époque de transition du roman au gothique. Ainsi s'expliqueraient certains détails d'ornementation, qui ont pu paraître plus modernes d'après des dessins assez rudimentaires. Éspérons que quelque jour des fouilles à cet endroit aideront à résoudre le problème.

[1] *Bull. de la Société archéol. de Touraine*, t. IV (1876-79), p. 243-60.
[2] *Ibid.*, t. IV (1876-79), p. 243-60.

IV

LE GRAND BAS-RELIEF DU TRANPSEPT

Le moyen âge ne nous a guère laissé, en France, de scène sculpturale plus grande que celle qui décore le pignon septentrional du transept de l'abbatiale. On connaît des façades d'églises avec leurs porches, en particulier les cathédrales, que le ciseau a rehaussées de reliefs ou de personnages en bosse avec une richesse merveilleuse; mais, à part les frises et les tympans qui représentent assez souvent le Jugement dernier, d'ordinaire il s'agit de panneaux ou de sujets isolés, bien que constituant un ensemble harmonique. Ici, au contraire, c'est la même scène qui occupe sans division tout le champ offert par l'architecte à la conception du sculpteur. A l'instar du pignon en forme de triangle isocèle dans lequel elle est insérée, elle mesure environ six mètres de base sur quatre mètres de hauteur, c'est-à-dire douze mètres de superficie, sans parler de quelques motifs séparés, à la partie inférieure.

Au premier coup d'œil, on remarque comme une mêlée dans laquelle paraissent des animaux et des hommes, en particulier des chevaux avec leurs cavaliers. En fixant davantage, on s'aperçoit que la scène est comme divisée en deux dans le sens vertical, de manière que la ligne géométrique tombant du sommet du triangle forme comme le milieu. A droite et à gauche, des masses

se heurtent les unes contre les autres, sans d'ailleurs franchir la ligne médiane. Au sens horizontal, il y a plusieurs plans superposés de combattants qui concourent à l'action générale. Les figurants, en particulier les animaux, ont des proportions énormes, et la perspective est absente, comme il arrive d'ordinaire dans les bas-reliefs du haut moyen âge.


Abbatiale. Mur nord du transept et de la nef.

Cette grande page sculpturale a fixé l'attention des archéologues et exercé leur sagacité. Ils se sont prononcés dans un sens ou dans un autre, suivant qu'ils appartenaient plus ou moins à l'école symboliste. Nous sommes ici en présence d'un bas-relief allégorique, ont dit ceux-ci avec M. le chanoine Auber, et il s'agit d'une scène de l'Apocalypse. Aux chapitres VIII et IX, la lutte du Bien et du Mal est symbolisée par une mêlée dans laquelle le succès momentané du Mal aboutit finalement au triomphe du Bien et de la Justice souveraine, dont les avertissements salutaires sont jetés par la voix de l'aigle planant au sommet de la scène, ainsi qu'il paraît dans la Bible[1].

De fait, on sait que le symbolisme moral et religieux joue un rôle important dans l'art chrétien. Sans parler des scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, ni des emblèmes destinés à exprimer les croyances à l'aide de motifs sensibles, on

[1] *Congrès archéologique de France à Loches en 1869*, p. 115-117.

connaît les nombreuses représentations qui figurent le combat du Bien et du Mal, ou bien la caractéristique des Vertus et des Vices, pour laquelle les artistes ont mis à contribution la faune et la flore de leur région, à moins qu'ils n'aient copié les canons que les églises avaient reçus d'Orient et que l'on se transmettait dans les monastères et dans les ateliers. Grâce à cette inspiration à la fois esthétique et morale, qui trouva sa formule la plus complète dans le *Rationale officiorum* de Guillaume Durand, évêque de Mende au XIII[e] siècle, les chapiteaux, les portails, les ambons, les stalles, les tympans, dans les églises, se sont transformés en de vivantes « moralités », qui constituent comme une perpétuelle leçon pour l'âme et un véritable musée pour les yeux.

Mais il importe de ne pas exagérer et de ne pas métamorphoser en symbole chaque plante et chaque animal, dont le sculpteur n'a voulu faire parfois qu'un motif de décoration, sinon une satire à sa façon. Sans compter qu'il n'y a pas davantage de logique à se jeter dans l'extrême opposé et à prétendre bannir tout symbolisme de l'art chrétien. Le parallélisme si harmonieux, qui rapproche les considérations morales des docteurs et des historiens mystiques et les œuvres d'art conçues par le pinceau ou le ciseau, sont une démonstration évidente en faveur du symbolisme, entendu avec mesure et suivant les règles d'une juste critique.

C'est donc se conformer aux principes de la croyance et de l'art au moyen âge, en particulier, que d'étudier le bas-relief de Beaulieu sans parti pris.

Les principes généraux sur l'iconographie et le symbolisme eurent leur application en rapport avec les milieux et les écoles. Pour ce qui est du clergé séculier, les décrets des conciles provinciaux et les ordonnances des évêques dirigèrent les clercs et les artistes dans la conception et l'exécution de leurs entreprises, du moins d'une façon générale, non sans laisser une certaine latitude d'adaptation avec le temps et la région. Dans les contrées

méridionales, notamment, on concéda davantage au mouvement et à la mise en scène. Au nord, en particulier en Bretagne, on fit la part plus large aux traditions naïves et au pittoresque. En dehors de toute influence locale, les évêques s'attachèrent à proscrire ce qui présentait un caractère grossier et malédifiant. A cet égard, on peut citer les ordonnances de Simon de Maillé, archevêque de Tours, dans un synode provincial tenu en 1583 :



Transept nord avec le bas-relief.

« Nous défendons que l'image de la croix et les statues des saints ne soient placées en lieu sordide ou exposées à être foulées aux pieds; que dans les églises on ne sculpte ou ne peigne rien en opposition avec l'Écriture sainte ou l'histoire ecclésiastique authentique, afin que tout ce qui est digne d'honneur ne soit pas avili. En effet, la représentation du corps et ses attitudes doit se rapporter à la dignité du prototype, de façon qu'elle excite à la piété et non pas à la légèreté des pensées.

« C'est pourquoi, conformément au sixième concile œcuménique de Constantinople et au dernier concile général, nous défendons qu'on exécute des statues ou des peintures de nature à corrompre l'esprit et les mœurs, et nous interdisons aux ecclésiastiques et

aux laïques de placer de ces représentations non approuvées par les évêques dans les églises ou devant le peuple, et s'il s'en trouve dans les temples qui excitent la risée plutôt que la dévotion, par la diligence des prélats ou de leurs visiteurs nous voulons qu'elles soient enlevées.

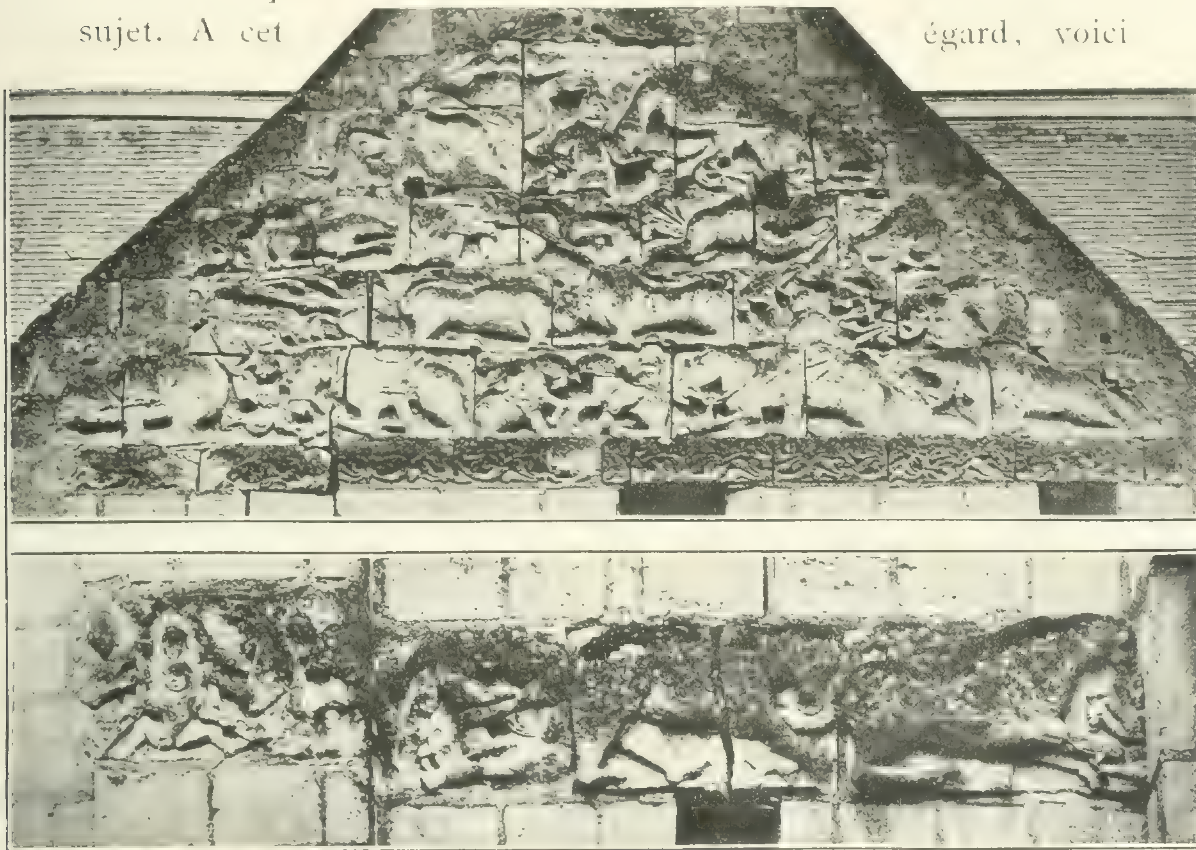
« Nous souhaitons, et même nous ordonnons qu'à l'avenir aucune statue ou peinture, sous quelque prétexte de coutume ou de droit que ce soit, ne soit mise sur les autels en dehors des saints approuvés par l'Église. Si l'on doit mettre en évidence des représentations de personnages vivants ou morts, nous voulons qu'elles soient placées en un lieu où elles ne pourront servir à favoriser l'idolâtrie d'une population inconsciente[1]. »

Ce rappel aux règles canoniques, c'est-à-dire aux convenances et à l'esthétique dans leur forme souveraine, laissait la place aux tendances spéciales sur le terrain libre de l'inspiration individuelle ou collective. De fait, à côté du clergé séculier, avec des exemptions plus ou moins larges vivait le clergé régulier, qui suivait, même dans le domaine de l'art, les directions imprimées par les fondateurs de tel ou tel ordre. On sait que, sur ce terrain notamment, il y a comme deux grands courants. D'un côté, paraissent les religieux, qui, s'inspirant d'une règle plus sévère, apportent davantage de rigorisme dans le choix des lettres et des arts : tels les Cisterciens, dont les couvents offrent plus d'austérité et dont le plus éloquent porte-parole au XIIe siècle a été saint Bernard. D'autre part, brillent les religieux qui pratiquèrent la culture des lettres et des arts avec une conception moins exclusive, et au premier rang paraissent les Bénédictins et, parmi ceux-ci, les moines de Cluny, dont l'oracle le plus écouté fut Pierre le Vénérable, digne protagoniste pour l'aigle de Cîteaux. On n'a pas oublié comment saint Bernard a résumé sa pensée au point de vue

[1] Maan, *Sancta et Metropol. Ecclesia Turonensis*. Tours, 1667, IIe partie, p. 164-165.

de la décoration des églises dans cette phrase célèbre : *Si non pudeat ineptiarum, saltem pigeat impensarum.*

A Beaulieu, nous sommes en pays bénédictin, et, partant, l'art y connaîtra plus de liberté d'expansion, ainsi que l'on va s'en convaincre par l'examen du sujet. A cet égard, voici



Cliché Hensé.

Bas-relief sculpté sur le transept nord de l'abbatiale.

Cette planche a été répétée à cause de son importance pour le texte

l'expression de notre pensée. Cette Lutte manifeste entre deux partis opposés, telle qu'on l'observe dans le bas-relief, nous paraît présenter tout à la fois un sens moral ou allégorique et un sens historique.

Conformément aux idées mystiques du moyen âge, les religieux et les artistes (peut-être religieux-artistes, car on sait que les monastères étaient de véritables académies) auront conçu la pensée de figurer sur ce pignon, alors à l'intérieur du couvent, le

combat du Bien et du Mal dans le monde, en empruntant tout ensemble les images de l'Apocalypse et celles des moralistes chrétiens. Cela suffisait pour inspirer les sculpteurs. Mais, en raison des circonstances de temps et de lieu, nous inclinons à croire que l'esprit des moines et le ciseau ont été guidés, en outre, par un souvenir d'histoire.

Le fondateur de l'abbaye avait fait plusieurs fois le pèlerinage de Jérusalem, dont il avait rapporté d'insignes reliques, et, s'il n'avait pas porté la bannière des croisés, c'est que Urbain II et Pierre l'Ermite n'avaient pas encore soulevé l'Occident contre l'Orient. La fin du XIe siècle et le cours du XIIe organisèrent ces levées populaires, dont on a dit avec raison qu'à défaut de la réussite de chaque croisade « toutes ont réussi ». C'est précisément en plein entraînement des Croisades, au XIIe siècle, à l'époque des successeurs de Foulques Nerra, que fut entreprise cette grande scène. Il n'est donc pas invraisemblable que l'on ait figuré la lutte du Bien et du Mal par le combat des chrétiens et des mahométans, qui passionnait alors les esprits et entraînait les chevaliers pour la délivrance du tombeau du Christ.

A la partie supérieure de la scène, deux oiseaux de grande envergure sont aux prises avec un homme dont ils déchirent le bras et les yeux. Suivant la conception morale et biblique que nous acceptons, on peut voir dans cette circonstance la traduction d'un verset des Proverbes (XXX, 17) : « Oculum qui subsannat patrem et qui despicit partum matris suæ, effodiant eum corvi de torrentibus et comedant eum filii aquilæ. » Mais, en appliquant le concept historique dont nous parlons, on peut y voir l'intervention de Foulques (*Fulco*, faucon) dans la lutte du Bien et du Mal, dans les Croisades, destinées à « châtier l'outrage envers Dieu, le Christ et la Vierge ». Cette interprétation s'explique par l'importance capitale des Croisades et par l'impression profonde qu'elles ont produite sur les imaginations.

Assurément, on en retrouve çà et là des traces au cours du moyen âge. En particulier, on pourrait en voir un ressouvenir dans une peinture murale du XIIe siècle, figurant des chevaliers dont on remarque quelques vestiges sur une salle voûtée dans le voisinage du quai à Amboise. Un spécimen bien plus important se voit dans l'ancienne église sécularisée d'Arties au Vendômois, en laquelle une fresque attribuée au XIIe siècle figure un combat où paraissent des chevaliers ayant la croix[1].

Dans la zone inférieure au bas-relief, on observe un bandeau de sculptures qui présentent une série d'animaux. Sur la gauche, et comme assise, se montre une personne dont l'attitude s'inspirerait assez de la pensée de « la grande prostituée » de l'Apocalypse. Ces morceaux semblent provenir d'un autre panneau, à moins qu'on ne préfère y reconnaître le commencement d'une seconde scène dont les circonstances n'auraient pas permis l'achèvement.

A quelle époque peut-on placer l'exécution de notre scène? On sait que les successeurs de Foulques III ou Nerra prirent part aux Croisades. En particulier Foulques V, fils et successeur de Foulques IV ou Réchin, fit deux fois le voyage, d'abord en 1120, puis en 1129. Il fut élu et couronné roi de Jérusalem en 1131, et cet honneur fut particulièrement agréable aux comtes d'Anjou et de Touraine, aussi bien qu'aux institutions religieuses auxquelles ils s'intéressaient. Ne serait-ce pas pour rappeler ce triomphe qu'à la partie supérieure de la scène, et bien en évidence, paraît un chevalier auquel semble appartenir un rôle prépondérant? De fait, leur rôle à la croisade s'harmonise bien avec cette idée, et l'examen de l'œuvre, au double point de vue historique et artistique, n'offre rien qui ne s'accorde avec cette époque.

On pourrait ainsi admettre que cette sculpture a été faite vers le milieu du XIIe siècle, vers le temps de la mort de Foulques V, qui

[1] MM. Clément et Hallopeau, *Peintures murales de l'ancienne église paroissiale d'Artins* (Loir-et-Cher). Paris, Imprimerie Nationale, 1909. (Extrait du *Bulletin archéologique*.)

décéda en 1142. Au surplus, c'est l'époque où Beaulieu avait pour abbé, c'est-à-dire à la fois supérieur spirituel et seigneur temporel, un chef portant lui-même le nom de Foulques. Cette circonstance aura pu contribuer à porter les religieux, sinon à dessiner et sculpter cet ouvrage, du moins à en confier le soin à un artiste expert, chargé de commémorer plusieurs souvenirs d'histoire, non sans exprimer, d'autre part, une pensée allégorique.

Quoi qu'il en soit, ce bas-relief est certainement un morceau à la conservation duquel il importe d'apporter toute la vigilance. Par l'ordonnance symétrique et par le caractère méplat du sujet, aussi bien que par la façon dont les gens et les animaux sont représentés, on possède là un spécimen important de l'art médiéval. Que le ciseau ait été tenu par des sculpteurs du couvent ou du dehors, cette grande page hardiment taillée dans la pierre demeure pour les historiens du moyen âge un sujet d'étude très intéressant.

Sans doute les archéologues s'exerceront longtemps encore sur cette scène avant d'être certains d'en avoir déchiffré l'intention et le sens. Du moins, c'est un document bien authentique, qui a sa place marquée dans l'histoire de la sculpture décorative, à l'époque où les imagiers et les ornemanistes mettaient au service de l'Eglise, toujours à l'avant-garde de la civilisation, leur talent dont la fécondité s'adaptait aux exigences des matériaux aussi bien qu'aux désirs des personnes en possession de l'autorité morale et religieuse.

V

LES BATIMENTS DE L'ABBAYE ET QUELQUES ŒUVRES D'ART

Autour de l'église conventuelle, qui constituait comme le centre et le foyer de la vie monastique à Beaulieu, ainsi que dans toutes les abbayes, se déroulaient une série de bâtiments appropriés à la vie religieuse ou matérielle des moines. Ces bâtiments occupaient particulièrement les terrains au sud de l'église où se trouve actuellement la grande place. Les uns ont disparu, et les autres sont conservés avec plus ou moins de modifications. Nous devons entrer à cet égard dans quelques détails, en nous servant plus spécialement des dessins à vol d'oiseau laissés par Gaignières.

L'enclos avec jardins formait un rectangle irrégulier dont il subsiste la clôture, en particulier à l'est et au nord. On peut répartir les logis en quatre parties : les lieux réguliers, les logements abbatiaux, les servitudes et les dépendances.

Les lieux réguliers avec l'église comprenaient les cours et les édifices au sud de l'église elle-même et autour du préau ou promenoir, vulgairement appelé « cloître ». La galerie nord de ce préau était appuyée à l'église, et celle de l'est côtoyait le transept et le bâtiment conventuel; dans sa partie sud, le cloître confinait d'assez près à la fontaine pyramidale dont nous avons parlé.

Quant à la galerie ouest, elle s'alignait presque avec le mur de façade de l'église et du clocher, et à cet endroit une porte ouvrait dans le cloître. A son intersection avec l'église, se rattachait le mur de clôture faisant saillie sur la rue. La façade d'entrée de la nef était buttée par quatre contreforts; au centre, une grande porte à arcades appuyées sur des colonnettes latérales était surmontée d'une fenêtre à double baie.

Sur la rue qui côtoyait ce mur et que chevauchait une porte imposante que les moines devaient fermer le soir, s'ouvrait l'entrée du couvent, à droite de laquelle s'élevait la porterie, allant de l'ouest à l'est. Cette première cour, agrémentée de parterres, offrait, à gauche, un bâtiment gardant l'entrée immédiate du cloître. Au fond, vers l'est, plusieurs logis se détachaient à droite et à gauche en deçà du mur conventuel, au delà duquel s'étendaient le potager et les jardins d'agrément.

A quelle époque se rattachaient les galeries du préau? Essayons de préciser. Toujours et partout les religieux, condamnés à la vie de retraite, ont disposé au milieu de leur résidence un promenoir inspiré plus ou moins par les traditions de l'atrium romain. Assurément, Foulques Nerra et les Bénédictins de Beaulieu constituèrent un préau central. Nous supposons que le lambris de bois reposa sur des colonnes ou piliers ayant la simplicité des lignes de la nef primitive de l'église. Ces galeries, sans doute atteintes par la chute de la partie occidentale de celle-ci, furent, elles aussi, l'objet d'une restauration.

A son tour, avec le développement de l'art religieux, la fin de l'ère romane et le début de l'époque ogivale apportèrent vraisemblablement des embellissements au cloître, si toutefois, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges, à Moissac, à Saint-Sernin de Toulouse et au Mont-Saint-Michel, ils ne le réédifièrent pas, ce que peut faire supposer la construction de la fontaine monumentale du préau. De leur côté, la Renaissance et le XVII[e] siècle durent

fournir leur apport aussi bien qu'à l'église. Les dessins de Gaignières ne permettent pas de préciser le caractère des galeries; mais il semble bien qu'il faille y voir diverses époques, y compris celle de Louis XIII, à l'instar de ce que l'on observe au cloître du couvent des Cordeliers à Amboise.

Sur le côté est et en prolongement du transept, se développait le bâtiment principal, dont le rez-de-chaussée devait servir de salle capitulaire, de réfectoire et de cuisine, tandis que le premier étage, aux fenêtres régulièrement disposées, servait de dortoir. Les contreforts indiquent que ce bâtiment devait être voûté, au moins au rez-de-chaussée. Dans le voisinage du transept, on devine une chapelle intérieure, au petit clocher indiqué dans le dessin qui nous sert de guide. Le jardin conventuel, divisé en compartiments encadrés d'arbustes, avait un puits à margelle arrondie recouverte d'un toit.



Dépendances de l'abbaye sur la rive droite de l'Indre.

La partie nord-est de l'enclos, faisant une pointe avancée, montrait divers logis, dont un bâtiment à étage de belle dimension et d'allure soignée. C'était le logis abbatial, enclos et agrémenté de jardins, qui fut habité par les abbés commendataires à partir du jour où le supérieur cessa d'être choisi dans les rangs des religieux.

Une dernière partie du domaine conventuel, sans parler des autres immeubles disséminés dans la ville, se trouvait le long de la rivière entre celle-ci et celle-là. Leur disposition ancienne, modifiée par des aménagements modernes, nous a été conservée

par Gaignières et se retrouve sous les réfections. Dans la partie comprise entre l'église et la porte de la rue, dont nous avons parlé plus haut, se voient, à partir du nord, le moulin et diverses maisons avec jardins et enclos. La dernière, plus au sud, qui est la plus importante, offre au rez-de-chaussée une porte et quatre fenêtres, et au premier cinq fenêtres, avec mansarde aussi à cinq lucarnes. Nous entendons citer la façade du côté de la rivière, sur laquelle un pont aboutissait à cette maison.



Bâtiment conventuel du XVIIIe siècle servant de mairie.

Cet immeuble, servant actuellement de tannerie, remonte au moyen âge avec ses murs épais. On y reconnaît l'empreinte des XIVe et XVe siècles. Dans la suite, il a été modifié, et, du côté de la place, on remarque une sorte de terrasse en encorbellement et gros tore d'entablement, ainsi qu'une entrée couverte très curieuse : ces dernières modifications paraissent se rattacher au XVIIe siècle.

Au nord du moulin que nous avons signalé, et en bordure sur la rivière, s'élève un gracieux logis qui n'est pas compris dans le cadre de Gaignières. Le bâtiment, du commencement du XVIe siècle, est flanqué d'une élégante tourelle d'angle en encorbellement. On donne cette demeure comme la maison du prieur, ce qui n'est guère vraisemblable, celui-ci devant loger à l'intérieur du couvent.

Cette réflexion nous ramène aux lieux réguliers. A Beaulieu, les Bénédictins suivirent au XVIIIe siècle le courant architectonique,

qui poussait à remplacer les édifices pittoresques du vieux temps par de vastes constructions. Nous en avons un spécimen assez froid en sa correction classique dans le nouveau bâtiment conventuel, qui s'élevait jadis au milieu des jardins du monastère et qui est maintenant enveloppé de la place publique, ombragée d'arbres, avec son kiosque pour les auditions musicales. L'édifice sert actuellement de mairie. Indépendamment de la disposition qui rappelle l'usage monastique, on remarque, à l'intérieur, des vestiges de décoration laissés par les religieux. Les boiseries sont traitées dans le style auquel on a donné le nom de Louis XV, ce qui indique l'époque de la construction et de l'aménagement.

Mais, entre les bâtiments conventuels, l'église abbatiale doit retenir davantage l'attention.

Au cours de la guerre de Cent ans, Beaulieu avait été le théâtre des « pilleries, roberies et incendies » de la part des Anglais, dont les désastres ne purent être réparés qu'à force de temps et de diligence. Durant les luttes politiques et religieuses du xvie siècle, cette localité fut également soumise à des épreuves dont les œuvres d'art ne furent pas les dernières à souffrir. Du milieu du xve siècle au milieu du xvie siècle, grâce à de pieuses largesses et au zèle d'abbés amis des ouvrages artistiques, les églises, et en particulier l'abbatiale, avaient été dotées d'objets en rapport avec le goût affiné de cette époque, notamment sous le rapport de l'orfèvrerie, alors si excellemment travaillée, et de l'ébénisterie, à laquelle on doit tant de curieux bahuts et de remarquables stalles. Celles de Beaulieu sont traitées avec délicatesse.

Parmi les objets fort intéressants qui ne furent ni emportés ni mutilés, du moins sérieusement, il faut compter la « chaire » abbatiale, ou siège de l'abbé au chœur, qui pour la forme ressemble assez à la partie centrale d'un confessionnal. Tandis que ses côtés à clairevoie sont de style flamboyant, la partie inférieure et les frises du couronnement sont ornées des motifs familiers à la Renaissance.

La plus élevée des frises, dont l'agencement avait subi une mutilation, présente la salamandre de François Ier. Bien que les armoiries, qu'on peignait au dossier suivant l'abbé en fonction, se rapportent au dernier supérieur avant la Révolution, à Micolon de Blanval, il n'y a pas de doute sur l'abbé qui a commandé ce travail de transition, qui d'ailleurs fait honneur aux maîtres huchiers du premier quart du XVIe siècle.

Hardouin Fumée, d'une famille de Touraine amie des arts, lors de son élection en 1494, reprit les travaux de l'abbatiale avec zèle et esprit de suite. Il termina tout naturellement sa restauration par le mobilier et fit faire cette très élégante chaire, qui reçut une décoration polychrome et dont nous mettrions l'exécution vers 1516. On n'ignore pas qu'il gouverna l'abbaye jusqu'en 1521, époque de son décès, à laquelle il fut remplacé par Jean de Bourdeille[1]. Cet objet d'art avait été placé à l'exposition du cinquantenaire de la Société archéologique par Léon Palustre, l'éminent archéologue, qui l'a décrit et reproduit dans le bel album[2]. On sait que sa restauration est l'œuvre de M. J. Hardion.

La stalle est fermée au fond et sur les côtés, et le siège, qui tient par la partie supérieure, n'a d'ornement que sur le devant. Le fond est formé d'une arcade ogivale surélevée, avec des animaux, des cornes d'abondance et deux oiseaux, dans le goût de la Renaissance, dont les enroulements couvrent tout le panneau. Le dôme est formé d'une petite voûte conique à quatre compartiments d'ogives. Les côtés comprennent trois panneaux. Le bois plein est décoré d'arabesques, de fruits et d'épis qui s'échappent de deux cornes d'abondance et d'un vase central ; au sommet est un oiseau. Le panneau du milieu est ajouré en manière de vitrail, avec meneaux et baies du style flamboyant. Les quatre montants sont ornés de colonnettes en forme de fuseaux, avec de petites

[1] Nous donnerons, à la fin, une généalogie des familles Fumée et Bourdeille.
[2] *Album de l'Exposition rétrospective de Tours*, in-4°, Péricat, 1891. V. *Beaulieu*, page 48.

niches pour des statues absentes, d'une allure à la fois flamboyante et Renaissance. Les pinacles se continuent au-dessus de la corniche, à la partie supérieure ; celle-ci est formée d'un entablement avec palmes et cordon que surmonte un panneau orné d'arabesques de style Renaissance. Il y avait un couronnement au-dessus du dernier entablement, mais il a disparu sur les trois faces, et à la place, sur le devant, on a inséré un panneau avec une salamandre couronnée au milieu de flammes, et une tête de chaque côté.



Boiseries d'une salle du bâtiment conventuel, XVIIIe siècle

Grâce au zèle et au goût des abbés de cette époque, l'église s'enrichit d'objets fort intéressants. En même temps que les autels recevaient des parements précieux et des châsses finement ciselées, le talent des « imagiers » était mis à contribution. Comme il est à regretter que ces statues, d'un charme plein de naïveté, ne soient pas venues jusqu'à nous ! Du moins on possède encore une statue de la Vierge, dont l'excellente facture fait honneur aux artistes et aux Mécènes d'alors, en même temps qu'elle nous donne l'idée de la décoration.

Plus d'une fois des largesses vinrent favoriser l'accroissement du mobilier artistique. Ainsi, indépendamment d'exemptions octroyées par Louis XI, en 1510 les religieux reçurent une concession d'indulgences pour aider à réparer les ruines. En mai 1560, la

cour se trouvant à Beaulieu à l'occasion des fêtes de l'Ascension, le roi donna vingt livres aux Bénédictins « pour leur aider à achapter quelques menuz ornements d'église, au lieu de quelques autres qui leur ont est desrobez [1] ».

Mais, hélas ! l'année 1562 devait être pour les arts en Touraine, et particulièrement à Beaulieu, un terrible cataclysme déchaîné par la fureur iconoclaste des huguenots. A la réserve des reliques, que les religieux avaient enlevées, comme le plus sacré de leur trésor, les pillards firent main basse sur les ornements, ainsi que sur deux mitres, « dont une à fond de perles; » une crosse d'argent massif doré, voire même sur les meubles précieux et les stalles ou « chaires du chœur [2] ».

Ce désordre fut heureusement de courte durée. On sait que l'année 1563 vit Catherine de Médicis loger à Beaulieu, où elle devait revenir en 1575. C'est en cette dernière circonstance, et le 28 octobre, qu'elle eut à Saint-Germain des pourparlers avec le prince François de Valois, duc d'Alençon, lesquels aboutirent ensuite à la paix appelée à tort de Beaulieu, et qu'il convient de nommer trêve de Champigny, du château où elle fut signée entre la mère et le fils (21 novembre)[3].

[1] M. le comte Boulay de La Meurthe, *Histoire des guerres de religion a Loches et en Touraine*, dans les *Memoires de la Société archeologique*, t. XLV, p. 26.
[2] D. Galland, B. N., fr. N. A. 6652, f. 123.
[3] M. le comte Boulay de La Meurthe, *loc. cit.*, p. 136-139. — *Histoire de Thou*, t. VII, p. 295.

VI

LA SÉRIE DES PORTRAITS DE LA SACRISTIE

NE curiosité artistique, léguée par l'ancienne abbatiale et presque complètement ignorée du public, est la série des portraits qui ornent la sacristie.

On sait qu'au XVIIe siècle en particulier, le goût des collections de portraits s'était répandu grandement. Les châteaux, comme ceux de Beauregard et de Selles-sur-Cher, en Blésois, réunissaient un groupement très important de portraits. La galerie de Beauregard, notamment, comptait plusieurs centaines de portraits exécutés, au XVIIe siècle, d'après des contemporains ou d'après des dessins anciens ou des données fictives; et l'on a pu la parcourir avec profit, comme nous l'avons fait, jusqu'à ces derniers temps, où les tableaux peints sur bois ont été vendus[1].

Les monastères, cédant à leur inclination féconde pour le développement progressif de tout ce qui touche les arts, aussi bien que les lettres et les sciences, entrèrent dans cette voie. La Chartreuse du Liget possédait une série de portraits de personnages de marque, dont plusieurs sont recueillis au musée de Tours. Avec l'abbé de Marolles, l'abbaye de Villeloin eut, elle aussi, sa collection. Le savant abbé, qui fut vraiment un précur-

[1] Cf. *L'Europe politique et littéraire*, nov. et déc. [illegible], le Château de Beauregard, par L. Bossebœuf.

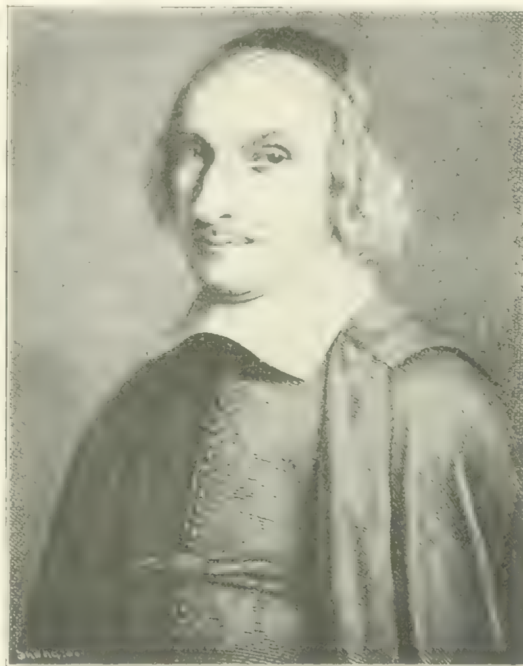
seur autant qu'un avisé collectionneur, commença par réunir la superbe série de milliers d'estampes qui forme actuellement le premier fonds de la Bibliothèque nationale. Non content de cela, il entendit faire une galerie de portraits peints, ainsi qu'il nous le raconte lui-même.

« Je fis bâtir (1635), écrit l'abbé de Marolles dans ses Mémoires, dans mon abbaïe de Villeloin, un assez beau lieu pour ma Bibliothèque, que j'ornai de portraits de plusieurs personnages doctes qui ont fleuri en divers tems; comme j'en avois mis dans ma grande Salle deux rangées de personnages illustres, d'une autre profession, dont j'avois fait copier une bonne partie de ceux qui sont dans la gallerie de Selles, avec la permission de M. de Béthune, le plus obligeant seigneur du monde, par un peintre de Lyon, appelé Vande, qui s'étoit arrêté dans le païs. Je lui avois fait faire aussi dans la même salle, cent cinquante écussons aux armoiries des principales villes et souverainetés de l'Europe, avec leurs blasons sur le mur, au-dessous des solives; et dans mon abbaïe de Beaugerais, les armoiries des fondateurs et bienfaiteurs de cette Maison, suivant les sceaux et les titres qui s'en trouvent dans le trésor[1]. »

L'exemple du savant abbé de Marolles et de l'abbaye de Villeloin ne pouvait que porter ses fruits, en particulier auprès des couvents du même ordre de Bénédictins. L'abbaye de Beaulieu devait avoir sa galerie de portraits, moins importante et d'un caractère plus mystique. A Villeloin, l'abbé avait tenu à faire reproduire les personnages célèbres dans les différents genres, en y comprenant, bien entendu, ceux qui avaient excellé dans la vertu. A Beaulieu, on s'attacha exclusivement aux personnages renommés par leur sainteté, du moins pour orner la pièce que l'on voulait ainsi décorer, et c'est cette petite « galerie » qui attire ici notre attention.

[1] *Mémoires de Michel de Marolles*, Amsterdam, 1755, t. I, p. 198.

Soit que ces boiseries avec portraits aient été exécutées pour la pièce où elles se voient, et qui sert actuellement de sacristie, soit qu'elles aient été placées d'abord dans une autre salle et transportées ici dans la suite, ces peintures méritent d'être examinées et reproduites. Ce ne sont pas assurément des œuvres dignes d'un Lesueur; mais, en raison de leur caractère et du souvenir qui s'y rattache, elles appellent une description qui n'a jamais été faite.


Michel de Marolles, gravé par Nanteuil en 1657.

C'est la paroi méridionale de la sacristie qui a reçu cette boiserie, rehaussée par les panneaux peints, laquelle mesure 5 mètres 30 de longueur sur 3 mètres 35 de hauteur. Les panneaux sont encadrés et disposés d'une façon régulière, et chacun d'eux a 90 centimètres de haut sur 68 de large.

Au-dessus du meuble, et sur les deux côtés, au lieu de portraits, trois compartiments ont reçu des bouquets de fleurs les plus vantées au XVIIe siècle, telles que roses, tulipes, œillets, etc. Les portraits sont placés sur six rangs dans le sens vertical, et sur deux rangs dans le sens horizontal.

A la rangée supérieure, à partir de l'ouest, on remarque : un personnage en manteau et collier royal (peut-être saint Louis), un autre en rochet et camail, tous deux de trois quarts à droite; un évêque avec le rochet, le pallium, la mitre et la crosse à la main

gauche, qui paraît être saint Basile; un saint en robe blanche et les mains levées dans l'attitude du prédicateur (peut-être saint Dominique), ces deux derniers de trois quarts à gauche.

On voit ensuite un cardinal de profil, à gauche, qu'à ses traits et à son nez on reconnaît pour saint Charles Borromée dans l'attitude recueillie qu'on lui donne d'ordinaire devant le crucifix. Les deux personnages suivants portent, le premier un surplis (saint Vincent de Paul), et, le second une harpe (peut-être David).



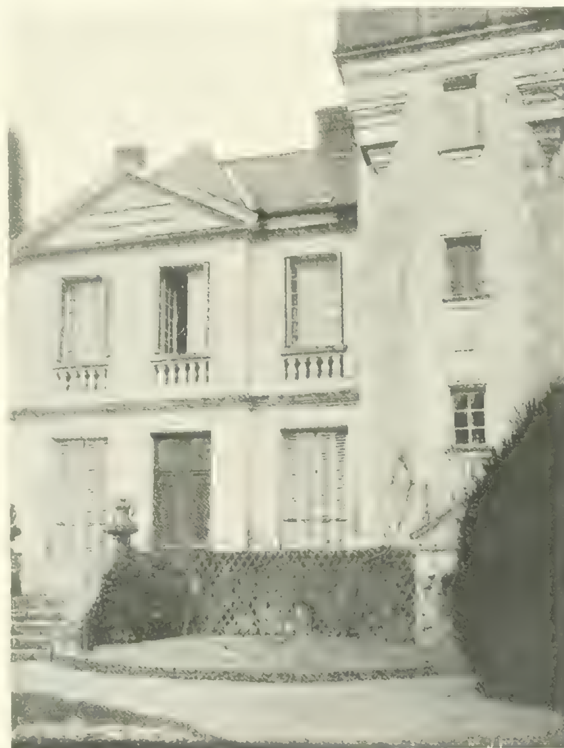
Abbatiale de Beaulieu. Portraits de la sacristie.

Le rang inférieur renferme, à partir du levant, un religieux en robe brune, de trois quarts à droite, et un personnage en robe à grands plis tenant un crucifix, après lequel est un abbé nimbé, de trois quarts à droite, et tenant de la gauche une crosse avec le croceron vers lui (sans doute saint Benoit). Le panneau qui suit est occupé par les fleurs dont nous avons parlé.

Saint François de Sales, très reconnaissable à sa belle tête pleine d'expression, son front chauve, sa barbe et son attitude bien connue, porte le grand col rabattu sur le camail; il paraît dans l'attitude de la prédication, de trois quarts à gauche, la main gauche plus haute et la main droite vers le milieu du corps. A

ses côtés paraît saint Antoine de Padoue, tenant l'Enfant Jésus. Enfin le dernier, aussi de trois quarts à gauche, est vêtu d'une robe noire, et tient un crucifix ; peut-être est-ce saint Ignace ?

Sur les côtés du meuble, entre les portraits et les fleurs, il y a un panneau vide qui, à la différence de ceux-ci, a moins de hauteur que de largeur.



Logis abbatial de Villeloin (XVe-XVIIIe siècle).

Après avoir indiqué sommairement la description, nous devons signaler les caractères généraux des divers portraits. Les personnages sont représentés à mi-corps, dans le costume et l'attitude qui leur conviennent et qui leur est donnée par la tradition. Ceux qui sont dans la partie plus à l'ouest sont plutôt tournés vers la droite, et ceux de la partie est sont plutôt orientés vers la gauche, c'est-à-dire, de part et d'autre, vers le centre. Dans la pensée qui a présidé à la disposition, il y avait peut-être l'idée d'une concentration vers un point central plus honorable au milieu de la paroi de la muraille : par exemple, la présence d'un Crucifix. On rapporte d'ailleurs que cette série surmontait les stalles autour du chœur, lesquelles appartiennent à l'époque du siège abbatial.

Les portraits ont été exécutés d'après des documents sérieux. Pour les personnages qui avaient vécu à une époque récente, l'artiste a travaillé sur les reproductions contemporaines. Quant à ceux qui étaient décédés depuis un temps plus considérable,

il s'est inspiré des représentations qui se conservaient dans les couvents ou dans les collections diverses.

Grâce à ce souci scrupuleux de l'exactitude, le peintre a donné à ses personnages le caractère qui convient. Assurément, ainsi que nous l'avons fait observer, ce n'est pas un maître qui a fait cette série; mais elle n'en a pas moins des qualités sérieuses. Le dessin est très correct, et l'expression est suffisamment indiquée; les draperies sont souples et variées. Dans l'ensemble règne un rythme harmonieux, comme il convient à un groupement de pieux personnages, et, dans le détail de chacun d'eux, le caractère individuel a été justement observé. Sans être un grand artiste, le peintre a montré une connaissance sérieuse de son métier, et, si ses contemporains ont été heureux de reposer leurs regards édifiés sur sa galerie, à notre tour nous nous estimons satisfaits d'avoir ces documents d'une époque déjà lointaine.

Ainsi qu'il se pratiquait habituellement, l'artiste a exécuté les sujets qui lui ont été indiqués par celui qui avait qualité pour le faire, c'est-à-dire, dans l'espèce, l'abbé ou le prieur ou quelque autre religieux autorisé. Le choix des personnages était inspiré par les traditions de la vie monastique, dont la méditation coutumière occupait la pensée des religieux. Il est donc tout naturel que l'on retrouve ici les initiateurs de la vie religieuse et de ses règles fondamentales, les auteurs des grands ordres monastiques en Orient et en Occident. Pour l'Orient, c'est saint Basile, évêque de Césarée, dont la règle a servi de base aux autres règles; pour l'Occident, c'est saint Benoît, qui devait occuper la place d'honneur dans le cœur du bénédictin, puis saint Martin, saint Augustin, saint Dominique et saint François d'Assise.

Ici, on se pose tout naturellement cette question : Quel peintre a fait ces portraits, et à quelle époque ont-ils été exécutés?

Nous ne possédons pas de document qui nous permette de dire le nom de l'artiste. Peut-être s'agit-il d'un étranger, comme

celui que l'abbé de Marolles chargea de faire les copies pour sa galerie. On pourrait supposer aussi que les religieux firent appel au savoir-faire d'un peintre de Touraine, comme les artistes ordinaires dont les noms nous ont été conservés dans les documents et ont été mentionnés dans les publications faites de nos jours. Mais, si l'on songe que de tout temps les monastères ont possédé des religieux versés dans les différents arts, il est également permis de supposer que ces pieux sujets, faits d'après les indications de l'abbé ou d'une autre personne autorisée, ont pu être peints par un hôte de l'abbaye, et l'on peut espérer que quelque pièce d'archives nous révélera un jour son nom.

Si rien ne vient nous aider à lever l'incognito qui recouvre la personnalité du peintre, du moins il nous paraît possible de fournir quelque précision touchant la date.

A l'examen des boiseries et des sujets, tant la facture des portraits que celle des fleurs, on reconnaît de suite le XVII[e] siècle. Le menuisier qui a découpé et agencé ces panneaux et le peintre qui les a ornés vivaient des traditions de la première moitié du siècle de Louis XIII et de Louis XIV. Mais, grâce à l'un des portraits, on peut serrer la question de plus près.

Saint François de Sales, représenté dans l'un des compartiments, est né au château de Sales, en Savoie, en 1567, et mort en 1622. Sa belle vie épiscopale, marquée par d'éminentes vertus aussi bien que par l'élévation de son caractère et la distinction de son esprit, qui se reflète en des livres admirables, lui valut les honneurs de la canonisation. Le pape Alexandre VII le canonisa en 1665. La présence de saint François de Sales dans la série des saints personnages canonisés par l'Église, et vénérés comme tels, est la preuve évidente que l'exécution des peintures n'a pas eu lieu avant cette date. De fait, c'est vers cette date ou peu de temps après qu'il semble que l'on doive les placer, à considérer l'ensemble et les détails de cette curieuse collection.

VII

LE SAINT-SÉPULCRE DE BEAULIEU ET SON OFFICE

'ABBAYE, ainsi que nous l'avons rappelé, comptait parmi ses désignations celle de Saint-Sépulcre de Beaulieu, par suite des reliques rapportées de Jérusalem par le comte Foulques Nerra. Ce côté de notre sujet présente trop d'intérêt pour que nous n'insistions pas.

Comme nous l'avons fait observer, la relique consistait dans une parcelle du tombeau du Christ que Foulques aurait détachée avec une vigueur égale à son habileté. Depuis lors la liturgie, dans sa langue tour à tour rythmée ou non, toujours avec une continuité remarquable, a perpétué la genèse et le culte du pieux mémento que l'on devait au comte d'Anjou. De cette voix autorisée nous ne tarderons pas à recueillir l'écho à travers les siècles. C'est pourquoi nous interrogerons tout d'abord les témoins d'un autre ordre.

Parmi les témoignages, on doit citer celui du voyageur du Buisson, à l'époque de Louis XIII. A propos du morceau du saint Sépulcre, il écrit : « Il s'y voit encore gardé, grand comme une large pierre d'arquebuse, et semble un éclat de marbre blanc. » Au début du XVIII[e] siècle, on continuait à le vénérer, comme nous l'apprend un texte des Chroniques manuscrites des Viantaises, ou Augustines de Beaulieu.

« Le 16 juillet 1700, y lisons-nous, M. Boileau, abbé de Beaulieu, et le révérend Père prieur de la dite abbaye, sachant que nos révérendes Mères et la communauté avaient bien envie de voir la précieuse relique du saint Sépulcre, l'apportèrent ensemble sur les 4 heures du soir, accompagnés de quelques-uns de leurs amis. L'on avertit la communauté de se rendre au chœur, par les cinq coups à l'ordinaire, et là, en habit de chœur, nos révérendes Mères reçurent la sainte relique par la petite fenêtre de la grille, et la firent baiser à toutes les religieuses à genoux, les unes après les autres. »

Les églises collégiales eurent de bonne heure des offices spéciaux, et, indépendamment des cathédrales, certains autres chapitres étaient en possession de Bréviaires et de Missels, manuscrits ou imprimés, à leur usage. On connaît notamment le Bréviaire imprimé de la collégiale Saint-Mexme de Chinon.

L'abbaye de Beaulieu, sans posséder une liturgie spéciale, avait tout au moins tel office propre, comme celui du titulaire. Cet office était naturellement connu des historiens dom Galland et Yves Gaigneron, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les manuscrits des deux auteurs, en particulier le dernier (Bibl. nat., Ms. lat. 12662, f° 102-103). L'*Office du saint Sépulcre de Beaulieu* a été emprunté à un bréviaire du XVe siècle par M. de Salies, qui l'a publié en appendice dans son *Histoire de Foulques Nerra*. M. de Salies place ce texte au début du XIIe siècle, en s'appuyant sur un fait rapporté dans la 4e leçon avec la mention : *nuper... anno... millesimo centesimo undecimo*. M. Halphen fait observer que le mot *nuper* vient du texte antérieur copié dans l'office et auquel on renvoie, et ajoute : « L'office est postérieur, et probablement de beaucoup, à la dernière rédaction des *Gesta consulum Andegavorum* (que Mabille met de 1124 à 1137), dont il transcrit de longs passages : c'est un amas d'his-

toriettes sans valeur sur la fondation de l'abbaye de Beaulieu, et sur l'origine des reliques qui y étaient conservées[1]. »

Le document le plus important au sujet de cette question est l'*Office du saint Sepulcre*, propre à l'abbaye de Beaulieu. Il était à l'usage du couvent, d'où il est passé dans la bibliothèque communale de Loches, à la suite de la Révolution. Comme l'on sait, l'ordre des Bénédictins avait son bréviaire spécial, formé des offices communs et des offices propres, et c'est dans le bréviaire bénédictin, dont on se servait à Beaulieu, que se trouve l'office que nous devons étudier avec toute l'attention qu'il mérite.

Il s'agit d'un in-12 sur parchemin, de quatre cent sept feuillets non paginés, à deux colonnes, sans interruption ni alinéa. On y voit des lettres initiales de diverses couleurs ; mais il est privé d'ornements, à l'exception du recto du premier feuillet, qui avait des motifs effacés par le temps, ainsi qu'il est arrivé d'ailleurs à plusieurs pages du début et de la fin.

Ce manuscrit fut découvert par M. l'abbé Daguenet, alors aumônier de l'école normale de Loches, qui étudia avec soin l'office du saint Sépulcre et enrichit son étude de notes. A son tour, M. A. de Salies l'examina et, s'aidant du travail de M. l'abbé Daguenet, publia l'office à la fin de son *Histoire de Foulques Nerra* (Paris, 1874).

On s'accorde à en mettre la scription à la fin du XV[e] siècle. Mais il est un autre office du saint Sépulcre que l'on place un siècle auparavant, et que la bibliothèque de Loches garde également. C'est un bréviaire de l'Église de Tours, ou du diocèse, manuscrit in-4° sur papier fort, à deux colonnes, en caractères gothiques très nets. A la suite, on a ajouté sur des feuillets blancs un office du saint Sépulcre, auquel Dom Galland et du Buisson ont fait des emprunts, et qui offre avec le bréviaire bénédictin

[1] Halphen, *le Comte d'Anjou au XI[e] siècle*, in-8°, 1906, préface, p. XI.

des différences dont la plus importante est dans le nombre des leçons : le premier a neuf leçons, et le second douze.

Ce manuscrit fut connu de M. Ed. Gautier, l'infatigable et érudit chercheur, qui en rendit compte à la Société archéologique dans la séance du 28 janvier 1863. Il fut également étudié par M. l'abbé Daguenet et par M. de Salies. A notre tour, nous nous proposons de présenter nos observations à ce sujet, en commençant par l'office du bréviaire bénédictin, qui est le plus complet.



La sainte Trinité.
Gravure d'un missel de la Trinité de Vendôme, XVIe siècle.

Dans le calendrier, et l'on sait que c'est toujours avec fruit que l'on consulte ce genre de sources historiques, on relève divers renseignements utiles. Aux Kalendes d'avril, on lit : Obiit Ildeardis comitissa ; au 21 juin, on lit : Idus xi obiit Fulcho comes fundator Belliloci, Anno Domi. MXL. Quant à la fête du saint Sépulcre, après avoir été célébrée en même temps que la Résurrection du Sauveur, elle fit ensuite l'objet d'une solennité spéciale fixée au 15 juillet, ainsi qu'on l'observe dans le calendrier. De son côté, la fête de la sainte Trinité était célébrée comme étant le vocable principal de l'église abbatiale, et le sceau nous en conserve la représentation. On retrouve d'ailleurs celle-ci dans un missel et dans un vitrail

de l'ancienne abbaye bénédictine, si remarquable, de la Sainte-Trinité à Vendôme.

L'office du saint Sépulcre commence au verso du folio 287 et finit au recto du folio 294, ce qui forme douze pages à deux colonnes, dont la disposition est bien indiquée par la reproduction photographique. En l'examinant, tout d'abord l'on est frappé par ce fait que antiennes, répons et invitatoire sont, non pas en prose, mais en vers rimés où se combinent le mètre latin et le mètre plus moderne, de manière à former des strophes variées pour la mesure et le nombre des vers. Tout naturellement le souffle poétique se montre plus parfaitement dans les hymnes, qui offrent maintes strophes d'une élégance et d'une harmonie consommées. Mais nous n'avons pas à étudier le texte au point de vue littéraire, et nous devons l'envisager uniquement par le côté historique.

Dans le cadre de la liturgie générale et des chants destinés à célébrer et honorer le tombeau du Sauveur, on a enchâssé ce qui regarde le précieux fragment conservé parmi les reliques de l'abbaye. On en rencontre la mention dans les diverses parties de l'office. Aux premières vêpres, la première antienne chante le Sépulcre : *Cujus ingens, cenobio — Bellilocensi, porcio — Pro dote commendatur;* et, dans la deuxième antienne, on lit : *Plaudas ergo, Belliloce — Sepulchri eximia pars* (dans le bréviaire de Tours : *pars eximia,* et *partem Sepulchri largiens*). L'antienne de *Magnificat* invite à l'allégresse et à la reconnaissance le peuple de Beaulieu : (*Plebs*) *parte sepulchri predita — Ecce sacri tumuli — Pars Redemptoris seculi — Pro dotis eximio.*

A matines, l'hymne rappelle : *Nostrum ornant cenobium — Eterna Christi munera — Collata nobis hodie — Tui sepulchri porcio — Causam affert leticie.* La strophe suivante célèbre les reliques des *Ss. Crisanti, Darie — sacri costam Laurencii,* et

celle qui vient ensuite mentionne : *Nostrum ornans cenobium — Lampas accensa celitus*[1]. »

On sait que les solennités liturgiques, suivant en cela le bréviaire ou « office », dans le texte des trois nocturnes formant les matines, comprennent une série de récitatifs d'un caractère historique, au moins pour une bonne partie. On désigne ces textes, suivis de répons, par le terme de *lectio,* ce qui est lu et non pas chanté, ou *legenda,* choses à lire, d'où est venu le mot « légende », d'abord au sens liturgique, puis, par dérivation, au sens populaire, qui implique une idée de concept plus ou moins fantaisiste.

Les quatre leçons du premier nocturne exposent le récit de la Résurrection du Sauveur d'après les Évangiles, avec des réflexions mystiques et morales sur le sujet; la quatrième renferme un fait et une date modernes, et nous y reviendrons. Le répons, qui suit la première leçon, renferme une allusion à la relique de Beaulieu : *Sui partem sepulchri largiens — Belliloci sacrum cenobium — Hoc insigne servat eximium,* que l'on a lu aussi : *exuvium.*

[1] Les reliques des SS. Chrysanthe, Darie et Laurent étaient vénérées comme ayant été données à Foulques par le Pape Serge IV. L'abbaye de Prum, au diocèse de Trèves, puis celle de Saint-Avol, au diocèse de Metz, furent aussi considérées comme ayant eu des reliques des deux premiers martyrs. Une inscription fort ancienne, trouvée à la chapelle des Dunes, à Poitiers, mentionne aussi la présence de reliques de ces saints, ainsi qu'une inscription du moyen âge, à l'église de Montierneuf, dans la même ville; et nous ferons remarquer, en passant, que cette dernière mention n'est pas sans éclairer la première, sur le sens de laquelle un archéologue bien connu nous paraît s'être mépris.

De son côté, Duchesne nous apprend que les Anglais enlevèrent les reliques de Beaulieu, et qu'on ignore où ils les placèrent. Quant à dom Galland, après avoir dit qu'elles disparurent en 1369, quand on transporta les objets précieux à l'abri du château de Loches, il ajoute : « Dans les *Annales d'Anjou,* par Bourdigné, qu'un bourgeois de Beaulieu m'avait prêtées, il était marqué en marge que lesdites reliques avaient été transportées à Blaye, proche Bourdeaux, qui obéissait aux Anglais. »

Pour ce qui est de « la lampe allumée par la vertu du Ciel », ce serait une lampe que Foulques aurait rapportée de Jérusalem. Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler que les prêtres grecs qui gardent le saint Sépulcre affirment que le samedi saint, lors de la cérémonie du feu nouveau, la lampe dont la flamme sert à allumer le cierge pascal et les autres lampes s'allume miraculeusement par le feu du ciel. Il s'agirait donc ici d'une de ces lampes ou d'un fac-similé obtenu par le comte d'Anjou.

Au second nocturne, dans les antiennes, on relève la mention : *De tui parte tumuli*. Les leçons cinquième et sixième contiennent l'exposition à la fois historique et morale ; les leçons septième et huitième renferment une description de l'église du Saint-Sépulcre d'après les auteurs anciens, comme Bède ; et la leçon neuvième décrit l'état au moyen âge avec la triple église, « d'après la relation de ceux qui en notre temps furent à Jérusalem. »

Les leçons dixième, onzième et douzième se rapportent directement à l'histoire de la relique de Beaulieu. A cause de leur importance, au lieu de les analyser, nous les citerons intégralement[1].

[1] *Lectio decima* (elle forme la septième leçon du bréviaire de Tours). — His de sanctorum situ locorum, prout dicere potuimus, explanatis, libet intueri in presente leccione quomodo et qualiter illa sacrosancta et gloriosa pars seu porcio istius sanctissimi dominici sepulchri, quam in nostro presenti Bellilocensi cenobio habemus, gloriosè recondita, a prefato glorioso sepulchro divinitus ac miraculose fuit avulsa ac mirabiliter sequestrata, ac deinde in nostro presenti Bellilocensi, ut dictum est, monasterio gloriose recondita, ac eciam collocata et hoc hujus in fine (sermonis) dicetur. (*Suit un assez long rapprochement biblique avec la mention nouvelle de la relique en ces termes :*) De ipsius sacri loci in quo ejus sacrum requievit corpusculum in predicta sacratissima porcione (*le bréviaire de Tours porte :* predictam sacratissimam porcionem), apud nostrum, ut dictum est, Bellilocence cenobium, venerabiliter commendatam, presenciam aliqualem. Ubi juxta dictum evangelicum suorum spiritualiter affectiones cordium devocius poterunt (satiari). Sed prius, in hac leccione fore satis credimus opportunum, fraternitati vestre, de his vel eorum aliquibus, que in eadem legimus chronaca, in qua de predicto agitur miraculo super edificacionem nostri prefati Bellilocensis cenobii aliqualem facere mencionem. Dehinc predictum miraculum seriatim planius explanando. (Ici finit la septième leçon du bréviaire de Tours.)

Lectio undecima (elle forme la huitième du bréviaire de Tours). — Igitur Fulco Nerra Andegavorum comes famosissimus, Iherusalem adire disponens, Romam prius peciit. Et sua peccata, ac peregrinationis propositum Domino Pape Sergio humili confessione pandens, (papa motu) proprio decernente, cenobium in honore sancte et individue Trinitatis Patris et Filii et Spiritus Sancti, atque simul in honore celestium agminum, super que Deus sedet, hoc est Cherubim et Seraphim, nec non sancti et gloriosi Sepulchri dominici, omniumque sanctorum statuit construere. Qua in parte (?) ipsorum aras componeret, ab eodem audivit pontifice.

Quod quidem cenobium in prospectu Lochensis castri ad orientalem partem edificare cepit. Dominum Odonem, religiosum abbatem sancti Genulfi, ad hoc evocans, ut et ipsius extruendi cenobii dispositor et pastor efficeretur.

Dedit ergo Fulco comes ad sustentacionem monachorum ibidem Deo serviencium, vinearum, pratorum, silvarum, aquarum, culta et inculta, servos et ancillas per diversa loca (*le bréviaire de Tours omet :* et inculta, servos et ancillas per diversa loca) ut carte apud eos conservate premonstrant. Fundatum est denique Bellilocense monasterium atque instancia gloriose Ildealdis (Hyldearis *dans le bréviaire de Tours*), Fulconis comitis uxoris, ad finem mirifice perductum, in quodam alodo in prospectu Lochensis castri, ut dictum est, situato.

Quod quidem alodum geneste repletum, quidam prenominati castri et Sancte Maure vassus,

L'office se poursuit avec les laudes, où nous relevons dans la seconde antienne : *Omnis terra nunc jubilet, — Signanter Bellalodium* (Bell' Alodum, alleu de Beaulieu). Dans l'hymne, nous lisons : *Pars beata — nobis data — tui beati tumuli... — Quam de terra — Fulco Nerra — Sancta, potenter rediens. — Hinc advexit.*

nomine Ingelramus, possidebat. Qui digna recepta pecunia, insuper comite illum super humeros bajulante ab alodi medio usque ad pontem, subvectus sit; inquiens comes dum eum deposuit : Stultus a proprio expellitur alodo.

Quod quidem cenobium sit mirifice, ut dictum est, ad finem perductum, seu totum alodum, ipse comes sancto Petro, ejusque sedis regimen obtinentibus, sub annuali censu trium solidorum pictavencium perpetuali dono commisit[1]; et ad hoc Domnus Papa Sergius transmisit quemdam episcopum nomine Petrum, qui monasterium Bellilocense, in veneracione quorum supra exposuimus, consecravit.

Le répons qui vient ensuite fait allusion à la façon dont Foulques se procura la relique, ainsi qu'il est raconté dans la leçon.)

Lectio duodecima (elle forme la neuvième et dernière du bréviaire de Tours). — Fulco igitur comes predictus, acceptis cum benediccione a romano papa litteris, iter eundi Iherusalem quam tunc gentiles tenebant, arripuit. Qui quidam (siguidem *dans le* Gesta) Fulco sub conductum Iherusalem ducitur. Portam tamen urbis intrare non valuit. Ad quam ut intrarent peregrini violenter suas pecunias dare urgebantur. Dato autem precio, tam pro se quam pro aliis christianis ad portam sibi prohibitam morantibus, urbem celeriter cum omnibus intravit, sed sepulchri claustra eis prohibuerunt. Nempe cognito quod vir alto sanguine esset, deludendo dixerunt nullo alio modo ad sepulchrum optatum pervenire posse, nisi super illud et crucem dominicam mingeret. Quod vir prudens licet invitus annuit. Quesivit igitur arietis vesicam (quesita vesica *dans le* Gesta), que purgata et mundata, et optimo albo vino repleta, atque inter ejus femora posita est. Comes igitur discalciatus ad sepulchrum (*Gesta :* domini) dum accessit vinum superfudit, et sic ad libitum cum omnibus sociis intravit, et fusis multis lacrimis ploravit (*Gesta :* peroravit). Moxque duricia lapidis in molliciem versa, divinum sensit imperium, comesque deosculando (*bréviaire de Tours :* deosculato) sepulchrum dentibus maximum (*ce mot manque dans le bréviaire de Tours*) evellit et abscondit frustrum, quod delusis et ignorantibus gentibus detulit secum (*Gesta :* gentilibus attulit). Qui et larga donaria pauperibus largiens (*ces trois mots manquent dans le bréviaire de Tours*), a Surianis (*Syriens*) sepulchrum Domini custodientibus de cruce dominica sibi dari promeruit[2]; lampademque cum oleo sancto in pasca divinitus accenso secum attulit. Dederat eciam sibi supradictus papa Sergius ex romanis reliquiis, ossa videlicet sanctorum martirum Crisanti et Darie preciosique Laurencii martiris (costam)[3]. Que quidem pignora sanctorum cum predictis omnibus reliquiis quas de Jerosolimis attulerat, in isto predicto Bellilocensi monasterio cenobii strenue reposuit ac etiam collocavit, et hoc optulante nostra congregatione. (La fin de la leçon invite *dilectissimi* à honorer le saint Sépulcre et le Sauveur.)

[1] Ces trois sous poitevins de cens furent payés au Saint Siège jusqu'en 1487, époque à laquelle l'abbé de Beaulieu les racheta sous Innocent VIII.

[2] Le *Gesta consulum* renferme ce texte avec les variantes que nous avons indiquées, depuis le mot *acceptis* inclusivement jusqu'à *promeruit*.

Pour ce qui est de la relique de la vraie Croix, une note de l'abbé Daguenet rapporte qu'elle demeura jusqu'à la Révolution, et qu'un vicaire de Saint-Ours, en 1867, lui déclara qu'elle était aux mains d'une personne de Tours.

[3] Cf. plus haut une note sur ces reliques.

Aux petites heures reviennent les antiennes de laudes et les répons des nocturnes. — Après les vêpres, on mentionne la procession dont il est dit : *Finitur in portalo abbatie*.



Hardion del.

Le Saint-Sepulcre.
Clef de voûte de l'église (XVe siècle).

La messe qui termine l'office comprend une prose de quinze strophes en vers rimés. Cette partie se rapporte au saint Sépulcre en général, sans contenir rien de spécial à l'abbaye. La procession ne se trouve pas dans le bréviaire de Tours, et la messe n'est pas dans le bréviaire bénédictin, et il est tout indiqué qu'elle devait se trouver dans le missel du couvent.

Après cette analyse descriptive de l'*Office du saint Sépulcre* de Beaulieu, qui trouve son illustration dans une élégante clef de voûte de l'église, de gracieux style flamboyant, nous devons étudier les sources et la date de cet Office.

LES SOURCES ET LA DATE DE L'OFFICE DU SAINT SÉPULCRE

Pour rédiger l'Office, l'auteur ou les auteurs ont puisé à des sources anciennes et à des sources contemporaines.

Les sources anciennes sont les saintes Écritures, *Scripture*, citées fréquemment, et dont sont extraits maints passages, soit du Nouveau Testament, soit même de l'Ancien, en particulier des Prophètes. Puis ce sont les *Hystoriæ*, ou recueils formés des textes des auteurs ecclésiastiques, comme « Bède et d'autres », ou des mentions des « docteurs qui nous ont laissé

des écrits à ce sujet », et dont l'écrivain complète le récit les uns par les autres (lect. 6, 7, 8).

Les sources contemporaines auxquelles se réfère le rédacteur sont de plusieurs sortes. Ce sont les manuscrits qu'il a sous la main, comme la *Hystoria scholastica*, et les relations orales, ou écrites, « de ceux qui sont allés à Jérusalem en notre temps » (lect. 6).

Avant d'exposer les circonstances de la fondation de l'abbaye et du don d'un fragment du saint Sépulcre par Foulques, l'écrivain s'exprime ainsi : « In hac leccione fore satis credimus opportunum fraternitati vestre de his vel eorum aliquibus, que in legimus cronica, in qua de predicto agitur miraculo, super eadem edificacionem nostri prefati Bellilocensis cenobii aliquam facere mencionem » (lect. 10).

Quelle est cette Chronique, dans laquelle l'auteur dit lire le récit qu'il donne? Les Bénédictins avaient-ils rédigé une Chronique des faits relatifs à leur couvent? Dans la plupart des couvents de religieux, notamment de Bénédictins, l'on a consigné, d'une façon plus ou moins méthodique, la série des événements intéressants. Partant, il est vraisemblable d'admettre que les moines de Beaulieu avaient une Chronique. Cette hypothèse est confirmée par l'indication de la *Chronica* dont il vient d'être question. A son tour, dans sa *Chronologie* de Beaulieu, dom Galland rapporte des faits qui semblent empruntés à une Chronique conventuelle ou Recueil des principaux points ayant trait à l'histoire de l'abbaye.

Aussi bien, à l'occasion, l'auteur des leçons renvoie aux chartes du couvent, « ut carte apud eos conservate premonstrant » (lect. 11).

En rapprochant le récit du voyage de Foulques à Jérusalem et de la façon dont il s'est procuré la relique du saint Sépulcre, tel qu'il est rapporté dans la leçon douzième et dans le *Gesta consulum*, on remarque que le texte est identique pour le fond et pour la forme, à part quelques variantes de mots sans impor-

tance. Nous exposerons plus bas les réflexions qui nous sont suggérées par cette similitude.

Une autre source d'information, pour le rédacteur des leçons, sont les objets eux-mêmes qu'il voit et décrit : *sepulcri portio, pars*, des reliques de saints, une lampe rapportée de Jérusalem, etc.

Les leçons ont été rédigées par manière de sermon, et peut-être même ont-elles été au début un discours fait pour la solennité. On y lit, en effet, les expressions à mode direct : *fratres charissimi, fideliter veneremur* (lect. 1); *Iterum dico* (lect. 5); — *Opportunum putamus simpliciter caritati vestre que de illo comperimus explicare* (lect. 6). L'auteur a développé les faits généraux au début, et il exposera ce qui regarde Beaulieu *hujus in fine sermonis* (lect. 10). Il s'adresse encore *fraternitati vestre* (lect. 10). Ailleurs on lit : *opitulante nostre congregacione* (lect. 12).

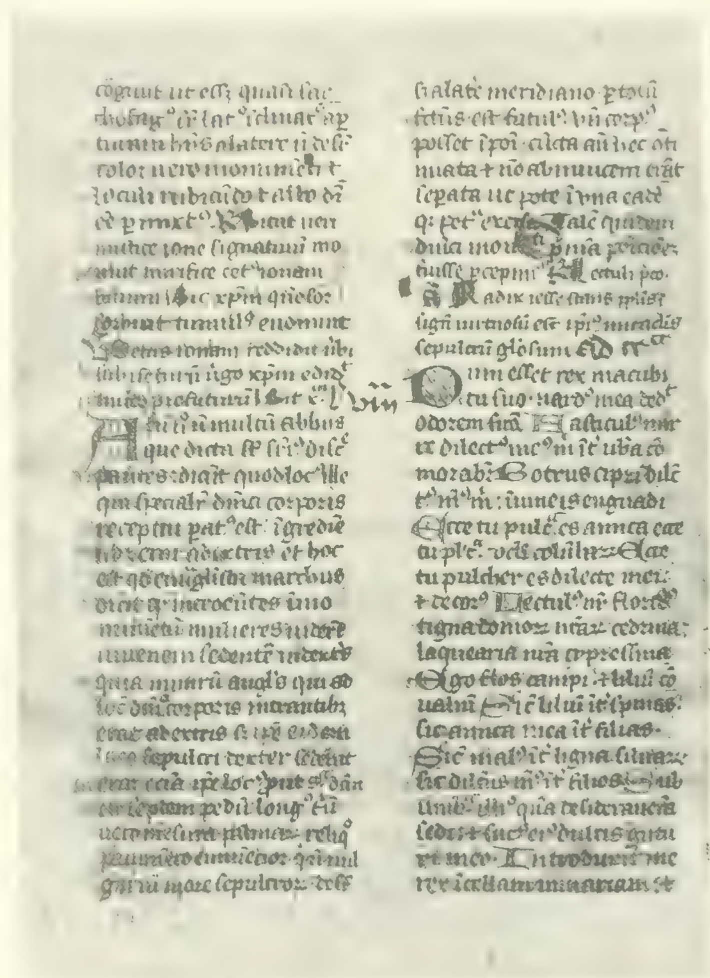
Nous avons maintenant à préciser la date à laquelle a été rédigé l'office, sinon absolument tel que nous le voyons dans les manuscrits des XIVe et XVe siècles, du moins en substance. Afin de procéder avec plus de netteté, nous formulerons notre manière de voir dans une série de propositions.

I. L'Office du saint Sépulcre de Beaulieu n'est pas antérieur à l'an 1099.

Assurément, aussitôt après la réception de la précieuse relique rapportée par Foulques, on ne manqua pas de la vénérer et de dresser une formule de prière à son honneur pour l'usage privé ou public. Peut-être y a-t-il un ressouvenir de ces prières dans une strophe de l'hymne de matines, où on lit : *Collata nobis hodie — Tui sepulcri porcio — Causam offert leticie.*

Mais il ne paraît pas que l'on ait eu un Office proprement dit avec ses diverses parties. De fait, au rapport d'un bénédictin de Beaulieu, la fête du saint Sépulcre d'abord se confondit et fut célébrée dans le couvent « avec celle de la Résurrection du

Sauveur ». Dans la suite, elle fut transportée au 15 juillet, et c'est à cette date que nous la trouvons dans le calendrier de Beaulieu. La raison, selon le même auteur, en est « à cause que l'armée chrétienne avait pris, ce jour-là, de l'an 1099, sur les Infidèles, toute la Terre sainte, sous le commandement de Godefroy de Bouillon ».



Office du saint Sépulcre, manuscrit du XVe siècle, à la Bibliothèque de Loches.

Ainsi s'explique bien l'explosion d'allégresse qui vibre d'un bout à l'autre, et qui est comme l'écho de l'enthousiasme des Croisés. D'autre part, de la sorte on comprend parfaitement les détails très précis sur les saints Lieux et les différentes églises « d'après la relation de ceux qui sont allés à Jérusalem en notre temps ».

II. L'Office du saint Sépulcre, dans sa substance et sans tenir compte des quelques modifications de détail qu'il a pu recevoir jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle il nous est connu, a été rédigé au plus tard au XIIIe siècle.

La démonstration de cette proposition ressort de ce que nous avons dit au sujet des sources historiques de cet Office, en particulier à propos des descriptions et récits recueillis de la bouche même de ceux qui ont fait le voyage de Jérusalem.

III. La rédaction de l'Office du saint Sépulcre peut être placée vers le milieu du XIIe siècle.

S'il faut en croire M. Halphen, l'Office « est postérieur, et probablement de beaucoup, à la dernière rédaction des *Gesta consulum Andegavorum*, dont il transcrit de longs passages. C'est un amas d'historiettes sans valeur sur le fondateur de l'abbaye de Beaulieu, et sur l'origine des reliques qui y étaient conservées[1] ». Nous ne partageons pas la manière de voir de M. Halphen, et voici nos raisons.

Prenons la quatrième leçon, qui se rapporte à certaines circonstances de la résurrection : « Le Christ, y est-il dit, sortit du sépulcre clos, comme il pénétra jusqu'à ses disciples, les portes étant fermées. Et cela, ainsi qu'il est raconté dans une histoire de scolastique, fut montré récemment avec évidence par la volonté divine à un moine de Saint-Laurent-hors-les-Murs (à Rome). En effet, l'année de l'Incarnation du Seigneur mil cent onze, alors que ce moine avait quelque doute au sujet de ce fait, soudain la ceinture dont il était ceint fut projetée devant lui sans être déliée. Comme il s'étonnait fort de l'événement, une voix dans l'air lui dit : Ainsi le Christ a pu sortir du sépulcre clos, comme la ceinture dont tu étais ceint a été rejetée devant toi sans être déliée. » La dernière partie de la leçon est dans le bréviaire de Tours et manque dans le bréviaire bénédictin.

Le prodige de la ceinture du religieux est rapportée à l'année 1118. Or la phrase précédente, relative à la façon dont la possibilité de la résurrection fut montrée à un moine de Rome, renferme l'expression *nuper*, « récemment. »

[1] *Le Comte d'Anjou au XIe siècle*, préface, p. XI.

Nous n'ignorons pas que M. Halphen a écrit (*loc. cit.*) : « Il est clair que ce *nuper* vient du texte copié par l'office et auquel il renvoie. » Quant à nous, cette interprétation ne nous paraît ni claire ni concluante. Le rédacteur de l'office renvoie à un recueil; mais le mot *nuper* est écrit par lui et par allusion au temps où il écrit, ainsi que cela ressort du contexte, examiné sans torture infligée à la syntaxe. De fait, la conjonction *etenim*, qui commence la phrase suivante, est comme un lien explicatif entre le mot *nuper* et la date indiquée de « 1118 ».

La conclusion, c'est que le rédacteur de l'office travaillait à une date relativement rapprochée de l'année où se serait passé le prodige. Cette date, nous la placerions volontiers vers 1130.

4° Les variantes montrent que l'office a pu subir des modifications dans les détails.

Au cours de notre analyse, nous avons signalé quelques-unes des différences secondaires entre le manuscrit de l'Église de Tours et le bréviaire bénédictin. Ces variantes portent çà et là sur des mots, sur quelques phrases changées, ajoutées ou retranchées, et sur la réunion des douze leçons des Bénédictins en neuf leçons, sans d'ailleurs en modifier le texte.

Mais ces variantes ne sont qu'accessoires. Au XVIIe siècle, les notes de du Buisson se rapportent parfaitement au bréviaire ancien. Quant à dom Galland, si dans son manuscrit (p. 60) il cite un extrait qu'il donne en marge comme tiré des « deuxièmes leçons du bréviaire de Beaulieu », alors que la teneur même de son texte ne concorde pas avec celle du bréviaire, cela tient à ce qu'il entend citer le fond et non le texte même des leçons XIe et XIIe.

5° L'analogie entre le texte d'une partie de la XIIe leçon de l'office et un passage des *Gesta* ne prouve pas la postériorité de l'office. Elle peut s'expliquer de trois manières. Ou bien le texte de l'office existait, et l'auteur des *Gesta* lui a emprunté le passage relatif à la façon dont Foulques s'est procuré le fragment

du saint Sépulcre; ou bien c'est le rédacteur de l'office qui a copié les *Gesta*, ou bien les deux auteurs ont puisé à une source identique. Les historiens se sont partagés entre ces diverses hypothèses. Pour nous, nous ne voyons pas d'inconvénient à admettre la dernière opinion.

On admet communément que les *Gesta* ont été écrits au plus tôt vers 1154, et l'*Histoire abrégée* vers 1189 (Cf. Salmon, *Chroniques de Touraine*). Évidemment le chroniqueur a pris sa narration, en particulier pour ce qui regarde les voyages de Foulques, dans un récit transmis par un annaliste ancien. Il en a été de même du rédacteur de l'office, en sorte que l'un et l'autre ont pu puiser à une source commune, d'autant qu'il y a des variantes de détail dans les deux textes. L'auteur de l'office a complété son récit par d'autres documents inédits, empruntés à cette même provenance documentaire ou à une autre, selon les indications qu'il fournit à l'occasion.

Au surplus, comme nous l'avons fait observer, l'Office n'a pas dû être constitué dès le début tel que nous le voyons dans les manuscrits des XIVe et XVe siècles. L'ensemble de l'office a pu être établi dès la première moitié du XIIe siècle. A cette époque, il ne comprenait peut-être qu'un simple récit sans développement, ce qui est une preuve d'ancienneté. Par exemple, le passage en prose de la leçon XIIe pouvait ressembler au répons qui, dans l'Office actuel, précède immédiatement cette leçon, et dans lequel on lit en vers rimés : *Voti compos eximius — Fulco, dum adstat propius Sepulchrum osculat, — Frustrum evellit dentibus — Quod post Bellilocensibus — In dotem assignatur.*

Dans la suite, on aura inséré le texte plus circonstancié tel qu'on le voit actuellement. Mais soit que l'on admette que les rédacteurs des *Gesta* et de la XIIe leçon se soient copiés, soit que l'on pense qu'ils aient puisé à une source commune, il ne s'ensuit aucunement que, dans sa substance, l'office soit postérieur aux *Gesta*.

VIII

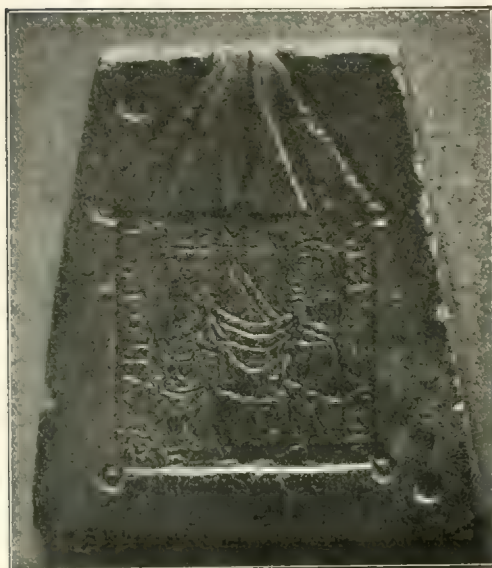
FOULQUES NERRA ET SES SURNOMS


L y a une liaison intime, bien en rapport d'ailleurs avec les mœurs du temps, entre la vie publique de Foulques Nerra et ses actes politiques et religieux. Ses injustices, sources ou conséquences de troubles pour la tranquillité des gens et la sécurité des biens, trouvaient du moins un frein d'une puissance relative dans l'autorité reconnue de l'Église. Ici, pour l'honneur de la civilisation, le droit de la force s'inclinait devant la force du droit, et le résultat ne pouvait qu'être profitable pour tous aussi bien que pour le progrès des institutions. Un exemple frappant du triomphe de l'autorité morale sur la violence nous est offert à Saint-Martin de Tours.

En 996, — Mabille indique par erreur en 1112, dit M. Halphen, — Foulques Nerra envahit à main armée le cloître de Saint-Martin, ainsi que la demeure du chanoine cellerier. Alors les chanoines, émus de la profanation, dans la basilique « déposèrent sur le sol les corps des saints et le crucifix, et placèrent des épines sur le tombeau du bienheureux confesseur Martin, et sur les corps des saints et sur le crucifix. Les portes de l'église furent fermées jour et nuit, même aux habitants du castrum, et ouvertes seulement aux pèlerins. Le comte, pris de repentir, vint demander pardon dans le cloître et dans la maison de Sicard, maître des écoles, nu-

pieds, et on le conduisit humblement à l'église. D'abord, devant le tombeau de saint Martin, en donnant un gage, le comte promit à Dieu et à saint Martin, entre les mains de Renaud, évêque d'Angers, et de l'évêque d'Oca (plus tard Burgos) en Espagne, de ne pas recommencer; il fit également réparation devant les corps des saints, et enfin devant le crucifix[1] ».

La réparation revêtait parfois la forme du pèlerinage. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre et la date des pèlerinages de Foulques. La date la plus reculée serait celle de 998, à la suite du meurtre de Crescentius ; elle est acceptée par M. Lair, mais rejetée par M. Halphen, qui déclare cette légende inacceptable.



Moule d'insignes de pèlerins de Saint-Martin au moyen âge.

Le premier voyage a dû avoir lieu entre le mois d'octobre 1002 et le mois de septembre 1003, attendu que, dans une charte d'alors relative à Saint-Aubin d'Angers on lit : « Fulco ipso anno Iherusalem properante. » De retour avant la fin de 1004, suivant une charte du 27 décembre, il fit assassiner Hugues de Beauvais, et ce fut pour lui la cause d'un second voyage. On est d'accord pour le placer avant la fondation de Saint-Nicolas d'Angers, terminé en 1020; mais la date est très diversement fixée. M. d'Arbois de Jubainville propose 1019-1020; mais les documents la reportent plutôt à une époque antérieure à 1015, et M. Halphen, après avoir discuté les diverses opinions, accepte comme probable l'année 1008.

[1] Halphen, *loc. cit.*, p. 348. — Copies Baluze, Gaignières et dom Housseau.

Quelques auteurs ont mis un voyage de Foulques en 1035, en compagnie de Robert le Diable ; mais M. Halphen déclare que la preuve n'est pas suffisante. Quoi qu'il en soit, après la cessation des hostilités avec son fils, c'est-à-dire vers les derniers mois de 1039, il fit une dernière fois le pèlerinage, au retour duquel il devait cesser de vivre. Ces pèlerinages nous conduisent directement à la question des surnoms.

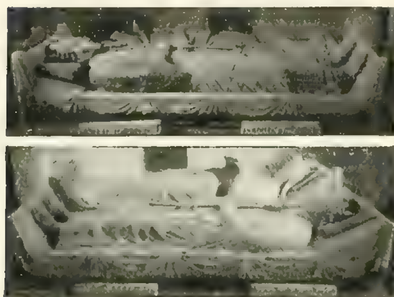
Les surnoms tendent à disparaître à mesure que les générations se succèdent. Au contraire, au temps passé, c'était chose courante, et depuis les âges les plus reculés le nom propre de la personne, — que nous appelons aujourd'hui le petit nom ou prénom, — s'alliait très souvent à un surnom qui servait à distinguer tel ou tel. Cet usage tenait tout à la fois à ce que le nom de famille ne répondait pas à l'appel du rang qu'il occupe aujourd'hui et que l'on désigna longtemps les gens par leur petit nom, et à ce que le besoin de couleur et de relief, la tendance sarcastique et l'humeur combative jouaient un rôle plus considérable que de nos jours. Le parler d'autrefois, non moins que les œuvres du ciseau ou du burin, ne laissent pas de doute à cet égard.

Ces surnoms étaient empruntés aux qualités et plus souvent aux travers, aux formes extérieures (couleur, taille, aspect), aux professions, aux origines et à mille circonstances de la vie domestique ou publique. C'est ainsi, pour ne pas sortir de notre sujet, que dans la famille des comtes d'Anjou l'on rencontre divers surnoms qui servent à préciser l'identité du sujet.

Tantôt, comme pour Geoffroy « le Barbu », la désignation provient de la caractéristique bien marquée du système pilaire. Tantôt, comme pour Foulques « Réchin », le terme n'est pas sans attache avec le verbe *rechigner*, dont on connaît le sens peu sympathique. Tantôt, comme pour Geoffroy « Martel », le vocable rappelle les exploits militaires du suzerain, ou bien,

dans Geoffroy « le Bel », fait allusion aux qualités plastiques, dans Foulques « le Roux » à la couleur, et dans Foulques « le Bon » à la générosité.

A son tour, le fondateur de l'abbaye de Beaulieu a été favorisé de plusieurs surnoms qui motivent quelques explications. Foulques, *Fulco*, apparaît dans les actes contemporains sans autre qualificatif. Il est vraisemblable que, dans le parler populaire, il fut de son vivant en possession de quelque surnom se rapportant à un événement de la vie du redoutable comte. Mais ce n'est qu'après sa mort que cet élément d'information pénètre dans les chroniques.



Tombeaux des rois d'Angleterre, comtes d'Anjou et de Touraine, à Fontevrault.

Foulques, on le sait, fit trois fois le pèlerinage de Terre sainte[1]. Comme le triple voyage n'était pas chose fréquente, on comprend que les contemporains aient songé à en faire une spéciale mention. Probablement plus d'une fois, en parlant de Foulques, ils rémémoraient ses voyages à Jérusalem, la Ville sainte, et disaient Foulques « le Jérosolimitain ». Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de temps après sa mort, dans les documents, on lui voit cette épithète.

En même temps, quand il s'agit de le distinguer de Foulques Réchin, on l'appela Foulques l'Ancien, *senior, antiquus, antiquior*. Mais une autre confusion menaçait de se produire, et il importait de l'éviter. Foulques le Jeune fit, lui aussi, le pèlerinage des Lieux saints, et fut appelé « le Jérosolimitain ». En conséquence, afin de prévenir la confusion, on appela parfois le fondateur de Beaulieu Foulques « le Jérosolimitain l'Ancien ».

[1] Cf. Halphen, *le Comte d'Anjou au XIe siècle*; Appendice II, p. 213.

Les chroniques lui ont conservé ce surnom durant une assez longue période. Dans la première moitié du XIIe siècle, William Malmesbury l'appelle « Fulco antiquior », et Orderic Vital le nomme « Fulco senior ». Dans la suite du même siècle, une



Donjon de Montbazon, œuvre de Foulques Nerra (état en 185[illegible]).

généalogie et un traité le qualifient « Fulco Jerosolimitanus ». Une charte de Geoffroy le Bel, en 1143, le mentionne sous le titre : « Fulco Iherosolimitanus senior[1]. »

Mais le nom sous lequel le fondateur de Beaulieu est le plus connu est celui de Foulques Nerra. A ce sujet, voici ce

[1] *Cartulaire de Saint-Aubin*, n^os [illegible]. — *Cartul. du Ronceray*, n° 202. — *Recueil d'ann. ang. et vendôm.*, p. [illegible]. — *Chron. des comtes d'Anjou*, p. [illegible]. — Halphen, *loc. cit.*, p. 211-212.

que nous lisons dans l'historien qui a très scupuleusement approfondi les annales des comtes d'Anjou : « Le surnom de Nerra est un surnom étrange. Tous les érudits jusqu'ici en ont fait l'équivalent de *Niger,* et ont traduit : « le Noir ; » mais personne n'a expliqué par quelle singulière fantaisie on a forgé le mot *Nerra* au lieu d'employer celui de *Niger,* et l'explication serait d'autant plus difficile à fournir que *Nerra* est une forme féminine. L'auteur des *Gesta consulum Andegavorum* n'ayant pas donné d'éclaircissement à ce sujet et la philologie ne paraissant pas permettre jusqu'ici de résoudre ce petit problème, force nous est de rester sur un point d'interrogation[1]. »

A cet égard, nous serait-il permis d'exposer les réflexions qui se sont présentées à notre pensée ?

Et d'abord à quelle époque ce surnom de Nerra a-t-il fait son apparition ? Les *Gesta,* que Mabille attribue originairement à Eudes, qui fut abbé de Marmoutier de 1124 à 1137, semblent être les premiers à mentionner ce surnom. Dès lors il a été employé par les écrivains qui ont connu ce recueil, sans d'ailleurs s'être beaucoup répandu. L'auteur de la *Grande Chronique de Tours* emploie le terme toutes les fois qu'il parle de Foulques et jusqu'à sa mort. Il en est de même de l'auteur de la *Chronique de Tours abrégée*[2].

Quelle est l'origine et quel est le sens de ce surnom ?

Assurément, le surnom de Nerra n'a rien à voir avec le rôle de grand capitaine et de bâtisseur que Foulques exerça en Touraine, notamment par la construction des deux célèbres donjons, absolument classiques, de Langeais et de Montbazon. On sait, en effet, que la partie la plus ancienne de ces deux ouvrages militaires de premier ordre est le travail du comte

[1] Halphen, *le Comté d'Anjou au XI*[e] *siècle*, p. 212.

[2] Salmon, *Recueil des chron. de Touraine*, p. 116, 126, 186, 187, 188.

d'Anjou. Mais il convient de chercher ailleurs une explication.

Si l'on consulte les auteurs anciens, on trouve Nera, Σκορπιός (Gloss. Ms. Sangerm.; in edit. *scorpius, Nepa*). D'autre part, on rencontre Nero, ἀνδρειός, *fortis* (Ant. supp.), et Nero, νερός, *aqua*. De fait, le dernier mot apparaît fréquemment, avec le sens d' « eau », dans des chartes du roi Roger, dans *Hist. Apollon. Tyr.*, dans le *Gloss. med. græc.* et dans le glossaire de Ducange, et, en particulier, dans Jacques de Vitry (*Hist. Hierosol.*, c. XXXII). Ce dernier, à propos d'un lieu de Terre-Sainte, écrit : « Neros græce, aqua latine. Simplices autem et laïci, *noire*, id est nigra, exponunt in vulgari sermone. » Quant au mot *Neries*, qui en vient, il signifie ἐξουσία θαλασσῆς, ou *potestas maris*.

Y aurait-il quelque rapport entre cette expression signifiant l'eau, la mer, et Foulques? De même qu'il a été appelé « le Jérosolimitain », par suite de ses voyages en Palestine, aurait-on songé à rappeler ces mêmes voyages par leur côté marin, et Nerra serait-il la formule populaire du mot *Nigra* que nous venons de voir? En un mot, Foulques Nerra signifierait-il Foulques le Marin ou d'outre-Mer? Assurément, ce serait plus vraisemblable que l'application des autres sens que nous avons mentionnés en première ligne; mais nous préférons une autre explication.

Si nous parcourons une charte de Geoffroy le Bel, postérieure à 1150, nous y rencontrons les mots : « Fulconem Nerrem[1]. » Or ce qualificatif, qui ne présente pas de dehors féminin, nous paraît plus en harmonie avec le qualificatif original. Poussons plus haut : le moine Jean de Marmoutier, dans la préface de son *Histoire de Geoffroy le Bel*, que l'on place au début du XIIIe siècle, mentionne « Fulcone Palmerio, cognomento Nerra[2] ». En y regardant de bien près, on s'aperçoit qu'il existe une relation entre Foulques « le

[1] Redet, *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, [illegible], p. [illegible].

[2] *Chron. des comtes d'Anjou*, p. [illegible]; *Recueil des chroniques de Touraine*, p. 202.

19

Palmier », ou le « Paulmier », et « Nerra ». Assurément, en appliquant au comte d'Anjou le surnom emprunté au palmier, on entendait rappeler ses voyages en Terre sainte, région des palmiers, aussi bien qu'avec le terme de « Jérosolimitain », tiré de la ville de Jérusalem.

N'y a-t-il pas une idée analogue dans « Nerrem » ou « Nerra »? On sait que l'Orient produit également le myrte. Or, le myrte en latin se dit *nertus*, et en provençal *nerte*. De là on a fait *nertagium* ou *præstatio succi expressi ex foliis et fructibus nerti* et *nertijare* ou *nertegeare*, cueillir les feuilles et les fruits du myrte[1]. Aussi bien, nous inclinons à voir la racine de Nerrem ou Nerram dans les expressions *Nertus*, *Nertagium*, où, par euphonie, le *t* a pu se changer en *r*. De la sorte, en appliquant à Foulques, à l'occasion de ses voyages de Palestine, les surnoms de « Paulmier » et de « Myrtain » ou Nerra, on ne faisait qu'employer des termes se rapportant à la même pensée. Telles sont les observations qui nous sont suggérées par la comparaison des textes et des données de la philologie.



Chapiteau du déambulatoire roman.

[1] Ducange, cf. *Statuta S. Victoris Massiliensis*.

IX

LES ABBÉS

ANS la rédaction de la liste, nous suivrons le catalogue dressé par dom Housseau d'après les renseignements fournis par ses confrères et transcrit par Salmon (Bibl. de Tours, Ms. 1325, f. 22, etc.). Nous y ajouterons, en les indiquant, les observations utiles fournies par le *Gallia* (t. XIV, col. 279, etc.) et par M. de Busserolle (*Dict.*, t. I), en faisant précéder celles-ci des lettres G et B, afin d'abréger. D'autre part, le dernier abbé de Beaulieu, Micholon de Blanval, a dressé une liste des abbés. Nous avons eu, d'abord, la pensée de l'insérer dans ces notes; puis, afin d'écarter toute confusion, nous avons résolu de la publier avec le Mémoire de l'abbé, dont elle fait partie, et que nous donnerons intégralement, aux Pièces annexes.

Odon ou Eudes, d'une famille tourangelle, que Foulques fit venir de l'abbaye de l'Étrée. On croit qu'il fut enterré à Beaulieu; sa famille portait : « d'azur à la croix fleuronnée[1]. »

Étienne, mort vers 1081[2].

Raoul de Langeais, fils de Foulques, seigneur de Langeais,

[1] B. 1012-1064 (date incertaine, d'ailleurs omise par le *Gallia*). Ensuite vient Laurent (sans date), d'après G. et B.

[2] G. Il paraît en 1068.

élu abbé en 1081, après avoir été expulsé de son siège archiépiscopal. Raoul avait été nommé archevêque de Tours en 1070. Sa prélature, marquée par un zèle ardent, fut traversée par l'opposition des suffragants, de couvents et des comtes d'Anjou, si bien qu'on lui appliqua le titre « inimicus Dei », ainsi que le rapporte assez longuement Maan (*Sancta et Metrop. Ecclesia Turonensis*, p. 88-94). Malgré son expulsion par l'autorité temporelle, il fut considéré, par le pape Grégoire VII, comme archevêque de Tours jusqu'à sa mort. De fait, un acte relatif au transfert des reliques de saint Baud dans la collégiale de Loches, en 1086, cite Raoul comme archevêque de Tours à cette date[1].



Église Saint-Jean-de-Langeais (état ancien).

Pierre I[er] lui succéda vers 1096[2].

Bertrand, élu en 1097 et mort en 1104, portait : « pallé d'argent et de gueules au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or. »

Foulques, élu au début de 1106, portait : « d'or au lézard de gueules, armé et lampassé d'azur[3]. »

Geoffroy ou Godefroy portait : « de gueules à dix hermines d'or, posées 4, 3, 2, 1, et au chef de sable[4]. »

Giraud ou Girard (1138-9 septembre 1176) portait : « de gueules à trois macles d'or rangées en bande. »

Maurice, élu le 17 septembre 1176, mourut le 13 décembre 1189; il portait : « bandé d'azur et d'or de sept pièces[5]. »

Michel I[er], prieur claustral, élu abbé en décembre 1189 et mort

1 G. omet Raoul.

2 B. 1096-1097.

3 G. Fulco ou Fulcherius, 1105. — B. *idem*. A la suite de Foulques, ils placent Hamelin, 1124.

4 B. Godefroi, 1124-1138. — Gaigneron place ici Clément, mais le *Gallia* déclare que c'est sans fondement.

5 G. fait remarquer que, pour le décès, le Nécrologe de l'abbaye indique : *III Cal. Februarii*, c'est-à-dire le 27 janvier.

en 1207, portait : « de gueules au lion dragonné d'or et une étoile de même au côté dextre de l'écu ».

Matthieu I[er], élu en 1207, portait : « de pourpre à la fasce d'or[1]. »

[En note, on lit cette observation : « Dans le second catalogue, toutes les armoiries antérieures à celles-ci ont été effacées faute d'authenticité. »]

Hugues I[er] : « d'argent à trois fasces de sable, accompagnées de six hermines 3, 2, 1[2]. »

Jean I[er], élu le 1[er] décembre 1226, mort le 10 juillet 1233, portait : « de gueules à un lion léopardé d'or, armé et lampassé de même[3]. »

Regnaud, élu le 18 juillet 1233, né à Beaulieu, au génie vaste et pénétrant, savant et vertueux, élu jeune. Regnaud mourut le 11 décembre 1279, dans la maison prieurale de Dierre-sur-Cher, et fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Médard; il portait : « de sinople à la fasce d'or, chargée de trois ruches de gueules posées en fasce[4]. »

Michel II, qui paraît avoir tenu l'abbaye cinquante ans, portait : « de sable à la bande crénelée ou crétessée d'or, chargée d'une fasce en décise de gueules[5]. »

Jean II, que l'on voit payer la taxe établie en 1369 par le pape Urbain V, sur les monastères bénédictins, pour réparer l'abbaye

[1] G. Elu 1208.

[2] G. Paraît en 1224 dans un document. — B. 1224-1226.

[3] B. Jean I[er] de Faye, mort le 11 juillet.

[4] B. a suivi dom Housseau. Mais G. fait observer qu'il y a une erreur, parce qu'il paraît dans une charte de Baugerais de l'année 1280. Le Nécrologe indique sa mort ou *depositio* le V *idus julii*, c'est-à-dire le 3 juillet.

G. et B. mettent ici Mathieu II. — G. dit qu'il paraît dans un document de 1290 et cite ce passage du Nécrologe : *XVIII Cal. Martis obiit D. Mathæus, qui rexit ecclesiam istam XXII annos et fecit unam cappam et fundavit capellaniam B. Catharinæ.*

[5] B. Michel de Valory, 1280, 1313. — G. Michel II paraît dans un document en 1313.

Ici B. met Pierre, 1335, mort en 1363, et G. Pierre II, consacré en 1335 et mort à la fin de 1363.

du Mont-Cassin, portait : « losangé d'or et de sable, au chef d'argent à trois hermines de sable[1]. »

Guillaume Ier de Vallères de Basile était de Beaulieu, et occupait le poste de prieur de Saint-Laurent de Langeais lorsqu'il fut élu abbé à vingt-huit ans; il mourut le 13 mars 1402 et fut enterré dans la croisée de l'église, du côté de l'évangile; il portait : « d'argent à une tête de daim de gueules, couronnée d'or[2]. »


Églises de Langeais, abside
1. Saint-Jean. — 2. Saint-Laurent.

André de Bernard, de la paroisse de Dierre, élu jeune, en mars 1402. Sous lui, Beaulieu fut assiégé et pillé par les Anglais, Gascons et Armagnacs, et, comme il ne put payer la rançon, il fut emmené en Angleterre avec Jean, comte d'Angoulême. Libéré en 1418, il mourut le 30 juin 1426, à cinquante-trois ans et deux mois, et fut enterré dans le sanctuaire. Il portait : « Écartelé au 1 et 4 d'argent au roc de sable; au 2 et 3 de sable au roc d'argent et, sur le tout, d'azur à une fleur de lys d'or. »

Guillaume II de Bernard, frère d'André et cousin germain de Jean de Bernard, archevêque de Tours, élu en juillet 1426, et mort le 11 juin 1442 à soixante et onze ans et deux mois, fut enterré dans le sanctuaire; il portait comme son frère[3].

Guillaume III Moreau de Beauregard, né au château de ce nom, paroisse près de Ferrières-sur-Beaulieu, élu le 17 juin 1442.

[1] B. Jean, 1363, décédé en 1383. — G. Jean III, d'abord prieur de Balesme, eut ses lettres du Pape, *V Cal. dec. 1363;* mourut, après vingt années d'abbatiat, *VII Cal. junii,* c'est-à-dire le 27 mai.

[2] B. Guillaume de Valère de Basile, né à Beaulieu, mort le 13 mars 1402, fut enterré dans l'église abbatiale. — G. fait remarquer qu'il fit réparer le couvent et que le Nécrologe place le décès au 28 mars.

[3] G. Mort le 10 juin 1442, enseveli près de son frère dans le sanctuaire.

En 1455, il obtint d'Alain Coëtivy, cardinal et légat de Calixte III.



Abbatiale de Beaulieu, chevet du XV[e] siècle avec les vestiges du chevet roman et le transept roman du sud.

une bulle accordant un an d'indulgence à ceux qui contribueraient

à réparer l'église : avec l'argent, on répara la nef du côté du midi, la couverture et le lambris. Il mourut le 28 août 1458, et fut enterré dans la chapelle du Saint-Sépulcre; il portait : « fascé d'azur et de gueules de huit pièces, et sur le tout une barre d'or[1]. » Voilà ce qu'on lit dans les annales du couvent; mais nous pensons devoir préciser davantage. C'est durant l'abbatiat de Guillaume III qu'il convient de placer le commencement du chœur, de style flamboyant. Grâce à son zèle et à son goût, du milieu des ruines causées par les Anglais et dont on voit les vestiges romans, on éleva le beau vaisseau aux fenêtres élégantes et à la robuste corniche, taillée comme serait un ouvrage militaire. Ses successeurs continuèrent l'œuvre fort avancée, et l'on admet, ainsi qu'on le verra plus bas, que les voûtes élancées furent exécutées sous Hugues III de Fumée. D'ailleurs, les armoiries d'abbés, sculptées sur les voûtes, s'accordent bien avec le style de l'édifice et avec les documents du couvent pour déterminer ce point d'histoire artistique.

Hugues II de Poissy, et non de Fumée, comme il paraît par un titre de 1467, élu en 1458, obtint du Pape la permission de se servir des ornements pontificaux et de donner la bénédiction solennelle dans toutes les églises de sa dépendance; il érigea l'office de chantre en 1482. Il portait : « parti au 1 de gueules à la fasce d'or, à deux têtes de léopard arrachées aussi d'or, l'un en chef et l'autre en pointe; parti au 2 fascé d'argent et de gueules, à la bande de gueules, chargée de deux rubis d'or[2]. »

Jean III, religieux de Beaulieu, fit faire la voûte de la croisée ou transept du côté nord; il mourut le 27 mai 1485. Il portait : « d'azur à trois losanges d'argent posés 2 et 1, et au chef d'argent chargé d'une mitre de gueules ornée d'or. »

[1] B. Prieur de Saint-Pierre de Meusnes. — G. Mort le 27 août.

[2] B. Hugues de Poissy, 1458-82. — G. Hugues obtint en 1480 de porter les insignes pontificaux.

Hugues III de Fumée, frère de Pierre, receveur des deniers à Tours, fut religieux à Beaulieu; il fut élu abbé le 5 juin 1485, à cinquante-huit ans; il fit faire les voûtes du chœur et fit des donations; il mourut le 12 août 1494, et fut enterré dans la chapelle, près le chapitre. Il portait : « d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent posés 3, 2, 1[1]. »

Hardouin de Fumée, cousin de Hugues, était fils d'Adam Fumée et de Jeanne Pelourde; élu le 20 août 1494; il fut chanoine de Paris et chambrier de Bourg-Dieu en 1500; il décéda le 7 octobre 1521, et fut enterré dans la chapelle du Saint-Sépulcre[2].



Restes d'abbayes de Touraine.

1. La Clarté Dieu. — 2. Gastines.

Jean IV de Bourdeille, fils d'Armand, sieur de Bourdeille, et d'Anne de Vivonne de La Châteigneraye, mourut à Paris le 8 juillet 1534, et fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. Il portait : « d'or à deux pattes de griffon de gueules, armées d'azur et posées en bande[3]. »

Guillaume de Meyne, et non de Mayne, nommé en 1534 par François Ier; il était protonotaire du Saint-Siège, aumônier de Charles d'Orléans, père de Louis XII, conseiller et aumônier du roi; il mourut le 24 novembre 1564. Il portait : « d'argent à deux oisons de gueules affrontés et becquetant un serpent de sinople[4]. »

[1] G. Mort le 11 août. — B. Le 12 août.

[2] B. Décédé le 7 octobre. — G. fait observer que le Nécrologe fixe le *II Nonas octobris*, c'est-à-dire le 6 octobre.

[3] G. met son décès le 7 juillet. Il se demande si l'élection faite par les moines était spontanée ou bien la ratification du choix déjà fait par le roi. En tous cas, Jean de Bourdeille fut le dernier abbé de Beaulieu élu par les religieux.

[4] B. Prieur de Dierre.

Nicolas Ier Tiercelin d'Appelvoisin, fils d'Adrien, seigneur de Brosse, paroisse de Luzillé, et sénéchal de Ponthieu, et de Jeanne de Gourlay, fut nommé par Charles IX, en 1564; il était frère de Louis, qui fut chanoine de Saint-Martin en 1550, et abbé de Lorroux, près Saumur. Après la démission de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, l'abbé de Beaulieu reçut l'abbaye la Clarté-Dieu, paroisse de Saint-Paterne, où il mourut le 10 avril 1584, et où il fut enterré. Les Tiercelin portent : « d'argent à deux tierces d'azur passées en sautoir, accompagnées de quatre merlettes de sable[1]. »

Nicolas II de Fumée de La Touche, né à Paris, mais sorti des seigneurs des Roches-Saint-Quentin en Touraine, était fils de Martin, maître des requêtes, et de Martine d'Alez; il succéda à Tiercelin et mourut à Chartres, en mars 1593; son corps fut apporté et enterré à Saint-Quentin en Touraine, dans le caveau des ancêtres, sous le marchepied du grand autel. Il portait : « de Fumée en plein[2]. »

Guy de Fumée des Roches, fils d'Antoine, seigneur des Roches-Belins, maître des requêtes, et de Claudine de Riant, fut nommé en 1593, après la mort de son oncle; il mourut à Loches en 1637, après avoir démissionné plusieurs années auparavant, en faveur de François de Saint-Pastour de Salern.

Nota. — A partir de cet abbé, nous avons pris la liste donnée par le *Gallia*.

François de Saint-Pastour de Salern, fils de Guillaume de Saint-

[1] G. Le Necrologe place sa mort le 9 avril 1584. D'après le *Gallia christiana*, il ne mourut pas à l'abbaye de la Clarté-Dieu; mais il aurait revêtu l'habit militaire et aurait péri dans un combat près de Chartres, en 1589. (B. N., *Cod. Max.*, Supp. Fr., n. 1577.)

[2] G. Certains auteurs le font mourir en 1593. — B. 28 mars 1593; après Nicolas II, il place Urbain de Rorthays, prieur du Puy-Notre-Dame, conseiller du roi, aumônier de la reine, archidiacre de Tours, 1593.

Pastour, gouverneur de Loches, décéda en l'année 1630, non sans recommander au roi le personnage suivant[1].

Louis Ier de Nogaret, cardinal de La Valette, nommé en 1630, mourut en Savoie, le 28 septembre 1639[2].

Louis II de Voyer de Paulmy, fils de René et d'Hélène de Lafons, nommé le 6 octobre 1639, introduisit, le 8 juillet 1662, la réforme de Saint-Maur dans l'abbaye, qu'il échangea ensuite contre le doyenné de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il mourut, le 21 octobre 1671[3].

Nicolas III Le Roy de Moré, originaire de Normandie, aumônier du roi et doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, titre qu'il échangea avec Louis de Voyer; il décéda à Loches, le 19 septembre 1693, et fut enterré dans l'église Saint-André de Beaulieu.

Charles Boileau, de l'Académie française, docteur en Sorbonne, aumônier et prédicateur du roi, fut nommé le 1er novembre 1693; il mourut à Paris, au mois de novembre 1704, et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Victor. Cet abbé obtint du roi l'exemption du logement des troupes, ce qui fut un avantage favorable, à tous égards, pour la population de Beaulieu, selon la remarque de l'auteur du *Gallia.*

Joseph Jean-Baptiste Quinot, docteur en Sorbonne et bibliothécaire du collège des Quatre-Nations, fut abbé de 1705 à 1722, époque où il démissionna en faveur du suivant.

Simon Nicolas de Frizon de Blamond, chanoine de Reims et docteur en Sorbonne, nommé le 16 mai 1722, mourut à Reims en 1757, à l'âge de soixante-dix-neuf ans[4].

Nicolas Parchappe de Vinay, aussi docteur en Sorbonne et chanoine de Reims, fut nommé en 1757 et régit l'abbaye dix années.

[1] B. [illegible]

[2] B. le fait mourir le même jour à Tours.

[3] B. dit qu'il fit l'échange en 1671 et mourut à Paris, le 13 janvier 1694.

[4] B. dit qu'il donna sa démission en 1745.

Pierre-Esprit de Chazal fut nommé en 1767 et fut abbé deux années[1].

Joseph Micolon de Blanval fut choisi en 1769 et gouverna l'abbaye jusqu'à la Révolution.

Parmi les abbés de Beaulieu, il en est un sur lequel nous voulons porter plus particulièrement notre attention. Hardouin de Fumée, c'est de lui qu'il s'agit, dirigea l'abbaye de 1494 à 1521, professant pour les arts le goût qui est traditionnel dans sa famille. Il commanda aux meilleurs scribes et miniaturistes un missel qui est conservé à la Bibliothèque nationale (Ms. lat. 886). On relève ses armes au cours du volume. Le calendrier, qui reproduit en le réduisant celui des Heures d'Anne de Bretagne, ainsi que diverses miniatures, porte à croire que ce missel est sorti de l'atelier de Bourdichon, le célèbre miniaturiste d'Anne de Bretagne[2]. La présence des armes de Martin de Beaune, archevêque de Tours de 1520 à 1527, indiquerait que le missel a pu être terminé au temps de ce prélat, c'est-à-dire en 1520 ou 1521, dernière année de l'abbé Fumée, à moins que cela signifie qu'il passa dans les mains de l'archevêque.

Hardouin de Fumée ne manqua pas de favoriser les autres arts, et nous sommes bien porté à lui attribuer un sceau très remarquable de l'abbaye. Celui-ci fait partie de la collection du docteur Louis Dubreuil-Chambardel, et notre érudit confrère a fait à son sujet une communication à la Société archéologique.

L'administration temporelle de l'abbaye, plus spécialement chargée de tout ce qui concerne la gestion des immeubles et des meubles, des deniers, rentes et devoirs divers, s'autorisait d'ordinaire par un sceau, soit aux armes de l'abbaye, soit avec le blason

[1] B. le met de 1745 à 1767.

[2] M. Mâle, *Trois œuvres nouvelles de Jean Bourdichon*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1902.

de l'abbé. Le côté spirituel, visant plus particulièrement ce qui touche les questions d'ordre religieux et liturgique, s'affirmait parfois à l'aide d'un sceau spécial. C'est précisément un cachet de cette seconde sorte qui nous occupe. De là l'application de la légende : « Sceau des faveurs spirituelles » ou « indulgences », qu'on lit en exergue. Le sceau en cuivre, de forme ronde, a quarante-trois millimètres de diamètre. La légende, en latin et lettres gothiques, au lieu de se dérouler simplement sur le champ, est gravée sur une banderole circulaire, dont les extrémités, repliées en remontant, contiennent le début du premier mot et la fin du dernier mot de l'inscription. On lit :

SIGILLV̄ INDVLGENCIAR. MONASTERI
DE BELLO LOCO

La recherche artistique qui paraît dans la disposition de la banderole se révèle bien plus manifestement encore dans le sujet représenté sur le sceau. C'est une allusion au vocable de l'abbaye, la *Sainte-Trinité*. Ainsi qu'on le remarque dans des miniatures du moyen âge, les trois personnes de la sainte Trinité sont représentées de manière à figurer tout ensemble la distinction et l'unité des trois personnes divines, au sens de la théologie.



Sceau de Beaulieu, attribué à l'abbé Hardouin de Fumée.

Dieu le Père est assis en majesté sur un siège rectangulaire. Il est revêtu des habits sacerdotaux, l'aube et la chape agrafées sur la poitrine. Il ne porte pas la tiare, comme on le remarque dans la curieuse gravure du missel de la Trinité de Vendôme, bel incunable daté 1536[1]. Ici,

[1] Le missel, dont le début est orné du frontispice de la sainte Trinité, appartenait au couvent des Bénédictins de Vendôme. A ce titre, on y lit la mention : *Ordinis S. Benedicti Congregationis*

la tête est auréolée d'un nimbe formé de rayons convergents disposés en manière crucifère. Le Père éternel supporte, en la tenant par les bras, la croix sur laquelle est étendu le Sauveur, de façon que le pied de la croix paraît reposer sur le sol. Le Christ est comme enveloppé par le regard attendri, par les bras étendus et par le contour harmonieux des vêtements du Père éternel. Le Saint-Esprit, sous la forme traditionnelle de la colombe, plane en avant du Père éternel et au-dessus de Jésus-Christ en croix. Cette scène, « taillée » en un espace restreint, présente d'admirables qualités de conception et de facture qui font honneur à l'abbé qui l'a inspirée, aussi bien qu'au graveur qui l'a exécutée.

Au surplus, il est une autre œuvre de la même source. On connaît la très remarquable chaire abbatiale ou siège de l'abbé, conservée à Beaulieu. Nous n'hésitons pas à l'attribuer à Hardouin de Fumée. De même que l'époque de la direction d'Hardouin de Fumée correspond à la dernière partie du XV[e] siècle et au début du XVI[e], de même cette œuvre d'art reflète le crépuscule du gothique flamboyant et l'aurore de la Renaissance. La première période paraît dans les côtés ajourés à la manière des fenêtres polylobées des églises. La seconde se reflète dans les panneaux des côtés et dans les frises de la partie supérieure, avec leurs gracieuses arabesques, où se montre la salamandre, emblème de François I[er]. C'est à la même époque que nous plaçons la très élégante petite voûte, entre le transept et la sacristie ; il est impossible d'imaginer une plus gracieuse combinaison que celle qui résulte de la réunion

S. Mauri 1759. Le volume a été imprimé en 1536, selon la date mentionnée à la partie inférieure du titre. Ce titre, en lettres gothiques, est ainsi conçu :

Missale secundum usum sacri
Monasterii sanctissime Trinitatis de
Vindocino ordinis scti Bndicti sacro
Sancte Romane ecclie mediate subiecti

(V. cette planche, p. 127).

harmonique des courbes brisées et des plans variés dans un espace restreint, qui n'a pas plus de 2 mètres 63 sur 2 mètres 55 de côté.

Hardouin de Fumée, qui, nous l'avons dit, gouverna l'abbaye de 1494 à 1521, comptait dans sa parenté des Tourangeaux de marque. Adam Fumée, premier médecin de Charles VII et garde des sceaux, à la fois poète, jurisconsulte et mathématicien, fut enterré à son château des Roches Saint-Quentin, en juillet 1472, ainsi qu'en fait foi sa plaque de cuivre au presbytère. Adam Fumée, fils de Pierre Fumée et de Marie Berthelot, donna le jour à l'abbé Hardouin, et on le connaît comme célèbre médecin et garde des sceaux de Louis XI, puis de Charles VIII. Ce personnage renommé mourut à Lyon, en 1494. A l'assemblée des États à Tours, en avril 1507, parut Adam Fumée, « c^er^ et maistre des requêtes de l'Hôtel du roy et seigneur des Roches, » avec le trésorier général Jacques de Beaune.

Le musée de la Société archéologique possède le portrait sur bois à mi-corps d'un membre de la famille Fumée du XVIe siècle. On y relève la date *1583 atatis* 53. Il s'agit d'Antoine Fumée, jurisconsulte et conseiller d'État, qui dut naître en 1530, et composa des livres de droit.

Cette esquisse rapide au sujet des abbés de Beaulieu nous montre que la crosse abbatiale y fut tenue par des religieux ou par des ecclésiastiques dont un bon nombre méritent de ne pas être ensevelis dans l'oubli, ne fût-ce que pour les services qu'ils ont rendus aux lettres et aux arts, aussi bien qu'au développement de la vie agricole, industrielle et économique, c'est-à-dire au progrès de la civilisation, sur les rives verdoyantes de l'Indre.

X

A TRAVERS L'HISTOIRE

Ainsi que nous l'avons fait observer au début, nous ne songeons pas ici à refaire l'histoire de Beaulieu, qui est de nature à tenter une plume d'érudit. Nous ne visons qu'à ajouter diverses indications à celles que l'on a déjà réunies. Voici donc une glanée nouvelle, surtout recueillie dans les manuscrits et les pièces d'archives.

Vers l'an 1047, on rencontre divers actes de donation et d'acquisition relatifs à Beaulieu. Dans un acquêt, entre autres, il s'agit de Sanctio, lequel, à l'occasion de l'entrée en religion de son fils Hugues, fit un don au couvent. A peu près à la même date et, selon dom Housseau, après l'an 1040, Rainaud du Château (de Castro), qui a donné son nom à la localité de Châteaurenault, à l'instar d'ailleurs de Châtellerault, ou Château-Araud, eut une contestation avec l'abbé de Vendôme, au sujet de droits. L'affaire fut arrangée par le comte Geoffroy, assisté de la comtesse Agnès [1].

Vers l'an 1060, Rainaud Chalvert, d'accord avec ses frères et sœurs, « pour le bien de l'âme de ses parents, » donna aux religieux de Beaulieu un terrain près la place publique de la Haye, pour y bâtir une église et les logis nécessaires. L'église devait être

[1] D. Housseau, t. II, p. 452.

placée sous le vocable de sainte Madeleine. A cet effet, le consentement utile fut accordé par Hugues Meschin, seigneur de La Haye, qui ajouta le profit d'une foire le jour de la fête, et aussi par l'archevêque et l'archidiacre. Des dons furent faits par divers autres, et les moines, Giraud ou Girard étant prieur, se mirent à bâtir la chapelle, non sans mettre trois cheveux dans la fondation en signe de l'accord des intéressés [1].



Sceau de Foulques V, petit-neveu de Foulques Nerra (XII[e] siècle), aux Archives de Loir-et-Cher.

Avant le mois de mars 1097, on a une lettre de Geoffroy, abbé de Vendôme, à Geoffroy, évêque d'Angers, au sujet de Pierre, abbé de Beaulieu; et, le 31 janvier 1090, Foulques, comte d'Anjou, neveu de Geoffroy Martel, fit un don étant « au chateau de Loches devant l'église de N.-D. » (Coll. D. Housseau, t. III, n° 914.)

Le 31 mars 1097, bulle de Urbain II à l'abbé Bertrand, dans laquelle le Pape prend l'abbaye de Beaulieu sous sa protection et dit que l'archevêque de Tours consacre les autels dudit lieu. « Donné au couvent de Saint-Maixent par la main de Jean,

[1] « Ego Ranaldus Chalvet fratribus meis Arpino, Achille, Hectore, Fulco et sororibus pro patrismat isque animabus juxta forum Haiæ, do ecclesiæ Bellolocensi et monachis ibidem Deo servientibus terræ quantum opus est ad ecclesiam, claustra domosque ædificandos, quod donum Hugo Mischinus ejusdem Haiæ dominus dominaque ejus uxor Quasimota concesserunt, et quia Ecclesia illa construenda erat in honore Domini sanctæque Mariæ Magdalenæ cujus ipse Hugo homo erat et peregrinus, ad auxilium ipsius constituendæ ecclesiæ et ad victum monachorum eisdem concessit ut in vigilia et ipsa die festivitatis B. Mariæ Magdalenæ feriam constituerant cujus vendiciones feriæ costumas ceteras monachis concessit (*d'autres font des dons*).

« His itaque gestis Giraldus prior et Savaricus cum Goffredo Martino Turonensi ierunt et construendæ ecclesiæ illius mandatum ab archiepiscopo impetrarunt: accepta igitur gratia licentiaque archiepiscopali atque ab eodem archiepiscopo tribus, qui in fundamento primitus ponerentur, acceptis capillis, simulque cum concensu et concessu Guilleberti archidiaconi atque Alberici archipresbiteri monachi reversi sunt et deinceps capellani edificare ceperunt. » (Coll. D. Housseau, II, 590.)

diacre-cardinal de l'Église romaine, le 31 mars 1097, ind. IV, 9e année du pontificat de Urbain II. »

En 1107, au chapitre de Saint-Maurice, Raoul, archevêque de Tours, en présence du Pape Paul II, termine le différend entre les abbés de Beaulieu et de Noyers, et attribue au premier, sous certaines conditions, l'église de Crouzilles et d'autres avantages. (Brequig., II, 387.)

En 1133, divers dons furent faits sous l'abbé Geoffroy, « in monasterio sanctæ Mariæ de Castello Haiæ. »

Boson, fils de Gormery, après avoir quitté la cour de Louis le Gros, se fit moine à Beaulieu et donna à ce monastère la dîme qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Balesme[1] : le prieur de Balesme en 1124 est Girard, qui fut élu abbé en 1138 et mourut en 1176.

En 1173, le 8 avril, une bulle d'Alexandre III confirma les droits et privilèges de l'abbaye.

Vers l'an 1175, Alexandre III donna des lettres favorables « monachis et presbyteris B. Petri de Baresma (Balesme) et de S. Laurent de Langiaco (et non Lungacio lu par Salmon). Datum Anagniæ XIV Kal. Maii ». A la suite de cette pièce, dom Housseau ajoute : « A Balesme, il y avait une chapelle sise au cimetière sous le vocable de saint Léger et Symphorien, où l'on enterroit les chevaliers, c'est-à-dire les gens de première noblesse, comme il appert par un aveu d'un prieur de Balesme de 1476. Il s'y tenoit une foire au jour de la Saint-Pierre de février. Il y avoit aussi une chapelle de saint Hippolite, située au-dessus et près du bourg. » (H., t. V, n. 1817 *bis*.)

En 1228, veille de saint Thomas, acte de Richard de Beaumont, seigneur d'Amboise, et de sa femme, Mathilde, parlant d'arbitrage pour la « chaussée de Monpoupon ».

[1] On écrit également Balesmes et Balême, localité située près de la Haye-Descartes.

En octobre 1235, acte de Juhel, archevêque de Tours, approuvant un contrat par lequel l'abbaye, « pro quodam burgo qui dicitur Gueignei apud Bellum Locum sito, » a fait un échange en retour de vingt livres. Le chapitre de Saint-Gatien donna le bourg de Guigné à l'abbaye contre la métairie des Alleux, et le chapitre la céda à l'archevêque Juhel contre la rente de vingt livres .(Dom Housseau, n. 2793.)

Le 18 février 1254, acte de Pierre, archevêque de Tours, confirmant un arrangement entre l'abbaye et Guillaume, recteur de l'église Notre-Dame de la Haye (l'original sur parchemin est dans la collection Salmon).



Sceau de Sulpice III d'Amboise,
XII siècle, aux Archives de Loir-et-Cher.

Le 10 mai 1294, lettres de Robert Mauger, bailli de Touraine, par lesquelles il accorde à l'abbaye le droit de mettre les mesures à blé et à vin dans la banlieue, moyennant trois cents livres tournois et une rente annuelle de cinq sous au roi. Ces mesures furent confirmées par le roi Philippe IV, en juin 1294, par lettres signées à Senlis. (De Silvanecti.)

En 1239, le 21 novembre, Pierre de Sainte-Maure, chevalier, et Isabeau de Belleraine, son épouse, donnent à Crouzilles « une place près l'église joignant au chemin par où l'on va à Mogon », et « une messon et un verger », pour instituer une fondation .(Pièce originale dans la collection Salmon, f. 104.)

Le 26 février 1329, opposition faite par l'abbé et les moines à l'exécution d'une commission obtenue contre eux par les conseils

de ladite ville, « disans que le commissaire leur estoit suspect. » (Pièce originale dans la collection Salmon, f. 104).

En 1365, le 26 novembre, lettre de Charles V à son bailli de Touraine, afin de supprimer le marché se tenant à Loches et de le rétablir à Beaulieu, suivant les privilèges de l'abbaye. Le mandement de Jehan de Brion, commissaire à cet effet, est du 4 mars 1365. Dans leur requête, les religieux avaient parlé de leur église « emparée et fortifiée », et des dommages causés par les ennemis. Les privilèges de l'abbaye furent confirmés par Charles V en 1367, Charles VI en 1411, le dauphin en 1419, Charles VII en août 1423 à Loches, 8 août 1430 à Poitiers, 19 juillet 1431, 26 mai 1434, et par Louis XI en septembre 1463, en 1467, en 1478.

En 1419, le 17 mars, lettre de Charles, régent dauphin, en faveur des moines de Beaulieu pour « aider aux réparations de leur église démolie il y a sept ans environ, quand le duc de Clarence passant par le pays de France, et Jean de Cornouailles, comte d'Orchestre, général de l'armée anglaise, sont à Beaulieu, lequel emmène ledit abbé en Angleterre, où ils l'ont détenu par l'espace de six ans et trois mois à grant pauvreté et misère ». Donné à Bourges, le 17 mars 1419. (Dom Housseau, t. XII.)

En 1478, Louis XI exempta l'abbaye de la taille septennaire.

Lettres de Charles VIII à Chinon en mai 1488, de Louis XII en 1499, de François Ier en 1516, par lesquelles il est érigé trois foires en la ville, et est confirmé le droit de baronnie, haute, moyenne et basse; et aussi lettres de juin 1526 et janvier 1528.

Le 16 juin 1540, aveu original et détaillé pour Saint-Senoch. En 1547, lettres de Henri II.

En 1635, on voit un acte à propos d'une cave « en Guiné », ensuite on rencontre divers actes de domaine jusqu'en 1761 (f. 163).

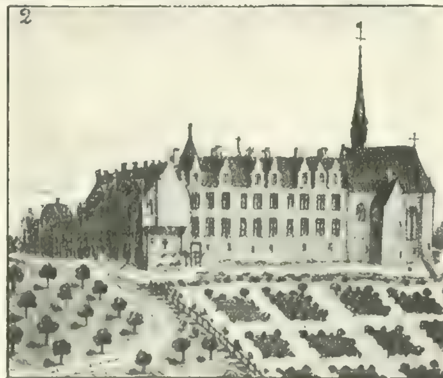
Avec la première moitié du XVIIe siècle, nous avons la bonne

fortune de rencontrer la relation du savant géographe et voyageur du Buisson, que nous transcrivons avec empressement, parce qu'elle nous donne l'état de la localité et du couvent sous Louis XIII.

« Bellilocus est distant de Loches d'un quart de lieue, qui est la longueur du faubourg ou chaussée des prairies. C'est ville, comme les habitans ont emporté par arrest contre Loches, relevant pourtant de l'eslection et justice de Loches. Là est la poste de Paris à Bordeaux que, l'année 1634, on a divertie par Tours, et ceste-cy, en 1635, on la veut faire passer à Richelieu.

« Là aussi sont trois paroisses qui, avec les fauxbourgs bien plus grands que la ville, ne fournissent pas 4000 communions, au lieu que la seule paroisse de Loches en a plus de 6000. Là encore, par le fin milieu, passe un canal d'Indre qui, séparé des autres qui passent entre Beaulieu et Loches, au nombre de quatre principaux, un quart de lieue au-dessus, le rejoint avec tous les autres un quart de lieue au-dessoubs de Beaulieu. Là enfin est cette abbaye de 15 religieux de l'ordre de Saint-Benoît, tenue soubs le nom de M. le cardinal de La Valette, mais dont le revenu en effet est tiré par







Plessis-lès-Tours, séjour de Louis XI.
1. Cour intérieure. 2, 3. Façades sud et est
(D'après des dessins anciens.)

le sieur du Salart, fils de Salart, jadis gouverneur du château de Loches, qui demeure au logis abbatial vis-à-vis la porte de l'abbaye, la rue entre deux, avec une femme que l'on doubte estre mariée avec lui.

« Cette abbaye fut premièrement construite et fondée par Foulques Nerra, comte d'Anjou, dont la statue priante à cotte d'armes en pierre est en haut contre le perron du chœur de Notre-Dame du chasteau de Loches, vis-à-vis de celle de Geoffroy Grisegonelle, et sa sépulture en pierre gisante vestue de long est dans la chapelle Notre-Dame sous les orgues à costé du sanctuaire dans l'église de Beaulieu.

« Il mourut au 3e voyage de la Terre sainte à Metz, où son cœur est, et son corps en fut rapporté à Loches (V. Ms. Ambaciacensis), p. 7. — Bordigné, 2 f., c. 31). Au livre des obits de ladite église et abbaye, il se lit cecy, au 21 juin : *Obiit venerabilis Fulco Nerra, comes, hujus cœnobii fundator, ætatis MXLI,* et au 1er avril : *Depositio venerabilis Ildeardis Comitissa Andegavorum. MXLV.* Ce mot *depositio* semble dire que son corps dort là : toutefois le Nécrologe du Ronceray, au 1er avril, porte que l'an 1046 mourut à Jérusalem la dévote comtesse Hildegarde, qui fut inhumée dans l'église du Saint-Sépulcre, et son cœur fut rapporté en France et gist dans le chœur de l'église du monastère du Ronceray, à Angers, qu'elle avait fait bastir en l'an 1028, ayant mis pour abbesse Hildeburge, qui mourut en 1049. Ils y tiennent qu'elle est enterrée près de son mary, quoiqu'elle n'y ait pas de statue gisante comme luy en a une.

« Ce monastère fut donc construit et fondé par Foulques Nerra à son retour de la Terre sainte, en l'honneur des six Chérubins et Séraphins par l'ordre de sa femme, laquelle Hugues, archevêque de Tours, ne voulut pas consacrer jusqu'à ce qu'il eût restitué les biens d'église qu'il avoit ailleurs en ses terres et pays usurpés. Mais Foulques alla à Rome et, à force d'argent, obtint du pape

qu'il envoyât, comme il feist, le cardinal Pierre, qui la consacra au moys de may, et ayant grande affluence du peuple. Mais ce jour-là mesme, à l'heure de nonne, le ciel estant serein, s'esleva un tourbillon d'autan qui emporta le toit de l'église et qui montra combien estoit à Dieu désagréable ce procédé schismatique d'empiéter sur l'ordinaire diocésain.



Phot. Yvon.

Objets trouvés dans le tombeau de Foulques Nerra en 1870.

« Une telle chose, comme parle Glaber Rodolfus (*Historiarum*, lib. II, cap. IV), où il invective contre le pape est l'usurpation de puissance sur les autres évesques comme luy. Beaux passages de Glaber Rodolfus, mais le livre des Leçons de l'abbaye de Beaulieu (Leçons 10, 11 et 12) porte que ladite abbaye, bastie à l'avant du château de Loches, fut dédiée par le cardinal Pierre en l'honneur de la sainte Trinité et des saints Chérubins et Séraphins. Et aussy la bulle du pape Jules II de l'an 1503, que j'ay vue aux archives de Notre-Dame de Loches, parle de l'abbaye de Beaulieu comme fondée *in honorem sanctæ Trinitatis* (V. *Gesta Comitum Andegavorum*, p. 46 et 51); et porte ce livre des Leçons que Foulques Nerra, retournant de la Terre sainte, y apporta un grand morceau du sainct Sépulcre, qui s'y veoït encore gardé, grand comme une large pierre d'arquebuse, et semble estre un esclas de marbre blanc qu'il mordist en le baisant et arracha à belles dents, la pierre s'enlevant par miracle, parce que les syndics gardant ledit sainct Sépulcre, ne voulant pas qu'il entrast audit sainct Sépulcre que pour une somme de deniers, et encore à la charge qu'il pisseroit contre ledit sainct

Sépulcre, il paya la somme et ayant rempli de vin blanc une vessie de bélier qu'il s'estoit attachée entre les jambes, il la veida en ce sainct lieu, comme si c'eust été son urine.

« A cause de quoy les Syriens le caressèrent et le laissèrent retourner avec du bois de la vraie croix, et une lampe de l'huile miraculeusement et divinement allumée le jour de Pasques. Et passant par Rome, il obtint du pape Sergius les os des saints Martyrs Crescent, Darie et Laurent, qu'il meist en ladite abbaye de Beaulieu. Les deux corps saints, à ce que dit Duchesne, furent emportés par les Anglais. Au surplus, ce fut ce mesme pape Sergius auquel il offrit ladite abbaye par luy construite à la tenir et relever de Saint-Pierre, en payant tous les ans 3 sols de Poitou pour rente[1]. »

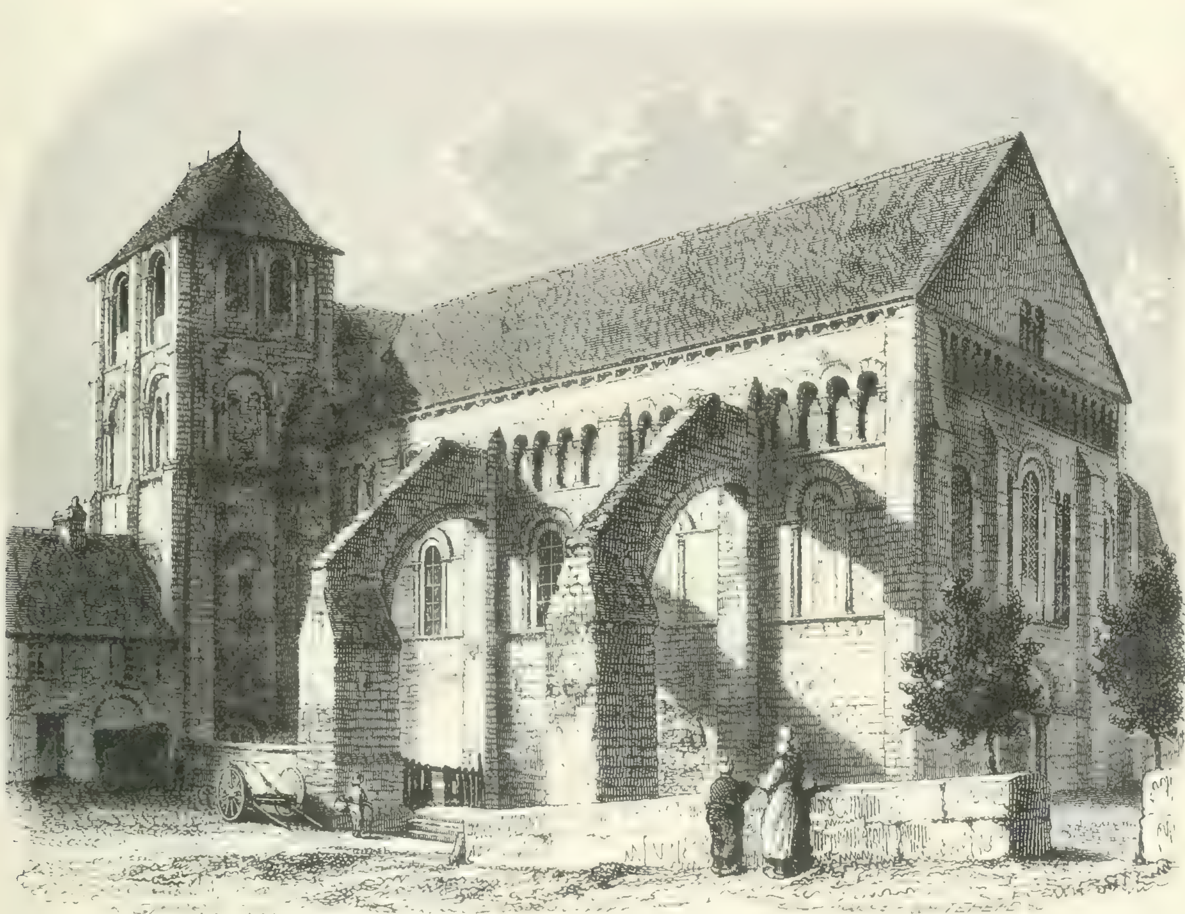
Les réflexions de du Buisson, au point de vue topographique, nous amènent à faire une observation. Nonobstant les soins qu'on peut y apporter, il est bien difficile que l'homonymie ne soit pas quelquefois un obstacle à l'identification des noms de lieu. L'erreur s'est produite en particulier pour Beaulieu. L'auteur de la première table des Mémoires de la Société archéologique, à la suite et sans distinction aucune, a mis le Beaulieu qui nous occupe et Beaulieu « fief » (t. XV, p. 5), pour lequel il renvoie au tome XI (p. 182, 186). Or, en cet endroit, il est question de Jean Berthelot et de Jean Ruzé, seigneurs de « Beaulieu ». De son côté, M. de Busserolle a contribué à embrouiller la question, en passant de la non-identification, qui n'avait que le tort de laisser le point dans le vague, à l'identification inexacte. C'est ainsi que le fief de Beaulieu, « possédé » par les Berthelot et les Ruzé, il le place sur « la commune de Joué-lès-Tours », par confusion avec un lieu dit de ce nom (*Dictionn. d'Indre-et-Loire*, t. I, p. 173).

De fait, ainsi que l'établissent les documents, le fief de Beaulieu, qui se trouvait aux mains des familles mentionnées, était sur

[1] Bibliothèque Mazarine, ms. 4, 405.

la commune de Champigny-sur-Veude. A plusieurs reprises, nous avons eu à en parler d'après des actes de cette dernière paroisse, ainsi que de celle de Richelieu.

De même, l'identité du nom a porté à attribuer à l'iconographie



Église bénédictine de Preuilly en Touraine (avant la restauration).

de notre Beaulieu un dessin de Gaignières, le tombeau de l'abbé Geoffroy Suet (XVIe siècle), qui se rapporte à une autre abbaye de Beaulieu. La même confusion s'est glissée également au sujet de l'abbaye de Preuilly, ainsi qu'on peut le voir dans l'Inventaire de M. Bouchot et dans les notes de ceux qui s'en sont inspirés.

On a prétendu que l'abbaye eut le droit de battre monnaie. Le droit de battre monnaie appartient à l'autorité publique, qui l'octroie et l'exerce comme il lui convient. Beaulieu fut-il, à l'époque mérovingienne et carolingienne, en possession de quelque atelier monétaire ? On ne connaît pas de pièces de cette période, bien que plusieurs localités pas plus considérables aient laissé leur nom sur des monnaies. Au surplus, Loches, dont relevait la châtellenie de Beaulieu, ne nous offre pas de pièces de l'époque mérovingienne[1].

Au cours du moyen âge, l'abbaye reçut-elle l'usage de ce droit? On a prétendu que le couvent battit monnaie « à Loches jusqu'au temps de Philippe le Bel » ; les pièces auraient porté, d'un côté un saint Sépulcre avec le nom du roi, et, de l'autre, les armes des comtes d'Anjou avec la légende : *Moneta Lochiensis*[2]. Pour notre part, nous hésitons à nous ranger à cette manière de voir, qui ne nous semble pas suffisamment justifiée.

Si nous touchons au XVIIIe siècle, nous nous trouvons en présence de documents intéressants. On sait qu'au début du XVIIIe siècle les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur pensaient à donner une nouvelle édition du *Gallia christiana*. A cet effet, au chapitre général tenu à Marmoutier en 1708, on décida d'envoyer des religieux « visiter les archives des églises cathédrales et des abbayes », travail de patientes recherches qui devait durer six années. Le docte dom Martène fut chargé de cette tâche, de concert avec dom Durand. « Après avoir reçu les prières des voyageurs et la bénédiction du Père prieur, » ils se mirent en route le matin du 11 juin, en atteignant et remontant la vallée de l'Indre.

Leur première étape fut précisément le couvent de Beaulieu. « J'arrivai ce jour-là au monastère de Beaulieu, raconte dom Martène. Cette abbaye fut fondée au début du XIe siècle par Foulques

[1] Ponton d'Amecourt, *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine*, 1868.

[2] C. de Busserolle, *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, art. Beaulieu, p. 166.

Nerra, comte d'Anjou, qui y mit des religieux de l'ordre de Saint-Benoît et la choisit pour sa sépulture. L'on y voit encore son tombeau dans l'église, près de la sacristie, sur lequel on lit cette épitaphe qui m'a paru récente (nous avons donné ailleurs cette inscription). Je travaillai le reste de la journée à rectifier le catalogue des abbez, et le lendemain matin je fus à l'église de Notre-Dame de Loches[1]. »

Si nous ouvrons l'ouvrage d'Expilly, nous y lisons pour Beaulieu: « Trois paroisses : Saint-André, 92 feux; Saint-Laurent, 92 feux, et Saint-Pierre, 150 feux; en tout, 324 feux. La ville a pour armes la représentation du saint Sépulcre. Abbaye fondée en 1010 par Foulques Nerra, en commande, vaut 4000 livres de rente, le taux en cours de Rome est de 108 florins. Le fameux Quinot, professeur de théologie en Sorbonne, bibliothécaire du collège des Quatre-Nations, fut abbé commandataire de Beaulieu au début du siècle. Il y a une belle maison de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin, sous le titre de Filles de la Mère de Dieu, établie en 1643 par Catherine de Boursault de Viantais, religieuse aux Véroniques de Blois, du même ordre, d'où elle sortit pour faire cet établissement; les prieures perpétuelles sont à la nomination de l'archevêque de Tours : 50 ou 60 religieuses et converses; en

[1] *Voyage litteraire de deux religieux benedictins*, in-4°, Paris, 1717, p. 2-3. Dom Martène ne décrit pas le couvent de Beaulieu. En revanche, il mentionne plusieurs détails de l'église collégiale du château de Loches : « La voûte se termine en quatre pointes, et les deux extrémitez sont deux gros clochers. A côté de cette église est l'ancienne église de Loches, que l'on prétend avoir été bâtie par le roy Childebert; elle est étroite, moins longue; les voûtes en sont plates, les fenêtres petites et étroites, et tout y ressent son antiquité; elle ne fait qu'un même corps avec l'autre église, et on peut la regarder comme son collatéral. » L'historien signale à l'intérieur le tombeau d'Agnès « en marbre », et « dans la nef un tombeau d'un seigneur de Préaux, qui porte dans son écusson trois poires de bon chrétien; autour sont douze chanoines qui ont l'aumusse sur la tête; mais le doyen qui, jusqu'à nos jours, n'a point eu d'autre qualité que celle de prieur, porte la mitre, aussi bien que le chantre, dont le bâton, fait presque comme une canne, se termine par une petite pomme ». Dom Martène ajoute : « Une des plus grandes curiositez de Loches, c'est une meule du moulin de saint Ours, qui, depuis environ douze cens ans, subsiste dans son entier, sans aucune diminution, quoyque les meuniers la piquent tous les jours », au rapport des personnes de la ville et du pays (*loc. cit.*, p. 3).

outre 25 à 30 pensionnaires. Dans la ville, il n'y a pas d'autre juridiction que celle de l'abbé; elle a néanmoins un maire et échevins particuliers, choisis, ainsi que ceux de Loches, par le gouverneur de la ville de ce nom[1]. »

De son côté, le savant bénédictin dom Housseau écrit : « Beaulieu, ville, abbaïe et baronnie. D'abord église de Saint-Pierre; les abbés érigèrent deux autres paroisses: environ 25 arpents de terre. Il y a aussi Saint-André après 1173, et Saint-Laurent vers 1229. Beaulieu renferme un monastère de religieuses chanoinesses, appelées Viantaises. La justice est exercée par un bailli, un lieutenant, un procureur et un greffier. Le siège tient une fois la semaine; il y a aussi des notaires. La baronnie a droit de banlieue, circuit, fief et justice, boucherie, halle et marché par chaque samedi (il ne se tient plus), de bar de vin, maladrerie, hôtellerie, police par toute la ville et faubourg. Les habitants sont qualifiés francs-bourgeois dans un aveu au roi par Guillaume du Mayne, abbé, en août 1551.

« Entre Beaulieu et Loches, pont et turcie fort habitée; on dit que l'on passait autrefois au pont de l'Isle-Augé, qui paraît être un ouvrage de Renaissance.

« L'abbaye, sous le nom de la Sainte-Trinité, a été fondée par Foulques Nerra, au commencement du XI[e] siècle. Son corps repose sous un tombeau à l'antique, près la muraille de la croisée méridionale de l'église.

« L'abbé est seigneur et baron de Beaulieu; il nomme aux trois cures de la ville et à toutes les places de la justice, haute, moyenne et basse. On voit dans le cloître une pyramide assez singulière[2]. »

Au XVIII[e] siècle, le monastère compta dans ses rangs un religieux érudit, dom Galland, qui a écrit un mémoire conservé manuscrit à la Bibliothèque Nationale. Nous résumerons ici ce travail, dont nous avons détaché ailleurs quelques passages.

[1] *Dictionnaire des Gaules*, (Paris, 1762), art. Beaulieu.
[2] Collection D'Housseau, t. XIV.

Pour l'abbaye de Beaulieu, M. de Marolles en fixe la fondation en 998, et d'autres conviennent qu'elle a été achevée en 1007;



Abbatiale de Beaulieu, état en [illegible].

dédicace en mai 1010, d'après la Chronique de Beaulieu. Foulques, qui avait fait bâtir le donjon de Langeais en 984, donna aux moines

Saint-Laurent de Langeais. Foulques mourut à Metz, le 21 juin 1040; ses entrailles restèrent là, et son corps fut rapporté à Beaulieu, selon sa volonté; on le plaça sous le transept du midi. Le mausolée est en façon de chapelle voûtée adhérente au mur, et en tuffeau; la figure du comte est cassée, et on n'y voit point de bouclier. Parmi les grands travaux de Foulques est le pont de Chinon, pour passer une armée après la prise du château de Saumur en 1025. A Beaulieu il donna, entre autres, le marché du samedi et le droit de battre monnaie.

La charpente et la voûte de l'église furent renversées par un ouragan le jour de la dédicace; le comte Foulques la fit réparer sur-le-champ et y mit pour la seconde fois un clocher dont la forme représentait le Saint-Sépulcre, vers l'an 1012. En 1412, Beaulieu fut pillé et brûlé par les Anglais, et de l'église il ne resta que les murs et les voûtes des deux croisées, et celle qui porte le clocher qu'on appelle le Saint-Sépulcre, qui subsistent encore, excepté le clocher qui fut renversé par l'ouragan du 15 mars 1751. Les religieux sauvèrent les reliques, en les mettant au château de Loches, comme on l'avait fait en 1369.

Sous Charles VII, l'abbé Guillaume Moreau répara l'église, en particulier avec les libéralités de Jean de Cignori, curé de Saint-André de Beaulieu et chanoine de Loches, qui donna cent cinquante écus d'or; les abbés Hugues et Jean firent les voûtes des deux croisées; les abbés Hugues et Hardouin Fumée, la voûte du chœur et son pilier; l'abbé Jean de Bourdeilles fit voûter le collatéral du côté de l'épître, et Jean de Cignori, curé de Saint-André, le collatéral de l'évangile, comme leurs armoiries sur les clefs de voûte le démontrent.

En 1562, Beaulieu fut pillé par les protestants. L'an 1577, le 9 juillet, la voûte de la nef et la charpente de l'église furent renversées par un vent impétueux.

Le 8 juillet 1662, les religieux réformés de Saint-Maur y

entrèrent. On conserve dans le trésor un nombre assez considérable de reliques : outre le morceau de pierre du saint Sépulcre et une parcelle de la vraie croix, on y voit une côte de saint Laurent, martyr, et quelques ossements de saint Hermeland, et plusieurs autres d'un saint René, martyr, de saint Ours et de saint Gatien, évêque de Tours, et de saint Symphorien, martyr.



Geoffroy IV Plantagenet,
comte de Touraine et d'Anjou.
Émail du XIIe siècle, au Mans.

L'abbaye a pour armoiries : d'azur à une église ornée de trois clochers d'argent, rangés de front et, au-dessous, le saint Sépulcre aussi d'argent; sur le tout trois fleurs de lys d'or, deux en chef et une en pointe; brisé d'une bordure de gueules, timbré d'une couronne ou tortil de baron et orné d'une crosse et d'une mitre.

Les religieux ont eu par la charte de fondation le droit de faire battre monnaie, droit qui a subsisté jusqu'à Philippe le Bel. Le roi Louis le Gros acheta en 1118 de Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, le droit qu'il avait de faire battre une monnaie marquée d'un côté des armoiries d'Anjou, et, de l'autre, des armes de la ville où elle était fabriquée. (Dom Galland, à propos de la monnaie, donne l'interprétation transcrite par M. de Busserolle, et nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de ce droit monétaire.)

Pour aller de Loches à Beaulieu, on passait autrefois sur un pont Augé, dont on voit encore des vestiges.

La ville peut contenir en grandeur vingt-cinq arpents : elle est entourée de murs et de tours, avec quatre portes, dites de Châtillon, de Loches, de Guigné et de Saint-Pierre.

Outre les faubourgs, il y a trois paroisses. Saint-Pierre, antérieure à la fondation de l'abbaye, a été rebâtie par les abbés; elle vaut environ 700 livres. Saint-André est bel et bien voûtée ; elle ne subsistait pas en 1173, et le premier curé est de 1275 environ : la cure vaut 550 livres.

Saint-Laurent était originairement une simple chapelle, dont le chapelain prit le titre de curé en 1229; la cure vaut environ 400 livres en casuel et fondation, car il n'y a aucun fonds.

Les chanoinesses sont habillées de serge blanche comme les chanoinesses de Latran, avec un rochet de toile par-dessus leurs robes, et elles mettent un surplis par-dessus le rochet, quand elles assistent au chœur. En hiver, elles portent une chape au lieu de surplis.

Le collège, avant d'être rattaché à Loches, était entretenu par les abbés, qui payaient annuellement 100 livres pour deux régents. On y étudiait en théologie, et on y voit au xve siècle Jean Bertha, professeur de théologie.

La baronnie, conformément aux édits de Charles IX et de Henri III, comprenait les trois châtellenies de Trion, en la paroisse de Bray ou Reignac ; de Malville, sur diverses paroisses dont la Chapelle-Saint-Hippolyte, Saint-Jean-sur-Indre, et la Sarpillière sur Perrusson et Saint-Jean ; le châtel est dans la paroisse de Perrusson. Prieurés dans le diocèse de Tours, dépendant de Beaulieu : Saint-Ours de Loches, Notre-Dame de Crouzilles, Saint-Pierre de Balesme, Saint-Laurent de Langeais, Saint-Jacques et Saint-Philippe de Mouzay, Saint-Pierre, Saint-André et Saint-Laurent de Beaulieu, Saint-Pierre de Perrusson, Saint-Médard de Dierre. La

présentation à Saint-Médard de Dierre est alternativement avec les archevêques de Tours, qui succèdent aux abbés de Saint-Julien, dont la mense est réunie au collège des Jésuites.

Tels sont les renseignements généraux que nous trouvons dans le Mémoire de dom Galland, religieux de Beaulieu, touchant l'abbaye et ses dépendances.

Avant d'aborder ce qui concerne plus spécialement le côté temporel de l'abbaye, c'est-à-dire les éléments extérieurs nécessaires au développement et au rayonnement de la vie monastique, nous terminerons ce chapitre par un document qui nous vient ici sous la main. Nous voulons parler d'un manuscrit qui a été écrit dans les dernières années du XVIIe siècle. Il s'agit d'un tableau de la province de Touraine, dressé par l'intendant en 1699, et qui a pour titre : *Mémoire concernant la généralité de Tours*. Nous y lisons, au sujet du couvent qui nous occupe : « Beaulieu près de Loches, de l'ordre de Saint-Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur, fut baty et fondé en l'année 1010 par Foulques Nerra, comte d'Anjou et seigneur de Loches. L'abbaye est de quatre mille livres de revenu; les religieux sont au nombre de dix; leur mense est composée des offices claustraux et jouissent de trois mille deux cens soixante et douze livres. L'abbé est M. Charles Boileau, nommé en l'année 1693; il est de l'Académie française et prédicateur ordinaire du Roy [1]. »

[1] Ms., page 118. Par manière de conclusion sous le rapport du clergé, le Mémoire dit : « Le nombre des ecclésiastiques bénéficiers est de 1456. Le nombre des religieux est de 492, et celui des religieuses de 893. Toutes les abbayes valent de revenus, tant pour les abbez que pour les religieuses, 116366 livres » (p. 146).

XI

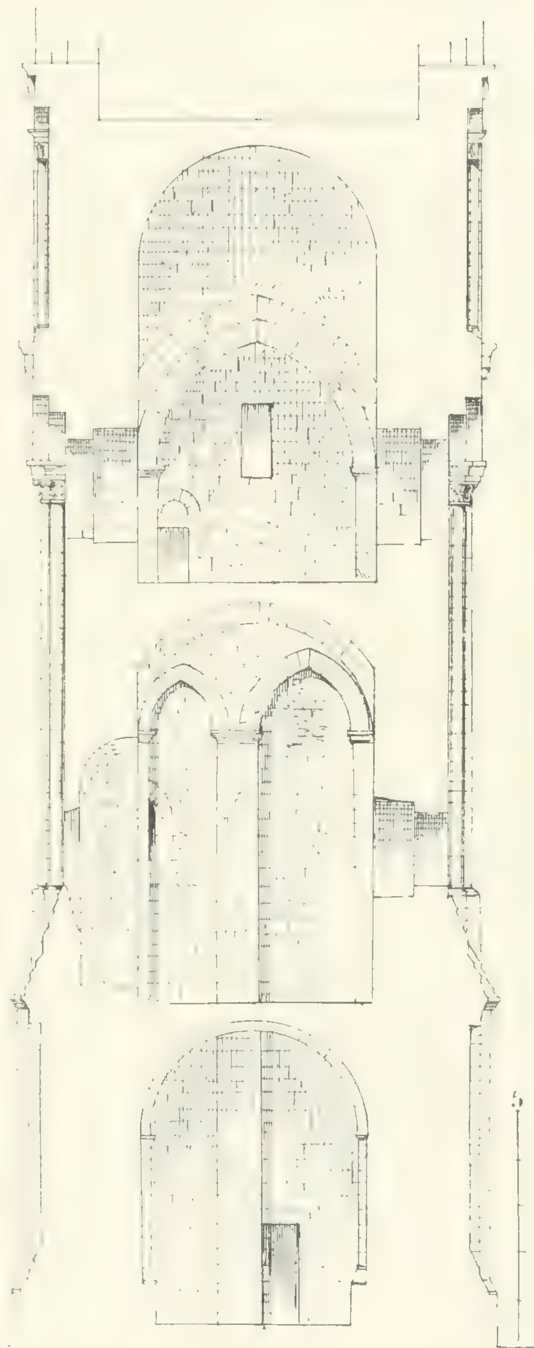
ADMINISTRATION TEMPORELLE

Si nous avions à grouper des documents sur les domaines de l'abbaye de Beaulieu, nous n'aurions qu'à analyser, aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, dans la série H, les liasses du n° 8 au n° 13; mais, comme notre but est tout différent, nous nous bornerons à certaines indications sur ce sujet.

Tout naturellement le plus grand nombre des pièces a trait à la gestion temporelle de l'abbaye et comprend une série de baux qui vont de 1534 à l'époque de la Révolution et comprennent les liasses 8 à 13 inclusivement. A cet égard, nous ne relèverons que quelques notes. On sait que, parmi les abbés de riche lignée, à Hugues Fumée (1485-94) et Hardouin Fumée (1493-1521) succéda Jean de Bourdeille, de l'illustre famille qui a fourni le célèbre cardinal-archevêque de Tours Élie, au xve siècle, et l'illustre historien Brantôme au xvie siècle. Jean, qui fut nommé en 1521 et décéda en 1534, passa, sa dernière année, un bail à ferme de la dîme de l'abbaye, paroisse de Saint-Ours, et du moulin Quintefol, moyennant 38 muids de grain et 300 fagots de paille (H, 8). Un bail du milieu du xvie siècle est fait par Charles Turpin, prieur, et Michel Poirier, sous-prieur (H, 11). En 1615, Radegonde Viez fit un testament par lequel elle légua 133 livres 6 sols à l'abbaye. Parmi les clauses, « elle ordonne estre mis sur

sa sépulture une tombe de pierre dure où sera escript le nom de ses feux père et mère et le jour de son trépas. »

Par acte du 21 mars 1665, une transaction eut lieu entre les habitants de Beaulieu et les religieux pour l'entretien de l'horloge, et il est question d'un jardin dont ils retirent quelque profit. Dans la pièce, on remontre que l'horloge, posée sur une des grosses cloches, « faute d'être montée et conduite, ne va point en sorte que les heures ne peuvent estre congnues. » Les religieux reconnaissent que les instruments de l'horloge dépendent des habitants, et qu'il y a intérêt à en bien régler la marche. En conséquence, on accorde pour la conduite de l'horloge une rente de 6 livres sur un jardin, joignant le jardin du curé de Saint-André.



Abbatiale, tour des cloches, (coupe verticale).

Dans les documents il est question, en particulier, des fours banaux de Saint-Pierre et de Guigné, ainsi que du commandeur de Fretay, maison de Templiers située dans la

région et possédée actuellement par M. le comte Boulay de La Meurthe, et enfin des chanoines de Loches.

En 1687, le commandeur était Jacques Voyer de Paulmy. Il prétendait avoir droit de basse justice dans le faubourg; mais il est spécifié que les coutumes du duché de Touraine lui dénient ce droit (H, 8). Parmi les noms connus, on voit ceux d'André, François et Laurent Lesourd, propriétaires à la Thibaudière, et de Claude Lesourd, propriétaire à Corbery. Au nombre des actes on remarque des baux au sujet des pêcheries, et des dons d'habitants des paroisses de Saint-André, de Saint-Laurent et de Saint-Pierre, octroyés en vue de faire réparer l'horloge de la localité et de l'abbaye (H, 12).

Un arrêt du Parlement du 12 août 1757 régla les aumônes. A cette occasion, une supplique venant de l'abbaye, de Scabre, curé de Saint-Pierre, de Cossin, curé de Saint-André, de Noiret, curé de Saint-Sauveur, de syndics et d'habitants, mentionne la distribution d'aumônes faites à la porte de l'abbaye : 100 boisseaux de blé le jeudi saint, et 2 boisseaux par semaine, du mardi après la Saint-Martin au mardi après la Saint-Jean-Baptiste. La supplique ajoute que cela pouvait donner lieu à des attroupements dangereux; que la distribution était peu profitable aux véritables pauvres de Beaulieu, à qui elle doit appartenir de préférence aux étrangers, et que ces aumônes deviendraient plus utiles si, à l'avenir, elles étaient distribuées par les religieux de l'abbaye aux pauvres des trois paroisses, d'après l'état que les curés donneraient au sujet de leurs pauvres.

En conséquence, la Cour ordonne qu'à l'avenir ces aumônes « seront distribuées aux familles les plus indigentes de chacune des trois paroisses de Beaulieu, suivant le rolle qui en sera dressé chaque année dans une assemblée tenue à cet effet, en l'abbaïe, à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, assemblée formée du prieur, des curés et marguilliers, des officiers de justice

et du syndic ». Au surplus, défense était faite « à tous mendians ou autres de s'assembler à la porte de l'abbaye ou ailleurs, sous prétexte de ladite distribution ou autrement, à peine de punition corporelle ».

En 1785, le cellerier de l'abbaye était dom Fr. Audiot. A cette époque, il rendit un compte général des revenus. Dans ce cahier, qui est le sommaire des registres de comptes non conservés aux archives, on remarque le total du revenu pour cette année. Le revenu perçu se monte à 12265 livres 10 sols; il reste à recouvrer, tant bien que mal, 11481 livres, ce qui formerait un revenu annuel de 23746 livres 10 sols, en comprenant les créances plus ou moins recouvrables (H, 911). Au milieu du XVIIIe siècle, une déclaration des biens avait été faite en vue des impôts, et l'on y remarque le commandeur de Fretay (H, 987)[1].

Dans les « Livres de rentes des prieurés dépendant de Beaulieu », on relève les prieurés suivants : Saint-Pierre de Seronne (Anjou, paroisse de Châteauneuf), dîmes, cens, rentes, terres, prés, pêches, etc., 530 livres; Fontaine-Guérin (Anjou), pour 7 ans, 270 livres; Monthou, affermé 255 livres par an; Notre-Dame de Crouzilles, 120 livres; Saint-Médard de Dierre, 500 livres; Saint-Jean de la Jarrie, 160 livres. On y voit également une liste des cures et prieurés qui dépendaient de l'abbaye[2].

Les pièces relatives aux divers prieurés sont réunies dans des liasses spéciales. Celles du prieuré de Balesme vont de 1502 à 1782, et l'on y remarque, en particulier, un aveu, à cause de la seigneurie de la Haye, à Hercule de Rohan, duc de Montbazon, en 1643, et un autre aveu à Henri de Rohan-Guéménée, en 1782 (H, 14).

[1] Parmi les indications, on rencontre un mémoire du poisson fourni par le sieur Peluard aux Bénédictins, du 15 octobre 1784 au 16 avril 1785, pour 323 livres (brochet et carpe à 9 s. la livre), et du 24 février au 16 avril, il y en a pour 169 livres, à cause du temps du carême.

[2] H, 21, registre de [illegible].

Les actes du prieuré de Crouzilles vont de 1463 à 1779, et parmi les baux des terres il y en a de passés par Baptiste Fumée, infirmier de l'abbaye; Pierre Lamy, profès, et André Petit, pitancier. Outre un aveu à Jean Le Bacle, écuyer et seigneur du Puy ou Puy-Bacle, paroisse de Crouzilles, en 1453, on remarque un plan de l'église, ainsi que du logis et jardin du dit prieur (H, 15).

Les pièces du prieuré de Saint-Jean de la Jarrie, de 1690 à 1789, montrent notamment un bail fait par dom Pascal Benoît, prieur claustral de Beaulieu et procureur de François Cabarat, religieux de Saint-Maur et titulaire dudit prieuré. Une note fait observer que ce prieuré dépendait de l'abbaye de Tiron, au pays chartrain, et que le susdit titulaire en abandonnait le revenu aux religieux de Beaulieu, à la charge par ceux-ci d'acquitter le service (H, 16).

Les actes se rapportant au prieuré de Saint-Ours de Loches vont de 1594 à 1789, et il y est question, notamment, de la maison prieurale, située au quartier du Petit-Fort, proche l'église paroissiale de Saint-Ours, dont les restes paraissent à l'est, à mi-côte, au-dessous de l'église actuelle, ancienne collégiale du château érigée en archiprêtré (H, 17). Ailleurs, on rencontre un arpentage de vignes dépendant de l'abbaye en divers endroits. Cet arpentage, fait en 1719, mentionne 347 arpents et 77 chaînées de vigne (H, 187).

En outre, les Archives d'Indre-et-Loire renferment un registre important pour l'état du domaine. En un in-folio de 460 pages, précédé d'une table alphabétique, on trouve la « Lieve déclarative ou papier de recepte de tout le revenu des religieux de l'abbaye royalle de Beaulieu, ordre de Saint-Benoist, congrégation de Saint-Maur, commençant le 1[er] janvier mil sept cens deux ». Nous en extrairons ce qui peut nous éclairer sur les possessions et la gestion de l'abbaye.

Mense conventuelle.

La châtellenie, fief et seigneurie avec la métairie de Malville, cens, rentes, terrages, bois taillis, garennes, droit de pêche dans trois cantons de la rivière d'Indre, situez dans les paroisses de la Chapelle-Saint-Hippolyte, Saint-Martin et Saint-Jean, avec cinq



Loches, avec les restes de l'église et du prieuré Saint-Ours, au dessous de la collégiale.

arpens de pré et les trois quartiers, affermés pour neuf ans, pour 250 livres.

Les dames religieuses chanoinesses de la maison de Beaulieu doivent, le 12 avril, 25 livres de rente pour l'indemnité du moulin des Bordes et ses annexes, situées dans le fief de Malville.

Les dixmes du canton de Fretay, affermées pour 10 ans à 110 livres par an.

Les dixmes du canton de Boisclair, affermées pour 9 ans à 90 livres par an.

Les dixmes du canton de Granvaux avec une grange et le canton de Halo, 400 livres par an.

Les dixmes du canton du Bois-Sainte-Marie, affermées 140 livres.

Les dixmes de le vin, dans la paroisse Saint-Ours, sont affermées à 40 sols l'arpent, par transaction entre M. d'Argenson, abbé commandataire de cette abbaye, et messieurs les habitants de Loches (1656), et selon l'arpentage de 1681, il s'en trouve environ 400 arpens; mais on en a beaucoup arraché et beaucoup se partage avec le curé de Chanseaux.

Le moulin de Quintefou est affermé avec quatre arpens de pré pour 5 septiers de froment et 50 de méteil payables par quarte.

Le moulin à foulon de Beaulieu est donné à rente aux Girouard pour 40 livres par an.

Le fief et seigneurie de la Grange à l'abbé consiste en cens, rentes, bled et argent (feuille blanche). La terre du Clozeau-Testart, près Bourdillet, appartenant à Mme de Mauvière, doit à la Saint-Michel un septier de froment.

Sept quartiers de terre situez au gué aux Vaches, appartenant au sieur Beauregard, doivent 4 boisseaux de froment et 6 deniers de cens.

Pitancerie unie.

Cet office comprend la prée Saint-Ours, consistant en 10 arpens 75 chaînées de pré : chaque arpent est affermé environ 40 livres. Cinq arpents de pré près Breches, chacun environ 20 livres.

Un arpent de pré dans la grande prairie de la Foire, dit le Grand-Arpent, affermé 38 livres.

Le four banal de la ville de Beaulieu est affermé pour 9 ans (1703), 200 livres.

Le droit de four banal dans l'étendue des faubourgs de Saint-Pierre de la ville de Beaulieu, affermé pour 18 livres de rente.

Le droit de four banal du faubourg de Guygné, de la ville de Beaulieu, affermé 30 livres.

La terre, fief et seigneurie des Serpillieres est fait valoir par la

communauté et est entré en partage sur le pied de 192, ce qui fait avec les prés et les fours cy devant dénommés, dépendant de la Pitancerie, 1074 livres (série des diverses pièces de terre). Un arpent de pré, dit des Mées, avec le terrage des Ajoncs dépendant



Beaulieu, église Saint-Laurent (XIIe-XVe siècle, façade ouest).

des Serpillières, affermé 30 livres. La Bourderie, au-dessous des Serpillières, offre 30 livres.

Le fief et seigneurie de la Pitancerie située en Beaulieu et environs, consistant en cens et rentes (page blanche).

L'héritage de Fosse-Martel ou Bordebure, paroisse de Saint-Quentin, de 14 arpents 2 quartiers, doit à la Pitancerie 16 boisseaux de froment, 3 chapons, 1 poule et 5 sols de rente. Sur 3 arpens et demi de terre, paroisse Saint-Pierre de Beaulieu, est due à la Pitancerie 8 boisseaux de froment, mesure de Beaulieu, 2 chapons et 1 poule de rente.

La terre, fief et seigneurie du Portail, relevant en arrière-fief de la Serpillière, doit 20 boisseaux de froment bon, sec et nouvel,

rendu à l'abbaye et mesure d'icelui, et de plus au pitancier, à muance d'homme, foy et hommage, une paire d'éperons dorez ou 5 sols.

La fresche de Chezelles, contenant 65 arpens 92 chaînées, doit à la Serpillière 24 boisseaux de froment sec et nouvel et 2 sols 6 deniers.

L'Aubuis, ou fresche d'Esset, de 4 arpens 30 chaînées, doit à la Pitancerie 4 boisseaux de froment mesure de Beaulieu et 6 deniers de cens.

Sur un arpent de terre en Picaudin ou plus, joignant ladite terre de trois parts aux terres de M. Jacques Bouillac, d'autre part au chemin tendant de Corbery à la forest de Loches, est deu par ledit sieur Bouillac 7 livres par an à la Pitancerie.

Sur une maison près le Pilory (page blanche).

Sur un jardin en la rue Bourgeoise de la ville de Beaulieu, joignant à la rivière (en marge les dames religieuses de Beaulieu en jouissent), 20 sols.

Sur un jardin en la rue de la Vieille-Boucherie, 26 sols 6 deniers.

Sur une maison en la rue Basse du faubourg de Guigné, un jardin et vignau, 2 sols 6 deniers.

Sur une maison en la rue de Guigné, joignant d'une part au pavé du roi, 7 sols 6 deniers.

Le droit appelé droit de filet et d'ongles, de tous les porcs qui se tuent et débittent dans Beaulieu, affermé 3 livres.

Sur une maison de la rue Brûlée est du 6 sols.

Sur une autre maison, cour et jardin, en la rue Brûlée, est du 12 sols 6 deniers.

Par les sieurs chapelains de Sainte-Barbe, de la Varenne et de Saint-Nicolas de Cignory, desservie en l'église collégiale du château de Loches, est du 2 sols 6 deniers à Noël.

Sur une maison et jardin de la rue Neuve est deu 10 sols.

La maison et jardin de la Varenne, appartenant à M. Jacques Dousset l'aîné, doit 10 sols.

Le fief, terre et seigneurie de Mossay, en la paroisse de Favrolles en Berry, consistant en une chapelle de Saint-Gilles, bois, taillis, prez, terres labourables, dixmes de vin, cens, rentes, terrages, affermé 150 livres.

La terre, le fief et seigneurie de la Roche en Muzé, diocèse d'Angers, dépendant de la Pitancerie, consistant en une chapelle, une métairie, terres, prez, bois, vignes, pescheries, cens, rentes, avec 20 arpents de pré en la rivière de Fouzon, 800 livres.

La métairie de la Serpillière est donnée à ferme à moitié, et la communauté fournit d'un homme pour la métairie et pour battre les blés ; le fermier est obligé de donner tous les ans une chartée de branches d'arbre pour faire la rame (avec chapons et poulets), et aussi de faire charroi pour mener le vin.

Petit-Couvent.

Du Petit-Couvent dépendent 10 arpents de prez en un tenant, situez aux Anglées, affermés à divers particuliers environ 15 livres par arpent; un arpent et demi-quartier en deux pièces aux Anglées, 20 livres; deux arpens, 36 livres; 2 arpents, 36 livres; 2 arpens 3 quartiers, 38 livres; 3 quartiers de pré en 2 morceaux aux Anglées, levés par la communauté, 15 livres; 5 quartiers de pré au pré Turmeau, 36 livres; un arpent de pré au Pré-Clos, 12 livres ; le pré des Brèches, affermé 8 livres ; 3 quartiers de pré; en trois endroits de la prairie de la Chapelle-Saint-Hypolite, 4 arpens de prez, appelez les Mathurins, proche le pré Saint-Louis, 38 livres ; trois quartiers de pré nommez le Bricon, 60 livres.

Le prieuré de Saint-Ours de Loches doit le disner le jour de la feste de Saint-Ours, 28 juillet, apprétié 12 livres.

Les dames religieuses chanoinesses, dites de Viantais, doivent

au jour de saint Martin d'hyver 300 livres de rente foncière annuelle pour 4 arpens de prez renfermés dans leur enclos.

Un canton de rivière à prendre depuis le ruisseau de Cornillé jusqu'à l'Isle-Auger.

Le sieur Ferrand, pour les Batailles, contenant 40 arpents, 8 boisseaux de froment.

Le sieur Boillac de Chambourg, dit de Champnois, pour 5 quartiers de terre à Vaudefeu en Chambourg, 4 boisseaux froment et une poule.

Huit quartiers de terre en la pièce des Grands-Champs, dite la Terre-aux-Moines, 4 boisseaux de seigle, une poule et 3 deniers de cens. La fresche de la Longue-Pièce, contenant 2 arpents, 1 chainée trois quarts, 8 boisseaux de froment. La fresche de la Giraudière, en la paroisse de Genillé, consistant en 80 arpens 44 chainées, doit 4 septiers de froment, mesure de Loches, et 5 sols. La fresche des Bruères, contenant 32 arpens terre et pré (paroisse de Vou), doit 4 boisseaux de froment.

Charles Salmon, au lieu de M. Louis de Baraudin, sieur de la Grenouillère, pour un arpent de pré situé à la Magdelaine, 3 quartiers en la pièce de Boutineau et 3 quartiers en la pièce au-dessus de la Fuye Saint-Épin, ou Tour-Carrée, 8 boisseaux de froment, mesure de Beaulieu, et 10 deniers de cens.

Recepte des cens et menues rentes deus à la Mense conventuelle ou Petit-Couvent.

Au sujet de terres, vignes, prés et maisons (menues rentes), on relève la maison dite le Vert-Gallant à Loches; les dames Augustines de Beaulieu ou Viantaises, pour un jardin situé sur les planches dudit Beaulieu, 5 sols 6 deniers, et un logis rue Brûlée, 15 sols; M. Ambroise Buisson, pour un grand logis rue Bourgeoise, 30 sols; une maison au faubourg Saint-Pierre, 7 sols 6 deniers; maison sur la rue tendant de l'église Saint-Laurent à

celle de Saint-Pierre, 5 livres; logis, cour et écurie en la rue du Grand-Carrefour de Beaulieu à aller au Guigné, 25 sols; 2 arpents de pré sur les chaussées de Beaulieu, 40 sols; au chemin de la Porte-Châtillon à Sainte-Barbe, maison proche la porte Châtillon, 20 sols; maison au faubourg de Saint-Pierre, 15 sols; maison en la rue du Haut-Carrefour à aller à la porte de Guigné, 100 sols; maison rue Bourgeoise, 4 livres.

Deux corps de logis, cour entre deux, proche le Grand-Carrefour de Beaulieu, 50 sols; une maison au boulevard de Guigné; et, pour une maison aux fossez de Beaulieu, 47 sols, 6 deniers; une maison appelée les Indraults en la rue tendant de l'église Saint-André à la porte de Châtillon, joignant à la ruelle de la cour Sainte-Marie, 15 sols; pour 3 arpents de pré, caves et cavraux et bâtiment en rocs en la vallée de Picaudin, 2 chapons, 2 sols, 6 deniers; une maison, cour et pressoir, proche le petit cimetière de Saint-Pierre, 4 sols 6 deniers; un jardin au faubourg de la rue Poitevine, 7 sols 6 deniers; maison et jardin derrière la rue Basse du faubourg de Guigné, 2 sols; maison, jardin et appartenances au faubourg de Guigné, 10 sols.

M. André Harreau, lieutenant-criminel à Loches, pour un pré et jardin sur l'Indre, 5 sols; pour une chenevril à semer un boisseau de chenevis, au faubourg Saint-Pierre, 50 sols; M. le curé de Saint-Ours, pour un quartier de terre aux Gulichères, 4 sols. Le sgr de Barbançon (de Vineuil), la dame du Chatelier, etc., pour 658 chaînées de terre, pré, pâtureau et vigne à l'Épinay, 2 sols, 2 chapons; pour 1 arpent 75 chaînées d'héritages à l'Oreslier près l'Épinay, 1 chapon et 5 sols; pour une maison près la Chapelle Sainte-Barbe, 3 sols; 83 chaînées et maison, ouches, au village des Bessez, 5 sols; 1 arpent de terre au Puy-Continvoir, 12 sols; 3 quartiers de vigne en Razay, 2 sols; maison et jardin, rue Neuve, devant la Charbonnerie, 5 sols; un quartier et demi de vigne, derrière la Grange à l'abbé, 2 sols.

Antoine Garnier, pour son logis proche le palais de Loches, 2 deniers, et Louis Chantelou, notaire, pour une maison proche le palais (la maison joint au pavé du roy et d'autre part aux prisons de Loches). La communauté de la ville de Loches pour la



Château de Sansac (XVI siècle), sur le côte sud de la route de Beaulieu à Loches (État en 1855).

prison et pour une partie du Palais royal dudit Loches, 20 sols 9 deniers; une maison à Beaulieu, 12 sols; une maison au faubourg de la Porte-Poitevine, de Loches, joignant à une ruelle à aller de ladite rue en Belebat, 3 sols.

Les dames religieuses de Beaulieu, pour deux corps de logis, cours, jardins, sis à Beaulieu, rue Brûlée, joignant à ladite rue, au logis desdites religieuses et aux fossez de la ville, 10 sols; une autre maison avec des joignants presque identiques, 12 sols; une maison

du faubourg de Porte-Poitevine; 3 sols, une autre, 19 sols; une maison à Beaulieu, 5 sols; une grange au faubourg de Guigné, 12 sols, 6 deniers; M[lle] de Fave, 2 arpens de terre sous les Couteaux du Roy ou la vallée de Turmeau, joignant le ruisseau de Mazerolles, 2 poules et 6 sols.

Le prieur de Balesme, à cause de son prieuré de Balesme, au jour de la Trinité, 10 sols; un arpent de terre au Quay aux Ouches, proche le village de l'Isle-Auger, joignant à l'Indre, 3 sols. La fresche de la Cailletière, de 46 arpens 63 chaînées, doit à la seigneurie de la Serpilière 36 boisseaux d'avoine, 2 boisseaux de froment, 4 chapons et 2 sols 6 deniers. La fresche des Foussiers, de 15 arpens, doit à la Serpilière 16 boisseaux d'avoine, 2 chapons et 7 sols 6 deniers. La fresche des Chenevais, de 16 arpens 48 chaînées, doit à la Serpilière 6 boisseaux d'avoine, 1 chapon, 3 poules, 15 sols 1 denier. Autre fresche des Chenevais, de 9 arpens et demi, 7 sols 6 deniers. Les Brûlées de 3 arpens, au jour de l'an neuf, 4 boisseaux de seigle et 13 deniers.

La grande fresche des Robineaux, de 46 arpens 81 chaînées, doit à la Serpilière 41 boisseaux d'avoine, 5 chapons, 1 poule, 16 sols 2 deniers. La fresche Touche-Bernelière, de 1 arpent 26 chaînées un tiers, doit à la Serpilière 6 boisseaux d'avoine, 1 chapon et 4 deniers. La fresche des Vineteries, aultrement les Petits-Aulnez, de 4 arpens, doit à la Serpilière 2 boisseaux d'avoine, 1 poule, 2 sols 6 deniers.

La fresche de Barbe-Chenorie, de 12 arpens 30 chaînées, doit à la Serpillière 10 boisseaux froment, 6 boisseaux d'avoine, 1 chapon et 2 deniers. L'Aubuis, ou fresche de l'Esset, de 27 chaînées, doit 4 boisseaux de froment. Un quartier de terre, au lieu de l'ouche de la Cave, 1 livre. Les quatre arpens des Chesneaux, situés en la pièce des Grands-Champs, 1 sol. Les dames Vientaises (dames religieuses de Saint-Augustin) pour 10 arpens de terre joignant au chemin du village de Chillé à Barbe-Neuve,

au chemin de Ferrière-Larçon à Loches, 12 sols. Sept quartiers de terre dépendant de la Martinière doivent à la Serpillière 1 sol et une poule blanche.

La Bruère-au-Moine, de 5 arpens de bois de haute futaie, dépendant de la Basse-Bouteillerie, doivent à la Serpillière 6 boisseaux d'avoine, un chapon, 4 sols 8 deniers. Le Poirier-Menard, ou les Vineais, 4 arpens et maison, doivent à la Serpillière 2 boisseaux froment, 2 chapons et 7 sols. Le Magny-Combrosy, de 62 arpens, doit à la Serpillière 27 sols 6 deniers, 2 chapons. La Chesnaye, contenant 60 arpens, doit à la Serpillière 24 boisseaux d'avoine, 4 chapons et 7 sols 6 deniers.

L'aubier doit à la Serpillière 1 boisseau de froment, 2 boisseaux d'avoine et 4 deniers. Les Antes doivent 2 deniers. Les Barbotinières, de 7 arpens, 2 boisseaux froment, 7 boisseaux d'avoine, 2 chapons, 1 pain et demy, 1 sol 1 denier. Les Chesneaux, de 25 arpens, doivent à la Serpillière 26 boisseaux d'avoine, 4 chapons, 1 poule, 19 sols. Le Pré-Fondal ou l'Hérardière, de 12 arpens, doit à la Serpillière 7 sols, 6 deniers, 2 chapons. Les Grands-Aulnez, de 4 arpens 55 chaînées, doivent 6 boisseaux d'avoine, 1 chapon et 12 deniers. Les Prés-Pissouet, de 4 arpens de terre, doivent à la Serpillière 4 boisseaux froment, 12 boisseaux d'avoine, 2 sols 6 deniers. Deux arpens et demi de terre près la Bouteillerie, joignant au chemin du carrefour de la Jouannée à la Bouteillerie.

Le clos Bouquet ou Chesne à l'abbé, de 6 arpens 3 quartiers, joignant le fief du Plessis-Savary, doit à la Serpillière 2 boisseaux avoine, 1 poule, 2 sols 6 deniers. Trois quartiers de terre, au lieu dit les Rabineaux, 3 deniers. Fresche des Vingt-Arpens doit à la Serpillière 8 boiseaux froment, 12 boisseaux d'avoine, 4 chapons, 6 sols 8 deniers. Les Marqueries, de 15 arpens, 5 sols. L'Ouche à l'abbé, près Saint-Jean, de 12 arpens, 72 chaînées 3 sols 1 denier. Les Buissons-Girard, de 3 quartiers, 6 deniers.

Les Perruches de demi-arpent, joignant aux terres de la Chapelle de Trisaque, 11 deniers. Cinq quartiers de terre dits les Tramblières, 6 deniers. Le quartier des Chenevottières, 2 deniers. Six quartiers de terre aux Fougeroux, 6 deniers. Trois quartiers du Buisson, joignant au fief de Fretay, 6 deniers; la Ferendière, 4 deniers; l'héritage des Girard, pour 6 quartiers au Fougeroux, 2 sols 4 deniers; demy arpent au Grand-Noyer, 2 deniers.

La Fontaine-Belle, autrement les Pastureaux, demi-arpent, 7 deniers. Un quartier de terre en la fresche des Perruches, 10 deniers. Trente-trois arpens de terre et bruère, dits l'Hérardière, 7 sols 8 deniers. La vigne des Moussiers, 20 sols, 1 denier. Cinq arpens un quartier, au bois de Chenevais, où il y a 60 pieds d'arbres, 17 deniers.

Le Sgr de Saint-Senoch doit pour la dite Seigneurie 24 boisseaux d'avoine requerable au jour de saint Brice, et s'il ne l'a pas preste, il doit l'envoyer à ses pilliers, mesure de Beaulieu. Sur 18 quartiers de terre aux Pinaudières, 18 deniers. Crapaudeau doit une mine d'avoine, 1 sol, 2 chapons. Le terrage du Breuil, dépendant de la Pitancerie, de 4 arpens et demi. Les tailles de Porte-Manteau, de 2 arpens et demi, 2 boisseaux d'avoine. M. Aubry, pour 5 arpens de terre tenant à la pièce du bois de Chenevais, 20 deniers.

Le revenu de la sacristie.

La fresche du Bois-Pont, de 5 arpens et demi, 8 boisseaux de froment. La métairie de la Bouteillerie, pour 2 arpens et demi de terre, sis à la Puischarie en Perrusson, 2 boisseaux et une poule. La métairie du Chanvre, paroisse de Perrusson, 5 boisseaux de froment, 1 chapon. La fresche Pérolle Poitevine, 4 arpens à Saubonne, 8 boisseaux froment, 6 boisseaux d'avoine, 2 poules et 2 sols 6 deniers.

La fresche des Martillons, autrement les Benards, de sept vingt-

sept chaînées et demi, près le village de Saubonne, 12 boisseaux d'orge, 3 chapons, 1 poule et 9 deniers. La fresche des Marmouillé, de 8 arpens, paroisse de Dolus, 8 boisseaux froment, mesure de Beaulieu, 1 chapon, 20 deniers. La fresche du Bas-Changrué, de Chambourg, de 527 chaînées, 8 boisseaux froment, 1 chapon. La fresche du Haut-Changrué ou Noyer-Collier, paroisse de Chambourg, de 4 arpens 86 chaînées, 12 boisseaux froment, 2 chapons et demi. La fresche la Girard, 24 arpens de taille, paroisse de Luzillé, 8 boisseaux froment et 2 sols 6 deniers.



Beaulieu, tour Chevalon, façades sud est.

La fresche du Sacristain, sise paroisse du Fau (Reignac), de 3 arpens, 8 boisseaux froment, 1 poule. Deux arpens de terre, partie en vigne, au clos des Roches, joignant le chemin tendant du clos des Gulichères à la tour Chevalon, 20 livres. La dixme de la Bouteille, sur le chemin de la Biesse, dépendant de la sacristie et chapelle des Napes, affermée 18 livres. Deux arpens de pré en la prairie de Mauvière, affermés 36 livres.

Par MM. les chapelains de la chapelle de Sainte-Barbe de la Varenne et de Saint-Nicolas de Cignory, desservie en l'église collégiale du Château, est deub 5 sols à l'offrande de la grande messe que l'on chante dans notre église aux vendredys des Quatre-Tems, pour l'âme de messire Jean Cignory, à raison de 15 deniers chaque fois, que lesdits chapelains sont obligés de porter à l'offrande de la grand'messe (en 1743, Pierre Drouet, chapelain

de Saint-Michel, et Gaspard Laneau, chapelain de Sainte-Barbe). MM. les trois curez de Beaulieu doivent chacun 30 sols, le jour



Beaulieu, chevet de l'abbatiale, état en 1855.

de saint Michel, pour le droit d'oblation (en 1670, il y a déclaration de MM. Louis Pottier, Jacques Girard et Isaac Contan;

1742-1763, M. Scabre, curé de Saint-Pierre; 1746, M. La Botellière, curé de Saint-Laurent; 1747, M. Colin, curé de Saint-André; 1759, M. Noiret, curé de Saint-Laurent).

L'administrateur du Rozère de Saint-Ours, pour une maison au faubourg de Bourdillet de Loches, joignant à la ruelle Monsabré, 1 denier; pour une maison au grand carrefour de Beaulieu, 10 sols; pour une maison et jardin, rue de la Vieille-Boucherie, 2 boisseaux, 1 chapon. Une maison et jardin, faubourg de Guigné, 8 sols 4 deniers. M. Pierre Augeron, conseiller du roi, pour 3 arpens de terre devant la croix du Poiet, joignant le chemin de Beaulieu à Saubonne, 7 sols 6 deniers. Par un logis et jardin, appelé les Indios, sis rue Sainte-Marie, 5 sols. Pour un jardin sis rue Sainte-Marie, 6 sols.

Pour un jardin et cour, où il y avait autrefois maisons bâties en la ville de Beaulieu, joignant à la ruette tendant de la grande rue à l'église Saint-André, 1 livre. Un logis rue Bourgeoise, 10 sols. Pour une maison et jardin faubourg de Guigné, 4 sols 1 livre. Au faubourg de Guigné, rue Basse, 5 sols. Un demi-arpent de terre aux Gulichères, 3 livres 20 sols 2 deniers. Trois quartiers de terre, joignant au chemin tendant du carroi Saint-André à la fosse des Huiliers, 1 poule, 5 sols. Trois arpens de terre proche Puycoutan, paroisse Saint-André, 5 sols 8 deniers. Une cave et jardin rue Neuve, 3 sols. Trois quartiers de terre, appelez Mangouit, proche la Basse-Archette, 2 sols 6 deniers. Trois quartiers de terre aux Gulichères, 5 livres.

M. Louis Pottier, comme curé de Saint-Pierre, pour un quartier de terre près la croix du Puybiget, 14 deniers. Un logis et jardin, rue de la Vieille-Boucherie, 10 sols. Maison et jardin, rue Brûlée, 3 sols. Petit jardin, rue Basse du faubourg de Guigné, 6 sols; morceau de terre, même rue, 5 sols. Cave en roc, cour et petit vigneau, id., 1 denier. Un demi-quartier de terre proche le champ Saint-Épin, 1 denier. Une ouche rue Basse du fau-

bourg de Guigné, 3 sols 5 deniers. Un logis et vigneau, id., 1 denier. Trois quartiers de terre, 21 deniers.

Les Montys de Blois doivent 3 livres à prendre sur le domaine de Blois à cause du cens desdits Montys, 3 livres. Sept quartiers de pré à la Ronde, près la rivière, 7 deniers. Un jardin et une cave dessous, en la ruette des Grandes-Caves, 2 sols 6 deniers. Un morceau de terre autrefois en ouches dans l'enclos des Basille, 3 sols. Fresche du Bois-Sacristain, de 3 arpens, 77 chaînées terre et vigne, joignant le chemin du village de Poret à Macquetruans, 10 sols (2 quartiers sans redevance).

Une maison, cour, cave et jardin, de demi-quartier, au faubourg de Bourdillet de Loches, 3 deniers. Un logis et jardin, au dit faubourg, 2 deniers. Un logis, cour, cave et jardin, id., et 26 chaînées de terre au Vau, 1 denier. Une maison, un fondis et deux jardins, id., 3 deniers. Cinq quartiers de terre au Vau, 5 deniers. Une ouche de 14 chaînées au clos Leconte, 1 denier. Une maison, cour et jardin, id., 1 denier.

Une cave et jardin au faubourg de Bourdillet, 5 sols. Un logis et jardin, id., 2 deniers. Un logis et jardin, id., 1 denier. Une maison et jardin, id., 2 sols 6 deniers. Un logis, cour et jardin, 6 sols. Deux maisons et jardin, id., 1 livre 8 sols 4 deniers. Un logis et jardin, id., 2 deniers. Un logis et jardin, 2 deniers. Une maison et jardin, id., 2 deniers. Une maison, cour et cave, id., 4 sols 2 deniers. Uu jardin, id., 3 sols. Une maison et jardin, id., 2 deniers (quatre domaines sans indication, à Fr. du Caudray, lieutenant particulier à Loches, Fr. Pouissault, conseiller du roy). Une maison et jardin, faubourg de Bourdillet, 1 denier. Une maison et jardin, id., 1 denier. Partie de maison et un jardin, 1 denier.

La veuve Louis de Baraudin, écuyer, sieur de Mauvière, comme mère et garde noble de ses enfants, pour une maison, jardin, terres, vignes et appartenances, au dit faubourg, 13 deniers. Cinq quartiers de terre au Vau, joignant le chemin de Picquois aux

Prébendes, 11 deniers. Un quartier et demi de terre au Vau, 1 denier. Deux arpens de terre au Vau, 2 deniers. Un arpent en terre, vignes, vigneaux, jardins, cave au bout du faubourg de Gesgon, 2 sols. Trois quartiers de vigne au clos des Pallis, 3 sols. Quarante chaînées de vigne au clos de Tournebeuf, 1 denier, et 5 chaînées de vigne, id., 1 denier.

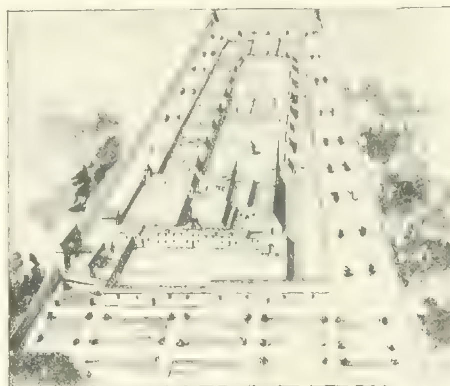
M. Jean Bouillac, curé de Chambourg, pour 5 quartiers de vigne, audit clos, 5 deniers. Un demi-arpent de vigne audit clos avec quelques autres terres, id., doivent le denier à quartier. Trente-trois chaînées de vigne, dit clos, 1 denier. Cinq quartiers de vigne, id., 5 deniers. Trente et une chaînées de vigne, id., 1 denier. Vingt-cinq chaînées de vigne, id., 1 denier. Deux morceaux de vigne audit clos, en 8 chaînées, le denier à quartier.

Quarante-cinq chaînées de vigne audit clos, 2 deniers; neuf chaînées de vigne, id., le dernier à quartier; six chaînées de vigne, id., 1 denier; sept chaînées de vigne, id.; huit chaînées de vigne, id., le dernier à quartier; seize chaînées de vigne, .id, 1 denier; quinze chaînées de vigne, id., 1 denier. Treize chaînées de vigne, id. Un quartier de terre en Vaudefeu, 1 denier. Demi-arpent de vigne audit clos, 2 deniers. Quarante chaînées de vigne audit clos, 2 deniers. Un quartier de terre au Violet, 3 deniers. Quarante chaînées de vigne, id., au denier à quartier. Trente chaînées de vigne, id.; quatorze chaînées de vigne, id.; douze chaînées, id. vingt chaînées, id., au denier à quartier; demi-quartier, id.; douze chaînées,id.; cinq chaînées, id.; sept chaînées, id.;

Albert Bouillac, pour 15 chaînées de vigne, id.; près le chemin des Hellas à Monchenain et quelques autres, id.; terre à la Touche-Ronde, 14 deniers. Pour divers autres terres, 8 deniers, 6 deniers, 2 deniers, 1 denier. Quarante chaînées de terre, 2 deniers; un quartier de terre, 1 denier; 3 quartiers de terre, id., 3 deniers; quatre-vingts chaînées de terre, 5 deniers; 3 quartiers de terre, 3 deniers;

quatre-vingts chaînées de terre, 3 deniers ; quatre-vingts chaînées de terre, 3 deniers ; soixante chaînées de terre, etc., 8 deniers. Un quartier de terre, 1 denier ; un demi-arpent de terre, 2 deniers ; un quartier de terre à la pointe de la Marcille, joignant du midi la Bouère, 1 denier ; un demi-arpent de terre, id., 2 deniers ; un quartier de terre, 1 denier.

Le Vau Saint-Martin, autrement le parc Saint-Martin, contenant 7 arpents 3 quartiers de terre, 12 sols 7 deniers de devoir seigneurial ; et quelques autres terres sans indication. Dans le fief de la Grange à l'abbé, un logis doit 13 sols 4 deniers.



Chartreuse du Liget, dans la région de Beaulieu, état ancien.

Revenu de l'office d'infirmier.

Cet office a plusieurs revenus. La dixme de Chambour, sçavoir le quart et demi de la grande dixme de ladite paroisse, 120 livres. Trois arpens de pré en la prairie du Roy, près la Maladrerie et Corbery, en trois lopins, 30 livres. Un demi-arpent de pré près la maison de Rouveroy, vis-à-vis du gué, 9 livres. Pré jadis jardin, sis rue Saint-Maurice, 13 sols. Jardin et cave en roc sis au lieu de la Tour-Cudon, au faubourg des Roches, près le chemin de la Tour-Cudon à la Grotte, d'autre au roc de Vignemont. Deux maisons, cour et jardin, rue Brûlée, 6 deniers et un chapon. Deux ouches, rue Saint-Maurice, 5 sols.

Une maison et jardin au faubourg de Quintefou de Loches, 5 sols 4 deniers. Maison et jardin, rue Sainte-Marie, 1 livre 2 sols. Maison, cour et jardin, dit la Hurouardrie, rue Saint-Maurice, 10 sols 5 deniers. Un demi-arpent demi-quartier de terre à la Noirais, 5 sols. Logis, cour et jardin, faubourg de Guigné, 7 sols. Deux

maisons, caves, cavereaux, jardins et vignes au lieu du Crème, près le chemin de la rue Saint-Maurice au clos de Ruzé, 2 sols et 10 deniers. Un vignau et chènevril, faubourg de Guigné, 6 sols 9 deniers. Un quartier de terre au Picaudet, 28 sols 1 denier; sept quartiers de terre au Champ-Chardon, près le chemin de la Grande-Arche au Porlet.

La métairie de la Huberdelerie, paroisse de Perrusson, 7 sols. Un jardin au faubourg de la Varanne, 2 sols 6 deniers. Un jardin appelé Paradis, rue Saint-Maurice, 1 sol 6 deniers. Une maison et jardin à la Galope ou la Petite-Maison, paroisse Saint-Ours. Trois quartiers de vigne au clos du Petit-Marandais, 12 sols 3 deniers. Trois quartiers de vigne au clos des Chauchardon, 3 deniers. Un quartier de pré sur les Chaussées, 6 sols. Trois arpens de pré, id., 3 sols 4 deniers. Fresche du Puy-Blanchet, paroisse de Perrusson, 10 sols 6 deniers. Fresche de la Touche, id. Un arpent de terre au Picaudin, paroisse de Saint-Ours, 13 sols 4 deniers.

Office d'aumosnier.

La Fresche de Robert Dupont, paroisse de Chambour, village de l'Epinay, 12 arpens 1 quartier et quatre chaînées, 22 boisseaux de froment, 6 boisseaux de seigle, 6 d'avoine et 15 deniers. La fresche du Breuil, de 17 arpents de terre, paroisse de Chambour, 14 boisseaux froment, 6 de seigle, 4 d'orge, 3 d'avoine et 7 deniers. Sur sept quartiers de vigne en Marandais, un provendier de froment (2 boisseaux), 1 poule et 4 sols. Sur la fresche dite de Dix-Boisseaux, paroisse de Chambour, 10 boisseaux de froment, 6 d'orge, 23 deniers. Un jardin en Guigné, dit le jardin de l'Aumosnier, 12 livres.

Le moulin de l'Aumosnerie au faubourg de Saint-Pierre, avec terres et dépendances de la chapelle Saint-Louis, affermé 166 livres. La vigne de l'Aumosnerie, de 7 quartiers enfermés de fossés, près le lieu du Pressoir, 15 livres. Le seigneur de Courbat, à cause des

terres de Vesché et de Muye, dépendant de l'office d'aumosnerie qu'il a arentez, 40 livres 5 sols.

Une maison devant l'abbaye, joignant d'un bout au pavé du roy, d'autre à l'écurie du Moulin, et par derrière à la rivière, 7 sols 6 deniers. Deux corps de logis et jardin, rue de la Vieille-Boucherie, 2 sols. Deux maisons et jardin au faubourg de la Varanne, près la rue Naudin, 16 sols, une poulle. Une petite maison et ouche, rue Naudin, 8 sols. Un jardin en la cour Sainte-Marie, joignant le mur de ville, 7 sols 6 deniers. Une ouche, rue Neuve, 4 sols. Deux arpens de terre en la pièce des Sablons, paroisse de Perrusson, 5 sols, 2 poules. Un appenti et cour près la porte de Saint-Pierre, 4 sols. Une ouche au faubourg Saint-Pierre, 3 sols 4 deniers. Un logis et jardin, faubourg de Guigné, 5 sols.

Office de chambrier.

Un arpent de pré en la prée de la Foire, 35 livres. Le prieur de Mouzé, annexé à l'office de chambrier, affermé 190 livres. Le sieur prieur de Saronnes, de redevance annuelle, 40 livres. M. le prieur de Meusnes en Berry, à cause de son prieuré, 40 sols. Trois quartiers de vigne à la fosse aux Pottiers, près le chemin de Beaulieu à la forest et aux terres du lieu des Fourneaux, 12 livres. Un carton de rivière à prendre à l'endroit où estoient les fourches patibulaires (cet article ne fait qu'un avec le précédent, p. 155). Une maison rue Brûlée, 35 sols. Une maison, id., 4 sols. Une maison, cour et jardin faubourg Guigné, 7 sols 6 deniers. Un jardin rue du Puy-Meier; un pré à la Grenouillère, de 5 sols. Le prieuré de Meusnes, 40 sols.

La chantrerie.

Une petite dixme et un petit fief proche de Poret, affermé 30 livres. Un arpent de terre aux Crèmes, 28 sols. Un logis près l'église Saint-Laurent, près la rue du carrefour des Morins à ladite église et près la rue dudit carrefour à la porte de Guigné, 7 sols. Un

arpent de terre près la croix de Puy-Gibert, 6 sols 8 deniers. Une maison rue du Pilory, autrement Puy-Morier, joignant d'une part à ladite rue et d'autre à la rue Manda, 2 livres 10 sols. Une maison et jardin au faubourg de Beaulieu, 10 sols. Un jardin rue de la Vieille-Boucherie, 4 sols. Un quartier de terre dans l'enclos de Basilles, 2 sols 6 deniers.

Le seigneur de la Follaine, près la fresche de l'Aubrière, paroisse de Chedigny, 8 boisseaux d'orge, mesure de Beaulieu, et 20 sols. Cinq quartiers de terre au Champ-Chardon, 4 sols 2 deniers, 1 chapon. Deux arpents de terre près la cave Marinet et Contray joignant le chemin de Corbery à Contray, et au ruisseau de Contray à l'Indre, 10 sols. Une maison et jardin faubourg Saint-Pierre, 11 sols 3 deniers. Logis rue Bourgeoise, 5 sols.

Une maison rue du Puy-Morier, devant ledit puy et près la ruette à aller à la rue du Manda, 7 sols 6 deniers. Maison et jardin rue du Manda, 7 sols. Un jardin, rue de la Vieille-Boucherie, 2 sols 6 deniers. Maison, cave en roc, cour, jardin, vignes, terres près la rue Saint-Maurice, 7 sols. Quatre quartiers de terre près les Boublains, paroisse de Saint-André, 5 livres. Quatre caves en roc et jardin au-dessous du cimetière de Vignemont, 8 sols.

La chapelle des Nappes consiste dans une petite dixme qui se lève en la paroisse de Perrusson, dépendant tant de ladite chapelle que de la sacristie, laquelle se prend à une borne dans la pièce du Champ d'oiseau ou le Champ-Chardon (il est question de « deux grosses pierres » et d'une autre « grosse pierre », peut-être des mégalithes). Quatre arpens de terre en la pièce de la Couture, paroisse de Sennevières, 5 sols. Un quartier de terre, dit la Planche-au-Moine, au lieu du Cresme, 3 livres. Une maison au Cresme, 5 sols. Une maison, cave et jardin, rue Haute du faubourg de Guigné, 2 sols 6 deniers. Pour le lieu de la Grenouillère, consistant en maison, cours, granges, colombier, jardin, etc., 7 sols 6 deniers. Un jardin et ouche, id., 5 sols

Une maison et jardin au faubourg de Saint-Pierre, 7 sols 6 deniers. Trois quartiers de vigne au clos de l'Embrassé, 6 sols. Une maison devant l'abbaye, 5 sols. Trois quartiers de terre proche la métairie des Fourneaux, 7 sols 6 deniers. Un jardin à Beaulieu, 3 sols. Une maison, cour et jardin au faubourg de Guigné, 7 sols 6 deniers. Sept quartiers de terre dépendant de ladite chapelle de Saint-Louis en la vallée de Picaudin, et 7 quartiers de pré sur les Chaussées.



Église abbatiale de Cormery, état en 1855.

La chapelle de Saint-Martin.

Fresche de Jean Héron de Mesgneu, autrement la Tevenou, paroisse de Taussigny, de 8 arpens de terre, au village des Mesgneux, 8 boisseaux de froment. Un demi-arpent de vigne au clos du Grand-Marandais, 40 sols. Fresche des Robineaux, dépendant de la seigneurie de la Serpiière, 6 boisseaux de froment et une poulle.

La chapelle de Saint-Étienne.

Deux arpens de pré, affermés 33 livres. Suitte de la fresche de Jean Héron dépendant de la chapelle de Saint-Martin (f. 380), 8 boisseaux de froment. Fresche d'Olivier Dupont, quelques boisseaux.

Cette liste très complète nous indique les cens et redevances que l'abbaye de Beaulieu percevait sur les divers points de la ville et de la province. Ses dépendances, on l'a vu, se trouvaient plus particulièrement sur les bords de l'Indre, soit en amont, soit en aval. Dans cette dernière direction, à Chambourg, à Reignac et ailleurs, les Bénédictins de Beaulieu avaient l'occasion de faire échange de bons procédés avec leurs frères de Cormery, remarquable abbaye dont la fondation remonte à l'époque de Charlemagne, et dont la curieuse tour de roman primitif a perdu son vénérable clocher.

[Au verso du dernier feuillet (460) du registre que nous avons cité, on lit quelques notes.]

« *Rentes.*

« Le 21 avril 1730, la communauté a emprunté de M. Dupont de Loches la somme de trois mil livres pour cinquante écus de rente payables à deux termes : 75 livres au 21 octobre et 75 livres au 21 avril. Le 11 août 1730, la communauté a emprunté de Mlle Chauvau de Tours la somme de deux mil livres pour 100 livres de rente payables audit terme. Le dit constitut a été remboursé et transféré à M. Dupont par acte capitulaire de mars 1748.

« Le 20 février 1748, la communauté a emprunté de M. Dupont, procureur du roi à Loches, la somme de 2000 livres, pour 100 livres. Le 30 juillet, les dames de l'Hôtel-Dieu de Loches, pour le principal 400 livres, 20 livres à terme. Le 23 août, pour deux mil six cents livres de principal.

« M. de Sassay, 400 livres; 14 livres seulement pendant 40 ans. MM. de Saint-Gatien de Tours, 6 livres.

« 15 octobre, Mme Reneaume, à Orléans, 33 livres au denier 24.

« MM. du Château de Loches pour le four banal, 26 livres en janvier. M. Goujon, 100 livres.

« Le 31 juillet, 100 livres pour 2000 livres de principal à la Visitation de Tours.

« Le 30 septembre, 90 livres à Mme Pillault, pour 800 livres de principal.

« Le 15 février, 50 livres à Mlle Monique-Françoise Lesourd, pour 1000 livres de principal.

« Le 2 octobre 1757, emprunté de M. Ledet, dit Souterrenne, 4000 livres pour luy en payer 200 livres d'intérêt à constitution, 200 livres. »

Grâce au registre des cens et redevances, nous connaissons dans les moindres détails les divers revenus de l'abbaye et des différentes charges ou offices du couvent, soit à Beaulieu et Loches, soit dans la région, soit en des contrées plus éloignées. Ces documents ont, en outre, l'avantage de nous renseigner sur la topographie du pays. On y rencontre l'indication non seulement des fiefs, mais encore des quartiers, des rues et des chemins, ainsi qu'on a pu s'en convaincre. Aussi avons-nous respecté l'orthographe du texte, même dans les variantes de noms, ce qui permettra plus facilement de rapprocher le vocable des lieux dits des désignations plus anciennes et plus récentes.

Le document qui précède nous éclaire sur un grand nombre de points. Indépendamment des possessions et revenus divers de l'abbaye, il nous fournit de très précieuses et très précises indications sur la topographie de Beaulieu et des environs, et c'est, par là même, une sérieuse contribution à la géographie locale. En outre, si l'on songe à l'importance des emprunts que nous venons de constater, l'on n'a pas de peine à en retrouver la cause dans la reconstruction d'une partie du couvent. Ces ouvrages du XVIIIe siècle sont encore debout dans leur froide correction et leur aménagement pratique, et ils servent pour l'usage de l'hôtel de ville.

XII

QUELQUES MONUMENTS ET INSTITUTIONS

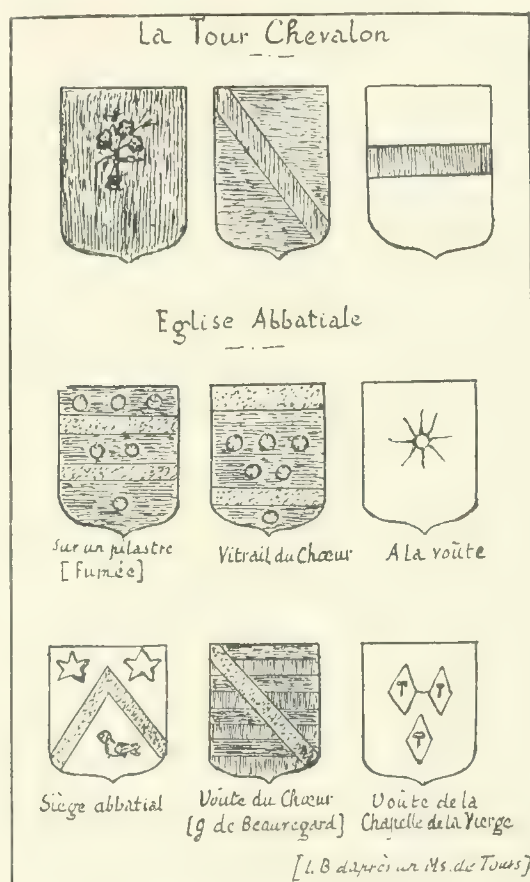
I

Les faubourgs.

En 1586, selon le rapport d'un espion huguenot : « Beaulieu était ville d'abbé, non forte, mal peuplée,... dessous la forêt royale de Loches ; » trois ou quatre canaux de l'Indre arrosant « belle et grande prarye »; les habitants sont « pouvres, en petit nombre et de peu de défense... Est toutefois fort logeable ; il y a de beaux jardins et des meilleurs fruicts de la France ». Et ailleurs, le même écrit : « Beaulieu, vers l'orient, distant de troys ou quatre jets d'arc seulement (de Loches), le long de pavé. De laquelle distance, où il n'y a que ponts de pierre (une partie dite d'Orfons ou du Canonnier) sans bâtiments vers le midy, il y a vers le septentrion hostelleries et force beaux logis, et vers le midy on void la grande prarye a descouvert, et appelle-t-on ces maisons de dessus les ponts les Perris. »

On a diversement interprété ce terme de « Perris », appliqué au quartier des Ponts. Vers le XVIIe siècle, on a écrit parfois des

« prairies »; mais c'est là une corruption du terme ancien. On y voyait une chapelle, mentionnée dans un compte de 1498, et qui était entourée d'un petit cimetière; elle avait reçu le nom populaire de « perris » ou « perriz ». A cet égard, les uns voient en cette désignation une allusion à l'empierrement du chemin, et les autres à un désastre. Que l'on écrive « perris » ou « peris », l'orthographe du vieux temps étant assez variable, il ne nous semble pas que l'on puisse y voir une allusion au mot « pierre » : en pareil cas, le mot courant est « chaussée », et l'on ne comprend pas pourquoi le terme de « perré » se serait appliqué à ce chemin plus qu'à tant d'autres.



Armoiries relevées à Beaulieu, d'après un ms. de la bibliothèque de Tours.

On a pensé que le nom de la chapelle Notre-Dame des péris et, par suite, du quartier, tient au souvenir d'un accident, à moins qu'il ne s'agisse de la mémoire des fondateurs, ainsi qu'il est arrivé en plus d'une circonstance. D'autre part, on sait que sur la petite place se faisait la tenue des plaids ou de la justice, et que d'ordinaire le peuple a consacré ces souvenirs judiciaires par le nom du lieu. La chapelle n'était-elle pas destinée à assister religieusement les « péris » ou ceux que la sentence avait condamnés? Quoi qu'il en soit, la chapelle récemment bâtie sur le côté droit de

la rue rappelle au passant la pieuse fondation en sollicitant « un *Ave* »[1].

De Loches, *Luca* ou *Locca*, l'antique cité fortifiée avec donjon, château, remparts et portes encore debout, on prend vers l'est la direction de Beaulieu, la petite ville dont l'enceinte, en partie conservée, renferme toute une série de monuments curieux, indépendamment de l'abbatiale. En sortant par la porte Lochoise, dite des Cordeliers, bâtie au XVe siècle et dont le pont-levis paraît dans le dessin de Gaignières, de 1699, on suit la route ou rue dite des Ponts, ainsi nommée parce que la traversée de la vallée, arrosée par plusieurs bras de l'Indre, *Angeria* (d'où le pont Anger ou Auger), s'effectuait à l'aide d'une série de ponts.

Gaignières, dans un dessin remarquable de précision, a conservé la silhouette avec légende des principaux édifices qui, dès le XVIIe siècle, s'élevaient le long de la rue, plus particulièrement du côté gauche. Ce sont d'abord « les Cordeliers », à la chapelle surmontée d'une flèche élancée. C'est un grand bâtiment rectangulaire autour d'une cour offrant des portions du XVe au XVIIIe siècle. L'aile du fond et aussi celle de droite a le cachet du XVIe, tandis qu'une série de six arcades, à gauche, rappelle le cloître remanié à l'époque Louis XIII. La porte d'entrée, encadrée de deux colonnes ioniques avec tympan triangulaire, paraît se rattacher au XVIIe siècle.

Plus loin, « l'Hospital général » montrait jadis son dôme, et ses bâtiments du XVIIe siècle attirent toujours l'attention par leur caractère monumental. Dans le voisinage des bras de l'Indre, le

[1] A Rome, via Latina, la maison n° 11 montre, dans une niche de marbre, l'image de la Vierge avec cette inscription :

Angelo Carpino F. F. (*fieri fecit*)
O voi divoti che di qui passate
Un *Pater* e un' *Ave Maria* diciate
Per le animе che sono da questo mondo passate.

(*Indicazione delle immagini di Maria santissima collocate sulle mura esterne di taluni edifici di Roma*, Rome, 1853, 2 vol., t. II, p. 42-43.)

couvent des « Capucins » fixait le regard par sa flèche aiguë, tandis que « le colège des Barnabistes », remplacé par une institution moderne, donnait l'enseignement dès une époque reculée.

Bientôt, également sur la droite, apparaît le gracieux manoir de Sansac, auquel nous ferons une étape, ne fût-ce qu'en souvenir du buste qu'il a perdu. Sa blanche silhouette s'enveloppe dans la verdoyante frondaison d'un parc arrosé par une eau courante.



Sansac. Buste de François Ier à 34 ans, terre cuite du XVIe siècle.

De dimension modeste et de forme gracieuse, le monument montre, à sa façade nord, un document de grande valeur. Dans un encadrement, formé par deux élégants pilastres Renaissance et rehaussé d'arabesques, une double inscription en capitales accompagne le buste de François Ier, qui ornait l'entrée et qui a été remplacé par un moulage. La première inscription, disposée circulairement autour du buste avec le collier de l'ordre de Saint-Michel, porte : FRĀCISCUS PRIMUS, et la seconde, rectiligne, porte, à commencer par la partie supérieure :

FRĀCOIS DE VALOIS — ROI DE FRANCE PREMIER DE
CE NOM AAGÉ DE — 34 ans — 1529

Il y a tout lieu de supposer, en raison de la parfaite harmonie du style, que cette décoration a été faite à l'époque même de la construction, dont nous avons ainsi la date précise. De même que les fondateurs des vastes châteaux se plaisaient à placer la statue pédestre ou équestre du souverain, sinon leur effigie

personnelle, au dehors de leur porte d'entrée (comme à Véretz et à la Roche-du-Maine), de même a fait le constructeur de Sansac en tenant compte des proportions de l'édifice.

La raison de cette détermination est toute naturelle : le bâtisseur est le chevalier Louis Prévost, seigneur de Sansac, gouverneur de l'Angoumois et grand fauconnier de France, « un des meilleurs chevau-légers de son temps, » qui entendait honorer ainsi son souverain, dont il avait voulu se rapprocher. Le buste en terre cuite, à émail blanc, d'une expression fine et d'un heureux modelé, a figuré à l'exposition du Cinquantenaire de la Société archéologique, et a été reproduit dans l'Album.



François Ier. Tableau du Louvre.
École des Clouet.

Ce portrait de François est à rapprocher de ceux que l'on connaît, notamment du pinceau de Clouet ; et comme son aspect fait penser à un peintre, il se pourrait que ce maître, qui savait modeler, n'y soit pas étranger. La tête est couverte du chapeau à larges bords ombragé d'une plume, que la tradition a consacré. La face est modelée avec vigueur et harmonie tout ensemble ; la lèvre épaisse est épanouie par un sourire empreint de sensualité, qui s'étend à l'ensemble de la physionomie. Une ironie douce et contenue ressort de l'ensemble des traits ; le nez est long et fin, la barbe assez courte et fourchue. L'œil noir, — seule partie du buste qui soit colorée, — regarde dans le vague et semble poursuivre une rêverie qui voltige. Le cou à découvert est frangé à droite par une partie du manteau, et la poitrine

est décorée du collier de l'ordre royal. La hauteur du buste est de 49 centimètres.

Nous ajouterons seulement que l'original a été vendu et que la niche est occupée par une copie. Les armoiries qui paraissent sur la façade rajeunie ne sont plus celles des Prévost, mais bien des Bridieu. Actuellement, le joli manoir appartient à un ami distingué des arts, M. Jahan de Lestang.

A l'approche de Beaulieu, une des maisons qui fixent la curiosité à gauche est une demeure du xve siècle, avec pignon sur la rue. La façade était éclairée d'une élégante fenêtre à deux baies, dont il reste la partie supérieure. La porte à arc surbaissé se rapporte au xviie siècle et est rehaussée d'une série de lettres et d'emblèmes peints et cernés de noir, dans une moulure en creux. Les emblèmes ont la forme de serpe, de croissant, de triangle et autres genres, et parmi les lettres inscrites on remarque P, répété, T, G, M. Ces signes cabalistiques poursuivent encore notre pensée, tandis que nous pénétrons un peu plus loin dans un passage dit « impasse des Viantaises ».

II

Le couvent des Viantaises.

Ici nous sommes en pays moins mystérieux, et nous visitons les vestiges d'un couvent de religieuses. La porte d'entrée était encadrée de colonnes, et la première cour, réservée pour les servitudes. La plus curieuse de celles-ci est, à droite, une maison à pignon très aigu du xve siècle; dans la partie ouest, une porte ogivale donne accès à un escalier en vis de Saint-Gilles; au rez-de-chaussée, une forge a masqué la grande cheminée; les

lucarnes gardent bien le caractère du temps, ainsi que l'entablement partiel à triple corniche.

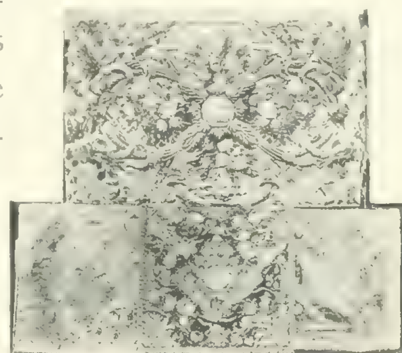
La seconde porte, du XVIIe siècle, introduit dans un vaste enclos, transformé en jardin, où s'élevait le bâtiment conventuel. Il en reste une aile, qui a été remaniée. Le côté oriental de la clôture est baigné par un bras de l'Indre, qui servait de douves à cette partie de l'enceinte de la ville. Les restes les plus caractéristiques du couvent consistent en une chapelle formée d'une seule nef, à laquelle confine une grande salle allant du sud au nord, qui pouvait servir de chapitre.

L'histoire de ce couvent, fondé en 1643 par deux filles du marquis de Viantais, a été écrite par notre savant et regretté collègue, Ed. Gautier, auquel on doit tant de travaux sur la région lochoise. Son important travail, paru dans le tome VII des Bulletins de la Société archéologique, a été puisé à une double source : un manuscrit intitulé *Annales du couvent des Dames de la Mère de Dieu chanoinesses régulières de Saint-Augustin*, possédé par une personne privée, et des registres du couvent déposés aux archives du greffe de Loches. Pour compléter cette étude, il y aurait à compulser les documents des Archives départementales pour le point de vue domanial, et surtout le manuscrit in-folio n° 1326 de la bibliothèque de Tours. Il n'entre pas dans notre pensée d'aborder cette tâche, dont nous n'avons pas le loisir. Mais nous entendons faire quelques observations au sujet du dernier manuscrit, en visant de préférence ce qui peut toucher les arts et certains usages particuliers.

Une des religieuses d'une noble famille de la région, sœur Marie-Louise de Menou-Charnizay, de concert avec sœur Madeleine de Chancy, fut chargée par la supérieure de la rédaction du Coutumier, qui fut signé le 11 août 1728 par les quarante-cinq sœurs de la communauté, avec l'approbation expresse de Mgr Louis de Rastignac.

Le Coutumier, qui est précédé d'un avertissement sur l'excel-

lence de la vie religieuse, et qui comprend les règles et les charges, occupe la première partie du manuscrit, écrit sur grand papier du XVIIIe siècle. Il est complété par le Cérémonial (f. 162), qui renferme ce qui regarde l'office divin, les processions et la prise de possession et installation de la supérieure, ainsi que la réception solennelle de l'archevêque. En ce manuscrit, qui résume bien la vie intérieure du couvent, nous glanerons les notes qui nous paraissent répondre à notre but.


Broderies liturgiques du XVIIe siècle.
(Couvent de religieuses.)

Dans le Coutumier, les divers chapitres regardent le lever, le silence du dortoir, les chambres (où les sœurs ne doivent pas avoir de tableaux avec cadres, ni autres peintures bien que de piété, mais des estampes en papier), la cloche des observances, le réfectoire, la récréation, la vaisselle, la lecture particulière (soin tout particulier de conserver les livres), le silence, les ouvrages manuels, le coucher et la visite, le chauffoir, le parloir. Les chapitres suivants concernent : les lettres et écritures (en haut, une croix avec *Louange à Dieu*), les jeûnes réguliers, les pénitences de règle (discipline, coulpes, pardon particulier, baiser les pieds, manger à terre, le vendredi saint la communauté mangera à terre), les satisfactions et avertissements, les coulpes, les corrections régulières. Il y a les devoirs envers l'archevêque, le gouvernement de la maison en temps de vacance, la manière de présenter à Mgr l'archevêque les sujets de la maison propres à la supériorité, devoirs de la prieure après son installation, devoirs des sœurs à son égard, élection de la sous-prieure, des conseillères et de leur élection, des assemblées du conseil tant pour les offices que pour le maintien des observances régulières, règles pour les filles qui demandent l'entrée

du noviciat, devoirs des malades. Viennent ensuite les chapitres concernant l'habillement (tunique en serge trémière blanche, habit de serge blanche, chape de serge noire, voile d'étamine noire, petite ceinture de laine blanche, chemises de gros brin, rochet de toile fine, guimpe de lin fin, bandeaux de lin, tabliers de droguet), les aumônes (préférer les pauvres honteux), les sorties, les devoirs des novices (p. 100-134), les pensionnaires, avec des détails de mœurs très curieux.

La seconde partie, comprenant les charges, renferme les chapitres de l'office de la Mère prieure, de la sous-prieure, des obédiences en général, de la maîtresse des novices, la sous-maîtresse, les maîtresses des pensionnaires, la dépositaire (ou administratrice temporelle), les secrétaires du conseil et du chapitre (avec divers formulaires), le soin des livres; l'office du tour, de la dépencière, de la grenetière, de la réfectorière, de l'infirmière, l'office de la couture, du linge, de la jardinière; le soin des sœurs converses, devoirs envers les domestiques, l'officière des caves, les menus emplois (assistante du parloir, boulangerie, cordonnerie, basse-cour).

Le Cérémonial (f. 319) embrasse trois parties :

1° L'office divin, concernant la sonnerie, l'heure, l'entrée et la sortie du chœur, l'ordre dans le chœur, la maîtresse des cérémonies, la sacristine, l'assistante, les chantres et les sous-chantres, celle qui préside, l'officiante, les parties de l'office, signe de croix, inclinations et génuflexions, attitude au chœur, quand il faut baiser la terre et porter les grands voiles, sur les heures diverses, les offices du temps, de la Vierge et des défunts, les messes et fêtes de différent degré, le luminaire, le chant, exposition du saint Sacrement et salut.

La seconde partie du Cérémonial expose l'ordre des processions qui se font dans le cours de l'année, d'abord d'une façon générale et puis pour les solennités spéciales : mercredi des Cendres, Passion, Rameaux, mercredi saint, jeudi saint, lavement des pieds

(à douze sœurs avec une croix faite par le pouce et un baiser), le vendredi saint, samedi saint, Pâques, Pentecôte, mardi de la Pentecôte (jour où les curés de la ville viennent en procession), fête du saint Sacrement, Noël et autres fêtes, jour des Morts (on va au cimetière). La dernière partie regarde la prise de possession et l'installation de la prieure, ainsi que la réception de Mgr l'archevêque et autres personnes constituées dans les premières dignités de l'ordre ecclésiastique et séculier.



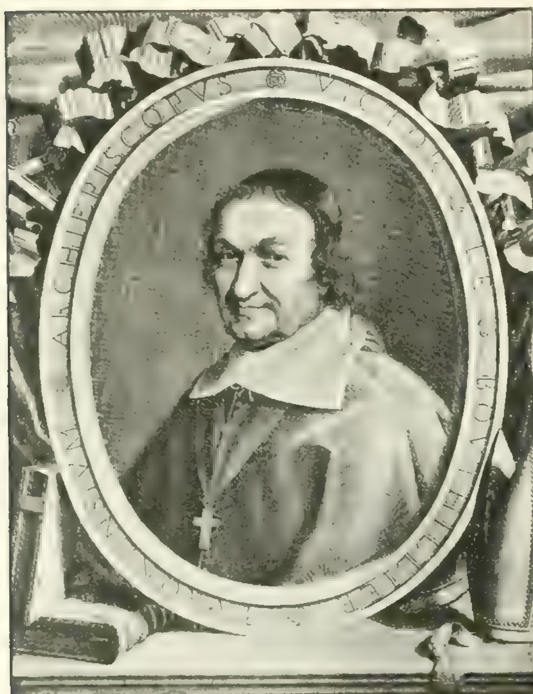
Portail de l'ancien Archevêché. État ancien.

Le volume se termine par une exhortation à la fidélité à la règle, avec la signature de toutes les religieuses, et par une approbation de l'archevêque de Tours, Louis de Rastignac, qui d'ailleurs a mis de sa propre main quelques observations en marge du manuscrit. L'intérêt de ce volume, au point de vue de la vie religieuse d'autrefois, fait que nous y reviendrons ailleurs pour l'étudier en détail.

De leur côté, les Archives départementales d'Indre-et-Loire renferment un très grand nombre de documents relatifs au couvent des Dames chanoinesses de Beaulieu, depuis ses origines. Ils sont compris dans la série H et forment les liasses de 858 à 870 inclusivement. Comme les documents se rapportent presque uniquement aux questions de domaine, nous n'en extrairons que quelques indications.

En 1641, en vue de l'établissement des Viantaises, messire Charles de Boursault, chevalier, seigneur de Viantais, de Bridoré et autres lieux, et dame Catherine-Renée de Boursault, chanoinesse régulière de l'ordre de Saint-Augustin, se trouvant à leur château de Bridoré, constituèrent Me Jean de Loineau pour leur procureur spirituel et temporel, afin de préparer l'installation des religieuses

à Beaulieu, en particulier avec pouvoir de traiter avec les héritiers des feux sœurs de Montplaisir et de Brethonneau pour des logis situés à Beaulieu. Cette même année, eut lieu la prise de possession de la seigneurie de Bridoré par le chevalier Charles de Boursault. En 1643, il est dressé procès-verbal de l'installation solennelle et de la bénédiction du prieuré des religieuses dans une maison de Beaulieu, mise à leur disposition et située paroisse de Saint-Laurent; l'installation et le procès-verbal furent faits par messire Bertrand Chassepoux, prêtre, chanoine prébendé de l'église de Loches, vicaire général de Mgr Victor Le Bouthillier, archevêque de Tours.

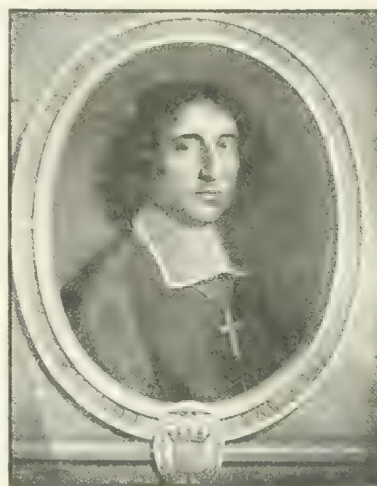


Victor Le Bouthillier, archevêque de Tours (1641-1670), gravé par Nanteuil.

Les religieuses, en 1659, firent une acquisition de messire Louis de Voyer d'Argenson, abbé commendataire, et des religieux de Beaulieu, de 4 arpens de pré « dans la prairie du roi », pour y construire le couvent, moyennant 320 livres de rente annuelle. La même année, les Viantaises prenaient à bail une partie des fossés de la ville. En l'année 1666, les Viantaises ont payé 8725 livres pour augmentation des métairies de Crossay et de la Tuffelière, paroisses de Vou et de la Chapelle-Blanche. En 1678, eut lieu un procès entre Nicolas Le Roy, abbé commendataire de Beaulieu, et les Viantaises au sujet de certains droits.

Le 21 juin 1690, demoiselle Anne-Louise de Boursault de Viantais, dame de Bridoré, fille d'honneur de la princesse de Conti,

acquit la terre de Bridoré avec ses fiefs et droits moyennant 60150 livres. En 1717, Anne-Louise de Boursault, « première fille d'honneur de la princesse de Conti, et dame des terres de Bridoré, Villecuit, la Roche, » vend lesdites seigneuries aux Viantaises, moyennant 114200 livres. En 1759, les religieuses adressaient une pétition au roi pour abattre deux cantons de futaie pour reconstruire un corps de bâtiment qui a été renversé par une tempête au mois d'avril 1758, ce qui leur fut accordé par le roi. De 1777 à 1781, on voit les religieuses faire les mêmes démarches et recevoir une autorisation semblable.



Michel Amelot de Gournay, archevêque de Tours en 1673, gravé par Nanteuil.

Entre les années 1761 et 1764, eut lieu un procès entre les religieuses et des habitants du village de Rangé, paroisse de Saint-Martin-de-Cerçay, au sujet de l'étang de ce nom, dont les habitants avaient fait un pacage parce qu'il était à sec, et ensuite ils voulurent s'opposer à ce que les religieuses le fissent renfermer comme étant une propriété du couvent. Par suite de l'acquisition faite, en 1717, par les Viantaises, on dressa un procès-verbal des réparations à exécuter à Bridoré à la requête de Marie-Anne-Bertrande de La Bazinière, dame du Grand-Pressigny, Estableau, etc., veuve de Claude de Dreux, chevalier, comte de Nancré, marquis de La Flosselière, gouverneur d'Arras, par raison du retrait féodal[1].

Le Registre 867 est un livre de recettes du couvent, commençant en janvier 1786 : les recettes s'élèvent à 33000 livres, dont les pensionnaires fournissent 8000 livres. On remarque

[1] Archives d'Indre-et-Loire, H. 858, 859, 860, 862, 864.

qu'en 1787, le comte de Marolles doit 150 livres pour une année de rente constituée. Les comptes sont interrompus en mai 1790.

Une série de neuf dessins conservés aux Archives nous fournissent certaines indications sur le couvent et la chapelle. On y relève : un dessin de l'escalier avec balustres; un plan du chevet avec le retable de l'autel, style XVIIe siècle; un plan du baldaquin et des dessus de panneaux de boiserie. Sur le dos des documents on lit : « Loches, canton de Beaulieu Viantais, divers plans de portions des bâtiments. » En outre, un dessin de charpente indique un marché passé le 27 décembre 1671 entre le charpentier René Pequé et les religieuses, représentées par la sœur Catherine-Angélique de Boursault, prieure, sœur Renée-Thérèse de Boursault et d'autres; l'architecte est « M. Jean Verdari, sieur de La Plante, maître architecte ». (Archives départementales, H. 864.)

Les « Annalles du monastère des filles de la mère de Dieu, chanoinesses régulières établies dans la ville de Beaulieu près Loches en l'année 1643 par les T. R. M. Catherine-Angélique et Renée-Thérèse de Boursault de Viantais, fondatrices et premières prieures perpétuelles de cette maison », forment un gros volume in-folio manuscrit sur papier, que nous avons consulté à notre tour, grâce au bon vouloir de M. l'abbé Lay, le distingué curé de Beaulieu. Dans une dédicace « à la R. M. Marie-Louise de Menou-Charnizay, troisième prieure perpétuelle de ce monastère », l'auteur, qui est une religieuse, dit qu'elle va de l'établissement de la maison à 1714, et que pour ce travail elle s'est appliquée à « démêler mémoires et manuscrits ».

Parmi les documents relatifs aux arts, nous y relevons la mention suivante : « 1783, novembre, le treiziesme, plusieurs de nos sœurs commencèrent à apprendre à jouer des instruments basse et dessus de viole et guitare, d'un maistre que nos révérendes mères ont jugé capable, par sa grande sagesse, de montrer à des reli-

gieuses (p. 288). — 1684, à Pasques de ceste année, à Ténèbre, on chanta la musique pour la première fois » (p. 290).

Nous terminerons ces renseignements par une liste des Viantaises de Beaulieu, dressée en 1790.

1.	Marguerite-Thaïs Barbe de Roche, prieure perpétuelle, âgée. . . . . de	56 ans
2.	Françoise-Hypolite de Preaux, sousprieure. . .	64 »
3.	Anne-Marie-Éléonore Bourdin, conseillère. . .	72 »
4.	Madelaine-Cecille du Coudray.	63 »
5.	Françoise-Geneviève Franchineau.	63 »
6.	Marie-Hélène Fonssedoir	64 »
7.	Marguerite-Félicité Drouet-Charlus, dépositaire.	67 »
8.	Marguerite-Henriette de Coulange.	61 »
9.	Jeanne-Rose-Élisabeth Moreau-Villet, conseillère.	57 »
10.	Marie-Madelaine Dutens	61 »
11.	Françoise-Thérèse de Lataille, conseillère . . .	57 »
12.	Jeanne-Séraphine-Ours-Rosalie Hugues . . .	57 »
13.	Anne-Jeanne-Marie-Cécille Donneau de Vienne.	61 »
14.	Marie-Anne-Christine Drouet-Charlus	60 »
15.	Jeanne Therge-Dutens, conseillère.	49 »
16.	Louise-Geneviève-Madelaine de Coulange, dépositaire	51 »
17.	Marie-Madelaine-Constance des Gault.	47 »
18.	Thérèse-Louise Alliau.	51 »
19.	Renée-Marie-Perpétue Despagnes.	52 »
20.	Marie-Madelaine-Généreuse de La Bussière. . .	50 »
21.	Marie-Madelaine-Françoise Renard.	43 »
22.	Jeanne-Rosalie Archambault.	40 »
23.	Marie-Louise-Henriette Gilbert.	39 »
24.	Marie-Françoise-Antoinette Fabry.	39 »
25.	Marie-Françoise-Agathe Denizon.	46 »
26.	Marguerite-Marie Archambault.	42 »

27.	Marie-Anne-Françoise de Regis, dépositaire. .	33 ans
28.	Marie-Anne-Jeanne-Renée Dupuy.	46 »
29.	Agathe-Anne-Marie-Thérèze Fillion.	50 »
30.	Rosalie-Louise Léger de Belfond.	33 »
31.	Madelaine-Ursule Rat.	31 »
32.	Marie-Anne-Sophie de La Roche de La Taque.	30 »
33.	Anne-Françoise-Rose-Augustine de Lhommais.	28 »
34.	Suzane-Rosalie-Thérèse-Angélique Legrand . .	33 »
35.	Marie-Madelaine-Clotilde Ténèbre.	40 »
36.	Françoise-Renée-Catherine-Marguerite Simon-Richebours.	28 »
37.	Catherine-Geneviève Rodeire.	31 »
38.	Élisabeth-Marie Aubry du Puy-Morin.. . . .	26 »
39.	Marie-Louise-Gaston de Rozan.	22 »
40.	Marguerite-Marie-Catherine Barbet..	38 »
41.	Barbe-Marie-Julie de Regis..	24 »
42.	Marie-Prudence Barbet.	25 »
43.	Thérèse-Eulalie de Chasseing.	24 »

SŒURS CONVERSES

Marie-Jullienne Bienvenu.	68 »
Renée Martineau.	62 »
Jeanne-Véronique Pottin.	71 »
Marthe-Claire Girardin.	64 »
Madelaine Taupin.	56 »
Anne-Brigitte Riffet.	54 »
Julie-Anne Micheau.	34 »
Marie-Anne Gugée.	31 »
Anne-Marie Mignot.	36 »
Marie-Adélaïde-Victoire Carré.	30 »
Marie-Madelaine-Monique Carré.	25 »

Dans la mesure où le permettent leur état et les documents, nous donnerons encore quelques renseignements sur certains autres monuments de Beaulieu.

III

Le Temple.

La gracieuse résidence de Sansac, que l'on comparerait volontiers à quelque ravissante dame du XVIe siècle, nous a mené au seuil recueilli du couvent des Viantaises. Celui-ci nous conduit à une demeure austère qui rappelle la physionomie d'un chevalier médiéval. Cet édifice, trop peu connu, s'élève en bordure sur le côté gauche de la principale rue, et, malgré les modifications qu'il a subies, il sollicite encore très vivement notre attention.

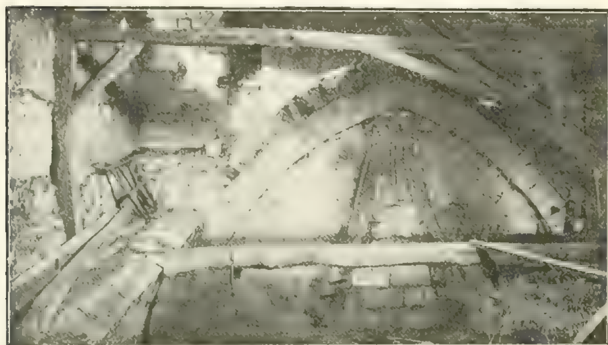


Beaulieu, la maison des Templiers.
Façades est et nord.

Il se développait autour d'une cour rectangulaire, et la partie méridionale offre l'aspect d'une forteresse par l'épaisseur des murs, qui ont 1 m. 20. A l'époque de la guerre de Cent ans, ce dut être comme le bastion avancé et le premier ouvrage militaire défendant la ville de Beaulieu contre les Anglais.

L'entrée principale, à l'est, est précédée d'une petite ruelle pavée, et les piliers qui l'encadrent ont été refaits au XVIIIe siècle.

Le bâtiment principal, qui va du levant au couchant, mesure environ 19 mètres de longueur et 7 mètres de largeur. Le rez-de-chaussée, austère et peu éclairé, comme une casemate, devait servir de dépôt pour les provisions diverses. Il est voûté de voûtes d'arêtes ou de pénétration, divisées en trois travées dans le sens de la longueur. Au-dessus se déroule une vaste salle qui occupe l'aile entière et avait 6 m. 50 sous clef. De la voûte en pierre en arc ogive, il subsiste les amorces aux deux extrémités et les arrachements dans le mur du sud ; les doubleaux reposaient sur des colonnes encore en partie debout. On y accède par un escalier droit, disposé dans l'épaisseur du mur du midi, qui conduisait également aux combles. Des baies qui éclairaient cette superbe salle, il subsiste des fenêtres romanes dans le mur sud, ainsi que trois fenêtres romanes dans le mur nord, lesquelles ont été remaniées. A l'est s'ouvre une grande fenêtre à plein cintre, et ces baies autorisent à placer cette construction à l'époque de transition ou dans la seconde moitié du XIIe siècle.



Maison des Templiers, grande salle voûtée.
Partie supérieure avec le manteau de la cheminée.

L'attention se porte plus particulièrement sur le mur occidental, où se voient les restes d'une vaste cheminée. La partie inférieure a été détruite, mais la partie supérieure est fort curieuse. Le manteau, qui était de forme arrondie, se termine en haut par un gracieux couronnement formé de quatre arcades à plein cintre reposant sur cinq jolies colonnettes. Cette belle cheminée fait penser, par certains détails, à celle qui se voit encore en partie dans le mur sud du superbe réfec-

toire monastique du premier étage de la Merveille du Mont Saint-Michel, et que l'on fixe au début du XIII[e] siècle.

Aussi bien, le grand logis du Temple, de style romano-gothique, a été complété par la suite, en particulier au XV[e] siècle. Alors on a dû le doter du surélèvement, et surtout de plusieurs bâtiments disposés autour de la cour. A cette époque, notamment, se rattache un logis avec balustrade en bois. Ailleurs, une cheminée en pierre accuse l'époque Louis XV; et, sur la rue qui borde le Temple au sud, dite rue Brûlée en souvenir des incursions des Anglais, on relève les restes d'un cadran solaire.

IV

Divers édifices.

La ville de Beaulieu montre encore une légion de vieilles maisons dignes d'intérêt. Du XII[e] au XVIII[e] siècle, il y a toute une série de logis qui gardent leur aspect ancien au milieu de la petite cité rajeunie. Sur la route de Saint-Quentin s'élève une maison du XII[e] siècle dont les fenêtres à plein cintre ont été remaniées au XV[e] siècle, avec une baie Renaissance.

Ici, on remarque telle maison du XV[e], avec sa paroi recouverte d'une carapace ou imbrication de lamelles de bois; là, sur les bords de la rivière, des logis en pierre et colombage avec petites terrasses et lavoirs pittoresques; ailleurs, une maison du XV[e] siècle montre une cheminée Renaissance avec peinture décorative. Sur la route de Saint-Quentin, on remarque également une maison du XV[e] siècle à grosse console, remaniée au XVI[e] ou XVII[e], qui présente un couloir pavé conduisant à une cour, où une fenêtre montre des vitraux

blancs en plomb du XV[e] siècle. Au-dessus de la porte d'entrée, qui est de cette dernière époque, on a gravé à la pointe, sur deux lignes, une inscription qui doit être du XVII[e] siècle, et dont il subsiste la plus grande partie, bien caractéristique du logis :

... POUR LES FILLES QUI NOUNT
[POIN]T DE MAITTRE

A l'ouest d'une place située en dehors de l'enceinte, actuellement plantée en quinconce, et jadis cimetière de Saint-Pierre, on observe deux maisons contiguës du XV[e] siècle, de silhouette d'une élégante simplicité, avec une porte de la même époque, surmontée d'une sorte de crénelage. Les fenêtres étaient à meneaux, et les consoles sont rehaussées de feuillage et d'animaux. Dans la façade est, est encastré un panneau portant deux têtes en demi-relief de cette date, et qui paraissent figurer saint Pierre et saint Paul. Dans le mur, ainsi que cela se voit dans maintes maisons à Beaulieu, une rainure semi-circulaire est creusée verticalement dans la pierre en guise de gouttière.



Beaulieu. Maison des XII[e] et XV[e] siècles.

Parmi les maisons les plus intéressantes, on remarque celle dite d'Agnès Sorel, dans une petite rue solitaire allant du sud au nord et aboutissant au carroi de Saint-Pierre, et d'où l'on distingue, à l'est, les vestiges de l'enceinte mutilée. Ce n'est pas à dire qu'Agnès Sorel ait été jamais dame

de Beaulieu, c'est-à-dire ait possédé le fief, ni même qu'elle ait habité dans ce logis, d'ailleurs de dimension modeste. L'imagination populaire, là comme en tant d'endroits, s'est plu à recourir à une fiction qui ne s'appuie sur aucun fondement. Dans cet ordre d'idées, nous avons été très amusé d'entendre une enfant de cette maison nous dire, sans que nous la questionnions, que le panneau sculpté, incrusté dans la façade sur la rue, représente l'alcôve de la belle Agnès, alors qu'il s'agit tout simplement des pièces d'un blason.



Beaulieu. Logis dit « d'Agnès Sorel ».

La maison peut appartenir au milieu du xve siècle. Dans le mur oriental s'ouvrait une grande porte d'environ 3 mètres de large, qui a été remplie depuis; et, au-dessus, est une fenêtre rectangulaire, dont le meneau a été coupé. A droite, une moulure en rampant d'escalier décore la partie de la façade qui se soude avec un mur contigu, et une grande baie paraît une entrée de cave. Mais l'intérêt réside surtout dans un grand panneau d'environ 1 mètre de haut sur un peu moins de largeur, qui, hélas! a été mutilé, et il est de style flamboyant.

Dans un cadre en relief rehaussé de deux colonnettes et de feuillages se détache un blason qui était tenu par deux supports animés et debout, animaux ou anges. L'écu est parti au premier d'une croix, et au second, bien que la mutilation empêche de distinguer les pièces, il semble qu'il s'agisse de fleurs de lys.

Il y aurait tout un album à faire des vieilles maisons de Beau-

lieu, en particulier de celles qui présentent le cachet de l'époque romane (et ce sont les plus rares), et surtout les maisons des xve et xvie siècles. Quant à celles des deux siècles suivants, elles n'offrent rien de spécial. A partir du règne de Louis XIII, à Beaulieu comme ailleurs, on s'inspire du style néo-classique parti de la capitale, et le pittoresque disparaît sous les lignes plus ou moins uniformes. Il importe de faire une exception en faveur de celle dont l'entrée est marquée de lettres et de signes cabalistiques, que nous reproduisons ici et que nous avons mentionnés précédemment (p. 211). Parmi les curiosités, il convient de ne pas oublier les fontaines avec fût en pierre en forme de colonne, telles qu'on en voit une dans le voisinage de Saint-Laurent et une autre dans le jardin de l'ancien presbytère de Saint-André, servant actuellement de presbytère de Beaulieu.



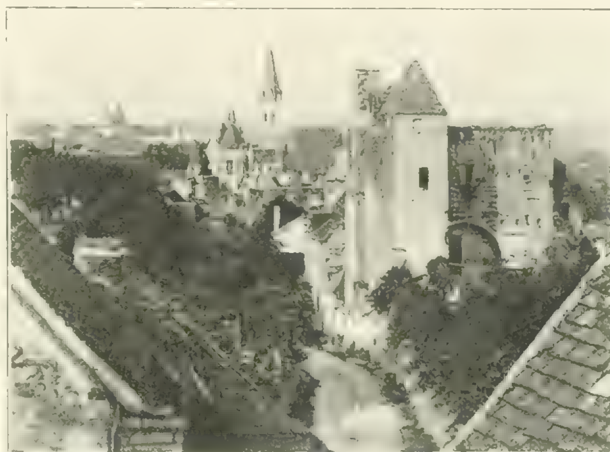
Beaulieu. Maison avec lettres et signes emblématiques.

V

Châtel Guigné et tour Chevaleau.

Si l'on quitte Beaulieu en remontant la partie orientale du bourg dans la direction de la forêt de Loches, on sort de la ville à l'endroit où s'élevait jadis l'une des quatre portes, dite de Guigné. D'où lui venait ce nom? Du fief ou castel de Guigné, situé non

loin sur le côté droit de la route, et qui avait également donné son nom à ce faubourg[1]. L'appellation qui a survécu dans le peuple est celle de porte et faubourg de Guigné; mais le vocable populaire donné communément à la maison fortifiée est celui de tour Chevaleau[2].



Beaulieu. Tour Chevaleau ou Chevalon.

Le castel, bâti en pierre blanche de tuffeau, domine le village et la route, du haut de son rocher taillé à pic sur les côtés, sauf celui de l'est, qui tient au plateau. Jadis cet « hostel-fort » comprenait des dépendances lui attenant, et il n'en reste plus qu'un lambeau de terre. La construction, assez bien conservée, est disposée en équerre avec double façade extérieure à l'ouest et au sud, et double façade intérieure à l'est et au nord, présentant, les unes et les autres, la physionomie austère d'une forteresse ou donjon. La dimension est d'ailleurs restreinte, et l'un des côtés de l'équerre mesure une vingtaine de mètres.

[1] Au XIII[e] siècle, à propos de ce fief, on lit dans les titres : *Burgus de Guegne* (1231), *Burgus qui dicitur Guegnei, apud Bellumlocum* (1235), *Gueigneium, feodus de Gunigneio* (1273). Dans la première moitié du XIII[e] siècle, le fief passa de l'abbaye de Villeloin au chapitre de l'Église de Tours, puis à l'abbaye de Beaulieu. Dans la suite, on le voit à la collégiale de Saint-Martin, et, en 1483, un aumônier de Saint-Martin est qualifié seigneur de Guigné. (Cf. C. de Busserolle, *Dictionnaire d'Indre-et-Loire*, t. III, p. 291-2.)

D'autre part, une charte du mois d'octobre 1235, de Juhel, archevêque de Tours, consultée par D. Housseau dans les archives de l'abbaye, atteste que le chapitre de Tours avait cédé à l'archevêque la métairie des Alleux pour une rente de 21 livres, et rappelle que précédemment cette métairie avait été échangée avec le chapitre par le couvent de Beaulieu contre le bourg de Guigné, *de Guignei*. (D. Housseau, Catalogue Mabille, n° 2793.)

[2] Sous Louis XIII, un différend étant survenu entre les chanoines de Saint-Martin et Jacques de Beaune, le roi donna des lettres concernant la seigneurie de Guigné, dite la tour Chevalleau, et le fief de Coddes. (Collection Joursanvault, n° 2796.)

Pour ce qui est du mot Chevaleau, on trouve également Chevalon, et Chauvalon.

Nous sommes en face d'un ouvrage militaire avec robustes contreforts, du XII[e] siècle, notamment les fenêtres de l'ouest. L'ouvrage a dû être construit vers le milieu du XII[e] siècle et remanié au cours de la guerre de Cent ans, de manière à ce qu'il offrît plus de résistance. C'est ainsi que l'on remarque, sur les diverses façades, la réunion des fenêtres à plein cintre et des fenêtres des XIV[e] et XV[e] siècles. A cette dernière époque, on bâtit un gros contrefort dans une grande baie romane du côté de l'ouest, c'est-à-dire dans la façade principale, qui regardait Beaulieu et Loches, cités toutes deux captivantes par la vüe et formant un fond de tableau tout à fait charmant. Un mur de clôture surplombe la route, qui formait douve de ce côté.

La façade sud offre une baie à plein cintre et une carrée, et sur le dehors il y a, à la base, une sorte de grand enfeu, et, au dehors, une baie géminée gothique. Le mur regardant l'est offre, au rez-de-chaussée, une grande baie en manière d'enfeu d'environ 1 mètre de profondeur avec une série de bandes rouges, et, à l'étage supérieur, une grande fenêtre à croisillon, du XV[e] siècle. A l'intersection des deux ailes perpendiculaires, un arc supporte un passage en encorbellement. Quant à la façade qui regarde le nord, elle se prolongeait vers le couchant par une construction des XII[e] et XIII[e] siècles, bien caractéristique d'une maison fortifiée. A l'angle est, se dresse une tour d'escalier et de vigie, et au sommet, au-dessous de l'entablement, une série de trous formaient mâchicoulis.

Si l'on descend dans les soubassements, on découvre, à droite de l'escalier, une sorte de cachot. A gauche, un passage à voûte en berceau traverse le bâtiment dans le sens du sud.

A l'intérieur de la tour Chevaleau, on a relevé trois blasons : un *de gueules à une fleur d'argent;* un autre, *d'azur à la bande de gueules;* le troisième, *d'argent à une fasce de gueules.* Elle a appartenu à MM. de Pairenard, Chavigny et Saudinet, ce dernier du chef de sa femme, M[lle] de Vienne.

XIII

LES PAROISSES DE BEAULIEU

I

Paroisse de Saint-Pierre.

On considère cette église comme le centre de la plus ancienne paroisse de Beaulieu. Ses registres remontent à l'année 1565 (ceux de Saint-André sont de 1613, et ceux de Saint-Laurent de 1619). Dans ces divers registres, conservés à la mairie de Beaulieu, outre les actes concernant la vie paroissiale et monastique, on recueille des observations variées laissées par les auteurs des actes. L'église de Saint-Pierre, qui avait deux cimetières et qui a donné son nom à une porte et à la rue où elle s'élevait, se dissimule en partie dans une maison de construction récente, et nous donnerons quelques indications à son sujet.

La première construction se rattache à l'époque romane, et certaines parties ont persisté, notamment dans le chevet qui forme la façade orientale de la nouvelle maison. Lors de la reconstruction à l'époque ogivale (fin du XIIe siècle ou

début du XIIIe siècle), on conserva un gros mur où paraît un arc à plein cintre. Les fenêtres ogivales de l'abside sont sans moulures. L'église comprenait une nef principale et un collatéral au nord, dont on remarque les trois baies à ogive avec robustes contreforts. Au XIVe siècle, on refit une grande baie.

Bien qu'il ait été divisé par un plancher, le chœur subsiste avec ses colonnes et sa jolie voûte à nervures ogivales, qui accuse bien le caractère général de l'ancienne église. Du côté sud, se trouve un escalier en vis de Saint-Gilles qui servait à la tour et conduit aujourd'hui à un belvédère.



Église Saint-Pierre de Beaulieu.
Chevet des XIIe et XIIIe siècles, état actuel.

L'église de Saint-Pierre avait été rehaussée de peintures, et, parmi les sujets, on remarquait un saint Pierre de grandeur naturelle, la tête nue (26 centimètres de haut), avec de légers flocons de cheveux frisés, et un nimbe d'or avec des raies de même; sur sa tunique bleu-clair était un manteau rouge; de la main gauche il tenait une clef d'or de grande dimension, posée obliquement et dont le pène était à la hauteur du visage; la main droite étendue paraissait bénir. On voyait encore ces peintures au mois d'août 1853, époque à laquelle un calque du saint Pierre fut fait par M. de Galembert, et ce dessin est conservé dans le musée de la Société archéologique de Touraine.

On sait que cette église paroissiale a été supprimée en 1791 en même temps que celle de Saint-André, et les cérémonies du culte

se firent dans celle de Saint-Laurent jusqu'en 1793. L'ancien jardin de Saint-Pierre se termine au mur oriental de la ville ; de même, le presbytère actuel est assis sur la muraille de l'est.

Nous avons dit un mot des registres paroissiaux, et nous devons y revenir, ne fût-ce que pour donner à leur sujet les indications utiles. Le plus ancien commence par ce titre :

« C'est icy le livre des baptesmes | qui ont estez faictz en leglise | mons^r^ sainct Pierre de Beaulieu | depuys le premier jour de l'an | mil V^c^ soixante et quatre par le curé maistre Philibert Lebreton ou son vicaire. »

Le premier baptême est du 25 février 1565 ; les actes ne sont pas signés.

Nous y remarquons : en 1566, « honorable homme Claude de Lucz ; » le 11 mars 1568 : « parrain honorable homme Adam Galloys, fourrier de Mons^gr^ le duc d'Anjou frère du roy ; » le 22 novembre 1568, le baptême de Ysaac, fils de François Mothereau, « varlet de fourrière du roy, » avec pour marraine la femme de J. Roberteau, aussi officier du roi. En 1570, on baptise le fils de Nicolas de Lafon, fourrier du roy. Après l'acte du 24 avril 1572, viennent les actes de mariage de 1648 à 1667, signés : « Ourry. curé. »

Dans ces actes nous relevons les mentions suivantes : 1652, Jacques Ferrand, commissaire ordinaire de Sa Majesté ; 1653, René Deroche, marchand sergetier ; Mre Jacques de La Marche, maître de danse ; Anthoine de Boutillon, escuier, s^r^ de Rocheverde ; 1654, Louis Gaigneux, marchand drapier.

Puis viennent les actes de baptême de 1668. Le papier est de grand format pour 1669 ; la suite est sous le titre : « Papier des enterremens, baptesmes et mariages de la paroisse Saint-Pierre de Beaulieu pour l'année 1669. — Un Dieu. — Pour la paroisse. » Les actes sont signés : « A. Le Roux. » La suite continue régulièrement, et ce premier volume finit en 1691.

Un autre volume, qui porte sur le dos la mention de « Saint-Pierre », a son premier acte du VIII janvier 1587, et les actes sont signés : « Bidault. » Parmi les baptêmes nous remarquons le suivant : « 1593, 1er octobre, baptesme de Claude, fille de Pierre Le Boyteux, sieur de Bardines; parrain noble homme Bertrand de Gratelou, commendant pour le service (?) du roy a une compagnie de chevaux légiers estant en garnison à Loches, et marraine dame Claude de Baraudin. *Signé :* de Grateloup, Baraudain. »



Saint Pierre, peinture murale du XVe siècle.
Calque fait en 1853 par M. de Galembert.

Le XVIIe siècle s'ouvre par la mention : « C'est icy le livre des baptesmes qui ont esté faictz en 1600 par le curé maistre Pierre Chevreau et son vicaire. » On rencontre, au dos d'un feuillet de gothique effacé, une liste de paroisses et un cahier de procès-verbaux de confrérie.

Sur une feuille, avant les actes de 1600, mais en écriture du XVIIe siècle, on lit : « Ceux qui sont les douze nommez par Vincende : Mre Claude Compain, curé de Saint-Pierre; Mre Mathurin Foutcault, curé de Saint-André; Mre Furet, curé de Saint-Germain; le Père Hermitte, frère Jehan Bunon, religieux; Mre Guillebert, M. de la Mine, curé de Saint-Laurent; M. Pinon, vicaire de Saint-Laurent, Mre Loys Roy, régent au collège; Mme Conseil-Desmons à Tours, Renée Compain, vefve de Mre J. Luttier. » On relève, ailleurs, des listes de la confrérie

de Sainte-Anne pour les années 1620-1630, sous le titre « les Sœurs de Sainte-Anne ».

Nous devons établir ici la liste des curés de Saint-Pierre. Ce sont :

Gilbert Lebreton, en 1564.

Bideault, janvier 1587 au 10 juin 1601.

Baron, 23 décembre 1601 au 9 avril 1608.

Claude Compain, 27 septembre 1608 au 22 mars 1633.

Claude Lemoine, 22 mars 1633 au 22 septembre 1633 ; à sa sa signature il ajoute le mot : « commis. »

Maultiot, 13 novembre 1633 au 17 novembre 1647.

Ourry, jusqu'au 18 octobre 1668.

M. Bourguignon, curé de Perrusson, et M. A. Leroux, curé de Saint-Cyr-sur-Loire, avec la permission de M. le curé, font la desserte, 3 janvier 1669.

Louis Pottier, prieur de Saint-Bault, janvier 1670, inhumé le 5 août 1706 à soixante-douze ans.

Trossard des Fontaines, doyen rural de Loches. En juin 1728, il reçut l'archevêque de Tours, visite dont il a laissé le récit détaillé que nous donnons ici, à cause de son très particulier intérêt.

In nomine Domini ad perpetuam atque futuram rei memoriam.

« Il y avait cinquante-trois ans que les habitants des villes de Loches et de Beaulieu, ainsi que ceux des paroisses qui en composent le doyenné, n'avaient eu le bonheur et la consolation de voir leur premier pasteur et père. Mgr Il. et R. Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, l'un des plus grands ornements du clergé de France, et le plus grand présent que le Ciel pouvait jamais faire à ce diocèse, étant informé et touché des besoins pressants et spirituels de cette partie considérable du troupeau confié à sa vigilance et

à ses soins, prit la résolution d'en faire la visite, sans que son courage et son zèle apostolique fussent étonnés de tant de travail qu'il prévoyait, ni de l'incommodité et des grandes chaleurs de la saison.

« Le mandement qui annonçait cette visite tant désirée était du 22 mai 1728 et fut publié le dimanche 30 du même mois.

« Lundi 7 juin, Monseigneur arriva ici entre 7 et 8 heures du soir, au son de toutes les cloches des villes de Loches et Beaulieu et aux acclamations de tous les peuples, la bourgeoisie de Beaulieu étant sous les armes. Il alla descendre au palais abbatial de l'abbaye royale (de la Très-Sainte-Trinité) de cette ville[1]. Il y fut, le soir même et le lendemain, complimenté par le Révérend Père prieur de l'abbaye à la tête de sa communauté et par tous les corps des deux villes, les chefs portant la parole, et il reçut le pain et le vin à la manière accoutumée.

« Le mardi 8 juin, à midi et à 7 heures du soir, la visite de notre église et de notre paroisse, la première de Monseigneur dans son diocèse et dans le doyenné de Loches, fut annoncée par un carillon de cloches en signe de joie durant une heure à chaque fois.

« Tout avait été préparé quelques jours auparavant dans notre église, qui était toute tendue de tapisseries de haute lisse, et le trône de Monseigneur avec son dais était placé dans le sanctuaire du côté de l'épître.

« Le mercredi 9, entre 7 et 8 heures du matin, nous allâmes au son des cloches prendre Monseigneur dans son appartement du palais abbatial, et la marche se fit en ordre : les habitants de Saint-Pierre sous les armes avec leur drapeau et tambours allaient en rang les premiers; après eux venaient trois joueurs

[1] Il s'agit ici du grand logis abbatial, situé le long du bras de l'Indre et dont l'entrée donne sur la place actuelle. (Voir la reproduction page 211.)

de violon, ensuite venaient les trois porte-croix des paroisses de Saint-Pierre, de Saint-André et de Saint-Laurent, et les trois curés, accompagnés de trois autres prêtres et plusieurs ecclésiastiques, tous revêtus de chapes et faisant deux ailes. Après eux, et au milieu, suivaient le porte-croix, le porte-croce et le porte-mitre et bougeoir de Sa Grandeur. Mgr l'archevêque, revêtu de son camail et de son rochet, la mitre en tête et en chape, marchait seul sous le dais porté par quatre officiers en robe, de la baronnie de Beaulieu, ayant à ses côtés M. l'abbé de Chabanne, prêtre docteur de Sorbonne, abbé commendataire de Valricher; M. l'abbé Brochard, docteur en théologie, abbé commendataire de Saint-Pierre de Beaulieu (*sic*) et vicaires généraux, et M. le promoteur et M. son secrétaire, tous en surplis.



Abbatiale de Beaulieu. Chapiteau du transept.

« Monseigneur, étant arrivé à notre église, s'arrêta à l'entrée. J'eus l'honneur de lui faire mon compliment et de lui présenter l'eau bénite, la croix et le livre des Évangiles à baiser et l'encens, ayant un genou en terre. Monseigneur s'avança jusqu'au grand autel, tandis qu'on chantait et qu'on observait tout ce qui est marqué au pontifical. Il monta sur un trône, fit l'absoute et entendit la prédication du R. P. Coaquin Augustin, célèbre prédicateur, sur le sacrement de confirmation.

« Le sermon fini, Monseigneur fit sa préparation pour

la messe qu'il célébra basse avec un recueillement, une modestie et une attention qui donnèrent de l'admiration à toute l'assemblée qui avait suivi et qui croissait de plus en plus. Après la sainte messe, Monseigneur monta sur son trône, fit son action de grâces, et, s'étant levé, il demanda publiquement et à haute voix s'il n'y avait point de plaintes des paroissiens contre le curé ou du curé contre les paroissiens. Il procéda à la visite du tabernacle, des vases sacrés, des autels et de leurs tables, des fonts baptismaux, confessionnal, tableau des fondations, ornements, linges, livres de chant, avec la dernière exactitude, et tout fut trouvé en bon état; il en fut dressé procès-verbal sur un registre qui reste au secrétariat de l'archevêché, et que je signai le même jour.

« Au sortir de notre église, Monseigneur alla à notre cimetière, où furent chantés les psaumes et suffrages accoutumés, et Monseigneur, ayant dit les collectes pour les morts, fut reconduit au palais abbatial dans le même ordre et avec les mêmes cérémonies qu'à son entrée, et il fit l'honneur à tout le clergé de le retenir à dîner.

« Le jeudi 10 juin, Monseigneur fit ses visites, le matin à Saint-André, et à Saint-Laurent de cette ville.

« Le dimanche 13 juin, Monseigneur, qui non seulement avait fait l'honneur à notre église de la visiter la première et qui avait encore eu la bonté de la choisir pour y administrer le sacrement de confirmation, y arriva en rochet et camail, sur les 8 heures du matin; nous étions allés, nos croix levées, au-devant de Sa Grandeur avec le même appareil que le jour de sa visite, excepté le dais, dont elle ne voulut se servir qu'à son entrée.

« Cet illustre prélat commença par célébrer une messe basse du jour, donna de sa main la sainte communion à toutes les personnes qui se présentèrent et qui étaient en très grand

nombre, et après la messe administra le sacrement de confirmation à tous les paroissiens de Saint-Pierre, de Saint-André et de Saint-Laurent, et à quantité des habitants des autres paroisses circonvoisines, ce qui ne faisait pas moins en tout de deux mille cinq cents personnes, avec une douceur et une patience admirables, ayant recommencé plusieurs fois les prières à mesure que les personnes que la foule avait empêché d'entrer arrivaient. Monseigneur fut reconduit avec les mêmes cérémonies et invita tout le clergé à dîner.

« Le vendredi 18 juin, j'allai seul, la croix levée, prendre Monseigneur dans son appartement, et, étant arrivé dans notre église, il entendit la sainte messe célébrée par M. le promoteur et, après la messe, il confirma les paroisses de Perrusson, de Ferrière-sur-Beaulieu, de Saint-Jean-sur-Indre, qui étaient venues processionnelement, ayant à leur tête MM. leurs curés et vicaires.

« Le mardi 29 juin, jour de saint Pierre, notre patron, j'allai avec les clercs tonsurés de notre paroisse prendre Monseigneur au palais abbatial, la croix levée, nos habitants sous les armes, les joueurs de violon marchant devant le clergé, le porte-croix, le porte-croce et porte-mitre et bougeoir précédant Monseigneur en rochet et camail, accompagné de MM. les vicaires généraux et de M. le promoteur et M. son secrétaire en surplis.

« Monseigneur commença par administrer le sacrement de confirmation aux paroissiens de Chanceaux qui avaient été amenés par M. leur curé, la croix levée, et à quantité d'autres habitants des paroisses d'alentour. Cet incomparable archevêque entendit en confession tous ceux qui se présentèrent, avec une charité sans exemple, donna la sainte communion à tous ceux qui voulurent la recevoir. Ensuite, il se prépara pour la grande messe solennelle qu'il célébra pontificalement, ayant

son pallium. M. l'abbé Chabanne était diacre, M. le promoteur sous-diacre, M. l'abbé Brochard premier prêtre assistant; j'eus l'honneur d'être le second. Il y avait trois chantres, et le premier avait le bâton cantonal de l'abbaye pour les annonces du *Gloria* et du *Credo*.

« Avant que de commencer la grand'messe, Monseigneur en aube et notre chape, ayant bien voulu se servir de nos aubes et ornements, la mitre en tête et la crosse à la main, fit la procession autour de l'église, donnant la bénédiction des deux côtés à une multitude presque infinie de personnes, qui s'y étaient rendues. Tous les officiants marchaient sur une ligne, et enfin Monseigneur, qui charmait tout le monde par sa bonne grâce et sa piété.



Louis de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, mort en 1750. Gravé par A. Derbois.

« Après la grand'messe, Monseigneur commença à donner la confirmation. Tout étant achevé, Monseigneur entra au presbytère et me fit l'honneur d'accepter le dîner que j'avais fait préparer pour Sa Grandeur.

« A 3 heures, Monseigneur retourna à l'église, entendit le panégyrique de saint Pierre, prononcé par le R. P. Innocent de Blois, capucin de la famille de Loches et missionnaire des Indes, qui complimenta Sa Grandeur à la fin de son sermon. Monseigneur fit le salut et donna la bénédiction solennelle du très Saint-Sacrement.

« Immédiatement après, Monseigneur alla processionnelle-

lement et mit le feu au bûcher que j'y avais fait préparer pour action publique de grâces, au son des cloches et des violons, les habitants sous les armes. Le *Te Deum* fut chanté, et Sa Grandeur ayant dit le verset et *Benedicamus Patrem*, etc., avec l'oraison *Actiones nostras*, elle fut conduite à son palais.

« Le mercredi 30 juin, Monseigneur partit pour Ligueil, afin de continuer ses visites, et il emporta avec lui notre admiration, nos désirs et nos regrets de n'avoir pu le posséder plus longtemps.

« J'ai recueilli et marqué tout ceci scrupuleusement et avec soin pour laisser à mes successeurs un modèle de ce qu'il faut observer pour la réception de messeigneurs les archevêques de Tours, quand ils feront leurs visites; pour faire connaître à mes successeurs la noblesse de leur épouse, afin qu'ils soient jaloux de soutenir ses prérogatives et ses préséances, et qu'ils lui procurent l'honneur de voir la première ses premiers pasteurs, quand ils viendront donner la confirmation en ces cantons.

« Trossard des Fontaines »

« Curé de Saint-Pierre de Beaulieu, doyen rural de Loches. »

Trossard des Fontaines mourut à soixante-trois ans et fut inhumé par le prieur de l'abbaye, frère Jacques Graslin et, ses religieux, assisté de MM. Collin, curé de Saint-André, et du curé de Saint-Laurent, le 22 juin 1735.

Louis-Antoine Scabre signe « desservant » le 1er juillet 1735, et le 2 août il est curé. Louis-Antoine Scabre mourut à soixante-sept ans et fut inhumé le 12 février 1767.

Jacques-Charles Brette est desservant le 15 mars 1765, et curé de Saint-Pierre le 22 mars, et signe ainsi jusqu'au 17 juillet 1802.

Le 1er mai 1791, réunion de la paroisse de Saint-Pierre et de Saint-André à celle de Saint-Laurent.

Pierre Brette, desservant de Boussay, près Preuilly, fait souvent les fonctions curiales du mois d'août 1795 au 19 septembre 1802. Le 2 janvier 1803, il est desservant de Saint-Flovier.

II

Paroisse de Saint-Laurent.

Au nord et, pour ainsi dire, à l'ombre de l'église abbatiale, s'élève l'église de Saint-Laurent, qui subsiste tout entière. C'est comme la fille, de port aimable, mais plus modeste, à côté de la mère de très noble allure. L'examen du monument présente un grand intérêt, surtout à l'intérieur.

L'église comprend trois nefs. La nef centrale mesure environ 5 mètres, et les collatéraux ont environ 3 mètres, celui du sud étant un peu plus étroit. La longueur de l'édifice est d'à peu près 22 mètres, ce qui lui donne une longueur double de la largeur, c'est-à-dire un peu trop carrée. Elle embrasse deux parties bien distinctes dans le sens de l'est à l'ouest. Les deux premières travées des trois nefs sont voûtées en style Plantagenet ou voûtes domicales à huit nervures, et les arcades reposent au milieu sur deux demi-colonnes; les chapiteaux des deux colonnes sont rehaussés d'une double rangée de feuillages, tandis que les autres restent sans ornements.

Les clefs de voûte sont historiées du Christ en majesté et de saints personnages, et sur une clef du collatéral nord on voit une crosse. Çà et là on distingue des traces de peinture, en

particulier un personnage en noir sur le côté gauche d'une arcade. La partie orientale, qui se soude à celle de l'occident, n'est pas sans laisser voir une différence marquée. Au dehors, la ligne du toit de celle-là est moins élevée, et, au dedans, il y a entre elles des massifs irréguliers nécessités par la transition. Le chœur présente l'ogive primitive dans les voûtes; mais on remarque que le xve siècle a repris certaines fenêtres, et la Renaissance a laissé sa trace sur des arcs et des chapiteaux, à l'époque où l'on a remanié la chapelle sud-est.



Église de Saint-Laurent :
nef centrale, voûte Plantagenet.

Dans cette chapelle, on relève des inscriptions funéraires, relatives à la famille de Bridieu. Sur une plaque de marbre noir, on lit un memento à « Alfred-Marie-Charles de Bridieu, élève de Saint-Nicolas du Chardonnet, mort à 15 ans », avec cette indication : *In Monte Valeriano hunc lapidem condiscipuli memores posuerunt.* Une autre plaque porte : *Ci gist Louis-Geneviève de Bridieu, né le 22 mars 1773, mort le 20 février 1870 à sa terre de la Vallière.* Dans la nef sud, il y a les restes d'un petit autel du xviie siècle et une porte latérale murée.

Bien que l'on ne connaisse pas jusqu'ici de documents se rapportant à la fondation de Saint-Laurent et que le premier titre connu se réfère à l'an 1229, cependant il est manifeste que

le style de l'église permet de reculer la construction tout au moins jusqu'à la seconde moitié du XIIe siècle. A l'extérieur, les murs gardent bien le cachet de l'ère romane, qui paraît notamment dans les arcs de décharge de la façade et dans les fenêtres à plein cintre avec deux contreforts plats au chevet, dans la petite porte de la nef du nord et dans des fenêtres latérales remaniées par la suite, ainsi que dans la première fenêtre du sud. Au XVe siècle, en particulier, on a ouvert plusieurs baies et une fenêtre à trois lobes.

Après l'élégance des voûtes, le regard se fixe sur le clocher aux fenêtres romanes très agréables. Celui-ci est appliqué au côté nord de l'église, à l'intersection des deux parties. Il est du plus pur XIIe siècle, avec ses voussoirs et ses entablements à corbelets, soit simples, soit décorés de têtes bien caractéristiques.

On sait que l'église possédait plusieurs chapelles, parmi lesquelles celle de Sainte-Catherine et celle de Saint-Roch, dite de Gueldres. A droite du maître-autel, un pilier de la chapelle de Sainte-Catherine montrait en relief deux blasons au champ d'azur : l'un, « chargé de trois autels, qui était de la famille Quentin », et l'autre, « chargé de trois pommes de pin, 2 et 1, qui est des Minées ». Dans le collatéral de gauche, à la chapelle de Saint-Roch, une épitaphe sur ardoise, incrustée dans le premier pilier, indiquait que Jehan Sauvage, aumônier d'Anne de Bretagne et curé de Genillé, « a fait construire cette chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, l'an mil cinq cent sept, » avec une fondation en faveur des Sauvage et des Gigault, dont les armoiries figuraient en tête.

Sur une autre ardoise, du même côté droit, près l'autel, on lisait l'inscription tumulaire d'Antoine de Gueldres, écuyer, sieur de Bouch, fils de Charles et petit-fils d'Adolphe, lequel Antoine mourut le 17 août 1644; et aussi celle de sa femme, Marthe Dumin; celle de Charles Gigault, écuyer, sieur du Portail, et

de Maquise Oiselet, sa femme. Une inscription incrustée dans le pilier à gauche de l'arcade de la chapelle se rapporte à la sépulture réunie des frères François et Charles de Gueldres, décédés en 1619.

On distinguait l'écu des Sauvage (une étoile avec trois croissants, deux en chef et un en pointe), sculpté à la clef de voûte de cette chapelle. On le retrouvait également sur la pierre tombale



Église de Saint-Laurent : chevet, façade sud et clocher, (XIIe siècle).

de Nicolas Sauvage, décédé en 1621, et sur la clef de voûte de l'ancienne chapelle de Sainte-Catherine, qui était transformée en sacristie avant 1777. C'est, en effet, l'année où se place la description faite par un visiteur et à laquelle nous renvoyons, pour le texte même des inscriptions[1]. En 1774, le titulaire de la chapelle de Saint-François et de Sainte-Catherine était Louis Garnier.

Au cours du XIXe siècle, M. le marquis de Bridieu, pour sauver ce monument remarquable, en fit l'acquisition et le remit

[1] *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, communication de M. Archambault, t. IV, p. 204-219.

aux mains de M. le curé de Beaulieu pour l'exercice du culte. En 1869, lors de sa session à Loches, la Société française d'archéologie, pour reconnaître ce service artistique, offrit à M. de Bridieu une médaille d'argent. Mais, lors de son décès, l'église fut de nouveau vendue en 1873 et rachetée par un membre de la famille[1]. C'est une bonne action, bien digne d'éloge. Il serait à souhaiter, en raison de l'état de délabrement de la couverture en tuiles plates et de l'humidité croissante qui menace les murs et les voûtes de l'édifice, transformé en une sorte de chantier, que l'attention des amis des arts se portât sur ce monument, si intéressant à tous égards, pour le préserver de la ruine. En le visitant, nous éprouvions une angoissante tristesse en voyant ainsi livré à l'abandon un édifice qui, lui aussi, fait partie du patrimoine d'art national et redit, à sa manière, l'un des poèmes moyenâgeux non pas les plus grandioses, mais du moins les plus pittoresques, conçus par le génie des ancêtres.

Nous sommes heureux d'ajouter que depuis que ces lignes ont été écrites, la noble famille de Bridieu a de nouveau bien mérité des arts en acceptant de protéger le monument par la réfection de la toiture qui est complètement achevée.

Voici la liste des curés de Saint-Laurent :

François de La Myne, 25 décembre 1609, curé et principal du collège. En tête du registre, il dit qu'il a érigé trois autels et inscrit les lignes suivantes :

DE TRIBUS ALTARIBUS

SPIRITUS HAS TANDEM COMPLEVIT ARAS

ALTERA LAURENTE, ALTERA PETRE TUA EST

CÆTERA QUÆ GESSIT MEMORARI QUAM NUMERARI

MALUIT ET VERI CONSCIUM HABERE DEUM

[1] *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, t. II, p. 331.

En février 1611, il fait refondre la cloche, qui devra peser environ mille livres. Il termine sa charge le 18 novembre 1618.

J. Pinon, du 22 juin 1619 au 18 août 1653.

Isaac Coutan, du 21 mars 1654 au 8 novembre 1686.

Etienne Grandville prend possession le 15 août 1687, en accompagnant l'acte de ces mots : « Ici finit la desserte de M. Dreux à son grand déplaisir. » M. Dreux exerçait depuis le 2 janvier 1687, avec la permission de M. le curé. Étienne Granville mourut à quatre-vingts ans et fut inhumé le 28 mai 1734.

Ledet, du 26 mars 1736 au 10 mai 1740.

J.-B. Fr. Pottier de La Berthellière dessert du 17 juin 1740, et est curé du 6 mars 1741 au 31 juillet 1754.

P. Noiret, étant vicaire de Montrichard, par suite de la démission de J. Pottier, prend possession le 31 juillet 1754, jusqu'au 17 novembre 1758. En 1759, le 1er janvier, il signe : « curé de Vouvray, » et, le 5 février, « ancien curé de Saint-Laurent ».

Belotin, bénéficier au château de Loches, curé du 17 mars 1759 au 4 octobre 1760. Brette, du 20 octobre 1760 au 6 mai 1767.

Pierre Jaille, auparavant aumônier des dames Viantaises, prend possession le 5 juin 1767, jusqu'au 14 septembre 1772.

Charles Gallicher, auparavant curé du Grand-Pressigny, du 12 octobre 1772, jusqu'au moment où son église, groupant les trois paroisses de Beaulieu, fut occupée par le curé assermenté, le 1er mai 1791.

Laveau, prêtre assermenté, 2 mai 1791 au 24 mai 1792. On sait que, l'an Ier de la République, la loi du 20 septembre enleva aux curés la tenue de l'état civil, et le 28 octobre les registres furent remis aux nouveaux officiers.

Après avoir donné quelques notes sur les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Laurent, il nous reste à fournir quelques indications au sujet de la paroisse de Saint-André.

III

Paroisse de Saint-André.

Si l'on jette un coup d'œil sur le curieux dessin de Gaignières, qui a été reproduit ici (p. 13), on s'aperçoit que, dans le voisinage et à l'est de l'abbaye, s'élevait une autre église paroissiale. Celle-ci, la seule que le dessinateur ait reproduite par suite du point où il s'était placé, est précisément Saint-André.

La silhouette, d'ailleurs sommaire, nous fournit quelques indications bonnes à recueillir. Au-dessus du chevet, de forme circulaire ou à pans coupés, et éclairé de plusieurs fenêtres, se dressait une croix. Ce qui attire le plus l'attention c'est le clocher à l'ouest. Il s'agit d'une belle tour romane, moins imposante, il est vrai, que celle de l'abbatiale, mais quand même d'heureuse proportion, avec pinacles aux angles supérieurs, et qui fait penser à celle de l'abbaye.

Moins favorisé que Saint-Laurent, et même que Saint-Pierre, dont nous avons visité les restes encore debout, Saint-André est complètement en ruines. Nous rappelons seulement que, en 1901, sur l'emplacement de l'ancienne église, des fouilles furent faites par M. Revillé, et une note fut envoyée, à cet égard, à la Société par M. Picard, avec un calque du plan cadastral. On avait rasé jadis le pourtour du chœur à environ trois mètres, et les fouilles dégagèrent l'intérieur du chœur avec les deux premières chapelles latérales, ainsi que des fûts de colonnes, des chapiteaux et diverses sculptures. D'après ces vestiges, on constate que l'église appartenait à l'époque romane, au XIe ou XIIe siècle. On sait, du moins, que des titres en mentionnent l'existence dès 1275 et que, sur cette paroisse, s'élevait la chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle,

signalée en 1655. Ajoutons que, il y a quelque treize ans, M. L. Bousrez, dont on sait la diligence et le flair archéologiques, s'est attaché à décrire les vestiges de l'antique église[1].

La liste des curés de la paroisse de Saint-André peut être dressée ainsi que suit :

Sannaget, 18 mars 1564 - avril 1569. Dans les actes paroissiaux, nous remarquons l'indication suivante : « 23 septembre 1566, parrain : frère Pierre Lamy religieulx, » qui n'est peut-être pas sans rapport avec le bénédictin Lamy, qui fut très lié avec Rabelais, mais dont l'acte ne porte pas la signature[2].

Benoît signe les actes de 1569 et 1570. Mathurin Foucault va de mars 1595 à 16 février 1640. Il fit le voyage de Jérusalem, dont il a laissé le récit détaillé dans les registres. Après un préambule, il donne la série des localités par où il passa, puis il décrit en détail ce qui a frappé son attention. Nous nous proposons de publier ce curieux récit, qui n'a pas moins de deux cents pages. En attendant, nous donnons ici l'indication qu'il a placée en tête, avec les débours du voyage (p. 10, etc.) :

« S'ensuyvent les noms des villes et bourgs par lesquels avons

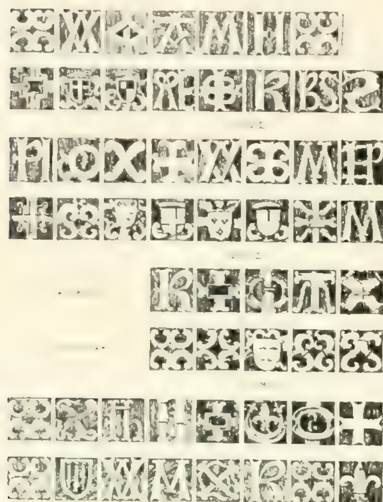
[1] *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, t. XIII, p. 104.

[2] En face de ce nom de « frère Pierre Lamy », nous nous demandons s'il y a quelque relation entre le bénédictin et le religieux du même nom qui fut l'ami intime de Rabelais. On se rappelle en effet que, au monastère franciscain de Fontenay-le-Comte, une étroite amitié littéraire unissait les deux religieux, si bien que lorsque l'éminent helléniste Guillaume Budée écrivait à Pierre Lamy, il chargeait celui-ci de saluer son « frère en religion et en science, le gentil et savant Rabelais ». Leur ardeur pour le grec et pour les sciences les rendit suspects à leurs confrères, et Rabelais, par l'intermédiaire de son protégé Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, obtint de Clément VII de passer dans l'ordre de Saint-Benoît, en l'abbaye de Maillezais, vers 1524. Dans la suite, on sait que Rabelais entra dans les rangs du clergé séculier.

Pierre Lamy quitta lui aussi Fontenay-le-Comte et, à l'instar de son « cher Pylade », dut demander asile aux Bénédictins. Aucun document ne nous permet de dire que Rabelais séjourna en l'abbaye de Beaulieu; mais la présence du « frère Pierre Lamy » pourrait bien nous autoriser à saluer en lui le brillant helléniste qui était en relation suivie avec les Rabelais, les Budée, les Estienne, les d'Estissac, en un mot, les savants et les lettrés les plus distingués du XVI[e] siècle. La découverte que nous avons faite du nom de ce frère bénédictin à Beaulieu, si nous arrivons à en préciser la portée, ne serait pas sans ajouter à l'histoire du couvent un trait de plus, et de première marque, en ce qui regarde l'histoire littéraire de l'abbaye.

passé depuis Beaulieu jusques à Venise, allant au saint voyage de Hierusalem.

« Montresor, III livres; Escueilly, IIII l.; Sainct-Gécs, II l.; Moulins, II l.; Levroux ville, III l.; Linières bourg, III l.; Vatan petite ville, II l.; Coulon bourg, II l.; Rueilly bourg, IIII l.; Preuilly parnures, II l., y passe la rivyere du Cher, II l.;



Beffroi de Loches : décoration emblématique de la balustrade.

« Bourges, ville et université, IIII livres, et n'est le droict chemain, car il fault aller dudict à Loché, III l., à Escueilly, Gecs, Moulins, Levroux.

« Sainct-Just, III l.; Don-le-Roy, III l., Pont-de-Chargé, III l.; Coulomires, bon bourg, IIII l.;

« Franschaires, pauvre bourg, II l.; Sainct-Menoust, bon bourg, abbaye de nonnains, ung bon fort, IIII l.;

« Moulans en Bourbonnoys, bonne ville et beaulx forts-bourgs, y passe la rivière de Lalier, III l.; Nully-le-Royal, III l.;

« Turteaulx, III l.; Varennes, II l.; Sainct-Gyrard, III l.; A la Perée(?) passé la rivière, petite ville, beau et fort chasteau.

« Sainct-Martin, bourg, II l.; Pacaudière, I l.; Sansa, II l.;

« Sainct-Germain, II livres; Rouanne, passé la rivière de Loyre, II l. et demye (page 11); Sainct-Saphorin, bon bourg, III l.; la Fontene, II l. et demye; Tartare, I l.; la Bresle, I l. et demye; la Tour, I l. et demye; Bruzelles, III l.;

« Lion, II l., bonne et belle ville, bien marchande, y passe la rivière de Rosne, qui est fort impétueuse, et celle de la Saulne, lesquels s'asemblent entre le dict Lion et Farmacques, de Lion III l.

« Vienne, grand ville, III fortes tours, chasteau en hault bastie

juxte la rivière sur laquelle a ung pont de pierre, II l.; Coudrieulx, II l.

« Saraces; Dauce; Au Sarrin. A Tournon, belle ville à main droicte, et vis-à-vis à main gaulche est la ville de Tain. La revyere est entre les deulx, il y a bons vins.

« Le chasteau de la Roche; Chasteau, bourg; Soyens Enchosne, bourg; Villières, ville archevesché; le Pont du Sainct-Esprit, le Rosne y passe (ville neuve entre deulx *est rayé*).

« Sainct-Estienne, pauvre bourg; Rocquemore, le chasteau est dedans la rivière presques ruiné à cause des troubles par Mirebourg (?).

« Avignon, fort chasteau et beaulx paillays, terre papalle, ville neufve est deçà le Rosne, et passe le dit Rosne entre deux beaulx et longs ponts, qui ont XXIII arches.

« Beauquayre, belle ville à main droicte et Tarrascon à main senestre, belle ville où repose le corps de saincte Marthe; elles sont sur le cours de la rivyere du Rosne, lequel passe entre les deulx.

« Arles, belle ville, grand et fort pourt de ryvière et évesché. Aux Cabannes qui sont trois méchants bastiments, atarpiz sur ferrure nouvellement déferrés qui sont loing l'une de l'aultre d'une portée de harquebuze.

« A Marteque, ville située en mer, la ryviere du Rosne entre les d. Cabannes et le dict lieu de Marteque en la mer.

« Marseilles, belle ville, grande, forte et plaisante, joignant la mer.

« Toutes ces villes et lieulx nommés depuys Lion sont sur les bords de la ryvière du Rosne, sur laquelle nous mismes en barques au dict lieu pour nous conduire jusques (mot obscur) pour chascun ung éscus. Au dict Marselles nous mismes sur mer en ung vaisseau dict Tartane, pour nous mener à Gennes pour chascun ung escu, passâmes au chasteau de

« (Page 12) Beurgansson, chasteau en mer.

« Nice, belle grande et forte ville appartient au duc de Savoye, pourt de mer.

« Villefranche, tout auprès, pourt de mer. Le chasteau de Morges



Abbatiale de Beaulieu : chevet du xve siècle et vestiges des absidioles romanes.

en mer, de grande estandue, imprenable, là auprès est une des tours de Julle César.

« Savona, riche ville pourt de mer dépendant de la seigneurie de Gennes.

« Gennes, seigneurie dicte la superbe, grande, très forte, beaulx paillais, riches églises, pourt fameulx.

« Lucie ou Rayse, pourt de mer a XX lieus en mer ; Sarsana, ville evesché où passe une ryvière ; Mascé, bonne ville, y passe une ryvière, bon pain.

« Lucques, seigneurie ville et archevesché, bien renfermé, sans fors bourgs.

« Scienne, grande ville archevesché, cité beau (?) site.

« Aquapendante, belle ville, passe une ryvière; Donnesaine, ville, auprès est un grand lac; Laurence, bonne ville; Rossillon, Dachana;

« Romme, pour aller dudict lieu à Notre-Dame de Laurette; Rignam; Donguet; Au truelle; Narles; Termes; A Spolette, grande ryvière entre les deulx, qui appartient au duc d'Albes.

« A Foulaigne; Carraille; Camorins; Sainct-Nicollas de Tollantin, lieu de grand apport de nation; Maceratte; Rochemotte; Laurette.

« De là à Ancosne, pourt de mer, XV milles, grande belle, hault chasteau, grosses tours haultes et fortes, l'une desquelles est veue des marins estant sur mer de cent milles. Là entrasmes en barques pour aller à Venise, qui fut II jours et II nuitz. »

Ainsi finit le préambule du récit de voyage de Foucault en Terre-Sainte en 1595. Nous reprenons la nomenclature des curés :

(Les registres de Saint-André manquent jusqu'en 1640.)

F. Gugudde, du 16 janvier 1642 au 13 janvier 1644.

Jean Gaigneron, du 19 avril 1644 et est malade le 31 juillet 1661.

Jacques Girard, « curé recteur de l'église de Saint-Pierre de Balesme et gouverneur de l'église et chapelle de Notre-Dame de Kerleau en Bretagne, paroisse de Plouescat, diocèse de Saint-Paul-de-Léon, » prit possession de Saint-André, le 4 septembre 1661, suivant l'acte; on le voit jusqu'en 1676, année où le registre manque.

Cartier, de cette date au 24 septembre 1719, et jusqu'en 1720 la paroisse est desservie par plusieurs prêtres.

Pierre Collin, du 7 décembre 1720 au 27 juin 1741.

Olivier Collin, auparavant vicaire, prend possession le 27 janvier 1741, comme l'indique l'acte suivant: « Le 27e jour de juin de la présente année 1741, j'ai pris possession de cette cure par la démission pure et simple que M. Pierre Collin, mon oncle, prieur commendataire du prieuré royal de Notre-Dame de Villiers, ordre de Grandmont, seigneur des fiefs et autres dépendances du dit bénéfice, ainsi que titulaire des chapelles de Notre-Dame de Pitié du Petit-Pressigny, et de Saint-Joseph, autel de Notre-Dame des Agonisants, dans l'église de Saint-Antoine, paroisse Saint-Ours de la ville de Loches, seigneur de la Guitardière, lequel ayant pris le parti de se retirer dans son bénéfice après vingt-deux années de service dans cette cure, s'est démis en ma faveur entre les mains de M. Nicolas-Simon Frison de Blamont, seigneur baron de Beaulieu, et abbé — 36 — de l'abbaye royale de la Très-Sainte-Trinité, composée de religieux réformés de l'ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, lequel seigneur abbé, chanoine de l'église catédralle de Reins, etc, docteur associé de la maison de Sorbonne, remit ses droits, sa nomination à Mgr I. et R. de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, conseiller du roi en tous ses conseils, abbé de l'abbaye de Marmoutiers près Tours, ordre de Saint-Benoît, abbé de l'abbaye royale de Vendôme, même ordre, abbé de l'abbaye de la Couronne, doyen de la noble et insigne église de Saint-Martin, lequel seigneur prélat me confirma dans la possession du bénéfice que j'ai pris à l'âge de vingt-trois ans et vingt-deux jours, après trois mois et huit jours de prestrise que je reçus à Blois par l'imposition des mains de Mgr François Coussole Dures, évêque de Blois, abbé de Charroux, pour l'absence de Mgr nostre archevesque, ayant obtenu dispense d'âge de 12 mois et 7 jours qui me fut accordée par Nostre Saint Père le Pape.

« Je fus mis en possession par maistre Saulquin, notaire apostolique et royal demeurant à Loches. Je fus assisté dans

cette cérémonie par M. l'abbé Nau, doyen de l'église royale et collégiale du chasteau de Loches. J'eus pour témoins MM. Drouet, chantre et chanoine de Loches, M. Collin mon prédécesseur, MM. Scabre et Pottier de La Berthellière, seigneur du Breuil, et plusieurs autres qui me firent le même honneur. (*Signé :* Olivier Collin). »

Olivier Collin signe son dernier acte le 19 décembre 1774.

Le registre de 1775 manque.

Bruere, du 15 juillet 1776 au 30 novembre 1776.

Ours Catrou, du 24 décembre 1776 jusqu'à la réunion de Saint-André à la paroisse de Saint-Laurent, le 1er mai 1791.

IV

La paroisse depuis la Révolution.

Il n'entre pas dans notre pensée de raconter les faits qui se sont produits à Beaulieu, au cours de la Révolution, et qui ne sont guère que la répercussion des événements publics de la capitale ou du district. Il nous suffira de relater, d'après les registres de délibérations, quelques circonstances ayant trait aux personnes et aux monuments sur lesquels s'est jusqu'ici portée notre attention.

L'année 1790 vit la municipalité demander à l'Assemblée nationale de n'être pas réunie à Loches (25 février), fêta la prise de la Bastille sur la place Sainte-Barbe et établit des « gardes messiés », à cause des vols des récoltes (18 juillet).

En janvier 1791, on déclara que le culte sera fait dans l'église des Bénédictins et dans les trois autres églises paroissiales. Le 13, une déclaration de domicile est faite par les

religieux de la « cy-devant abbaye » : Pascal Benoist, prieur, Joseph Bourdin, Alexandre Mercier, Louis Bigot et Pierre Guérin. Le 10 février, on dresse un procès-verbal des Viantaises, qui est signé de la supérieure, Marguerite-Thaïs Barbe.

C'est en 1791 que l'on démolit le mur méridional de l'église abbatiale, afin d'agrandir la place publique. Les registres des délibérations, conservés à la mairie, renferment quelques décisions qu'il nous paraît à propos de rappeler ici pour l'histoire de Beaulieu.

En 1791, le 7 janvier, on fit un procès-verbal du toisé des églises. L'abbatiale comprenait : pour le chœur 17 toises, 8 pieds ; pour le sanctuaire et les deux ailes, 46 toises, 18 pieds ; pour le corps de l'église, 43 toises, 30 pieds ; pour l'entrée de l'église couverte en appenty, 25 toises, 24 pieds ; pour la nef couverte servant d'entrée, 84 toises. Le toisé à l'intérieur donne 217 toises, 8 pieds, ce qui, en ôtant la nef découverte, reste à 133 toises, 14 pieds. — Le toisé de Saint-Pierre comprend : pour le sanctuaire 6 toises, 12 pieds ; pour le corps de l'église, le chœur compris, 103 toises, 32 pieds ; à l'intérieur, on trouve 110 toises, 8 pieds.

Le 9 janvier eut lieu une assemblée pour la réunion des trois paroisses, et l'on décida de choisir l'abbatiale comme chef-lieu de paroisse. Le 13 janvier, une messe fut célébrée dans l'église des bénédictins.

Le 13 janvier, les religieux firent la déclaration imposée par la loi avec indication des dates de naissance et de profession religieuse. Ce sont : Pascal Benoist, prieur ; Joseph-François Boudin, 59 ans, ayant fait sa profession à Saint-Mélaine de Rennes, le 31 décembre 1751 ; Marie-François-Alexandre Mercier, 33 ans, ayant fait sa profession à Saint-Serge d'Angers, le 12 juillet 1780 ; Louis-Michel-Joseph Bigot, 35 ans, ayant fait sa profession à Saint-Serge, le 12 juillet 1780 ; Pierre-Jean-Marie Guérin, 54 ans, ayant fait sa profession à Saint-Mélaine, le 3 septembre 1763.

Le 29 mars 1791, par délibération, Beaulieu fut divisé en six sec-

tions, savoir : 1° Puy-Gibert: 2° Marandais; 3° Guigné; 4° Lignière; 5° Pallis; 6° Sainte-Barbe.

Le 8 juin, on décide que la procession de la Fête-Dieu se fera à la manière accoutumée. De fait, elle fut présidée par Lavau, curé constitutionnel, lequel « entrant avec son clergé en l'église des dames Viantaises, trouva leur grille fermée, sans qu'aucune d'elles fussent en leur chœur, n'ayant pas fait sonner leurs cloches, et ayant ôté l'eau bénite ». Des particuliers émus voulurent arracher la grille, mais on les en empêcha. Une délibération porte que chaque année, on ira en procession en l'église de Saint-Laurent avec les officiers municipaux et la garde nationale.



Beaulieu : bâtiment conventuel du XVIIIe siècle, état actuel.

Le 6 octobre, à l'occasion de la proclamation de la Constitution, on décida de chanter un *Te Deum* à l'église, et de faire des illuminations dans la ville.

Le 30 octobre, on prit la décision d'ouvrir les troncs des trois églises ainsi que celui de la chapelle de Richebour, et d'en attribuer le fruit aux pauvres. Il est alors question « d'une tourette en le mur de ville, près la porte de Saint-Pierre, servant autrefois de prison », et qu'un particulier demande à louer.

Le 28 novembre 1791, une autorisation du district de Loches est accordée touchant l'acquisition par Beaulieu de l'église et du couvent des Bénédictins et la vente des trois églises paroissiales; les trois cimetières et presbytères sont aussi vendus. En juin 1792, on enlève les cloches de ces

églises, ainsi que celles des chapelles de Sainte-Barbe et de Bonne-Nouvelle. Le 29 septembre, Pascal Benoist, « cy-devant bénédictin, » prête serment en qualité de curé de Beaulieu.

Le 8 août 1793, la mairie est installée dans le couvent. Le 23 septembre, les prêtres assermentés résidant à Beaulieu demandent le certificat de civisme. Le lundi 20 mars an II, les titres féodaux de l'abbaye sont brûlés sur la place Sainte-Barbe ; puis le couvent des Viantaises est transformé en « hôpital militaire », et les cloîtres de l'abbaye servent d'écurie pour le 19e régiment de cavalerie. Le 2 ventôse, Claude Lavau donne sa démission de curé de Saint-Laurent. Le 4 ventôse, la municipalité baille cent cinq livres pour faire desceller les cinq croix sur les clochers de Beaulieu, et, en enlevant la croix du clocher de l'abbaye, on trouva « un pot à fleur », que l'on conserva comme « estant à la cime du clocher » depuis très longtemps. En thermidor, on conduit au château de Loches les religieuses Viantaises, « parce qu'elles ne prêtent pas le serment. »

En l'an XI, 22 germinal, réparation à l'église de Beaulieu et ouverture d'une porte d'entrée. En l'an XII, 24 nivôse, nomination des fabriciers. En 1809, on agite la question des brèches de Tranchemort, à propos des limites territoriales de Beaulieu, Loches et Perrusson.

Avec le rétablissement du culte, l'unique paroisse, groupée autour de l'ancienne abbatiale des Bénédictins, fut régie par des curés, dont il nous reste à indiquer les noms.

Les curés de Beaulieu sont :

Brouet Chalus, curé de Rilly, doyen rural de Noyers, caché dans sa famille depuis le 28 juillet 1792, exerça avec zèle jusqu'au 3 octobre 1796.

Jacques-Charles Brette continue à signer curé de Saint-Pierre de Beaulieu de 1794 au 17 juillet 1802. Le 25 janvier 1803, il signe : « desservant de Beaulieu et Ferrière-sur-Beaulieu » réunis. Curé de 1766 au 25 décembre 1809.

Il est à noter que Charles Gallicher, curé de Saint-Laurent jusqu'au 21 septembre 1802, signe, en janvier 1803, « desservant de Saint-Flovier. »

Turmeau ou Tourmeau signe « prêtre » en 1800. Il signe « vicaire », du 23 juin 1803 au 22 septembre 1812; date où, étant seul, il sort de l'Église. Alors il déclare regretter le Concordat et signe « prêtre catholique ». Il décéda à soixante-douze ans, dans la Petite-Église, et fut inhumé le 29 juillet 1826, par Prosper Burget, « prêtre catholique. »



Église de Beaulieu : façade actuelle, neuve.

MM. Château, curé de Saint-Antoine; Cronier, curé de Saint-Ours, et Normand, curé de Saint-François-de-Paule, exercent les fonctions jusqu'au 20 octobre 1812.

M. J. Picard est desservant de Beaulieu le 2 novembre 1812, et fut nommé curé de Richelieu le 8 juillet 1819; M. Pecherard, le 16 juillet 1819, et il change de paroisse avec son successeur et dessert Verneuil le 2 novembre 1820.

M. Charles-Laurent Juchereau est curé le 6 novembre 1820, et meurt subitement, à soixante-cinq ans, le 17 janvier 1859.

M. Hippolyte Guindeuil, né à Tours le 6 février 1800, et ordonné prêtre le 9 novembre 1823, fut successivement vicaire à Saint-Maurice de Chinon (1823), curé d'Autrèches (1825), curé de la Chapelle-sur-Loire (1835), et curé de Beaulieu, dont il prit possession le 2 février 1859, et fut installé le 13 mars. L'abbé Guindeuil, qui avait le goût de l'histoire, constitua un registre de paroisse, demeuré dans les archives paroissiales, dans lequel il

a transcrit des documents que nous avons consultés avec profit. Il s'attacha à son église, dont il commença la restauration ; il décéda le 11 avril 1866.

M. Pierre Rousseau, précédemment curé d'Ingrande, fut installé le 23 mai 1866. Il continua la restauration et fit celle de la flèche jusqu'à la tour. Il mourut subitement, le 6 janvier 1875, après avoir porté solennellement le saint Sacrement.

M. Jules Caumont, précédemment curé de Ciran, fut installé, le 18 avril 1875, par M. Robin, archiprêtre de Saint-Ours.

Les trois belles verrières du chœur, sorties des ateliers de M. Lobin, de Tours, furent inaugurées solennellement le 29 juin 1879 : la cérémonie fut présidée par M. Robin, archiprêtre de Loches, et le discours fut prononcé par M. le chanoine Mauduit, curé de Vouvray.

Le 28 mars 1891, le siège abbatial, bien restauré, a repris sa place dans le chœur de l'église. Le 19 août 1900, furent bénites par Mgr Renou deux cloches, nommées Andrée-Madeleine et Gatienne-Rosa, sorties des ateliers de J. Robert, fondeur à Nancy.

(Extrait du registre paroissial de Beaulieu.)

Mgr Collet, alors achevêque de Tours, disait, dans le procès-verbal de sa visite de 1878 : « Nous avons trouvé une église tout à fait monumentale, dont la nef a été en partie démolie ; les bras du transept offrent un coup d'œil remarquable. Lorsqu'on aura pu réunir les ressources nécessaires pour agrandir et réparer la nef, l'église de Beaulieu sera dans son genre l'une des plus remarquables du diocèse. » Le vœu, exprimé par le prélat, de vénérable mémoire, a été réalisé au moins en partie.

C'est pendant l'exercice curial de M. Jules Caumont que fut commencée la restauration de l'église, à l'aide du beau legs

de M. Meusnier, de quatre-vingt-quinze mille francs, sous la direction du Comité des monuments historiques et par les soins de M. Jean Hardion, architecte en chef des monuments historiques. L'abbé Caumont, après avoir démissionné en 1906, est décédé à l'Asile des vieillards, le 1er juin 1907.

M. Julien Lay a été installé curé de Beaulieu le dimanche 12 août 1906. M. l'abbé Lay sait puiser dans sa haute culture intellectuelle, aussi bien que dans son dévouement à sa paroisse, le culte des grands souvenirs qu'il a tenu à raviver, notamment, par la célébration du neuvième centenaire de la fondation de l'abbaye, les 28, 29 et 30 juin 1912, avec un *Triduum* solennel dont le prédicateur éloquent a été M. l'abbé François Bossebœuf. M. l'abbé Lay a eu la joie de voir terminer la restauration de son église monumentale, dont il apprécie, comme il convient, toute la beauté architecturale et qu'il se plaît à orner avec goût.



Abbatiale de Beaulieu : chapiteau de la nef.

XVI

CONFRERIES ET COUTUMES

Au temps passé, la vie commerciale et industrielle était d'autant plus intense qu'au lieu de se localiser en quelques usines et quelques mains, elle se répartissait entre un très grand nombre de foyers. Ces groupements corporatifs, auxquels on éprouve le besoin logique de revenir en nos jours, prenaient part aux solennités religieuses, en particulier à la fête de leur patron et à la Fête-Dieu. A cet égard, nous emprunterons aux registres des délibérations l'ordre du cérémonial d'après lequel les corporations devaient marcher dans les cérémonies publiques.

« Aujourd'hui 29 mai 1752, au sujet de la procession générale de la Feste-Dieu à Beaulieu, par devant le juge ordinaire, il a été décidé que « il est nécessaire de régler une nouvelle marche des « habitans, afin d'éviter la confusion et le trouble qui régneroit « dans l'ancienne marche ». En conséquence, il a été réglé que les habitans marcheront dans l'ordre qui suit, sçavoir :

« Deux des sindics, et confrères du Saint-Sacrement, et gens vivant bourgoisement, dans l'ordre prescrit par le règlement ;

« Les chirurgiens et apotiquaires ;

« Les marchands et orfebvres ;

« Les perruquiers;

« Les drapiers et cardiers;

« Les boulangers et meusniers;

« Les bouchers;

« Les tailleurs, boutonniers et tapissiers;

« Les chapelliers et tinturiers;

« Les cabarettiers, patissiers et rotisseurs;

« Les vitriers et pottiers d'étain;

« Les mégessiers, gantiers, tanneurs, corroyeurs, et huilliers;

« Les cordonniers;

« Les serruriers, armuriers, poëliers, coutelliers, marchands et ouvriers en œuvres blanches;

« Les selliers et bourelliers;

« Les boisseliers, tourneurs, menuisiers, charpentiers, charons, sabottiers, futtiers et soctiers;

« Les maçons, les pottiers de terre, cocassiers, beuriers, voituriers ou carossiers;

« Les cordiers et ferrandiers;

« Les jardiniers, les vignerons, les tisserans.

« A l'effet de quoy les plus anciens des dits corps seront tenus de fournir incessamment au greffe de cette justice un état exact et les noms de tous ceux qui les composent; enjoignons à tous et chacun des dits habitants de se trouver à la porte de l'église des sieurs religieux bénédictins de cette ville jeudy prochain, où se commencera la procession à l'heure qui leur sera indiquée, l'assemblée sonnante, et d'assister à la procession avec toute la décence requise, sans pouvoir s'absenter ny quitter leur rang sous peine de trois livres d'amande contre chacun contrevenant; lesquels confrères auront avec ceux du dit Loches semblablement et alternativement le pas les uns sur les autres, les années pair et impair, et ordonné que le présent règlement sera lu, publié et affiché partout ou besoin sera et notiffié au plus ancien du corps à la dilligence

du procureur de cette cour. » (Archives de la mairie de Beaulieu, registre n° 2.

Parmi les anciennes coutumes, on remarque celle des feux de joie, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste. Cet usage a



Plan cadastral de Beaulieu, à la préfecture d'Indre-et-Loire.

pour point de départ le texte biblique relatif au précurseur : *In nativitate ejus multi gaudebunt,* dont on retrouve l'écho dans les hymnes de la fête, auxquelles on a emprunté les notes de la gamme. Le moyen âge s'associa à ces réjouissances, et les rois de France, Louis XI tout le premier, y prenaient part. A Beaulieu, cet usage était suivi avec un zèle tout particulier. Il y avait plusieurs feux de joie, parmi lesquels brillaient spécialement ceux des quartiers de Guigné et de Sainte-Barbe, dont la chapelle se

voit encore à quelques centaines de mètres de la ville. Le feu était allumé par le curé de la paroisse. On ne manquait pas de faire des danses à l'entour et d'emporter quelque tison, que la superstition populaire considérait comme utile en temps d'orage.

Les anciens habitants de Beaulieu se souviennent d'avoir assisté à ces feux de joie, où les coutumes pieuses ou superstitieuses se mêlaient aux démonstrations de l'allégresse populaire. De nos jours, ces pratiques ont disparu en grande partie, et le clergé y reste totalement étranger. Seulement, la veille de la Saint-Jean, quoique avec moins d'entrain et d'éclat, on voit encore s'allumer quelques feux de Saint-Jean, dont la lueur étincelante a toujours le don d'intéresser tout au moins la portion juvénile du quartier.

A propos de ces pratiques anciennes, nous transcrivons ici une note que nous avons relevée sur les registres paroissiaux de Saint-André, à la suite du Pèlerinage du curé à Jérusalem en 1595. Il s'agit des emblèmes pieux en cire, que leur symbole a fait appeler *agnus Dei*. « Les vertus de l'*agnus Dei*. Il chasse les tonerres, il efface les pechez, saulve d'embrasement et de submergement, garde de mort subite, les diables prennent la fuite, dépite les ennemys, garde en l'enfantement l'enffant et la mère. »

L'abbé de Beaulieu était en possession tout à la fois des droits religieux et seigneuriaux. Aussi son entrée dans la ville se faisait d'une manière solennelle.

En particulier, le 28 mai 1767, nous voyons une assemblée de notables en vue de préparer l'arrivée de l'abbé de Chazal, « abbé et baron seigneur de cette ville. » Il fut décidé qu'on le recevrait avec le cérémonial accoutumé, car « il a toujours esté d'usage d'offrir le pain et vin et clefs de cette ville à l'arrivée des nouveaux seigneurs ». Une note, mise en marge du registre des déli-

bérations, constate que l'abbé est « mort à Saint-Sulpice, à Paris, le 18 juin 1769 ».

Le registre renferme une longue épitaphe relative à M. l'abbé de Vinay, mort le 29 novembre 1766 : elle est en français et en latin et n'occupe pas moins de deux pages. Parmi les éloges qu'on lui décerne, il y a celui d'être resté pur des erreurs doctrinales de son temps (fol. 66). On y lit également un État de Beaulieu en l'année 1766, comprenant cinq pages, et l'on constate que la ville contient dix-sept cent cinquante habitants (fol. 88).

Le groupement des intérêts similaires, dans l'ancienne société, a donné naissance aux corporations, dont le but était de défendre les droits et les privilèges des membres, rapprochés par des statuts qui étaient approuvés par l'autorité compétente. A la différence de la corporation, qui poursuivait un but avant tout civil et économique, la confrérie revêtait un caractère essentiellement religieux. De même que la physionomie des villes et des bourgs était animée par l'aspect pittoresque des clochers d'églises, de même la vie religieuse s'alimentait par un nombre considérable de confréries, dont les membres se recrutaient dans les différentes carrières sociales.

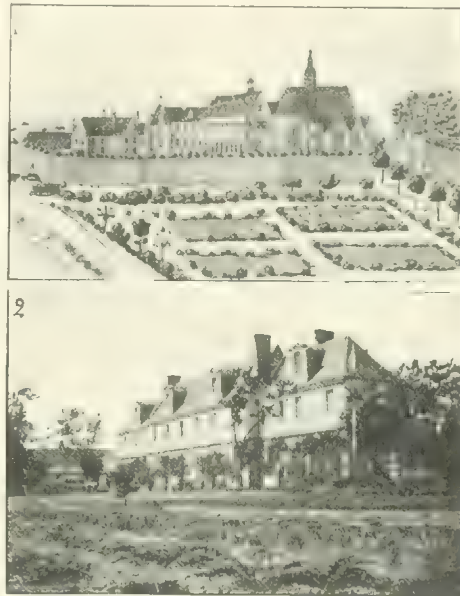
Indépendamment de son ordre de Bénédictins et de son ordre de Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, dites Viantaises, Beaulieu comptait de pieuses confréries qui étaient constituées par le groupement des fidèles eux-mêmes.

Nous connaissons la confrérie de Sainte-Anne, qui était formée de personnes du sexe féminin. On peut en voir les listes, par ordre alphabétique, conservées dans les registres d'état civil à partir du XVIIe siècle. Une autre confrérie réunissait les fidèles des deux sexes : c'est celle du Saint-Sacrement.

La fondation de la confrérie du Saint-Sacrement fut autorisée, le 10 juin 1669, par Mgr Victor Le Bouthillier, archevêque de

Tours. L'érection eut lieu le 18 août, à l'autel principal de l'église de Saint-Laurent, et, par bulle du 1er septembre 1670, le Pape Clément X enrichit la confrérie d'indulgences à gagner, notamment, aux fêtes de saint Laurent, de saint Louis et de saint Roch.

Le 19 janvier 1749, une assemblée générale de la confrérie approuva une nouvelle rédaction des statuts, rédigés par Jean-Baptiste-François Pottier, curé de Saint-Laurent. Sont exclus « les malfamés, usuriers, concubinaires, blasphémateurs, etc. ». Outre une spéciale dévotion au saint Sacrement, on devra « visiter les confrères malades, leur procurer les derniers sacrements, les secours même temporels, assister à leurs sépultures et services et donner annuellement cinq sous et le pain bénit à son tour. Les nouveaux venus, le jour de leur admission, donneront, les hommes vingt-quatre sous, et les femmes douze sous ».



Ancien couvent des Minimes du Plessis, près Tours. État d'autrefois et actuel.

Il est statué que la confrérie demeurera comme elle était du temps de MM. Pinon, Coutant et Granville, et que le curé de Saint-Laurent choisira les trois syndics, en prenant un dans chaque paroisse de Beaulieu. Avec l'argent colligé par les syndics, le curé de Saint-Laurent sera tenu de « faire et fournir tout ce qui a rapport aux offices de la confrérie ».

Le règlement de la confrérie, suivi de quarante-sept signatures, était conservé dans le registre de la confrérie du Saint-Sacrement.

Ce registre contient, notamment, la liste des confrères, et celle des femmes commence en 1750. A partir de 1770, on trouve la liste des services acquittés pour les confrères. Dans son registre paroissial, l'abbé Guindeuil a résumé les statuts et règlements de la confrérie, qui fut approuvée de nouveau, le 16 novembre 1813, par Mgr Louis de Barral, archevêque de Tours, et le 17 septembre 1859, par Mgr Guibert.

En outre, nous mentionnerons quelques usages de la paroisse de Beaulieu d'après une note rédigée en 1859.

Sainte Barbe, 4 décembre, vierge-martyre, « invoquée contre le tonnerre, la foudre et les tempêtes, » grand'messe dans sa chapelle.

Épiphanie. Exposition du saint Sacrement tout le jour, en mémoire de l'établissement de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée en l'église Saint-Laurent de Beaulieu par une bulle de Clément X, du 1er septembre 1670; après complies, il y a procession du saint Sacrement et bénédiction. Jeudi saint, à 9 heures, après l'office et la grand'messe, lavement des pieds.

Pâques, procession du saint Sacrement.

Mercredi de Pâques, visite générale des infirmes.

Saint Marc, procession à Saint-Laurent.

Rogations, station le lundi à Saint-Laurent, le mardi à Ferrière, le mercredi à Sainte-Barbe.

Ascension, procession du tour des biens; au retour, station à Saint-Laurent et salut.

Pentecôte, procession du saint Sacrement.

Grande Fête-Dieu, procession générale du saint Sacrement : municipalité, fabriciers, confréries, corps d'état; décoration des rues.

29 juin, saint Pierre et saint Paul. Fête patronale, anniversaire de la translation des reliques : après complies, procession à l'autel où elles seront exposées toute la semaine.

1er août, retraite de sainte Philomène. Salut à la chapelle de sainte Philomène, qui sera éclairée tous les soirs de 8 heures à 9 heures et demie pour faciliter la vénération de la relique. Grand'messe le 10, jour de la fête, et salut à sa chapelle.



Abbatiale de Beaulieu : Vierge en bois, xve siècle.

6 août, bénédiction du raisin.

30 août, saint Fiacre, patron des jardiniers. Grand'messe et vêpres, et, lendemain, messe pour les confrères défunts.

14 septembre, Exaltation de la sainte Croix, exposition des saintes reliques. Le dimanche suivant, procession à la croix de Bonne-Nouvelle.

1er octobre, saint Rosaire. Procession à la chapelle du Saint-Rosaire. Deuxième dimanche, fête de l'association de l'Ange gardien, grand'messe dans l'église de Saint-Laurent.

A la fin d'octobre, grand'messe pour MM. Ours Catrou, Jacques Brette, Charles Gallicher et Charles-Laurent Juchereau, anciens curés de Saint-André, de Saint-Laurent et de Saint-Pierre et de la paroisse.

Toussaint, procession du saint Sacrement, et le lendemain procession au cimetière.

Le dimanche après la Toussaint, en l'honneur de saint Honoré, on expose sur la table de communion la châsse ornée avec deux flambeaux allumés tout le jour; et, pendant l'octave, ils sont allumés durant les messes et l'exercice du soir.

Chaque mois :

Le premier vendredi, adoration de la vraie Croix.

Le premier samedi, messe de l'archiconfrérie à Saint-Laurent.

Le premier dimanche, procession du saint Rosaire à l'autel de la Sainte-Vierge.

Le premier jeudi, salut à Saint-Laurent.

Le second dimanche, procession du Mont-Carmel à la Sainte-Vierge.

Le troisième dimanche, procession du saint Sacrement après complies.

Le quatrième dimanche, après complies, chemin de la croix.

A propos des processions, il est opportun de rappeler que le 2 août 1882, la croix de Bonne-Nouvelle, minée de vétusté, fut remplacée avec solennité par une nouvelle croix [1].

Un historien célèbre, Augustin Thierry, résumant dans ses *Lettres sur l'Histoire de France* ses impressions de philosophe et de moraliste, a écrit que tout homme de bon sens, qui observe et recueille au lieu de se payer des abstractions, « ne tardera pas à sentir quelque chose de vivant sous la poussière du temps passé. » C'est la leçon, croyons-nous, qui se dégage de l'analyse artistique d'une belle abbatiale comme celle de Beaulieu, aussi bien que des annales du monastère et de la petite ville groupée à l'entour. A côté de la vie conventuelle plus spécialement appliquée au travail de l'esprit, la cité populaire formée des artisans et des ouvriers en tous genres, aussi bien que des professions libérales, constituait comme une ruche féconde où s'élaboraient les divers éléments de la vie nationale; et, à cet égard, il y a beaucoup à apprendre dans l'étude des corporations et des coutumes, envisagées tant au point de vue du traditionisme et du folk-lore que sous le rapport des usages, du droit et des institutions, qui ont donné naissance à notre société moderne.

[1] Registre conservé dans les archives paroissiales.



Beaulieu : à gauche, l'abbatiale et Saint-Laurent ; au premier plan, le rempart du XIVe siècle : à l'horizon, Loches : donjon, Saint-Ours, château royal et tour Saint-Antoine.

DOCUMENTS ANNEXES

I

DOCUMENTS RELATIFS A LA FONDATION DE L'ABBAYE

Charte de Foulques Nerra [1].

Quoniam quidem, sicut boni (*aliàs* bonus) mos est ut exemplo aliorum semper ad meliora proficiant, ità mali, malorum exemplis corrupti, semper deteriorantur. Quod ego Fulco comes ita esse nostris temporibus videns et in futuro deterius esse sciens, ob pacis custodiam et ut semper quieti vivere valerent, ne ab aliquo successore nostro ullam inquietudinem paterentur pro nulla re habitatores hujus loci, id est Belliloci, quem ipse construxi, ob meam meorumque parentum salutem, concessi eis omnem terre eorum coustumam et illius quam modo eis do seu daturus sum

[1] Nous empruntons ce texte à l'ouvrage de M. Halphen, qui l'a accompagné des notes suivantes : A. Original perdu. — B. Vidimus originaux : 1° de Charles V (1367); 2° Charles VI (1414); 3° Charles VII (1423); 4° Louis XI (1463); 5° Charles VIII (1493); 6° François Ier (1500), perdus. — C. Copies des XVe, XVIe siècles dans les registres du Parlement de Paris : 1° du vidimus de Charles VIII en 1494. Arch. Nat., X^1a 8609, f° 196 v°; 2° du même vidimus en 1498, *ibid.*, X^1a 8610, f° 39 v°; 3° du vidimus de François Ier en 1523, *ibid.*, X^1a 8611, f° 225 v°. — D. Copie du XVIIIe siècle d'une expédition du vidimus de François Ier, Bibl. Nat., ms. latin 12662, f° 141. — Ed. : *Ordonnances des rois de France*, t. XVI, p. 67. — Indiqué dans le *Catalogue des actes de François Ier*, n° 528, d'après C.

aut alter dederit seu ipsi emerint. Necnon concessi eis mercatum meum perpetuo habendum in predicta villa die sabbati. Do eis eciam sanguinem, fures et omnia forefacta, cujusmodi sint, que fuerint facta a rivulo de Concere et a quercu sancti Hilarii (*aliàs* Hylarii) et ab oleriis et ab ulmo Suspensi. Et si aliquis forefactum fecerit infra hos terminos, ex quo vicaria exigere (*aliàs* exire) debeat, vel aliquid venderit, et vicaria et venda monachis Belliloci sit. Necnon si burgenses inter se pugnare voluerint, bellum in ipsa villa sit et bellum et omnis forefactura (*aliàs* forefacta, forfactum) sit monachis[1], et similiter sit et omni terra eorum, ut, ubicumque bellum presentatum fuerit, in ipsa terra sit, si eis placet, aul ubi eis placuerit, preter (*aliàs* propter) hoc quod si bellum cum meo homine esse debuerit aut cum aliquo milite, Lucas castro sit : ita plane ut si homo monachorum victus fuerit, liberum eum reducant. Et in quocumque loco terre mee abbas loci illius pro qualicumque re bellum fecerit, si homo suus victus fuerit, liberum eum adducat, ita ut nullam forefacturam emendet nec preposito nec vicario. Adhuc eciam do eis ut de nemore meo Besolgerio quantum eis opus fuerit ad molendinos faciendos seu domos et ad callefaciendum et ad villam claudendam et ad omnia eorum facienda et in ipso nemore glandem ad centum porcos (capiant). Et hoc, ut in perpetuum teneatur, litteris tradere mandavi. Signum Fulconis comitis. Signum Marraldi, hujus rei testis. Et isti sunt testes : Ricardus, Gauterius Tison, Hugo Bonterius, Hugo Mansellus, Guarinus Franciscus, Cadilo de Blason, Arraldus prepositus, Ganillus de Castellione.

La charte de Foulques et les bulles pontificales ont été considérées et publiées comme authentiques par les frères de Sainte-Marthe (*Gallia,* t. I, p. 756; t. IV, p. 151) et Migne (*Patrologie latine,* t. CXXXIX, col. 1491-1525). Pour la charte, on a une copie du XVII[e] siècle soi-disant d'après l'original, dans la collection Baluze, volume XXXVIII, f. 66; et une du XVIII[e] siècle, d'après la même source, dans la collection dom Housseau, vol. XVIII, f. 486. — Pour les bulles, on a double copie de dom Housseau, vol. II[2], n° 357, et XVIII, f. 488.

De son côté, le moine Yve Gaigneron écrivit, en 1685, l'histoire de l'abbaye et déclare analyser la charte de fondation *e dicto fundationis actu in archivis monasterii Bellilocensis asservato*; et, au sujet de la bulle de Serge IV, il écrit : *Extat in thesauro Bellilocensi diploma Sergii quarti summi pontificis.* A son tour, le copiste de la collection

[1] Ici les copies (D) intercalent le phrase suivante, que M. Halphen dit ne pouvoir être admise dans le texte : « Meo quoque tempore quoddam habuit bellum de Vitale tinctore et quodam latrone, pro hoc quad latro dicebat Vitalem secum manducasse unum baconem quem furatus fuerat — et ex illo bello habuerunt scutum — et leve aliud bellum de Lamberto et Mauricio draperio et, in tempore Gauffridi comitis, de Gastesal et Rainaldo Pinco, aliud de Rainaldo Garrum, de Roscelino de Romeyo. »

dom Housseau assure qu'il transcrit la charte de Foulques *ex autographo,* et le privilège de Serge IV : « sur l'original avec la bulle pendante en plomb et lacs de soie verte[1]. »

M. Halphen prétend qu'au lieu d'originaux, il ne s'agit ici que de copies et de pièces refaites, et, pour le démontrer, il établit un rapprochement entre les copies des XVIIe et XVIIIe siècles et un autre qu'il déclare « à la fois trop différent et trop voisin » pour qu'on n'examine pas ces pièces avec attention.

A propos de la charte de fondation et des trois bulles pontificales, M. Halphen met en doute l'authenticité de ces pièces; et voici ses raisons. Actuellement, il ne subsiste ni originaux, ni copies anciennes, et les pièces d'archives ne sont pas antérieures au milieu du XVe siècle. Dès 1689, Daniel Billouet, envoyé par dom Germain pour préparer le *Monasticon Benedictinum,* proclame « presque impossible qu'on puisse avoir rien d'asseuré de l'antiquité du monastère, les anciens n'ayant jamais tenu registre de rien et le chartrier ayant esté autrefois entièrement bruslé. » C'est pourquoi en tête des premières chartes du *Monasticon,* on a écrit : « Ces copies n'ont point été faites sur des originaux, qui sont perdus ou égarés[1]. » Une copie faite au XVIIe siècle donne une requête, paraissant du XVIe siècle, dans laquelle les religieux réclament l'expédition des *vidimus* de leurs privilèges insérés dans les registres de la Chambre des comptes de Paris, vu que « lesdits suppliants ont adiré leurs originaux desdits privilèges ». On pourrait en conclure que, dès le XVIe siècle, les archives de Beaulieu ne renfermaient que des copies des pièces des débuts. Ce qui s'explique par ce fait que l'abbaye fut pillée de fond en comble en 1412, et brûlée à plusieurs reprises.

Les registres du Parlement de Paris ont conservé la copie d'un *vidimus* de la charte de Foulques, délivré par Charles V en 1367. Or le texte dit simplement que le comte octroie aux religieux la terre de Beaulieu avec toutes ses coutumes, un marché hebdomadaire, les droits de justice et de vente avec des limites indiquées, et des droits d'usage dans le bois de Boisoger. Mais on n'y rencontre rien touchant l'affranchissement, le droit monétaire, les droits d'étal et de taverne, la levée de certains droits de taille et un tarif d'amendes contre les délinquants.

De fait, ces divers droits, dont plus d'un est un anachronisme, n'apparaissent pas dans les actes authentiques de Foulques. Au surplus, le denier, dont on a parlé au congrès de Loches en 1869, porte bien la légende *Lucas castro,* mais nullement l'image du saint Sépulcre, et il s'agit d'une monnaie frappée à Loches par les comtes d'Anjou au cours du XIe siècle, peut-être même pas d'une manière coutumière.

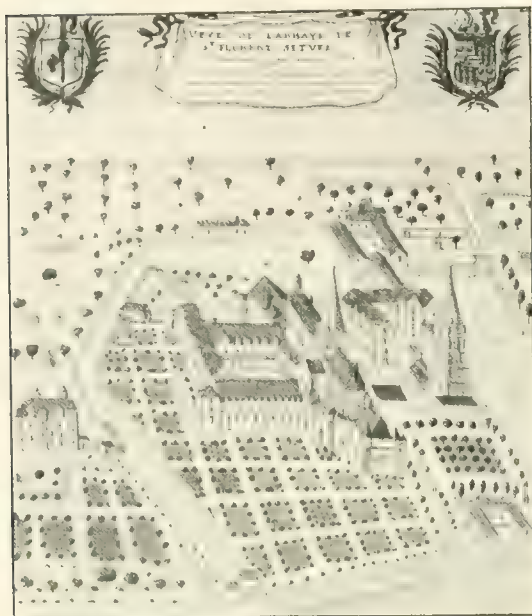
En outre, dans l'office du saint Sépulcre, dont la rédaction ne peut être reculée plus tard que le XVe siècle, soit avant, soit peu après le principal incendie des archives, et qui relate soigneusement ce qui regarde la fondation, il n'est pas fait mention de

[1] Ms. original de Gaignerон. Bibl. Nat., ms. lat. 12662, f. [illegible]. Coll. dom Housseau, vol. II, [illegible]

ces privilèges. On y lit : *Dedit ergo Fulco comes ad substentacionem monachorum ibidem Deo serviencium vinearum, pratorum, silvarum, aquarum culta et inculta, servos et ancillas per diversa loca, ut carte apud eos conservate demonstrant.*

Tandis que dans le texte du *vidimus* il est question de la « terre » et « villa » de Beaulieu, le texte courant parle du bourg en don à l'abbaye comme s'il existait : *burgum totum et omnes cosstumas ejuudem burgi.*

Entre le second texte authentique et le premier, connu par des copies faites sur des originaux probablement brûlés en 1412, il n'y a pas à hésiter.



Abbaye bénédictine de Saint-Florent, en Anjou (dessin de Gaignières).

La bulle attribuée à Jean XVIII présente une teneur qui démontre la non-authenticité. La formule de notification : *omnibus regibus, episcopis, ducibus, comitibus atque nobilibus populis Francorum,* ainsi que les termes *vestræ sublimitati,* ne sont pas conformes aux traditions de la chancellerie romaine.

Quant au dispositif, il rappelle que Foulques a invoqué le privilège et la protection du Saint-Siège avec défense de troubler le monastère, et proclame l'exemption de l'ordinaire, avec une double clause comminatoire pour les affaires temporelles et spirituelles. De ce procédé imprécis, M. Halphen conclut qu'un faussaire, postérieur au début du XVe siècle, a pris en certains actes un double dispositif dont il s'est inspiré pour confectionner sa pièce. Au surplus, elle n'a pas la formule finale : pas de date, de souscription et de formule de validation. Il est vrai qu'il s'agit d'une copie; mais les copistes n'ignoraient pas l'importance de ce protocole final pour la valeur des documents.

La première bulle de Serge IV est relative au droit de consécration de l'église abbatiale de Beaulieu, que l'archevêque de Tours entendait réclamer. Cet acte est rempli d'incorrections qui avaient déjà fait penser que « la bulle avec plomb et lacs verts » mentionnée par les copistes n'était pas un véritable original.

Au lieu d'avoir la forme des actes publics pour le début et la fin, ainsi que pour le dispositif, elle présente la forme des actes privés italiens du XIe siècle. Et d'autre part, par une évidente contradiction, la présence de la bulle et de certaines clauses lui

donnent un caractère public. D'ailleurs, ici encore, on retrouve le double emploi des formules comminatoires.

Dans la rédaction, on relève maintes circonstances qui accusent l'ignorance de l'auteur. Il est question du *venerabilis archiepiscopus* de Tours, de Fulco tout simplement, du *monasterium quem Fulco noviter construxit,* sans même mentionner le nom du lieu. Au sujet du droit de consécration, par manière de plaidoyer naïf dans le genre d'un domaine quelconque, il est dit : *cujus est hereditas, ipsius est consecratio,* et les laïques sont appelés à donner leur avis sur cette question canonique. Enfin on observe des anachronismes, comme l'existence, en 1012, de Benoît comme évêque de Porto, alors que c'était Jean et que Benoît occupa ce siège sous Benoît VIII; et, comme évêque de Selva Candida, de Grégoire, alors que le siège était occupé par Benoît.

La seconde bulle de Serge IV est une sorte de lettre de créance pour le cardinal que le Pape avait chargé de consacrer l'église de Beaulieu. La rédaction est entachée de tares qui la rendent suspecte. La notification est faite *omnibus fidelibus sanctæ Dei ecclesiæ episcopis,* ce qui indiquerait tout au moins une mauvaise lecture. Quant au bienfaiteur et à la localité, on rencontre la mention : *quidam comes nomine Fulco construxit quoddam monasterium in suo proprio alodo,* laquelle, d'une part, est peu révérencieuse et, d'autre part, peu précise sous le rapport topographique. Le Pape ne donne pas davantage le nom de « l'évêque suffragant », qu'il envoie pour consacrer l'église. Il y a une surabondance de formules comminatoires qui montre que l'auteur, dans son zèle, a forcé la note. Enfin, on ne rencontre pas de date ni de souscription finales.

Telles sont les considérations qui ont été faites par M. Halphen au sujet des actes anciens relatifs à l'abbaye de Beaulieu. Nous n'y contredisons pas pour l'ensemble des réflexions. Mais si l'on rapproche le teneur de ces pièces de l'état des esprits au couvent et au dehors, à la suite de l'accident qui le ruina, on peut trouver dans ces événements le principe de l'inspiration de ces actes, destinés à donner plus d'autorité à la juridiction religieuse.

En la circonstance, il y a eu des actes rédigés suivant le style de la chancellerie romaine, et ces actes auront été conservés au couvent à travers les siècles dans le chartrier, cher à toute abbaye qui se respecte. A la suite des incendies et pillages, ces actes auront été endommagés. Avec ce qui avait pu échapper au désastre, et à l'aide des autres pièces, les scribes du couvent auront tenté de reconstituer les originaux, non sans y glisser les imperfections de leurs connaissances protocolaires. Et c'est ce qui expliquerait comment ces pièces, complétées d'après les actes de donations qui suivirent, présentent de graves incorrections. Au demeurant, ce ne sont pas des faux, mais des reconstitutions inexactes d'actes dont on avait tout lieu de regretter la fâcheuse destruction.

La charte primitive donnée par Foulques pouvait ne pas renfermer le détail de

certains biens et privilèges. Le comte les ayant baillés dans la suite à l'abbaye, les religieux complétèrent le premier document en y insérant la mention de ces donations. De la sorte on peut dire que l'acte n'est pas absolument authentique dans sa forme, mais qu'il n'est pas un faux au sens rigoureux dans l'intention et dans la réalité.

II

MÉMOIRE SUR L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE BEAULIEU

(Par le dernier abbé).

On sait que le dernier abbé, Micolon de Blanval, était vicaire général de l'évêque de Clermont. En qualité d'ami des lettres, il fit diverses lectures à la Société littéraire de Clermont jusqu'en l'année 1787. Ces lectures furent réunies en un manuscrit in-folio, et dans ce manuscrit se lisait une notice sur Beaulieu, dont M. Taschereau, alors directeur de la Bibliothèque nationale, fit la copie. Cet extrait faisait partie de la bibliothèque Taschereau et était relié à la suite de la *Notice sur l'abbaye de Beaulieu* par Nobilleau (n° 357 du catalogue).

M. Taschereau, qui était en rapport avec M. l'abbé Guindeuil, comme bienfaiteur de l'église, communiqua cet extrait au curé de Beaulieu, et celui-ci en fit une copie qu'il inséra en 1864 dans le registre de paroisse, où nous l'avons transcrite. Nous donnons ici ce document, qui est un tableau de l'abbaye à la fin du XVIIIe siècle.

I. — Fondation de l'abbaye de Beaulieu

Ce fut au commencement du XIe siècle, et vers l'an 1007, que Foulques Nerra, comte d'Anjou, fonda l'abbaye de Beaulieu. Ce prince, célèbre dans l'histoire par ses vices et par ses vertus, revenait d'un pèlerinage qu'il avait fait à Jérusalem pour expier ses crimes, lorsqu'il bâtit le monastère de Beaulieu, qu'il dota conjointement avec Hildegarde, son épouse, d'une partie des biens qu'ils possédaient ensemble dans la Touraine. Il lui accorda, suivant l'usage de ce temps-là, de grands privilèges, et il enrichit l'église de plusieurs reliques précieuses qu'il avait rapportées de la Terre sainte, parmi lesquelles était une portion de la vraie Croix et un morceau de la pierre du saint Sépulcre de Nostre-Seigneur.

Lorsqu'il eut achevé de faire construire cette église, il appela Hugues de Châteaudun, archevêque de Tours, pour en faire la consécration; mais ce prélat refusa de faire cette cérémonie, disant que Foulques devait d'abord restituer les biens qu'il avait pris aux églises et réparer les ruines des monastères qu'il avait détruits, avant d'en fonder un nouveau. Ce prince avait effectivement pillé plusieurs églises et monastères, souvent par avarice et plus souvent par violence et pour se venger des prélats et des abbés qui avaient censuré ses désordres, ou qui avaient osé s'opposer à ses vexations. Mais il se dissimulait tous ses crimes, ou il croyait les avoir expiés ou en avoir fait une pénitence suffisante en faisant le pèlerinage de Jérusalem. C'est pourquoi il fut si irrité du refus de l'archevêque, qu'il l'accabla de menaces. Ils les auraient effectuées sans le conseil d'un de ses courtisans, qui lui fit prendre le parti de se pourvoir au Saint-Siège.

Il obtint du pape Jean XVIII un commissaire qui consacrerait l'église de Beaulieu. Mais l'archevêque de Tours s'opposa encore à cette cérémonie et fit le voyage de Rome pour se plaindre du comte d'Anjou et de ce qu'on entreprenait sur sa juridiction. Son voyage, ses plaintes et ses réclamations furent sans effet. Le cardinal Pierre vint en France et, sur les pouvoirs que lui en avait donnés le pape, il consacra, le 28 du mois de mai de l'an 1010, l'église de Beaulieu, sous l'invocation de la Sainte-Trinité, et sous celle de tous les Chérubins et Séraphins, et sous le vocable du Saint-Sépulcre. Cette cérémonie se fit en présence de Foulques et des évêques de sa domination.

Ce prince fit encore accorder à l'église de Beaulieu, par les papes Jean XVIII et Serge IV, différents privilèges, et il la mit sous la dépendance immédiate du Saint-Siège. Il lui avait déjà donné toute la forme d'un établissement durable, lorsqu'il mourut à Metz, revenant pour la troisième fois de Jérusalem, le 21 juin de l'an 1040. Son corps fut porté dans l'église de Beaulieu, où il fut inhumé sous un mausolée qui subsiste encore aujourd'hui à côté de la sacristie. On célèbre chaque année dans cette église son anniversaire le 21 juin.

II. — Ville et baronnie de Beaulieu

La ville de Beaulieu est située sur la rivière de l'Indre, dans une plaine entourée de coteaux et de vignes. Elle a pour perspective la ville et le château de Loches, qui n'en sont séparés que par les ponts qui sont sur la rivière et une large prairie. Avant la fondation de l'abbaye, cette ville n'était qu'un simple bourg, qui s'est accru et a formé une ville, qui fut environnée de murs dans les guerres des Anglais sous les règnes de Charles VI et Charles VII, aux dépens des abbés et du monastère. L'enceinte de cette ville est d'environ vingt-cinq arpents. Ses faubourgs en occupent autant. Ses murailles, qui sont en pierre de taille, sont flanquées de tours et ne sont ouvertes que par quatre portes, dites de Châtillon, de Loches, de Guigné et de Saint-Pierre.

Il y a trois paroisses dans la ville : l'une Saint-Pierre, l'autre Saint-André et une troisième de Saint-Laurent. En 1643, on y fonda un monastère de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin, dont la prieure, qui est perpétuelle, est nommée par l'archevesque de Tours. Cette communauté, qui est très nombreuse, est en même temps très riche. Elle a de superbes bastimens et jouit de la plus grande réputation de régularité.

Le collège, qui subsistait autrefois dans la ville de Beaulieu, fut transféré en 1595 dans celle de Loches, et, en 1644, il fut donné aux Pères Bernabites; mais tous les droits honorifiques en furent réservés à l'abbé de Beaulieu.

La ville de Beaulieu a le titre de baronnie depuis que Foulques Nerra l'a démembrée du comté de Loches pour doter l'abbaye, et cette qualité ou prérogative lui a été confirmée en 1516 et 1528 par François Ier, et en 1567 par Charles IX. Elle lui a été conservée dans tous les arrêts rendus au profit des abbés, qui se sont constamment qualifiés du titre de baron et qui en ont joui aussi paisiblement que tous les autres barons de la Touraine. Outre cette qualité, ils prennent celle de seigneurs de Beaulieu, qui leur appartient, exclusivement aux religieux, depuis le partage fait en 1679.

Comme seigneurs, ils ont dans la ville de Beaulieu et dans toutes les dépendances de leur baronnie la haute, moyenne et basse justice, le droit d'instituer un bailly, un lieutenant au bailliage, un procureur de cours, un greffier et tous autres officiers de justice. Ils ont droit de halle et de boucherie, droit de voirie et de police dans la ville, de pressurage, de mesure à pain et à vin et autres denrées, de nommer ban à vin pour la ville et banlieue, droit de donner maîtrise pour tous les arts et métiers, droit de banalité pour un moulin, enfin celui de faire rendre la justice en leur nom. Ils ont seulement perdu le droit de faire battre monnaie [1].

III. — Chatellenie de Beaulieu

La ville de Beaulieu forme une châtellenie particulière, qui comprend la ville et les faubourgs. Elle s'étend sur environ 300 censitaires, dont les maisons et jardins sont sujets au cens portant lots et ventes de 5 sols par écu.

Les fiefs qui relèvent de cette châtellenie sont :

1° Le fief de la tour Chevalon, ou Chenalon, dit fief de Mazère ou des Mais, pos-

[1] Après ce que nous avons dit plus haut, nous ajouterons que les abbés « ont perdu le droit de faire battre monnaie », sans doute parce qu'ils ne l'ont jamais eu.

sédé par M. de Puy-Renard, qui doit à chacun an, le jour de saint Michel, 12 deniers argent et 12 onces de poivre;

2° Le fief de Coqueau, situé en la paroisse de Dierre, sur le Cher, possédé par M. le duc de Choiseul et qui doit, chaque année, un roussin de service, estimé 3 livres;

3° Le fief de Saint-Senoch, situé en la paroisse du même nom, possédé par le seigneur de Saint-Senoch, doit pour chacun an 1 livre 17 sols 6 deniers argent, 22 boisseaux avoine, une livre de cire, un jalais de vin, 15 chapons et 3 poules;

4° Le fief de Beauregard, situé en la paroisse de Ferrière, qui doit chacun an 5 sols de franc devoir de rente seigneuriale et de cens;

5° Le fief de Chavigny, en la paroisse de Chambourg, qui doit 11 sols par an de franc devoir de rente seigneuriale avec 5 sols pour droit de pêcherie dans la rivière d'Indre;

6° Le fief Lapale ou Chant d'oiseau, situé en la paroisse de Saint-André de Beaulieu, qui ne doit aucune redevance annuelle. Tous ces fiefs relèvent à foi et hommage simple, à muance du seigneur, de la baronnie de Beaulieu.

IV. — Chatellenies de Trion et de Chenais

Les paroisses de Reignac, de Dolus et de Saint-Branch dépendent de cette châtellenie, dans laquelle l'abbé de Beaulieu a la haute, moyenne et basse justice, et il est en même temps seigneur direct.

Les fiefs qui relèvent de cette châtellenie sont :

1° Le fief de Trion, dont la châtellenie a pris le nom, situé dans la paroisse de Dolus et de Reignac;

2° Le fief de Trassort, situé dans la paroisse de Dolus;

3° Le fief du Plessis-le-Comte, situé dans la paroisse de Saint-Branch.

Nota : Les trois fiefs appartiennent à l'abbaye de Beaulieu et font partie de la manse abbatiale.

La châtellenie de Chenais est dans la paroisse de Perrusson et enclavée dans la forêt de Loches, qui appartient au Roi. Elle s'étend sur les terres du fief et de la métairie de Chenais et les bois de l'abbaye, et forme une seigneurie particulière. Les officiers de justice de Beaulieu sont les mêmes pour Trion et pour Chenais.

V. — Dénombrement des biens qui forment la manse abbatiale de l'abbaye de Beaulieu.

1° Le palais abbatial et ses dépendances;

2° Une directe dans la ville de Beaulieu dont toutes les maisons et jardins doivent le cens et les lotz et ventes à chaque mutation;

3° Une petite dixme dans la paroisse de Loches;

4° Un droit d'indemnité de 159 livres 2 sols 6 deniers dus par les dames chanoinesses de Beaulieu;

5° Le droit de pêche dans la rivière d'Indre;

6° Trois arpens de vignes ou terres dans la paroisse de Perrusson;

7° Onze arpens de prés situés auprès du jardin de l'abbatiale;

8° Le moulin banal de Beaulieu;

9° La métairie de Chenais, qui consiste en 50 arpens de terres labourables et environ 6 arpens de pré;

10° La métairie de Trion, qui consiste en 154 arpens de terres labourables et environ 5 arpens de pré;

11° Une dixme dans la paroisse de Reignac;

12° La métairie de Tressort, qui consiste en 78 arpens de terres labourables et 6 arpens de prés;

13° La directe du Plessis-le-Comte, qui consiste en cens, droitz de lotz et ventes;

14° Un droit de terrage pour la paroisse de Saint-Branch;

15° Six cordes de bois de chauffage à prendre dans la forest de Loches;

16° Quarante-cinq arpens de bois taillis ou haute futaie;

17° Droits d'indemnité payés par la ville de Beaulieu pour les casernes et par le curé de Saint-Laurent pour son presbytère;

18° Un droit à lever pour les poids et mesures;

19° Les droits de foires qui se perçoivent sur toutes les marchandises quelconques qui se vendent dans la ville de Beaulieu;

20° Une parcelle de pré nommée la Petite-Aubray, située près du canal.

VI. — Palais abbatial et autres batiments de l'abbaye de Beaulieu

Le plan abbatial est séparé du monastère par la rue. On y arrive par deux cours différentes, dont les portes sont de la plus belle architecture. L'une de ces cours sert

aux écuries et aux remises. Le bâtiment des écuries est très vaste et couvert à tuiles. On peut loger dans l'écurie principale quinze à vingt chevaux ; il y en a une plus petite propre à tenir quatre chevaux. Au-dessus du cellier et des deux remises sont les greniers pour le foin et l'avoine, et des chambres pour les domestiques.

Le grand corps de logis est en retour d'équerre sur la seconde cour, qui est très bien pavée, et il est couvert en ardoise. Une salle basse, deux cuisines, le commun,



Abbaye de Fontevrault, en Anjou (dessin de Gaignières).

plusieurs offices, un cellier, un vaste bûcher qui a une sortie sur une troisième cour servant aux cuisines, forment le rez-de-chaussée.

On monte au premier par un grand escalier à repos, dont les marches ont six pieds de long. Il aboutit à une salle très vaste qui distribue les appartements et qui sert de salle à manger. Il a trois appartements très commodes et qui n'ont besoin que de décorations. Au-dessus de ces appartements sont d'immenses greniers.

La rivière de l'Indre baigne les murs du palais. On la traverse sur un pont, qui aboutit à la salle basse et à une magnifique terrasse, de laquelle on descend dans un jardin très vaste, qui est terminé par une grande pièce d'eau et qui a pour perspective la ville de Loches, qui n'en est séparée que par une prairie. Il ne peut guère y avoir de situation plus agréable que celle de ce jardin et de l'appartement principal du palais.

Les bâtiments du moulin banal joignent ceux du palais. Ils forment deux corps séparés. L'un sert au moulin et au logement du meunier, l'autre pour écuries et greniers.

Au milieu de la ville est une halle qui est à la charge de M. l'abbé, et à côté est l'auditoire, qui sert en même temps de maison de ville, mais qui forme un bâtiment peu considérable. Il est joint par celui des boucheries, de l'entretien duquel les bouchers sont chargés.

Les métairies de Trion, de Tressort et de Chenais ont chacun de vastes bâtiments qui consistent en granges, étableries, greniers et maisons propres à loger les fermiers; tous sont en état, ceux de Trion surtout sont très vastes; il y en a quelques-uns de superflus. Ceux de Chenais pourraient être démolis, vu le peu de rapport de cette métairie et l'avantage qu'il y aurait à en semer les terres en bois.

VII. — Charges dont est tenue la manse abbatiale

M. l'abbé de Beaulieu doit payer chaque année :

1° Au collège de Loches.	100 l.
2° Au bedeau de l'église du monastère pour gages.	40 l.
3° Au garde pour ses gages.	30 l.
4° Pour portion congrue au curé de Reignac	44 l. 5 s.
5° Pour rente au domaine.	4 l, 10 s.
6° A une des prébendes du chapitre de Loches.	5 l.
7° Pour rente à la marquise de Forcia.	45 l. 10 s.
8° Aux officiers de justice.	45 l.
9° Pour pension du frère oblat.	300 l.
10° Les dixmes.	

VIII. — Pouillé des prieurés et cures a la nomination de M. l'abbé de Beaulieu

Prieurés :

1° Saint-Ours de Loches, situé dans l'église paroissiale de la ville de Loches, au diocèse de Tours, a été possédé en commende libre par trois prêtres séculiers, qui se sont succédé dans ledit prieuré. Vaut environ 500 livres. Il y a un vaste logement très commode, très bien situé, qui joint l'église et qui tient à un très joli jardin;

2° Notre-Dame de Crouzilles, sur la rivière de Vienne, proche l'Isle-Bouchard, situé dans l'église paroissiale de Crouzilles, au diocèse de Tours. Il est régulier et vaut de 4 à 500 livres. Il y a un logement assez médiocre, mais un beau jardin. Les terres

de ce prieuré relèvent de la justice de Puy-Boisé. Le prieur a seulement la basse justice.

3° Saint-Pierre de Balême, proche la Haie, sur la Creuse, au diocèse de Tours. L'église de Sainte-Madeleine de la Haie, et les chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Louis dans l'église paroissiale de Balême en dépendent. Il est régulier, vaut 300 livres et donne droit de fief dans la commune de Balême.

4° Saint-Laurent de Langeais, au diocèse de Tours, situé un peu au-dessus du confluent de la Loire et de l'Indre. Son titre est dans l'église paroissiale de Saint-Laurent de Langeais. Il vaut 450 livres. Il est possédé depuis longtemps en commende et il semble que la nomination est entièrement libre.

5° Saint-Médard de Dierre sur le Cher, à deux lieues d'Amboise, dont il relève par aveu, à foi et hommage, à cause de son château, vaut 600 livres. Le prieur est seigneur du bourg et de presque toute la paroisse; le bénéfice est régulier et n'a jamais été possédé en commende.

6° Saint-Jacques et Saint-Philippe de Mouzay, sur la Ligoire, situé dans la paroisse de Vou, au diocèse de Tours. Les religieux de Beaulieu le prétendent uni à la Chambrerie, mais ils n'ont aucun titre pour prouver cette union. Il n'a jamais été possédé en commende. Il vaut au moins 900 livres.

7° Saint-Martin de Fontaine-Guérin, sur Couënon, à une lieue de Beaufort-en-Vallée, au diocèse d'Angers. Il est à la nomination et présentation du comte et seigneur de Fontaine-Guérin, et à la collation de l'abbé de Beaulieu. Il est régulier et vaut 500 livres.

8° Saint-Pierre de Séronnes, en Château-Neuf, sur la Sarthe, au diocèse d'Angers, situé en la paroisse de Notre-Dame de Séronnes, près l'église paroissiale, avec une très belle chapelle. Relève à foi et hommage, mais sans aucune redevance, de la baronnie de Château-Neuf. Donne droit de fief dans la paroisse de Séronnes. Vaut 600 livres.

9° Saint-Benoît de la Roche-aux-Moines, sur l'Authion, en la paroisse de Saint-Pierre de Mazé, en diocèse d'Angers, dans la vallée de Beaufort, à deux lieues de Beaugé dont il relève pour appel. Il y reste une église et les débris d'un ancien monastère. Le fief est très étendu et donne de beaux droits au titulaire. Il est régulier et vaut 2000 livres.

10° Saint-Pierre de Meuve, sur la rivière de Fouzon, au diocèse de Bourges, possédé depuis longtemps en commende, vaut 300 livres.

11° Saint-Loup et Saint-Gilles de Massay, dans la paroisse de Faveroles, dans le ressort du comté et bailliage de Saint-Aignan, diocèse de Bourges. Il a une église particulière, donne droit de fief et vaut 400 livres; il est régulier et n'a jamais été possédé en commende.

12° Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Menethou, sur le Cher, près Pontlevoi, au dio-

cèse de Blois. Il n'a d'autre église que celle de la paroisse. Il vaut 400 livres et il est depuis longtemps en commende libre.

13° Saint-Martin de Pérol, en la paroisse de Pradine au diocèse de Clermont. Il a une église particulière que le prieur est obligé de faire desservir. Il est possédé en commende depuis deux siècles et vaut au moins 600 livres.

14° Saint-Jean-Baptiste de la Jarrie, dans la paroisse de Chedigny, sur l'Indrois, au diocèse de Tours, donne droit de fief, est régulier et ne vaut au plus que 150 livres.

15° Saint-Pierre de Perrusson, sur l'Indre, au diocèse de Tours. Les abbés de Cormery en disputent la nomination. Il est régulier et vaut 500 livres.

16° Notre-Dame de Lavale, au diocèse d'Uzès en Languedoc. L'abbé de Saudras, au diocèse d'Alais, prétend pouvoir y nommer, mais le droit des abbés de Beaulieu est fondé sur les meilleurs titres. Ce prieuré est régulier et vaut au plus 300 livres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ABBÉS

ABBÉS RÉGULIERS

1. *Odon* était abbé de l'Etrée ou de Saint-Genou, au diocèse de Bourges, lorsque Foulques Nerra, comte d'Anjou et fondateur de l'abbaye, le choisit en 1007, pour la gouverner, ce qu'il fit avec une grande sagesse. Il y établit les premières règles qui s'y observèrent, et il y mourut dans la plus grande réputation de régularité, vers 1050.

2. *Étienne de Beauvais* augmenta la dotation de l'abbaye par plusieurs acquisitions. Il en défendit l'indépendance contre Raoul Ier, archevêque de Tours, qui prétendait y exercer sa juridiction. Il mourut en 1081.

3. *Raoul de Langeais* était archevêque de Tours, lorsque Philippe le Bel l'obligea de quitter ce siège. Il se retira dans l'abbaye de Beaulieu, qu'il gouverna après la mort d'Étienne de Beauvais, jusqu'en 1086, qu'il mourut excommunié par Amat, légat du pape, pour avoir osé entreprendre sur les droits de l'église de Saint-Martin de Tours. On l'appelait communément « l'ennemi de Dieu ». Cependant, il paraît certain par l'histoire qu'il fut constamment plus malheureux que coupable.

4. *Pierre* succéda à Raoul contre le gré de Geoffroy, abbé de Vendôme, lequel voulut empêcher Geoffroy, évêque d'Angers, qui avait assisté à l'élection de Pierre, de la confirmer, parce que celui-ci avait communiqué avec un certain Guillaume, qui avait usurpé quelques biens de l'abbaye de Vendôme. Il fit effectivement suspendre la consécration du nouvel abbé; mais il y consentit en 1097. Pierre gouverna jusqu'en 1099.

5. *Bertrand* fut élu en 1099 et mourut en 1106.

6. *Foulques.*

7. *Godefroy,* qui reçut en 1136 la donation de la dixme de Balême.

8. *Girard,* de prieur de Balême, fut abbé de Beaulieu en 1138; il obtint d'Alexandre III la confirmation des privilèges de son abbaye; il assista à deux conciles et mourut le 9 septembre 1176.

9. *Maurice,* qui mourut le 13 décembre 1189.

10. *Michel Ier,* de prieur claustral fut élu abbé. Il mourut en septembre 1207. Les guerres entre Philippe-Auguste et les rois d'Angleterre nuisirent à la régularité de ses religieux; il les associa en 1198 aux prières des abbé et moines de Cormery.

11. *Mathieu.*

12. *Hugues* Ier, en 1224. Il obtint de Dreux de Mello, seigneur de Loches, les bois nécessaires pour réparer son abbaye.

13. *Jean Ier*, élu le premier décembre 1226; il mourut le 10 juillet 1233.

14. *Reynauld* était né à Beaulieu et était religieux de cette abbaye, lorsqu'il en fut fait abbé, le 18 juillet 1233; il mourut au prieuré de Dierre, le 11 décembre 1279.

15. *Michel II de Valori* fut élu au commencement de 1280 et mourut en 1329. Il présenta, en 1313, au prieuré de Pérol, diocèse de Clermont, Joseph Duplessis, religieux de Beaulieu.



Tombeau de Renaud de Montbazon, mort en 1312, à Saint-Gatien (dessin de Gaignières).

16. *Jean II* contribua, en 1359, à la rançon du roi Jean; il vivait encore en 1378, comme le prouvent les chartes de l'abbaye de Cormery.

17. *Guillaume Ier* de Basile répara les dommages faits à l'abbaye par les Anglais, lui fit restituer les terres usurpées pendant les guerres; il y rétablit l'ancienne régularité et y mourut le 13 mars 1402.

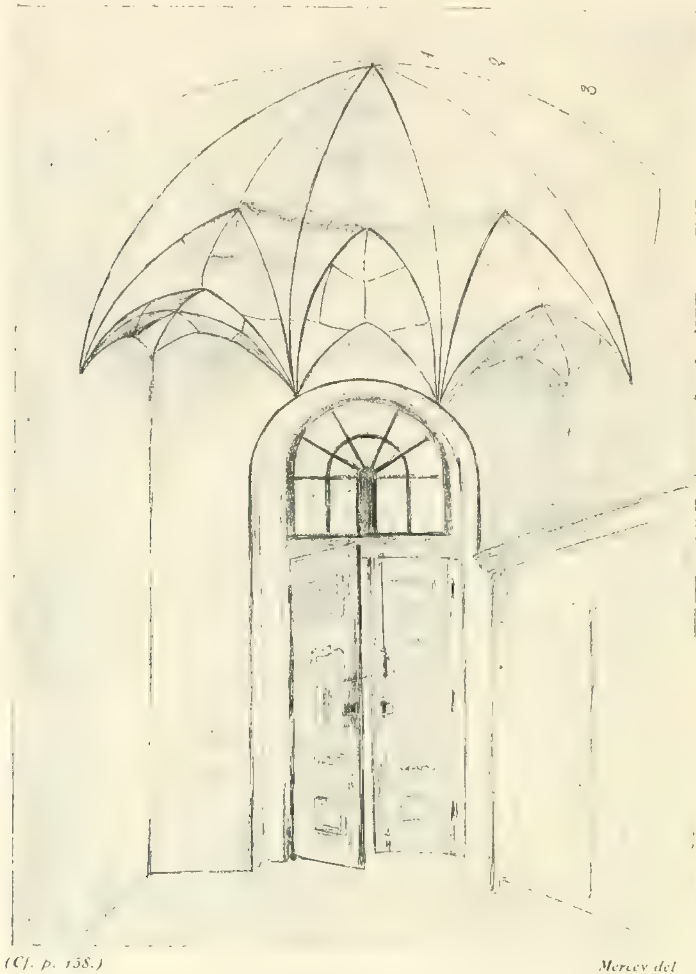
18. *André de Bernard.* Les Anglais pillèrent son monastère et l'emmenèrent prisonnier en Angleterre en 1412. Il n'en revint qu'en 1418 et mourut le 14 juin 1426.

19. *Guillaume II de Bernard* fit confirmer, en 1436, par Eugène IV, les exemptions et privilèges de son abbaye; il mourut le 11 juin 1442.

20. *Guillaume III Moreau de Beauregard,* de religieux de Beaulieu en fut fait abbé le 19 juin 1442. Il obtint du pape Calixte III, en 1455, une bulle par laquelle ce pontife accordait un an d'indulgence à tous ceux qui aideraient de leurs aumônes à rebâtir l'église du monastère, et ce fut des offrandes qu'il reçut des fidèles qu'il releva tout le

côté méridional de cette église et qu'il en fit à neuf la couverture. Il mourut le 28 août 1458.

21. *Hugues II de Poissy.* Il obtint de Sixte IV le droit d'officier pontificalement dans



Petite voûte entre le transept sud et la sacristie.

toutes les églises dépendantes de son abbaye. Il y érigea, en 1482, l'office de chantre. On ignore le temps de sa mort.

22. *Jean III* était religieux de Beaulieu, lorsqu'il fut fait abbé; il mourut le 27 mai 1485.

23. *Hugues III de Fumée.* Il obtint de Charles VIII la confirmation des privilèges de son abbaye, il en répara le monastère, fit faire à neuf les voûtes de l'église, et mourut le 12 août 1494.

24. *Hardouin de Fumée* était cousin du précédent. Il était chambrier de l'abbaye de Bourdieux, au diocèse de Bourges, et prieur de Saint-Pierre de Séronne en Anjou. Alexandre VI l'excommunia pour n'avoir pas payé la taxe imposée sur ce prieuré, mais il fut absous le 19 août 1502 et mourut le 7 octobre 1521.

ABBÉS COMMENDATAIRES

25. *Jean IV de Bourdeilles,* nommé, le 28 octobre 1521, par le roi François Ier, en conséquence du concordat conclu entre ce prince et le pape Léon X, le 16 août 1516. Il mourut à Paris, le 8 juillet 1534.

26. *Guillaume IV de Meyne,* pourvu en 1534 par le roi François Ier. Il était prieur de Saint-Médard de Dierre, protonotaire du Saint-Siège, aumônier de Charles, duc d'Orléans, conseiller et aumônier du roi. Il mourut le 24 novembre 1564.

27. *Nicolas Ier Tiercelin d'Apelvoisin,* pourvu par le roi Charles IX et le pape Pie IV en 1564. Il fut successivement protonotaire du Saint-Siège, conseiller et aumônier du roi, prieur de Saint-Genès de Perrusson-lès-Loches, abbé de la Clarté-Dieu, au diocèse de Tours, et évêque d'Évreux; il mourut en 1578.

28. *Nicolas II de Fumée de Latouche,* évêque de Beauvais, fut pourvu par le roi Henry III et le pape Grégoire XIII. Il mourut à Chartres le 1er mars 1593.

29. *Gui de Fumée de La Roche,* neveu du précédent, à qui il succéda l'an 1593, par nomination du roi Henri IV et les bulles du pape Clément VIII. Il mourut à Loches en 1637.

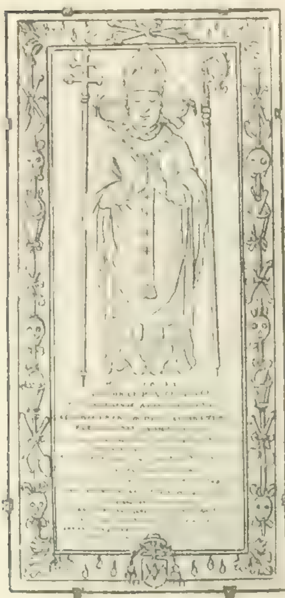
30. *François de Saint-Pasteur de Salem,* abbé de Notre-Dame de Landois, au diocèse de Bourges, sur la démission de Gui de Fumée, fut pourvu de l'abbaye de Beaulieu en 1628 par le roi Louis XIII et le pape Urbain VIII. Il s'en démit en faveur du cardinal de La Valette en 1630.

31. *Louis Ier de Nogaret,* cardinal de La Valette, du titre de Saint-Adrien, fut pourvu, sur la démission du précédent en 1630, par Louis XIII et Urbain VIII. Il fut en même temps premier aumônier du roi, archevêque de Toulouse, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Meleine de Rennes, de Saint-Vincent de Metz, de Notre-Dame de Grand-Selve près Toulouse, de Notre-Dame du Gard, au diocèse d'Amiens, de Notre-Dame de Grâce, au diocèse de Carcassonne, et prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris. Il mourut à Rivoli, près de Turin, le 28 septembre 1639.

32. *Louis II de Voyer d'Argenson,* prieur du Saint-Sépulcre d'Allemagne, au diocèse de Meaux, et prévôt de Saint-Laurent de Parthenay, au diocèse de Poitiers, fut pourvu de l'abbaye de Beaulieu le 6 octobre 1639, par le roi Louis XIII et le pape Urbain VIII. Il y introduisit, le 8 juillet 1662, la réforme de la congrégation de

Saint-Maur. Il en répara à grands frais le palais abbatial, et il la permuta enfin, en 1671, avec l'agrément du roi Louis XIV, pour le doyenné de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, où il mourut le 30 janvier 1694.

33. *Nicolas III Le Roi de Moré,* conseiller et aumônier de Louis XIV, de doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois devint abbé de Beaulieu. Il résida constamment dans cette abbaye, qu'il combla de dons et de bienfaits. Il fit le partage qui subsiste encore des manses abbatiale et conventuelle, et mourut le 19 septembre 1693.



Tombeau de Mgr Le Bouthillier, dans la cathédrale de Tours (dessin de Gaignières).

34. *Charles Boileau,* docteur de Sorbonne, aumônier et prédicateur du roi Louis XIV, l'un des quarante de l'Académie française, prieur de Grammont-en-Faye, au diocèse de Nevers, doyen de Varin, fut pourvu, sur la fin de l'année 1693, par Louis XIV et Alexandre XIII. Il mourut à Paris, au mois de novembre 1704.

35. *Joseph-Jean-Baptiste Quinot,* docteur de Sorbonne, syndic de la faculté de théologie de Paris, bibliothécaire du collège Mazarin et censeur royal des livres, fut pourvu par Louis XIV et Clément XI, au commencement de l'année 1705, de l'abbaye de Beaulieu, dont il se démit en 1722. Il mourut à Paris en 1723.

36. *Simon-Nicolas de Frison de Blamont,* docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Reims, fut pourvu par Louis XIV et Innocent XIII en 1722. Il mourut à Reims, le 31 mai 1757.

37. *Nicolas Parchappe de Vinay,* docteur de Sorbonne, prévôt, sénéchal et chanoine de l'église de Reims, vicaire général et official du diocèse, fut pourvu au mois d'août 1757 par le roi Louis XIV; il mourut à Reims, le 25 novembre 1766.

38. *Esprit-Pierre de Chazal,* chanoine de l'église royale et collégiale de Saint-Martin de Champeaux en Brie, au diocèse de Paris, fut pourvu par Louis XIV et Clément XIII, le 4 janvier 1767. Il mourut à Paris, le 18 juin 1769.

39. *Joseph Micolon de Blanval,* docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Clermont, vicaire général du même diocèse, prieur commendataire du lieu saint de Notre-Dame de Reugny et de Saint-Just-sous-Mayemont, des académies de Clermont et de Dijon, fut pourvu le 26 décembre 1769 de l'abbaye de Beaulieu par le roi Louis XI et le pape Clément XIV.

III

DIVERS DOCUMENTS D'HISTOIRE ET D'ART

En parcourant les registres des délibérations conservés à l'hôtel de ville, nous relevons encore quelques événements qui méritent d'être signalés.

Le 5 décembre 1744, la ville fit l'acquisition de la maison dite de la belle Agnès, achetée de M. Jacob Dupont, avocat, pour 50 livres de rente, pour y faire des casernes. Le texte rappelle qu'il y a « plusieurs corps de bâtiments, composés de plusieurs chambres à feu, antichambres et cabinets, caves dessous et jardin au midi, touchant à un bâtiment en ruines », et appelés « les appartements de la belle Agnès, en la rue du Puy-Morier, paroisse de Saint-Pierre, joignant du nord et levant la rue du Puy-Morier », au fief de la baronnie de Beaulieu, et sujette à certains devoirs seigneuriaux. L'achat fut fait pour la somme de 1000 livres.

Le 25 mars 1759, une assemblée est faite pour autoriser le sieur Thibault, maire, à demander la désunion pour le payement du don gratuit d'avec la ville de Loches, don s'élevant à 3000 livres, et pour le payer séparément. Les considérants de la délibération se fondent sur les inégalités par rapport aux consommations et à la quantité des habitants de Beaulieu, « en majeure partie de pauvres journalliers. » On rappelle également que « l'intention du Roy est que ces deux villes ne doivent estre regardées que comme estant à trente lieues l'une de l'autre », suivant les ordres donnés « à M. de La Vrillière, ministre d'État, par Louis XIIII, d'heureuse mémoire, et aussi à M. Turgot, intendant de Tours, et à M. de Baraudin, lieutenant du roi, à Loches, le 23 août 1707 ».

Un « tableau des officiers municipaux de l'hostel de ville de Beaulieu, en 1766 », nous fournit les indications suivantes :

Échevins :

1. M. Claude Drouët-Chaslus, 1er échevin;
2. M. Gilles Boistard, me chirurgien, 2e échevin;
3. M. Adrien Bodin de La Pichonnerie, pour sindic et receveur;
4. Le sr Charles Turmeau, pour secrétaire et greffier.

Conseillers :

1. Le sr Louis Bretonneau, me chirurgien;
2. Le sr Bernard des Rozes lainé, fabriquant;
3. Le sr Jean Robert, aussy fabriquant.

Notables des paroisses :

1. M. Louis-Antoine Scabre, doyen rural et curé de Saint-Pierre (mort le 12 février 1767);

2. M. Pierre-Antoine de Labadye, lieutenant des maréchaux de France et écuyer de la reine;

3. Le s^r^ Auger, bourgeois;

4. Le sieur François Heron, chirurgien;

5. Le s^r^ Louis Boistard, marchand;

6. Le s^r^ Jacques Creuzant, serrurier.

Le 5 frimaire, an II de la République, on résolut de mettre à exécution un arrêté du conseil général du département d'Indre-et-Loire, qui ordonne que les conseils de toutes les communes « enverront chez les receveurs de leur district respectif toutes les matières d'or et d'argent, de cuivre et de fer », servant au culte, ainsi que les ornements d'or et d'argent. L'inventaire, dressé en cette circonstance et inséré dans les registres des délibérations, porte :

1. Trois soleils ou ostensoires d'argent;

2. Cinq calice d'argent avecque leurs plataines;

3. Trois ciboires;

4. Trois encensoirs d'argent avecque leurs navet;

5. Deux buret d'argent avecque leur plat;

6. Deux croix d'argent, dont une a un baston garni d'une feuille d'argent;

7. Une petite custode d'argent avecque trois fleurs de lys aussy en argent et deux petits bonnets de Vierge d'argent;

8. Deux croix reliquaires couvertes d'une feuille argentée;

9. Une autre croix reliquaire;

10. Une ci-devant main de Saint-André;

11. Deux autres reliquaires;

12. Deux couverts de livre avecque deux portraits en bosse ataché dessus;

13. Un baston de ci-devant chantre garni en or;

14. Deux paires de gand du ci-devant chantre, garni en or, avecques deux clefs en argent et deux glans en argent;

15. Six grands chandelliers de cuivre jaune et deux autres un peu plus petits, de même nature;

16. Trois grands plats servant à donner le pain bénit, de cuivre jaune;

17. Un bénitier de cuivre avecque son aspersoire.

Le 20 nivôse, an II de la République, à l'occasion de la plantation d'un nouvel arbre de la liberté, devant la garde nationale et les citoyens réunis sur la place d'Armes, on fit une cérémonie très pompeuse, qui nous intéresse surtout par le fait de la destruction des documents historiques.

Au milieu du cortège apparaissait un char, chargé des papiers et titres féodaux, avec un citoyen monté sur lesdits papiers, portant en main une inscription :

Ci git des titres feodaux condamné a dessandre en l'ombre des infernaux.

Ci git des parchemains de la ci-devant noblesse, marque insigne de la plus grande bassesse.

Ci git enfin l'abus des abus que le feu va purger pour nan parler plus.

On se dirigea, en chantant des hymnes patriotiques, vers la place Sainte-Barbe, « où estoit dressé un buché. » Le feu y fut mis par les corps constitués, « aux cris de *Vive la République! Vive la Montagne!* » A la suite des chants patriotiques et durant l'incinération, « il s'est formé autour dudit buché une danse où les citoyens et corps constitués pelle mêlle ont fait plusieurs fois le tour, chantant des himnes patriotiques. » Puis, le cortège est venu à la maison commune, « où etoit préparé un festin civique, où tous les citoyens se sont mis à table et pendant tout le repas a été chanté des himnes patriotiques, en se donnant le baisé fraternel de tems à autre. »

Avant de clore la série de ces notes, nous devons ajouter ici quelques indications sur les sculptures de l'église de Saint-Laurent. A propos de cette église, si curieuse et maintenant protégée grâce à M. le comte de Bridieu, nous avons fait remarquer que l'on y voyait des sculptures historiées; leur caractère très intéressant nous invite à y revenir, pour entrer dans quelques détails.

Sans parler des petits personnages qui décorent l'intersection des arcades et des nervures, suivant les habitudes familières au style Plantagenet, nous nous attacherons de préférence aux clefs de voûte. Aussi bien, l'ensemble des sujets constitue un poème sculptural d'une saveur très particulière. Le Christ nous apparaît entouré des personnages qui d'ordinaire l'accompagnent dans les œuvres artistiques, comme ils l'ont accompagné dans sa vie et sa carrière.

Nous prenons d'abord la nef centrale. A la clef de voûte de la seconde travée se montre le Sauveur en majesté, bénissant de la main droite levée, et tenant le globe de la gauche. Le caractère de cette sculpture ne s'écarte pas du canon suivi par les artistes; mais il n'en est pas de même du sujet de la première travée, et pour cela nous y insisterons.

Le médaillon ovale, de 60 centimètres de diamètre, figure trois personnages : au centre, est assise de face une femme à la robe retenue par une ceinture, la tête enveloppée d'un chaperon avec mentonnière, et surmontée d'une coiffure non fermée, haute et de forme polygonale, en manière de couronne tourelée ; la main gauche soutient le vêtement, et la droite s'apprête à prendre un objet.

A droite et à gauche, vues de trois quarts et à mi-corps, sont deux personnes qui présentent des fruits à la femme assise : celle de droite est un homme tenant une baie avec corolle ressemblant à une grosse fraise, et l'autre est une femme, reconnaissable à

son visage et à son vêtement, qu'elle relève de la main gauche, et qui tient un fruit pareil à l'ananas.

S'agit-il ici d'une Vierge n'ayant pas l'Enfant-Jésus, ainsi qu'on la rencontre assez rarement, d'une sainte ou bien d'une personne profane, soit de haut rang, comme on en remarque au Mont-Saint-Michel, à Dol et en d'autres endroits, soit purement allégorique ? Nous pensons qu'il faut y saluer la Vierge, à laquelle on offre, comme « primeurs », des fruits que les Croisades ont importés d'Orient en Occident, et qui pour nos contrées étaient une nouveauté au moyen âge. Il est vrai que l'absence de nimbe et de l'Enfant-Jésus pourrait autoriser à y voir une femme allégorique, ou bien historique comme Blanche de Castille, la reine des Croisades au XIIIe siècle. On sait, en effet, qu'à la même époque, les peintres verriers plaçaient dans les vitraux du chœur de la cathédrale de Tours les emblèmes rappelant la mère de saint Louis. Mais, en considérant la situation que ce sujet occupe dans l'ensemble des sculptures, il convient plutôt d'y reconnaître une Vierge d'une inspiration très particulière.



Beaulieu : clef de voûte de l'église Saint-Laurent.

Le musée de la Société archéologique possède un moulage qui, dans le catalogue manuscrit, était indiqué comme œuvre du XVIe siècle et comme provenant de l'église de Montrésor, ce qui a été raturé dans la suite ; et, dans le catalogue, imprimé en 1871, il a été mentionné, par M. Léon Palustre, comme du XIIIe siècle et « moulé sur l'original à l'église Saint-Laurent de Beaulieu ».

Après le Christ et la Vierge, viennent des saints qui complètent le cortège du divin Sauveur. La nef du sud montre à la clef de voûte un personnage, qui a la main levée pour bénir, et un autre qui retient les plis de son vêtement. Aucun symbole particulier ne vient aider à les identifier ; mais leur place et leur attitude permettent de songer à des apôtres.

La nef du nord avait également ses deux clefs de voûte historiées. La première, à partir de l'ouest, a disparu, et nous avons ouï dire qu'elle avait été coupée et enlevée par quelque ouvrier du métier. Peut-être le sujet dérobé se rapportait-il au patron de l'église, au diacre

saint Laurent. On tient également qu'une autre clef a été coupée dans la chapelle du chevet, au sud.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la clef de la seconde travée de la nef du nord est décorée d'un personnage tenant une crosse inclinée des deux mains, celle de gauche étant la plus élevée. Cette sculpture de bonne facture représente un évêque, peut-être saint Xiste, qu'accompagnait saint Laurent, à moins qu'il ne s'agisse d'un fondateur d'ordre, comme saint Benoît.

Ces sculptures présentent quelques caractères que nous devons mettre en relief. Ainsi, au lieu de se trouver dans un cadre plus ou moins ouvragé, comme cela se pratiquait quelquefois, le médaillon a ses bords sans ornements et est appliqué sur les nervures coupées. Il semble que ces clefs aient été ajoutées après coup, et, de fait, leur style accuse plutôt le XIIIe siècle.

En ces médaillons, d'une dimension moyenne de 60 centimètres, les personnages sont figurés à mi-corps. Ils ne portent pas de nimbe, et, suivant un usage assez généralement répandu au moyen âge, ils auraient été rehaussés de peintures dont on aperçoit des traces. Par une raison d'ornementation, les fonds des médaillons, du moins pour ceux que nous avons pu bien voir, et notamment pour celui de la Vierge, sont décorés de traits disposés en deux groupes en manière d'ailes, qui, avec un examen rapide, pourraient faire croire à la présence d'anges, mais qui en réalité sont des motifs d'ornements. Somme toute, ces sculptures, sans atteindre à une perfection dépassant la bonne moyenne, se recommandent par leur concept, leur disposition et le mérite de l'exécution.

A propos des ouvrages d'art de Beaulieu, nous ferons remarquer qu'une partie des boiseries de l'église de Saint-Pierre sont conservées dans la sacristie de l'église de Saint-Flovier. Au surplus, une tradition rapporte que les belles stalles de cette église proviennent de l'ancienne Chartreuse du Liget. D'autre part, l'on sait qu'en la rue des Indrault, située parallèlement au canal de l'Indre, que l'on considère comme dû tout particulièrement à l'initiative des Bénédictins, se trouvait une léproserie. Dans le voisinage, on a trouvé naguère des cercueils en pierre, renfermant des poteries funéraires d'un caractère médiéval.

D'ailleurs, l'expérience montre qu'il y a toujours profit à tenter des recherches au point de vue artistique dans la région où florissait une abbaye. École où s'épanouissait la culture des lettres et des sciences, en même temps que la pratique du travail manuel, le monastère était également une véritable école régionale des Beaux-Arts. Les Bénédictins de Beaulieu s'appliquèrent à décorer leur couvent non seulement par les manuscrits délicatement enluminés, par les ornements aux riches broderies et par les verrières aux tons étincelants, mais encore par les œuvres où le ciseau et le pinceau rivalisaient d'habileté. Les meubles de l'église et du monastère aux délicates ciselures, dont on conserve de beaux spécimens, indiquent assez en quel honneur on tenait le culte du beau parmi les hôtes de l'abbaye. Nous sommes con-

vaincus que, même après les battues opérées depuis de longues années par les chercheurs de curiosités anciennes, on découvrirait encore çà et là des objets d'un caractère religieux ou profane, qui rediraient à leur manière quelque chose de la vie, des habitudes et du goût des Bénédictines de Beaulieu.

Assurément, il y aurait encore à glaner bien des observations au sujet de l'histoire de l'abbaye et de ses dépendances. Les documents, conservés soit à l'hôtel de ville de Beaulieu, soit dans les études de notaires, soit chez des particuliers, pourraient fournir d'autres renseignements utiles et intéressants. Mais nous avons atteint les bornes que nous nous étions imposées et essayé de remplir le cadre que nous nous étions tracé; et notre tâche, en ce qui nous concerne, est, sinon remplie, du moins terminée. Puissions-nous avoir réussi à jeter quelque lumière sur certains points de l'histoire de l'antique et vénérable abbaye, fondée par le célèbre comte d'Anjou, Foulques Nerra!



Hardion del

Chapiteau de l'abbatiale de Beaulieu.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE FUMÉE

Hugues, abbé de Beaulieu, 1485 † 1494.

Pierre Fumée, receveur à Tours.

Jeanne Pellorde. (1) ⟷ Adam, premier médecin de Louis XI et de Charles VIII, garde des sceaux (1492), seigneur de Genille et des Roches (1485), mort à Lyon en novembre 1494. ⟷ (2) Thomine Ruzé, veuve de Jean Burdelot.

Catherine Burdelot. ⟷ Adam II, M. des requêtes 1553, mort en 1574, Sr de Genille et des Roches.

Hardouin, abbé de Beaulieu † 15[illegible].

Antoine, Sr de Genille, doyen de l'église de Tours 1512.

François, marié à Catherine Marques.

Jeanne. Marguerite.

(Enfants de François :) Louis. Antoine, seigneur des Roches. Jean, chanoine de Saint-Martin, † vers 1531.

Martin, Sr des Roches et de Genille, M. des requêtes, conseiller au Parlement, † 1562. ⟷ Martine Adam Alais.

Louis, secrétaire et conseiller du roi † 1532.

Antoine, seigneur de Blandé, conseiller et M. des requêtes (1569), né en 1511 aux Roches, † à Lyon en 1587. A écrit des livres d'histoire. ⟷ Françoise de l'Aau.

Hardouin, prieur, † vers 1574. Louise. Catherine. Gaillarde.

(Enfants d'Antoine :) Adam. Louis. Jacques, chevalier de Malte. Madeleine. Renée. Marguerite.

(Enfants de Martin :)

Martin, Sr de Genille, gentilhomme du duc d'Anjou, conseiller, né vers 1540. On ignore la date de sa mort. A fait livres d'histoire et des traductions. ⟷ (1578) Marie Louet.

Adam, seigneur des Roches, M. des requêtes (1558), † le 17 oct. 1574. La Croix du Maine le dit très savant.

Pierre. François. Jacques, mort sans postérité. François, conseiller à Poitiers. Nicolas, chanoine de Paris, évêque de Beauvais, abbé de la Couture. Mort à Chartres (1592). Claude, conseiller.

Antoine, conseiller, M. des requêtes (1574), mort en 1588. A fait des livres de droit. Seigneur des Roches et de Blandé, conseiller du roi, ambassadeur près de Charles V. ⟷ Claude de Riants.

(Enfants de Martin et Marie Louet :) Marie. Françoise. Madeleine, mariée à Jean de Menon, en 1591, sr de Genille.

(Enfants d'Antoine et Claude de Riants :) Martin, Sr des Roches, épouse, en 1588, Madeleine de Cravant. Guy. Claude. Madeleine. Gabrielle, religieuse. Louise, religieuse.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE BOURDEILLE

Hélie Ier, Sgr 1044, 1066.

ép. en 1443 Catherine de Mareuil. — ép. Isabeau de Saint-Georges (Couhé). — ép. Jeanne de Lastour. — cardinal. — m. jeune.

Geoffroi. — François Ier, ép. Catherine de Montferrant. — Jean, religieux de St-Père-en-Vallée (Chartres). — Guy, chevalier de Rhodes. — Gautier, chevalier de Rhodes. — Philippe.

François II, ép. en 1541 Anne de Talleyrand et teste en 1578. — Jean, ecclésiastique.

Philibert, Sgr de Montancey. — Jean, d'où la branche de Saveille. — Jean II. — Marguerite. — Antoinette. — François, évêque de Périgueux. — Anne. — Catherine.

En 1149, un Pierre de B. est témoin à une charte du Saint Sépulcre.

[1] Hélie VI se croise avec saint Louis en Palestine en 1248 ; il teste en 1270.

[2] Archambaud Ier, chevalier banneret, guerroie contre Anglais qui le dépossèdent, et le roi lui rend ses domaines.

Arnaud Ier, fait sénéchal de Périgord en 1413 ; une lettre du dauphin en 1416 relève ses « bons, agréables et proufitables services ». Arnaud fit, à la Tour Blanche, en 1423, son testament, qui est dans les archives de Saveille ; dans un codicille de 1420, à Agonac, il destine « Héliot à l'Église » pour sa dévotion ; il s'agit de Hélie, qui fut évêque de Périgueux, archevêque de Tours et cardinal.

[4] Arnaud II et son frère Jean furent faits chevaliers, par le comte de Dunois, le 24 janvier 1451, sur la brèche de Fronsac.

François de B., d'abord moine de Saint-Denis, fut évêque de Périgueux de 1575 à 1600 ; il décéda le 24 octobre 1600, un mois après avoir ordonné saint Vincent de Paul dans la chapelle épiscopale de Château-Lévêque. Une autre généalogie, donnée par M. le marquis de Bourdeille, le fait naître de Gabriel, S. des Bernardières, et de Claire Pontbriand.

[5] La branche de Maestas a donné le jour à Henri-Joseph-Claude de Bourdeille, qui fut évêque de Tulle (1762-64) et de Soissons (1764), et mourut à Paris en 1802.

En 1604, le 14 janvier, à Montrésor, le vicomte Henri I, baron, pair, marquis de Bourdeille, fit un contrat avec Madeleine de La Châtre.

En 1768, un N. de Bourdeille fut abbé de Seuilly.

Les armoiries de Bourdeille sont : d'or à deux membres de griffons de gueules, onglés d'azur, posés en contrebande l'un sur l'autre, supportés de deux griffons au naturel. Depuis 1604 ils sont en possession de la couronne de marquis.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE BOURDEILLE

- Hélie Ier, Sgr 1044, 1066.
  - Hélie II, 1101, 1115.
    - Èbles, 1146, ep. Almodes.
      - Hélie III, ep. Almois.
        - Hélie IV, 1202, ep. Tarès de Montmorel.
          - Hélie V, 1230.
            - Hélie VI [1], ep. Agnès d'Albret.
              - Hélie VII, 1303, teste en 1293.
                - Guy Ier, ep. Marie de Geoffre, teste en 1317.
                  - Hélie VII, ep. 1330 Faès de Biron, † 1346.
                    - Guy II, † 1348.
                    - Hélie IX, † 1354.
                    - Archambaud Ier [2], ep. 1339 Gaillarde Vigier.
                      - Arnaud Ier [3], ep. Jeanne de Chambrillac ou Chamberlac.
                        - Arnaud II [4], sénéchal de Périgord, ep. en 1443 Catherine de Mareuil.
                          - François Ier, sénéchal, ep. en 1482 Hilaire du Fou.
                            - François II, Ier Vte de Bourdeille, ep. en 1518 Anne de Vivonne.
                              - André.
                                - Henri Ier, marquis de B., ep. en 1604 Madeleine de La Châtre [7].
                                  - François-Sicaire, célibataire, teste en 1668 en faveur de Claude Ier, dont la branche se continue comme branche aînée.
                              - Jean, dit le capitaine de B., tué à Hesdin, 1553.
                              - Pierre, abbé de Brantôme, † 1614.
                              - Jean, dit le Jeune, blessé à Chartres, 1568.
                              - Françoise.
                              - Françoise, abbesse de Ligueux.
                              - Madeleine, fille d'honneur de Catherine de Médicis.
                            - Guy, cordelier.
                            - Gabriel, souche de la branche des Bernardières.
                              - Claude, souche de la branche des Maestas.
                                - Claude Ier de Maestas, substitué à la branche aînée par François-Sicaire et Henri IV [6].
                            - Jean.
                            - Marie-Louise, fille d'honneur d'Anne de Bretagne.
                            - Anne, ep. Charles de Maumont.
                            - Marguerite, ep. Jean de Beaupoil.
                            - Jeanne, abbesse de Ligueux en Périgord.
                            - Jeanne, ep. Pierre d'Abzac.
                          - Françoise.
                        - Archambaud, Sgr de Montagrier, ep. Isabeau de Saint-Georges (Couhé).
                          - Guy.
                          - Jean, ep. Catherine d'Estuer.
                          - Jean, abbé de Beaulieu (1521-34).
                          - Jeanne.
                          - Jacqueline, ep. le Sgr de La Renaudie en Périgord.
                        - Archambaud le jeune, Sgr de Montancey, ep. Jeanne de Lastour.
                          - Geoffroi.
                          - François Ier, ep. Catherine de Montferrant.
                            - François II, ep. en 1541 Anne de Talleyrand et teste en 1573.
                              - Philibert, Sgr de Montancey.
                              - Jean, d'où la branche de Saveille.
                              - Jean II.
                              - Marguerite.
                              - Antoinette.
                              - François, évêque de Périgueux [5].
                              - Anne.
                              - Catherine.
                            - Jean, ecclésiastique.
                          - Jean, religieux de St-Père-en-Vallée (Chartres).
                          - Guy, chevalier de Rhodes.
                          - Gautier, chevalier de Rhodes.
                          - Philippe.
                        - Jean, dit Janot.
                        - Hélie, dit Héliot, cardinal.
                        - Archambaud, dit le Petit, m. jeune.
                        - Catherine.
                        - Bourguette.
                      - Aimery.
                      - Jeanne.
                      - Marie.
                    - Borgonhe.
                    - Marquise.
                    - Airamberthe.
                    - Sibyle.
              - Èbles.
              - Nadèt, abbesse de Périgueux.
              - Imberge.
            - Èbles.
            - Itier.
          - Èbles.
          - Boson.
          - Bernard.
        - Èbles.
        - Guillaume.
      - Èbles.
    - Hélie.

En 1149, un Pierre de B. est témoin à une charte du Saint-Sépulcre.

[1] Hélie VI se croise avec saint Louis en Palestine en 1248; il teste en 1270.

[2] Archambaud Ier, chevalier banneret, guerroie contre Anglais qui le dépossèdent, et le roi lui rend ses domaines.

[3] Arnaud Ier, fait sénéchal de Périgord en 1413; une lettre du dauphin en 1416 relève ses « bons, agréables et prouffitables services ». Arnaud fit, à la Tour-Blanche, en 1423, son testament, qui est dans les archives de Saveille; dans un codicille de 1420 (à Agonac), il destine « Heliot à l'Église » pour sa dévotion; il s'agit de Hélie, qui fut évêque de Périgueux, archevêque de Tours et cardinal.

[4] Arnaud II et son frère Jean furent fait chevaliers par le comte de Dunois, le 24 janvier 1451, sur la brèche de Fronsac.

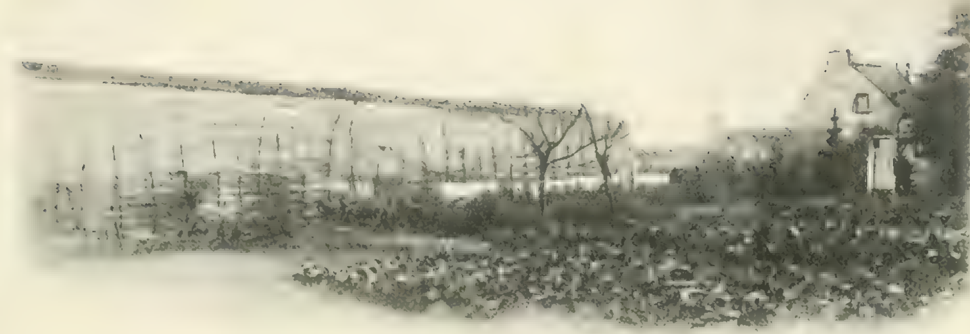
[5] François de B., d'abord moine de Saint-Denis, fut évêque de Périgueux de 1575 à 1600; il décéda le 24 octobre 1600, un mois après avoir ordonné saint Vincent de Paul dans la chapelle épiscopale de Château-l'Évêque. Une autre généalogie, donnée par M. le marquis de Bourdeille, le fait naître de Gabriel, Sr des Bernardières, et de Claire Pontbriand.

[6] La branche de Maestas a donné le jour à Henri-Joseph-Claude de Bourdeille, qui fut évêque de Tulle (1762-64) et de Soissons (1764), et mourut à Paris en 1802.

[7] En 1604, le 14 janvier, à Montrésor, le vicomte Henri Ier, baron, pair, marquis de Bourdeille, fit un contrat avec Madeleine de La Châtre.

En 1768, un N. de Bourdeille fut abbé de Seuilly.

Les armoiries de Bourdeille sont : d'or à deux membres de griffons de gueules, onglés d'azur, posés en contrebande l'un sur l'autre, supportés de deux griffons au naturel. Depuis 1600, ils sont en possession de la couronne de marquis.



Ancien rempart du XIVe siècle, renfermant le jardin du presbytère de Saint-André, devenu le presbytère actuel. A droite, le bâtiment et la fontaine circulaire.

TABLE DES MATIÈRES[1]

[1] Nous nous proposions de faire une table très détaillée des noms propres de personnes et de lieux, quand les événements sont venus nous empêcher de réaliser ce projet. C'est pourquoi nous nous contenterons de dresser une table des matières et une table des gravures. A cette occasion, nous estimons opportun de rappeler que la Collection in-4° des *Mémoires de la Société archéologique* embrasse une première série qui comprend : I. *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes, en Touraine, du VIe au XIe siècle* (1869) ; II. *Monographie de l'église de Saint-Clément de Tours avec notice historique* (1887) ; III. *Mélanges d'art et d'archéologie* (1888). Une deuxième série in-4° a été commencée avec *Amboise, le château, la ville et le canton* (1897), et le présent volume sur *l'Abbaye de Beaulieu-lès-Loches* (1914), forme le tome II de cette seconde série.

BEAULIEU-LES-LOCHES. NOTES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DOCUMENTS ANNEXES

I. — Documents relatifs a la fondation de l'abbaye

II. — Mémoire sur l'abbaye par l'abbé Micholon de Blanval

III. — Divers documents d'histoire et d'art

TABLE DES GRAVURES[1]

PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHES DANS LE TEXTE

[1] Un certain nombre de clichés nous ont été procurés par quelques personnes auxquelles nous adressons tous nos remerciements : — par M. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, les clichés des pages 16, 24, 35, 38, 42, 57, 59, 67, 69, 179 et 235, du volume du *Congrès de* 191[illegible]; — par M. Georges Drake, les clichés des pages 142, 148, 150, 153, 165, 179, 199, 213, 216, 217, 238, 248, 265, 283, 286, du volume sur *Véretz*; — par M. le prince de Broglie, les clichés des pages 161, 163, 272 et 279, du volume sur *Chaumont-sur-Loire*; — par la maison Mame, les clichés des pages 143, 169, 173, 190, 195 et 2[illegible]3, du volume *de Touraine*.



Abbatiale de Beaulieu : chapiteau de la nef.

30433. — Tours, imprimerie Mame.